







La naissance de nôtre Seigneur Jesus-christ

HISTOIRE DES JUIFS,

ET DES

PEUPLES VOISINS,

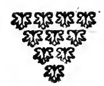
DEPUIS la décadence des Royaumes d'Israël & de Juda, jusqu'à la mort de JESUS-CHRIST.

Par M. PRIDEAUX *Doyen de Norwich.*

Traduite de l'Anglois.

Nouvelle Edition divisée en six Volumes, plus ample & plus correcte que les précédentes, avec des Cartes & Figures en taille-douce.

TOME SIXIEME.

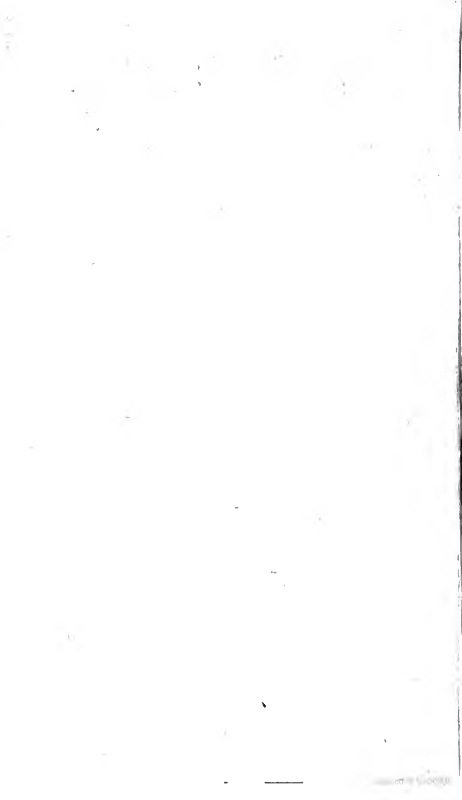


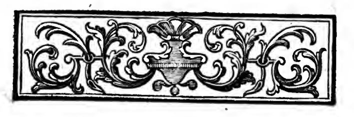
A PARIS,

Chez GUILLAUME CAVELIER, Pere rue S. Jacques, près la Fontaine S. Severin, au Lys d'or.

M. DCC. XXXXII.

Avec Approbation & Privilege du Roy.





HISTOIRE DES JUIFS ET DES PEUPLES VOISINS.

LIVRE SEIZIEME.



Ar la prise de Jérusalem Hérode se vit enfin en pleine possession de la Couronne de Judée. (*a*) Mais tant qu'Antigone vécut, la plupart des Juifs, soit par affection pour la Famille Royale des Asmonéens, soit par aversion pour Herode, ne pouvoient se résoudre à le reconnoître pour Roi : & ce fut ce qui contribua le plus à faire précipiter la mort de ce Prince prisonnier.

Ann 37. avant J. C. HERODE. 1.

(*a*) JOSEPH. *Antiq.* XV, 1.

Ann. 37. avant J. C. HERODE, I.

Comme pour monter sur le Trône, Herode avoit été obligé de répandre beaucoup de sang, (*b*) il se trouva encore dans la nécessité d'employer les mêmes voies pour s'y affermir. Il falut se défaire de ceux de la faction opposée, dont il avoit le plus à craindre le crédit & l'activité. Tous (*c*) les membres du Sanhédrin se trouverent de ce nombre ; il les fit tous mourir, à la réserve de Pollion & de Saméas, qui, (*d*) pendant tout le siége, avoient toujours déclaré, qu'il faloit recevoir Herode pour Roi, & lui rendre la Ville; en représentant au Peuple, que les péchés de la Nation étoient montés à un comble qui obligeoit Dieu à les livrer entre les mains de cet homme, pour les punir; & qu'ainsi tous leurs efforts pour l'empêcher seroient inutiles. Mais le reste du Sanhédrin s'opposoit à cet avis de toute sa force, (*e*) & crioit : *Le Temple de l'Eternel! Le Temple de l'Eternel!* comme si, pour l'amour de ce Temple, Dieu eût dû certainement protéger la Ville, & la garantir des maux dont elle étoit visiblement menacée. Sans autre fondement que cette vision, ils mettoient tout en œuvre pour animer le

(*b*) JOSEPH. ibid. & *de B. J.* I. 13.
(*c*) JOSEPH. *Antiq.* XIV. 17. & XV. 1.
(*d*) JOSEPH. ibid.
(*e*) JOSEPH. *Antiq.* XIV. 28.

Ann. 37. avant J. C. HERODE, I.

Peuple à se défendre avec la derniere opiniâtreté ; & de là vint la longueur du siége. Aussi Herode ne manqua pas, dès qu'il fut maître de la Ville, de les faire tous mourir. On ajoute communément une autre raison à celle-ci ; c'est le procès criminel que lui avoit fait le Sanhédrin, lorsqu'ayant le Gouvernement de la Galilée sous Hyrcan, il fit mourir un insigne voleur nommé Ezéchias. Nous avons déja parlé de cette affaire. Mais si le ressentiment de cet affront eût été le vrai motif qui le détermina à les perdre, comment Saméas n'y auroit-il pas été envelopé, lui qui avoit parlé & agi contre lui dans cette rencontre avec le plus d'emportement & de violence ?

Ces deux Conseillers sont nommés *Hillel* & *Shammai* par les Ecrivains Juifs : & (*f*) de tous les Docteurs de la Misna, ce sont ceux dont il est le plus parlé. Par les Docteurs de la Misna, on entend les maîtres de la Tradition, depuis Simon le Juste jusqu'à la compilation du Livre qui porte ce nom par R. Juda Hakkadosh. Les deux Docteurs, dont il s'agit, sont le sixieme chaînon de leur Chaîne Cabbalistique depuis ce Simon ; car (*g*)

(*f*) *Juchasin, Salsheleth Haccabala, Zemach David.*

(*g*) PIRKE ABOTH c. I. MAIMONIDES *in præfat. ad Seder Zeraim ; & in præf. ad Yad Chazekah.* ABARBANEL *Aliique è Rabbinis.*

Ann. 37. Avant J. C. HERODE, I.

Simon, selon eux, mit ces Traditions en dépôt entre les mains 1. d'Antigone de Socho; Antigone de Socho les mit entre celles 2. de Joses Ben Joëzer, & de Joseph Ben Jochanan : de ceux-ci elles passerent 3. à Josué Ben Perachia, & à Nathan l'Arbelite, qui les laisserent 4. à Simeon Ben Shetach & à Jehuda Ben Jabbai : ceux-ci les donnerent 5. à Shemaia & à Abtalion, de qui 6. Hillel & Shammaï les reçurent. Le premier nommé de chacune de ces paires étoit (*h*) Nasi, c'est-à-dire Président du Grand Sanhédrin; & l'autre Ab-Beth Din, ou Vice-Président : & tous deux, en vertu du poste qu'ils occupoient, étoient regardés comme les deux premiers Docteurs ou Professeurs de leurs Académies de Théologie. Les Auteurs Juifs ne donnent que six ans à Shemaia & à Abtalion; mais en récompense ils en donnent jusqu'à cent-un (*i*) à leurs deux prédécesseurs : article qui gâte un peu, par cette étendue incroyable, la probabilité de leur Chaîne de succession traditionelle. Shemaia &

(*h*) *Nasi*, en Hébreu, signifie *Prince*; & *Ab-beth-din*, *Peres de la Maison du Jugement.*

(*i*) Les Chronologistes Juifs disent, que ces deux personnages entrerent en charge l'an du Monde, selon leur compte, 3621. & que Shemaia & Abtalion ne leur succéderent que l'an de la même Ere, 3722. C'est 101. ans bien comptés.

Abtalion, (k) ſelon eux, étoient tous deux Proſélytes, fils d'un même pere, & deſcendoient, de ce côté-là, de Sennacherib Roi d'Aſſyrie. Mais leur mere étoit Iſraëlite; & ſans cela (l) ils n'auroient pas pu être membres du Sanhédrin, ni entrer dans aucune Charge de Judicature parmi les Juifs. Herode ayant fait mourir, dans cette occaſion, tous les membres du Sanhédrin, excepté Hillel & Shammaï, ſans doute que Shemaia & Abtalion furent du nombre de ceux qui y périrent. Après leur mort Hillel fut fait Préſident, & Shammaï Vice-Préſident d nouveau Sanhédrin.

Cet Hillel, que Joſephe nomme (m) Pollion, fut un des plus illuſtres Docteurs des Juifs par ſa naiſſance, par ſon ſçavoir, par ſon autorité, & par ſa poſtérité. Pour la naiſſance, du (n) côté de ſa mere il deſcendoit de David; car elle

(k) ZACUTUS *in Juchaſin* & DAVID GANZ *in Zemach David.*

(l) MAIMONID. *in Tract. Sanhedrin.*

(m) JOSEPHE joint Pollion avec Shammaï, & dit, que Shammaï étoit ſon éleve; & c'eſt ce que les Rabbins diſent de leur Hillel: de ſorte qu'il faut que leur Hillel & ſon Pollion ſoient la même perſonne ſous différents noms.

(n) ZACUTUS *in Juchaſin.* GEDALIAH *in Sbalsheleth Haccabbala,* & DAVID GANZ *in Zemach David. Videas etiam* BUXTORFII *Lexicon Rabbinic.* col. 617. & *de Abbrev.* p. 48. & 58. VORSTII *Obſerv. ad Zemach David* & LIGHTFOOT *Harmon. N. Teſt.* part. I §. 8.

Ann. 37. avant J. C. HERODE, I.

étoit venue de Shephatiah fils de David & d'Abital. Pour ce qui eſt du ſçavoir par rapport à la Loi & à leurs Traditions, tous les Ecrivains Juifs, ſans exception, le regardent comme le plus éminent de tous les anciens Docteurs de leur Nation. Son autorité paroît en ce qu'il remplit honorablement pendant quarante ans, la dignité de Préſident du Sanhédrin, qui le mettoit à la tête de la première Cour de Juſtice du pays, dont le reſſort s'étendoit ſur toute la Nation; & en ce qu'il s'acquitta des devoirs de ſa charge avec une ſageſſe & une juſtice fort ſupérieure à celles de tous ceux qui l'avoient précédé dans ce poſte depuis Simon le Juſte. Pour ſa poſtérité, il eut le bonheur, que pendant pluſieurs générations, elle lui ſuccéda en habileté; & qu'elle parvint ainſi à remplir le même poſte de pere en fils, pendant un fort long-tems: car on les voit Préſidents du Sanhédrin pendant dix générations. 1. Siméon ſon fils, qu'on croit être celui qui prit l'Enfant Jéſus entre ſes bras, quand on le préſenta à Dieu dans le Temple, & qui (*o*) prononça le *Nunc dimittis* en le voyant. Après Siméon vint 2. Gamaliel ſon fils, qui préſidoit au Sanhédrin, quand Saint Pierre & les

(*o*) *Luc.* II.

autres Apôtres y comparurent, *Act. V.* 34. & le maître aux pieds de qui Saint Paul fut élevé dans la Secte & dans la Justice des Pharisiens : *Act.* XXII. 3. Il est surnommé l'*Ancien* dans les Ecrits des Juifs, à cause de sa longue vie; car il vécut jusqu'à l'an 18. avant la destruction de Jérusalem. 3. Un second Siméon, son fils, lui succéda, qui périt à la destruction de la Ville. 4. Son successeur fut un second Gamaliel. 5. Siméon III. son fils, succéda à ce dernier. Après lui vint 6. son fils R. Juda Hakkadosh qui composa le Misna, & dont le nom est encore, par cette raison, en grande vénération parmi les Juifs. Son fils & son successeur 7. fut Gamaliel III. & après lui 8. Juda Gemaricus. Ensuite 9. le fils de celui-ci Hillel II. Compilateur du Calendrier dont les Juifs se servent encore aujourd'hui. On ne sçait pas si, dans la suite, ce poste de Président a continué dans la même famille. Sans doute qu'une des principales raisons qui fit jouir pendant si long-tems la famille d'Hillel de cet honneur, fut le sang de David auquel on eut égard : quoique, comme je l'ai dit, ce ne fut que du côté des femmes; car pour lui il étoit de la Tribu de Benjamin. Il étoit (*p*) né à Babylone, & y avoit

Ann. 37. avant J. C. HERODE. 11.

(*p*) ZACUTUS, GEDAL. & DAVID GANZ ibid.

Ann. 37. avant J. C. HERODE, I.

demeuré jufqu'à l'âge de quarante ans, qu'il vint à Jérufalem, s'appliquer à l'étude de la Loi. Il s'y diftingua fi fort, qu'au bout de quarante autres années, il fut fait Préfident du Sanhédrin, à l'âge par conféquent de 80. ans, & y vécut pourtant encore quarante; de forte qu'à ce compte, il vécut fix-vingts ans complets. Il entra en charge près de cent ans avant la deftruction de Jérufalem. Les Auteurs Juifs arrondiffent la fomme; mais ils ne fçavent ce que c'eft qu'exactitude en matiere de Chronologie; & pour arrondir un nombre, ou pour quelque myftere ridicule, ils ne balancent point à dire plus ou moins que la vérité.

On prétend qu'en entrant dans cette charge, il eut pour Vice-Préfident un nommé Manahem, homme docte pour ce tems-là, mais qui abandonna bien-tôt ce pofte, pour entrer au fervice d'Herode; & qu'alors Shammaï fut mis à fa place: cela s'accorde affez avec ce qui fe trouve dans Jofephe. Car il parle d'un (q) Manahem fameux de ce tems-là, qui étoit de la Secte des Effeniens, & avoit l'efprit de Prophétie, & qui, rencontrant un jour Herode dans fon bas âge avec fes camarades d'école, lui dit, *bon jour Roi des Juifs*, &, en lui paffant

(q) JOSEPH. *Antiq.* XIV. 13.

doucement la main sur l'épaule, lui prédit, qu'il seroit élevé au Trône. Herode ne fit aucune attention pendant plusieurs années à cette prédiction; parce qu'il ne pensoit seulement pas à la Couronne; mais quand il se vit Roi, il s'en ressouvint, & envoya chercher Manahem, ayant grande envie de sçavoir de lui, combien de tems dureroit son regne, & ne doutant point que celui qui lui avoit prédit l'un, ne pût lui prédire aussi l'autre. Manahem ne lui répondant pas catégoriquement, il lui demanda, s'il regneroit dix ans. Manahem répondit, oui; dix, vingt, trente. Herode, très-content de ce qu'il entendoit, n'en demanda pas davantage. Depuis ce tems-là il eut toujours pour Manahem une estime toute particuliere. Sans doute que ce fut ce qui l'engagea à l'attirer à son service & à l'attacher à sa personne; de sorte qu'on fut obligé de mettre en sa place Shammaï dans le poste de Vice-Président.

Ann. 37. avant J. C. HERODE, I.

Ce (r) Shammaï avoit étudié quelque tems sous Hillel, & passoit pour son plus habile éleve, & pour le plus grand de tous les Tannaïms, ou Docteurs de la Misna, après Hillel même; mais quand il fut une fois Vice-Président, il ne se

(r) *Videas* ZACUTUM, GEDAL. DAVIDEM GANS, & BUXTORFIUM ibid, & DRUSIUM *de Tribus Sectis*, II. 10.

Ann. 37. avant J. C. HERODE. I.

trouva pas toujours de même opinion que son maître. Il y eut plusieurs Points sur lesquels ils furent opposés ; & cela causa des disputes assez aigres parmi leurs Sectateurs, qui ressemblent assez à celles des Thomistes & des Scotistes parmi les Scholastiques. Car (s) l'Ecole d'Hillel & celle de Shammaï prirent des routes toutes différentes ; & la dispute s'échauffa si fort, qu'à la fin il y eut du sang répandu, & plusieurs personnes tuées de part & d'autre. Mais l'Ecole d'Hillel prit enfin le dessus ; & la décision fut prononcée par la *Bath-Col*, ou prétendue *Voix du Ciel*, qui mit fin à tous les desordres. Hillel étoit d'une humeur douce & paisible ; mais son collégue avoit l'esprit aigre & violent : & ce fut lui qui fut la cause de presque toutes les disputes & les querelles qui survinrent entre les Ecoles de ces deux grands Docteurs. Enfin pourtant Shammaï s'en lassa, & voulut bien laisser tomber la chose & se rendre à l'autorité d'une voix concertée entre eux, qu'ils firent passer pour une espece d'Oracle.

(s) S. JERÔME parle de ces divisions entre les Ecoles d'Hillel & de Shammaï ; quoique les uns & les autres fussent Pharisiens. C'est dans son *Comment. sur Esd. VIII.* 14. Et il remarque, que ces deux Chefs de Secte vivoient peu de tems avant Notre-Seigneur. *Sammai & Hillel non multo priusquam Dominus nasceretur orti sunt in Judaa.*

Hillel (t) forma plus de mille éleves dans la connoissance de la Loi. Mais de ces mille il y en eut LXXX. d'une grande distinction. Les Auteurs Juifs remarquent qu'il y en avoit trente dignes que la Gloire Divine reposât sur eux, comme elle avoit reposé sur Moïse ; trente pour qui le Soleil s'arrêtât, comme il avoit fait pour Josué ; & les vingt autres un peu au-dessous des premiers, mais au-dessus des seconds. Ann. 37. avant J. C. HERODE. 1.

Le plus éminent de tous fût Jonathan-Ben-Uzzie, Auteur de la Paraphrase Chaldaïque sur les Prophetes, qui vivoit en même tems qu'Onkelos, Auteur de celle des Livres de Moïse. On ne sçait pas si ce dernier étoit Disciple d'Hillel ou non. Il y a encore d'autres Paraphrases Chaldaïques, outre ces deux, & il ne sera pas mal-à-propos, puisqu'on n'en a pas encore parlé dans cet Ouvrage, de nous y arrêter un peu, de marquer combien il y en a, & à quoi elles servoient. Les Paraphrases Chaldaïques sont des Versions du Vieux Testament, faites sur l'Original, & écrites dans la Langue Chaldaïque, qu'on parloit dans toute l'Assyrie, la Babylonie, la Mésopotamie, la Syrie, & la Palestine. On se

(t) ZACUTUS, GEDALIAH, & DAVID GANZ. ibid.

Ann. 37. avant J. C. HERODE. 1.

sert encore de cette Langue dans les Eglises Nestoriennes & Maronites, comme on fait du Latin dans celles des Catholiques-Romains en Occident. Ces Paraphrases s'appellent (*u*) *Targums*, qui ne veut dire autre chose que *Versions* en général. Mais parmi les Juifs ce terme est consacré, * & marque toujours ces Versions Chaldaïques.

Ces Versions furent faites à l'usage, & pour l'instruction des Juifs du commun, après le retour de la captivité de Babylone. Car quoique plusieurs personnes de distinction eussent entretenu l'Hébreu pendant cette captivité, & l'eussent enseigné à leurs enfants; & que les Livres de la Sainte Ecriture, qui furent écrits depuis ce retour, (*x*) excepté quelques endroits de Daniel & d'Esdras, & un Verset de Jérémie, fussent encore écrits dans cette Langue; cependant le Peuple en général, à force de converser avec les Babyloniens, avoit appris leur Langue, & oublié la sienne

(*u*) BUXTORF. *Lex. Rabb.* col. 2644.

* Comme parmi nous le mot de *Bible*, qui, en Grec, veut dire *un Livre* en général, ne se dit plus que des *Livres Sacrés* qu'on appelle autrement l'*Ecriture-Sainte*.

(*x*) Le Livre de *Daniel* est écrit en Chaldaïque, depuis le 4 vers. du Ch. II. jusqu'à la fin du Ch. VII. Celui d'*Esdras*, depuis le 8. v. du Ch. IV. jusqu'au 27. v. du Chap. VII. Et le verset Chaldaïque de *Jérémie* est le 11 du X. Chapitre; tout le reste est en Hébreu.

propre. Ce qui leur arriva en Babylonie ne leur étoit pas arrivé en Egypte, quoiqu'ils y eussent demeuré trois fois autant d'années ; ils y avoient conservé leur Langue, & l'avoient rapportée avec eux dans le pays de Canaan, sans altération & sans mêlange. La raison de cela est, qu'en Egypte ils avoient toujours vécu en un corps à part, dans le pays de Gossen : au lieu que, dans la captivité de Babylone, ils avoient été dispersés dans toute la Chaldée & l'Assyrie, & s'étoient trouvés si fort mêlés avec les habitants du pays, qu'ils n'avoient gueres eu de commerce qu'avec eux, & avoient par conséquent été obligés d'apprendre leur Langue ; ce qui fit que, même entr'eux, ils cesserent peu à peu de parler la leur : & ainsi elle s'oublia tout-à-fait parmi les gens du commun ; de sorte qu'à leur retour ceux qui étoient nés dans la captivité n'entendoient pas même les Livres sacrés en Hébreu. Quand Esdras lut la Loi au Peuple, (*y*) il lui falut plusieurs personnes, qui, sçachant bien les deux Langues, expliquassent au Peuple en Chaldaïque ce qu'il leur lisoit en Hébreu. Dans la suite, quand on eut partagé la Loi en LIV. Sections, & que l'usage se fut établi d'en lire une toutes les

Ann. 37. avant J. C.
HERODE, 1.

(*y*) *Nehem*, VIII, 4, 8.

Ann. 37. avant J. C. HERODE, I.

semaines dans les Synagogues, comme on l'a remarqué ci-dessus, on employa la même méthode, de lire d'abord le Texte en Hébreu, & d'en donner immédiatement après l'explication ou la traduction en Chaldaïque. Dès que le Lecteur avoit lu un Verset en Hébreu, un Interprete, qui étoit auprès de lui, le mettoit en Chaldaïque, & donnoit ainsi de Verset en Verset toute la traduction de la Section au Peuple. Voilà ce qui fit faire les premieres traductions Chaldaïques, afin que ces Interpretes les eussent toutes prêtes. On les trouva nécessaires non-seulement pour les assemblées publiques dans les Synagogues; mais aussi pour les familles, afin d'y avoir l'Ecriture dans une Langue que le Peuple entendît.

Pour ce qui est des Assemblées publiques, il se forma plus de Synagogues parmi les Juifs, qu'il n'y avoit d'Interpretes habiles pour les servir; ces Versions étoient donc nécessaires pour suppléer à ce défaut d'habiles gens. On ne les fit d'abord que pour la Loi; parce qu'on ne lisoit d'abord que la Loi ou les cinq Livres de Moïse dans les Synagogues; ce qui dura jusqu'à la persécution d'Antiochus Epiphane. Mais comme dans ce tems-là on commença à y lire les Prophetes, il falut aussi en faire des

Verſions. Secondement, pour l'uſage des particuliers, il étoit également néceſſaire qu'ils euſſent toutes les parties de l'Ecriture en Chaldaïque, auſſi-bien que la Loi & les Prophetes. Car, puiſque l'Ecriture eſt donnée aux hommes pour leur édification, il faut que les hommes l'aient dans une Langue qu'ils entendent. Auſſi quand Dieu donna ſa Loi aux Iſraëlites, (z) il leur ordonna qu'ils euſſent toujours dans leur cœur ſes Commandements, ſes Statuts, & ſes Jugements, qu'ils les méditaſſent jour & nuit; qu'ils les enſeignaſſent à leurs enfants; qu'ils s'en entretinſſent dans leurs maiſons & dans leurs voyages, en ſe couchant & en ſe levant. Pour cet effet, il y avoit un reglement très-ancien qui obligeoit (a) chaque particulier à avoir chez lui un exemplaire de la Loi, copié par lui-même; ou, s'il ne ſçavoit pas écrire, par quelqu'autre; afin de s'inſtruire continuellement de cette ſainte Loi, & d'en inſtruire ceux qui dépendoient de lui. Mais de quoi auroit-il ſervi d'avoir cette copie, ſi elle eût été dans une Langue qu'il n'entendoit point? Il faloit donc néceſſairement qu'ils euſſent, avec l'Original, une Verſion Chaldaïque qui le

Ann. 37. avant J. C. HERODE. 1.

[z] *Deut.* VI 6-9. & XI. 18. 19. 20.
[a] MAIMONID. *in Tephil.* c. 7.

Ann. 37. avant J. C. HERODE, 1.

leur fit entendre. A la vérité, le Commandement que je viens de citer ne parle que des Livres de Moïse; c'est que Dieu n'avoit alors donné aux hommes que cela : & le reglement, dont j'ai parlé, ne comprend que ces cinq Livres; parce qu'il est aussi plus ancien que les Livres qui sont venus depuis. Mais la raison du précepte s'étend egalement à toute *la Parole de Dieu :* car puisqu'elle est toute donnée pour notre instruction, nous sommes tous également obligés d'en connoître toutes les différentes parties, aussi-bien que celle qui étoit encore seule quand ce précepte fut donné. De-là vint qu'à la fin toute l'Ecriture fut ainsi traduite en Chaldaïque, poûr l'usage du Peuple qui n'entendoit plus que cette Langue.

Cet ouvrage ayant été entrepris par différentes personnes & à diverses reprises, par quelques-uns même dans des vûes différentes, (car les unes furent faites comme des Versions pures & simples, pour l'usage des Synagogues; & les autres comme des Paraphrases & des Commentaires, pour l'instruction particuliere du Peuple) tout cela fit qu'il se trouva quantité de ces Targums assez différents les uns des autres; tout comme il se rencontra de la différence entre les

Verſions de l'Ecriture qui ſe firent en Grec dans la ſuite ; parce que les Auteurs de ces Verſions ſe propoſoient chacun un différent but, comme l'Octaple d'Origene le montroit ſuffiſamment. Sans doute qu'il y avoit auſſi autrefois un bien plus grand nombre de ces Targums, dont la plupart ſe ſont perdus, & dont il n'eſt pas même fait mention aujourd'hui. On ne ſçait pas s'il y en a eu quelqu'un de complet, ou qui ait été fait ſur tout le Vieux Teſtament par la même perſonne ; mais pour ceux qui nous reſtent, ils ſont de différentes mains ; l'un ſur une partie & l'autre ſur une autre.

Ann. 37. avant J. C. HERODE. 1.

Il y en a huit. 1. Celui d'*Onkelos*, ſur les cinq Livres de Moïſe. 2. *Jonathan-Ben-Uzziel*, ſur les Prophetes, c'eſt-à-dire ſur *Joſué*, les *Juges*, *Samuël*, les *Rois*, *Eſaie*, *Jérémie*, *Ezéchiel* & les douze petits Prophetes. 3. Un autre ſur la Loi, attribué au même *Jonathan-Ben-Uzziel*. 4. Le *Targum de Jéruſalem*, auſſi ſur la Loi. 5. Le *Targum* ſur les cinq petits Livres appellés *Megilloth* : c'eſt-à-dire ſur *Ruth*, *Eſther*, *l'Eccléſiaſte*, le *Cantique de Salomon* & les *Lamentations de Jérémie*. 6. Le ſecond *Targum* ſur *Eſther*. 7. Le *Targum* (*b*) *de Joſeph le Borgne*,

(*b*) On le nomme ordinairement *Joſephus Cæcus*, ou l'aveugle. Mais le mot Hébreu ne veut pas dire abſolument

Ann. 37. avant J. C. HÉRODE. I.

sur *Job*, les *Pseaumes* & les *Proverbes*. Enfin, 8. Le Targum sur les deux Livres des *Chroniques*.

Sur *Esdras*, *Nehemie* & *Daniel*, il n'y a point de Targum. La raison qu'on en rend ordinairement, c'est qu'une grande partie de ces Livres est déja en Chaldaïque dans l'Original, & n'a point, par conséquent, besoin de Version Chaldaïque. Cela est vrai des Livres de Daniel & d'Esdras; mais il ne l'est pas de celui de *Nehemie*. Sans doute qu'autrefois il y avoit des Versions de l'Hébreu de ces Livres, qui aujourd'hui sont perdues. On a cru long-tems qu'il n'y avoit point non plus de Targum sur les Livres des Paralipomenes; parce qu'on ne le connoissoit pas, jusqu'à ce que Beckius (*c*) en a publié un de nos jours à Augsbourg; celui du premier Livre l'an 1680. & le Targum du second l'an 1683.

Comme le Targum d'Onkelos est le premier en rang, parce qu'il est sur le Pentateuque; je croi que c'est aussi le premier composé, & le plus ancien de tous ceux qui sont parvenus jusques à nous. Les (*d*) Auteurs Juifs, quoiqu'ils con-

aveugle, & signifie souvent simplement *borgne* : de sorte qu'il me paroît plus raisonnable de le prendre dans ce dernier sens.

[*c*] LEUSDEN *in Philologo-Hebræo-mixto*, Differt. V. §. 5.

[*d*] ZACUTUS *in Juchasin*. GEDALIAH *in Shalsheleth-Haccabbala*, DAVID GANZ *in Zemach David*, *Aliique*

viennent qu'Onkelos a été Contemporain, pendant quelque tems, de Jonathan-Ben-Uzziel, Auteur du second Targum, le font pourtant beaucoup plus jeune; & ils disent que Jonathan étoit un des principaux éleves d'Hillel qui mourut à peu près à la naissance de Notre Seigneur; mais qu'Onkelos étoit encore vivant quand Gamaliel le vieux, petit-fils d'Hillel, mourut; ce qui n'arriva que dix-huit ans avant la destruction de Jérusalem. Ils rapportent qu'Onkelos assista aux funérailles de ce vieux Docteur, & qu'il y fit la dépense de soixante & dix livres d'encens. Mais il y a plusieurs raisons qui me font croire Onkelos le plus ancien des deux. La première & la principale, c'est le style de son Targum. Le Chaldaïque de Daniel & d'Esdras est ce que nous avons de plus pur & de plus ancien dans cette Langue, & doit servir par conséquent de regle pour juger des autres ouvrages écrits dans la même Langue. Car le Chaldaïque, aussi-bien que toutes les autres Langues du monde, étant sujet à des changements continuels, & s'éloignant toujours de plus en plus de l'ancienne Langue; il est évident que plus on trouve qu'une piece écrite en cette Langue differe de ce qu'on regarde comme la regle, à cause de son anti-

Ann. 37. avant J. C. HERODE. I. quité ; & plus il y a lieu de croire que cette piece est nouvelle ; & qu'au contraire plus on la trouve conforme à la regle, plus on doit juger qu'elle est ancienne. Or c'est un fait avéré que le Targum d'Onkelos est, de tout ce que nous avons de Chaldéen, ce qui approche le plus du style de Daniel & d'Esdras. Ce qui prouve, ce me semble, invinciblement, que c'est le plus ancien de tous. Sans cela, je ne voi pas pourquoi Jonathan-Ben-Uzziel, quand il fit son Targum, auroit sauté la Loi, & commencé par les Prophetes. Au lieu que trouvant la Version de la Loi déja faite, & si bien exécutée par Onkelos, il étoit fort naturel qu'il passât aux Prophetes, où l'autre n'avoit point touché.

Ce Targum d'Onkelos est plutôt une Version qu'une Paraphrase, car il suit son Original mot à mot, & le rend, pour l'ordinaire, fort exactement & fort juste. C'est sans comparaison le meilleur ouvrage de cette espece. Aussi les Juifs l'ont-ils toujours préféré de beaucoup à tous les autres, & ont-ils pris la peine d'y mettre les mêmes notes de musique qui sont à l'Original Hébreu ; de sorte qu'il se peut lire avec une espece de chant dans leurs Synagogues, en même tems que l'Original & sur le même air, si cette

espece de chant se peut appeller air. (*e*) Elias le Lévite nous apprend qu'on l'y lisoit effectivement attentivement avec le Texte Hébreu, de la maniere dont j'ai remarqué ci-dessus que cela se pratiquoit. Il faut remarquer que cet Auteur est de tous les Ecrivains Juifs, qui ont traité de cette matiere, celui qui en parle le plus pertinemment, & qui entre le plus dans le détail. Il dit donc : « Que les » Juifs se croyant obligés de lire toutes » les semaines dans leurs Synagogues » une Parashe ou Section de la Loi, qui » est la leçon de la semaine, ils lisoient » deux fois cette Section ; la premiere en » Hébreu dans l'Original, & la seconde » dans le Targum ; c'est-à-dire en Chal- » déen ; & qu'ils se servoient pour cela » du Targum d'Onkelos ; que cela se » pratiquoit encore de son tems, qui » étoit (*f*) le commencement du sei- » zieme siécle. Et il fait voir par-là pour-

(*e*) *In Methurgeman*, id est, *Lexico Chaldaïco sic dicto. Verba in Præfatione ad illud Lexicon sunt hæc sequentia.*

Antequam inveniretur Ars Typographica, non extabant Targum Prophetarum & Hagiographorum nisi vel unum in Provincia vel ad summum duo in universo Climate. Propterea nec quisquam erat qui ea curaret. At Targum Onkelosi semper repertum est affatim ; & hoc ideo, quia nos obligati sumus, ut legamus quavis Septimana Parasham bis, id est, semel in Textu Hebræo, & semel in Targum.

(*f*) Il fit imprimer quelques-uns de ses Livres en 1517. & d'autres en 1539.

Ann. 37. avant J. C. HERODE, I.

» quoi ce Targum étoit si commun parmi » eux, pendant que les autres étoient si » rares, que, jusqu'au tems où l'on a » trouvé l'art de l'Imprimerie, à peine » y en avoit-il un ou deux exemplaires » dans une grande étendue de pays.

Quelques-uns prétendent que cet Onkelos étoit Prosélyte, & veulent que ce soit le même que le Prosélyte Akilas, qui est cité dans (g) Bereshith Rabba, comme ayant écrit un Targum. D'autres croient que c'est l'Aquila de Pont, qui a fait une des Versions Grecques qui étoient dans l'Octaple d'Origene; comme si l'Akilas, dont il est parlé dans Bereshith Rabba, & Aquila de Pont étoient deux personnes différentes. Pour débrouiller tout ceci, il faut remarquer: 1. Que l'Akilas, dont le Targum est cité dans Bereshith Rabba, & de-là dans les Rabbins, ne sçauroit être différent de l'Aquila de Pont: car c'est le même nom qu'*Acylas* en Grec, & *Akilas* en Hébreu. Le tems est aussi le même, environ cent trente ans après JESUS-CHRIST: l'un & l'autre est Prosélyte. Voilà trois caracteres de conformité qui prouvent assez que ce n'est qu'une même personne. 2. Que cet Akilas ne pouvoit pas être On-

[g] *Bereshith Rabba* est un vieux Commentaire Rabbinique sur la Genese.

kelos. Les noms font différents : les tems le font auſſi. Les Targums qu'on leur attribue le font encore : car celui d'ONKElos eſt ſur la Loi, & celui d'Akilas, dont il eſt parlé dans Bereshith Rabba, eſt ſur les Prophetes & ſur les Hagiographes. 3. Que le Targum d'Akilas, cité par l'Auteur de Bereshith Rabba & par les Rabbins après lui, n'eſt pas un Targum Chaldaïque, mais la Verſion Grecque d'Aquila de Pont. Car quoique le terme de Targum ne ſe diſe ordinairement parmi les Juifs que des Verſions Chaldaïques ; cependant il ſignifie en général quelque Verſion que ce puiſſe être, & en quelque Langue qu'elle ſoit faite. Ainſi & la Verſion Chaldaïque, qu'on a cru trouver dans Bereshith Rabba, & le Proſélyte Akilas ſon Auteur, différent d'Aquila de Pont, ſont deux êtres imaginaires : & le Targum, dont il s'agit là, n'eſt autre choſe que la Verſion Grecque d'Aquila de Pont, dont j'ai parlé aſſez au long ci-deſſus. 4. Que la raiſon qui a fait faire un Proſélyte d'Onkelos, eſt l'imagination qu'on a eue que c'étoit la même perſonne qu'Aquila de Pont qui en étoit véritablement un, & qui de Païen s'étant fait Chrétien, de Chrétien ſe fit Juif. L'excellence & l'exactitude du Tar-

Ann. 37. avant J. C. HERODE, I.

gum d'Onkelos suffit pour convaincre qu'il étoit Juif de naissance. Il ne faloit pas moins pour réussir, comme il a fait, dans un ouvrage si pénible, qu'un homme élevé dès l'enfance dans la Religion & dans la Théologie des Juifs, & longtems exercé dans leurs cérémonies & leurs dogmes; & qui possédât aussi parfaitement l'Hébreu & le Chaldéen, que cela étoit possible à un Juif de naissance.

Le Targum qui suit celui d'Onkelos est celui de Jonathan-Ben-Uzziel sur les Prophetes. C'est celui qui approche le plus du premier pour la pureté du style: mais il n'est pas fait sur le même plan. Au lieu que le Targum d'Onkelos est une Version exacte, qui rend l'Hébreu mot à mot, Jonathan prend la liberté de paraphraser, d'étendre, & d'ajouter tantôt une Histoire & tantôt une Glose, qui ne font pas toujours beaucoup d'honneur à l'ouvrage: sur-tout ce qu'il a fait sur les derniers Prophetes, est encore moins clair, plus négligé & moins littéral que ce qu'il a fait sur les premiers. On appelle premiers Prophetes le Livre de Josué, les Juges, Samuël & les Rois; & derniers Prophetes, Isaïe, Jérémie, Ezéchiel & les douze petits Prophetes.

Les

Les Juifs (*b*) donnent de grands éloges à ce Jonathan. Non-seulement ils lui donnent la premiere place entre tous les Disciples d'Hillel ; mais ils l'égalent même à Moïse, & nous content plusieurs miracles qui se firent pendant qu'il travailloit à cet ouvrage : que, pour que rien ne le détournât, si un oiseau, par exemple, voloit par-dessus sa tête, ou qu'une mouche vint se mettre sur son papier, pendant qu'il écrivoit son Targum ; ils étoient aussi-tôt consumés par le feu du Ciel, sans que ni lui, ni son papier en fussent endommagés. Que voulant faire un Targum sur les Hagiographes, quand il eut fini celui qu'il a fait * sur la Loi, il en fut empêché par une voix du Ciel qui le lui défendit, & lui en dit pour raison, que la fin du Messie y étoit déterminée. Quelques Chrétiens ayant relevé cette particularité, dans leurs disputes contre les Juifs, & expliqué ceci, comme cela paroît fort naturel, de la mort du Messie, prédite dans les Prophéties de Daniel, que les Juifs

(*b*) ZACUTUS *in Juchasin*. GEDALIAH *in Shalsheleth Haccabbala*. DAVID GANZ *in Zemach David*. *Talmud in Bava Bathra*. c. 8. *& in Succa ; & in Megilla. Videas etiam* BUXTORFIUM *de Abbrev*. p. 104. & 105. *& in praef. ad Lex. Chal.* SCHICHARDUM *in Bechinath Happerushim, aliosque.*

* C'est le troisieme Targum qu'on lui attribue. On verra tout à l'heure ce que l'Auteur en dit.

Ann. 37. avant J. C. HERODE. 1.

mettent (*i*) parmi les Hagiographes; quelques Juifs modernes ont pris la liberté de changer ce passage, de peur que cette Légende ne leur fit du tort. Ils rapportent encore plusieurs autres belles choses pareilles de leur Jonathan & de son Targum, que le Lecteur ne trouvera pas mauvais que je lui épargne la peine de lire.

Le troisieme Targum, dans l'ordre où je les ai placés, est celui qu'on attribue à Jonathan Ben-Uzziel, sur la Loi. Mais le style de cet Ouvrage prouve clairement qu'il n'est pas de lui. Il est fort différent de celui de son véritable Targum sur les Prophetes, que tout le monde convient qui est de lui : & pour s'en convaincre il n'y a qu'à comparer l'un avec l'autre avec un peu d'attention. Outre cela cette Paraphrase s'étend bien davantage, & est encore plus farcie de gloses, de fables, de longues explications, & d'autres additions, que n'est celle de Jonathan sur les Prophetes. Mais ce qui prouve clairement, que cette Paraphrase est plus moderne; c'est qu'il est parlé de diverses choses dans ce Targum, qui n'existoient pas encore du tems de Jona-

(*i*) On a dit ci-dessus les raisons qu'alléguent les Juifs, pour ne pas mettre Daniel au rang des Prophetes. L. III. sous l'an 534.

than, ou qui n'avoient du moins pas encore le nom qui leur est donné dans ce Targum. On y voit (k) les six Ordres ou Livres de la Misna, près de deux cents ans avant qu'elle fût composée par R. Judah. On y trouve aussi, (l) Constantinople, & (m) la Lombardie, dont les noms ne sont nés que plusieurs siécles après Jonatham.

On ne sçait pas qui est le véritable Auteur de ce Targum, ni quand il a été composé. Il faut qu'il ait été long-tems dans l'obscurité parmi les Juifs eux-mêmes; car Elias le Lévite, qui a fait le Traité le plus étendu sur les Paraphrases Chaldaïques, ne l'a point connu; puisqu'il parle de tous les autres, sans dire un seul mot de celui-ci; & jamais on n'en avoit oüi parler avant qu'il parût imprimé à Venise, il y a environ cent-cinquante ans. Apparemment qu'on n'y mit le nom de Jonathan que pour lui donner du relief, & faire que l'Ouvrage se débitât mieux.

La plupart des Prophéties du Pentateuque qui regardent le Messie s'y trouvant expliquées d'une maniere assez favorable aux Chrétiens; quelques Sça-

(k) Sur *Ex.* XXVI. 9.
(l) *Nomb.* XXIV. 19.
(m) *Nomb.* XXIV. 24.

Ann. 37. avant J. C. Herode. 1.

vants, pour cette raiſon, ſe ſont aviſés de ſoutenir, que c'eſt véritablement l'Ouvrage de Jonathan dont il porte le nom. Ils prétendent qu'il eſt auſſi ancien que Jonathan; & que par conſéquent il y a beaucoup d'apparence que c'eſt lui qui en eſt l'Auteur, comme le titre le porte. La raiſon qu'ils alléguent pour prouver cette antiquité, c'eſt que, ſelon eux, il eſt cité par St. Paul, & que, par conſéquent, il faloit qu'il fût écrit dès-lors. Or il eſt bien conſtant que Jonathan Ben-Uzziel a vécu immédiatement avant cet Apôtre. Mais ce qu'ils avancent, que S. Paul a cité ce Targum, n'eſt fondé que ſur ce qu'il dit dans ſa II. *Epit. à Timothée*, Ch. III. v. 8. de Jannes & Jambres, les Magiciens d'Egypte, qui réſiſterent à Moïſe en préſence de Pharaon. (*Exod.* VII. 2.) Car, diſent-ils, il a pris ces noms dans ce Targum: & il eſt vrai qu'on les y trouve deux fois; *Exod.* I. 15. & VII. 2. Mais il ne s'enſuit pas pour cela que St. Paul les ait tirés de là. Autrement on pourroit conclure tout de même, qu'il les avoit tirés de Pline, ou de Numenius; & que, par ce bel Argument, ces deux Païens ſeroient auſſi plus anciens que lui, malgré l'évidence du contraire dans l'Hiſtoire. Ces deux Auteurs parlent de ces deux Magiciens d'Egypte du tems de

Moïse; avec cette différence seulement, que Pline écrit *Jamnes* au lieu de *Jannes*, & *Jotapes* au lieu de *Jambres*. La véritable solution est, que les Ecrivains Sacrés du Nouveau Testament parlent de certaines choses qu'ils tenoient de la Tradition du tems où ils vivoient; & que les noms de Jannes & de Jambres sont une de ces choses-là. Ils avoient été conservés par la Tradition Orale, ou par quelques monuments Historiques, qu'on avoit encore alors parmi les Juifs: voilà où S. Paul les a pris: & les Juifs ayant communiqué cette Tradition, ou ce trait d'Histoire aux Païens, parmi lesquels ils se trouvoient dispersés, ces noms & ce trait d'Histoire sont parvenus à la connoissance des curieux, comme Pline & Numenius, dont le premier a vécu dans le premier siécle, & le second vers le commencement du troisieme. Ceux qui auront envie de sçavoir ce que la Tradition des Juifs rapporte de ces deux Magiciens, pourront contenter leur curiosité en consultant le Lexicon Rabbinique de Buxtorf, p. 934. 946. & la suivante où l'on a ramassé tout ce qu'en disent le Talmud & les autres écrits des Rabbins. Mais comme ce n'est qu'une Légende impertinente, je ne croi pas devoir en ennuier mes Lecteurs.

Ann. 37. avant J. C. HERODE. 1.

B iij

Ann. 37. avant J. C. Herode, 1.

Le quatrieme Targum est aussi sur la Loi, & écrit par un inconnu. Il n'y a personne qui prétende sçavoir, ni qui en est l'Auteur, ni quand il a été composé. On l'appelle le Targum de Jérusalem, apparemment par la même raison qui a fait donner ce nom à un des Talmuds, c'est-à-dire, parce que c'est le Dialecte de Jérusalem. Car le Chaldéen, ou la Langue d'Assyrie, (m) avoit trois Dialectes. Le premier étoit celui de Babylone, la Capitale de l'Empire d'Assyrie. Nous en avons un échantillon dans Daniel & dans Esdras ; & ces morceaux sont ce qu'il y a de plus pur, comme la Gemare de Babylone est ce qu'on a de plus corrompu dans ce Dialecte. Le second Dialecte est celui de Comagene ou d'Antioche, qu'on parloit dans toute la Syrie. C'étoit dans ce Dialecte qu'étoient écrites les versions de l'Ecriture & les Liturgies des Chrétiens de Syrie & d'Assyrie d'autrefois, & de ceux d'aujourd'hui même; surtout des Maronites, qui demeurent sur le Mont Liban, où le Syriaque est encore la Langue vulgaire du pays. Le troisieme de ces Dialectes est celui de Jérusalem, ou celui que parloient les Juifs à leur retour de la Capti-

(m) *Videas* Waltoni *Prolegom. XIII. ad Bibl. Polyglot.* & Georgii Amyræ *Prælud. Gramm. Syr.*

vité. Celui de Babylone & celui de Jérusalem s'écrivoient avec les mêmes caracteres ; mais les caracteres d'Antioche étoient différents ; & ce sont ceux que nous appellons Syriaques. De là vient que le Syriaque passe pour une Langue différente du Chaldéen ; quoiqu'en effet (*n*) ce ne soit qu'une même Langue écrite en caracteres différents , & avec quelques petites différences dans le Dialecte.

Comme ces trois Dialectes s'étoient formés de la corruption de l'ancienne Langue Assyrienne, qu'on parloit à Ninive & à Babylone, tous trois dégénererent aussi de leur premiere pureté en qualité de Dialecte. Le style le plus pur du Dialecte de Jérusalem sont le Targum d'Onkelos sur la Loi, & celui de Jonathan sur les Prophetes. Le Chaldéen y est sans mélange d'aucune autre Langue, si ce n'est un peu l'Hébreu. Ce fut ce mélange de mots Hébreux qui le distingua d'abord de celui de Babylone. Car quoique les Juifs rapportassent le Chaldéen en revenant de Babylone, & en fissent leur Langue vulgaire , l'Hébreu étoit pourtant toujours le Langage de l'Eglise ou de la Religion, & la Langue

(*n*) *Videas præfationem* LUD. DE DIEU *ad Grammaticam Linguarum Orientalium*.

Ann. 37. avant J. C. HERODE. I.

de tous ceux qui étoient élevés pour le Service Divin. Il s'introduisit par là, dans la Langue vulgaire, quantité de mots Hébreux, qui distinguerent le Dialecte de Jérusalem du Chaldaïque pur, tel qu'on le parloit en Babylone. Tant qu'il n'admit point d'autre mêlange que celui-là, ce fut le Dialecte de Jérusalem dans sa plus grande pureté.

Mais avec le tems, les Juifs, par leur commerce avec différentes Nations étrangeres, surtout depuis le tems de Notre-Sauveur, y donnerent entrée à quantité de mots étrangers tirés du Latin, du Grec, de l'Arabe, du Persan, & de quelques autres Langues, & corrompirent par là si fort leur Langue, qu'on ne la reconnoissoit presque plus pour la même. Le Talmud & le Targum de Jérusalem nous la montrent dans cet état de corruption, de même que tous les autres qui ont été faits depuis ceux d'Onkelos & de Jonathan sur la Loi & sur les Prophetes: car ils sont tous dans le style corrompu du Dialecte de Jérusalem; & les Targums sont encore pis que le Talmud. Ce qui fait voir qu'il faut qu'ils soient tous plus modernes que ce Talmud, à l'exception, comme je l'ai déja dit, de ceux d'Onkelos & de Jônathan.

Ce Targum de Jérusalem n'est pas au

reste une Paraphrase suivie, comme le sont tous les autres. Elle n'est que sur quelques passages détachés que l'Auteur a cru avoir plus besoin d'explication que les autres. Tantôt il ne prend qu'un verset, ou même une partie d'un verset. Tantôt il en paraphrase plusieurs à la fois: quelquefois il saute des Chapitres entiers: quelquefois il copie mot à mot le Targum qui porte le nom de Jonathan sur la Loi; ce qui a fait croire à (o) Drusius, que c'étoit le même Targum.

Il y a dans ce Targum plusieurs choses, qui sont exprimées précisément de la même maniere dans le Nouveau Testament par Jesus-Christ ou par ses Apôtres. Par exemple, dans S. *Luc*, VI. vs. 38. Jesus-Christ dit : *la mesure que vous ferez aux autres, on vous la fera aussi à vous-même.* Il y a la même chose dans ce Targum, *Gen.* XXXVIII. 26. Dans *l'Apocalypse* XX. 6. 14. il est parlé de *la mort premiere* & *seconde* ; il y a la même distinction dans ce Targum, *Deuter.* XXIII. 6. Dans *l'Apocalypse* encore au Ch. V. vs. 10. il est dit que les Saints *sont faits Rois & Sacrificateurs à notre Dieu*, la même expression se trouve dans ce Targum, *Exod.* XIX. 6. Dans St. *Matthieu* VI. 9. Notre-Seigneur nous enseigne à dire : *Notre Pe-*

(o) *Ad difficilia loca.* Num. c. XXV.

Ann. 37. avant J. C. HERODE. I.

re qui es aux Cieux ; il y a la même chose dans ce Targum, *Deut.* XXXIII. 6. Il y a des gens qui prétendent conclure de tout cela, que ce Targum est fort ancien; qu'il a été écrit avant Notre-Seigneur, & que lui & ses Apôtres ont tiré de là ces expressions, & les autres qui s'y trouvent semblables à celles du Nouveau Testament. D'autres au contraire en concluent que l'Auteur du Targum les a prises du Nouveau Testament. Mais il n'y a pas plus d'apparence à l'un qu'à l'autre. Le premier ne peut pas être : car le style de ce Targum, plus corrompu que celui du Talmud de Jérusalem, fait voir qu'il est plus récent que ce Talmud, qui n'a été composé que plus de trois cents ans après Notre-Seigneur. Le second n'est pas vraisemblable, parce que les Juifs ont si fort en horreur le Nouveau Testament, qu'on peut s'assurer qu'ils sont bien éloignés de puiser dans cette source. Il y a beaucoup d'apparence que c'étoient des expressions & des notions qui avoient déja la vogue parmi les Juifs du tems de Notre-Seigneur, & qui ont continué encore long-tems après ; & que Notre-Seigneur & ses Apôtres les ont prises de là, & se sont accommodés aux manieres de parler reçues de leurs tems ; & que dans la suite l'Auteur de ce Targum les

a auſſi puiſées dans la même ſource. Ann. 37. avant J. C. Herode. I.

Le cinquieme Targum, qui eſt la Paraphraſe ſur les Livres qu'on appelle le *Megilloth*; le ſixieme, qui eſt la ſeconde ſur *Eſther*; & le ſeptieme, qui eſt la Paraphraſe ſur *Job*, les *Pſeaumes*, & les *Proverbes*: ces trois Targums, dis-je, ſont du ſtyle le plus corrompu du Dialecte de Jéruſalem. On ne nomme point les Auteurs des deux premiers; mais on prétend que pour le troiſieme, il a été compoſé par Joſeph le borgne, ſans nous apprendre pourtant quand a vécu ce Joſeph, ni quel homme c'étoit. Quelques Juiſs même (*p*) aſſurent que l'Auteur de celui-ci eſt tout auſſi peu connu que le ſont ceux des deux précédents. Le ſecond Targum ſur *Eſther* eſt une fois auſſi long que le premier, & ſemble avoir été écrit le dernier de tous ceux-ci, à en juger par la barbarie du ſtyle. Celui qui eſt ſur le Megilloth, dont le premier ſur Eſther fait partie, parle de (*q*) la Miſna & du *Talmud avec l'explication*. Si par là il entend le Talmud de Babylone, comme il n'y a pas de lieu d'en douter, ce Targum eſt écrit depuis le Talmud dont il parle, c'eſt-à-dire depuis l'an 500. qui

(*p*) R. Azarias *in Meor Enaim*. Elias Levita. *Aliigue*.
(*q*) *Cant*. I. 2.

Ann. 37. avant J. C. HERODE. I.

eſt la plus grande antiquité qu'on puiſſe donner à la compilation du Talmud de Babylone.

Le huitieme & dernier de ces Targums, dans l'ordre où nous les avons mis, eſt celui qui eſt ſur les deux Livres des *Chroniques*; & c'eſt celui qui a paru le dernier : car il n'étoit point connu juſqu'à l'an 1680. (r) que Beckius en publia la premiere partie à Augſbourg ſur un vieux MS. & trois ans après la ſeconde. Juſques-là tous ceux qui avoient parlé des Paraphraſes Chaldaïques, avoient inſinué, qu'il n'y en avoit jamais eu ſur ces deux Livres ; excepté Walton (s) qui marque avoir oüi dire, qu'il y avoit un Targum MS. ſur les Chroniques dans la Bibliotheque de Cambridge ; mais cet avis ne lui vint qu'après que ſa Polyglotte fut achevée, & cela fit qu'il ne ſe donna pas la peine de l'aller déterrer. Je (t) voi qu'effectivement parmi les Livres d'Erpenius, dont le Duc de Buckingham a fait préſent à cette Univerſité, il y a une Bible Hébraïque MS. en trois volumes, qui a un Targum, ou Paraphraſe Chaldaïque ſur les Chroniques ; mais cette Paraphraſe Chaldaïque ne va

(r) LEUSDENI *Philol. mixt. Differt.* V. §. 5.
(s) *Prolegom. ad Bibl. Polygl.* c. 12. §. 15.
(t) *Catalogus librorum manuſcr. Angliæ & Hiberniæ* T. I. Part. III. p. 174. No. 2484.

pas plus loin que le 6. vſ. du Ch. XXII. du Livre premier. Et ce qu'il y en a n'eſt rien moins que ſuivi, ce ſont ſeulement quelques courtes gloſes qu'on a miſes par ci par là à la marge. Ce Manuſcrit a été écrit l'an 1347. comme cela paroît par un mémoire qui eſt à la fin : mais il n'y a rien dans ce mémoire qui marque quand cette gloſe Chaldaïque a été compoſée, ni par qui.

Ann. 37. avant J. C. HERODE. I.

Les Juifs & les Chrétiens s'accordent à croire, que le Targum d'Onkelos ſur la Loi, & celui de Jonathan ſur les Prophetes, ſont du moins auſſi anciens que la venue de J. C. au monde. (*u*) Les Hiſtoriens Juifs le diſent poſitivement, quand ils rapportent que Jonathan étoit l'éleve le plus conſidérable que forma Hillel (car (*x*) Hillel mourut à peu près dans le tems de la naiſſance de Notre-Seigneur), & qu'Onkelos étoit contemporain de Gamaliel le vieux, ſous qui S. Paul fit ſes études. Quoique les Juifs ſoient les plus pauvres Hiſtoriens du monde, & qu'ils nous content ſouvent des fables groſſieres comme de grandes vérités; quand cela arrive, il y a toujours,

(*u*) ZACUTUS, GEDALIAH, DAVID GANZ, ABRAHAM LEVITA, *aliique*.

(*x*) Les Auteurs Juifs diſent tous, que Hillel fut fait Préſident du Sanhédrin environ cent ans avant la deſtruction de Jéruſalem.

Ann. 37. avant J. C. HERODE. I.

ou dans le fonds même de l'Histoire, ou dans les choses extérieures, dequoi les convaincre de fausseté. Quand on n'a aucune de ces preuves contre ce qu'ils avancent, l'équité veut qu'on reçoive ce qu'ils disent des affaires de leur pays & de leur Nation. Ici donc, n'y ayant rien contre ces deux Targums, ni dans les pieces mêmes, ni hors des pieces, qui contredise ce qu'ils avancent de leur antiquité, il me semble que leur témoignage doit être reçu. Ce témoignage est très-bien soutenu par le style de ces deux pieces, qui est le plus pur de tout ce qu'on a du Dialecte de Jérusalem, & sans mélange des mots étrangers que les Juifs de Jérusalem y admirent dans la suite, & qu'ils tirerent du Latin, du Grec, & de plusieurs autres Langues. C'est une preuve bien forte que ces pieces ont été composées, avant que les Juifs qui demeuroient en Judée fussent dans une assez grande liaison avec les Nations voisines, pour adopter leur style & leurs façons de parler; & en particulier, avant que la Judée fût devenue une Province de l'Empire Romain.

Quoique les Juifs de la dispersion eussent depuis long-tems commerce avec ces Nations, & sçussent leurs Langues; cela ne changeoit point celle de ceux qui

demeuroient à Jérusalem & dans le reste de la Judée : ils conservoient toujours le Dialecte qu'ils avoient apporté de Babylone ; & il n'y put pas arriver de changement fort considérable jusqu'à ce que Pompée les eût subjugués. Mais depuis ce tems-là l'abord continuel des Romains, & des autres sujets de leur Empire, comme les Grecs, &c. qui y venoient, ou dans les troupes, ou avec des emplois civils, ou pour des affaires ; cet abord, dis-je, & le séjour, qu'ils y faisoient, dut naturellement apporter bien des changements à la Langue du pays. Puis donc que ces deux Targums ne se sentent aucunement de cette corruption, on peut conclure avec beaucoup de raison, qu'ils sont écrits avant qu'elle fût arrivée ; ou du moins avant qu'elle eût tout-à-fait pris le dessus dans le pays. Je croi donc que l'un & l'autre ont été composés avant Notre-Seigneur : & que celui d'Onkelos est le plus ancien ; parce que c'est le plus pur, quoique l'autre en approche beaucoup ; de sorte que la différence du tems ne peut pas être fort grande entre l'un & l'autre.

Les Juifs donnent de grands éloges à Jonathan avec leurs airs outrés ordinaires, & ne disent presque rien d'Onkelos, quoiqu'ils donnent visiblement la

Ann. 37. avant J. C. HERODE. I.

préférence à son Targum ; & il la mérite bien assurément ; car il n'y a pas de comparaison pour l'exactitude. La raison de cela est, qu'incontestablement Jonathan étoit Juif d'origine : & qu'ils se sont mis dans la tête, qu'Onkelos n'étoit que Prosélyte, & qu'il étoit neveu de Titus, qui détruisit la Ville de Jérusalem. Ces deux raisons, toutes fausses qu'elles sont, font qu'ils n'ont pas pour sa mémoire la vénération qu'ils ont pour celle de l'autre, quoiqu'ils estiment plus son Ouvrage.

La seule objection qu'on peut faire contre l'antiquité de ces deux Targums, c'est que ni Origene, ni S. Epiphane, ni S. Jérôme, ni, en un mot, aucun des anciens Peres de l'Eglise n'en ont dit un seul mot. Les trois que j'ai nommés étoient sçavants en Hébreu ; & cela fait juger qu'ils auroient dû naturellement en parler, s'ils eussent été connus de leur tems, sur tout S. Jérôme, qui, ayant passé une grande partie de sa vie en Judée, y avoit eu de grandes liaisons avec les plus habiles Rabbins, & s'étoit fait une affaire de tirer d'eux tous les éclaircissements & les secours qu'il pouvoit pour bien entendre l'Ecriture-Sainte, & surtout le Vieux Testament. Cependant, dans tous ses Ouvrages, il n'y a pas un seul mot d'aucun Targum, ou Paraphra-

se Chaldaïque : pas un mot dans ses Commentaires, où elles lui auroient beaucoup servi. On conclut de là que ces Targums n'existoient pas encore. Mais cet Argument négatif ne prouve rien. Il se peut fort bien qu'ils existassent, & que S. Jérôme n'en sçût rien, quoique les Juifs s'en servissent assez communément de son tems. Premierement S. Jérôme, quoiqu'il sçût bien l'Hébreu, ne commença à apprendre le Chaldéen que fort tard : & (y) il se plaint lui-même, que cela fit qu'il eut beaucoup de peine à y réussir : & ainsi quand il auroit connu ces Targums, il se peut fort bien faire qu'il n'en sçût pas assez pour s'en servir. Secondement, il y a beaucoup d'apparence qu'il ne les a jamais connus. Les Juifs d'alors étoient fort réservés à l'égard des Chrétiens & leur cachoient leurs Livres & leur science autant qu'il leur étoit possible. Ainsi quoique S. Jérôme eût (z) trouvé le secret de se faire aider par quelques Rabbins à entendre le Vieux Testament en leur donnant de grosses sommes, pour les engager à faire une chose si contraire aux regles établies parmi eux ; malgré cela ils ne le venoient trou-

(y) *In præf. ad Danielem.*
(z) HIERON. *in Epist. ad Pammachium 65. In præf. ad libr. Paralipomenon, & in præf. ad librum Job.*

Ann. 37. avant J. C. Herode. 1.

ver qu'en cachette & toujours de nuit, comme Nicodeme faisoit avec J. C. craignant de scandaliser leurs freres, & de s'exposer à leur ressentiment. Nous voyons par là combien le génie des Juifs étoit éloigné d'être communicatif ; & il est naturel d'en conclure, que ses Rabbins ne lui disoient pas à beaucoup près, tout ce qu'ils sçavoient, & ne lui communiquoient justement que ce qu'il faloit pour gagner les gratifications qu'il leur faisoit ; & qu'ainsi il a fort bien pu ignorer ce qui regardoit ces Targums. En troisieme lieu, pour ce qui regarde les autres Peres ; pas un d'eux n'entendoit le Chaldaïque. Outre que de leur tems il y avoit une si grande animosité entre les Chrétiens & les Juifs, qu'ils n'avoient aucun commerce ensemble, & se trouvoient bien éloignés de se communiquer quelque chose les uns aux autres. De sorte qu'il n'est point du tout surprenant que les Targums ayent été ignorés des Chrétiens d'alors, pendant que deux raisons aussi fortes les empêchoient de les connoître ; d'un côté la malice & la haine des Juifs ; & de l'autre, l'ignorance de la Langue où ils étoient écrits. Mais en quatrieme lieu, quand les Juifs n'auroient pas été aussi mal intentionnés qu'ils étoient, ils avoient de bonnes raisons d'al-

ler bride en main dans cette affaire. Car voyant quantité de Prophéties du Vieux Testament touchant le Messie, expliquées dans ce Targum précisément comme les Chrétiens les expliquoient ; c'étoit prêter des armes à leurs adversaires, que de leur indiquer des Paraphrases, qu'ils n'auroient pas manqué d'employer contre ceux qui les leur communiquoient, & avec lesquelles ils les auroient batus en ruine. Leur intérêt & la prudence vouloient donc qu'ils les cachassent aux Chrétiens pour ne pas faire tort à leur cause, ou s'attirer du moins beaucoup d'embaras. C'est ce qui a fait aussi qu'on a été plus de mille ans sans rien sçavoir parmi les Chrétiens de ces Targums ; & à peine y a-t-il trois cents ans qu'ils y sont un peu communs. Il n'est donc point surprenant, encore une fois, que les anciens Peres de l'Eglise n'en aient rien sçu. Tout cela bien considéré, il me semble qu'on peut légitimement conclure, qu'il est fort possible que ces Targums soient aussi anciens qu'on le dit, quoique S. Jérôme, ni aucun des Peres n'en parlent point ; & que leur silence à cet égard ne prouve rien.

Pour tous les autres Targums, ils sont incontestablement plus nouveaux. On l'a fait voir ci-dessus de quelques-uns,

Ann. 37. avant J. C. HERODE. I.
en entrant dans le détail de certaines choses qu'ils contiennent ; & le ſtyle le prouve en général à l'égard de tous. Car les dégrés de barbarie qui vont toujours en croiſſant, je veux dire les mots étrangers & les irrégularités de Grammaire, dont on les trouve toujours plus chargés, que le Talmud de Jérufalem, prouvent viſiblement, qu'ils ſont écrits depuis ce Talmud, c'eſt-à-dire, depuis le commencement du quatrieme ſiécle. Il faut encore remarquer que les Targums dont je parle à préſent, ſont farcis de fables Talmudiques. Si ces fables ſont priſes du Talmud de Babylone, les voilà bien plus modernes encore ; car ce dernier n'a été compoſé que vers le commencement du ſixieme ſiécle. On l'a prouvé ici de celui de ces Targums, qui eſt fait ſur le Megilloth. Peut-être peut-on le prouver encore de quelqu'un des autres. La barbarie du ſtyle, & le mêlange prodigieux des mots étrangers dont ils ſont pleins, ſont que les plus habiles Rabbins ne les entendent pas trop bien eux-mêmes ; & cela les leur fait mépriſer. Mais depuis quelque tems Cohen de Lara, Juif de Hambourg, le plus habile homme qu'aient eu les Juifs dans le dernier ſiécle, a fait imprimer un Lexicon où il explique tous les mots Chaldéens, Syriaques,

Arabes, Persans, Turcs, Grecs, Latins, Italiens, Espagnols, Portugais, François, Allemands, Saxons, Hollandois & Anglois, qui se trouvent dans les Talmuds & dans les autres Livres des Rabbins. Cet Ouvrage lui a coûté quarante ans de travail & d'étude. Il fut imprimé pour la premiere fois à Hambourg l'an 1668. où l'Auteur mourut quelques années après.

Les Targums d'Onkelos & de Jonanathan sont si estimés parmi les Juifs, qu'on les regarde comme aussi authentiques que le Texte même. Pour soutenir cette autorité qu'ils leur donnent, ils se sont avisés de faire croire à leurs Peuples, que ces Targums étoient venus de la même source que les Livres Sacrés eux-mêmes. Ils disent, (a) que quand Dieu donna la Loi à Moïse sur le mont Sinaï, il lui donna en même tems la Paraphrase Chaldaïque d'Onkelos, de la même maniere qu'ils prétendent qu'il lui donna la Loi Orale : que tout de même, quand son Saint Esprit dicta ensuite aux Prophetes les autres Livres Sacrés, il leur donna aussi le Targum de Jonathan sur chacun de ces Livres, de la même maniere : enfin, que ces deux Targums

(a) *Talmud in Tract. Megilloth. c. 1.* ZACUTUS *in Juchasin.*

Ann. 37. avant J. C. HERODE. I.

avoient ensuite été transmis de main en main par des personnes que la Providence avoit choisies si fideles, que ce dépôt étoit passé de Moïse & des autres Prophetes, Auteurs des Livres inspirés, jusqu'à Onkelos & à Jonathan; & que toute la part qu'ils avoient eue à cet Ouvrage avoit été d'écrire ce que leur prédécesseurs ne leur avoient confié que de bouche. Cela fait voir jusqu'où va le respect qu'ils leur portent. Mais la véritable raison de cette vénération vient de ce qu'on les lit toujours le jour du Sabbat dans leurs Synagogues avec l'Original: c'est là ce qui a fait qu'avec le tems on les a regardés comme aussi authentiques que le Texte Sacré lui-même, dont ils sont la Version ou la Paraphrase. On a déja remarqué ci-dessus, que depuis que le Chaldéen étoit devenu la Langue vulgaire des Juifs, les Leçons de la Loi & des Prophetes, qui se lisoient chaque Sabbat dans ces Synagogues, y étoient lues premierement en Hébreu; & qu'ensuite un Interprete, qui se tenoit à côté du Lecteur, disoit en Chaldéen ce que le Lecteur venoit de lire en Hébreu. Cette pratique continua quelque tems. Mais quand une fois on eut des Targums, il ne fut plus besoin d'Interprete comme auparavant; on se contenta de les lire.

Ann. 37. avant J. C. HERODE. I.

Le même Lecteur après avoir lu un verset, ou une période de l'Original, en lisoit aussi la version dans le Targum; & il continuoit cette lecture alternativement jusqu'à la fin de la Leçon. Les deux Targums, dont il s'agit ici, s'étant acquis une approbation universelle, & une réputation qui effaçoit celle de tous les autres; on vint enfin à ne lire que ceux-là dans le Service public.

Cet usage s'est conservé très-long-tems; jusques-là qu'il s'est enfin trouvé en plusieurs endroits où ces Targums se lisoient, que le Chaldéen ne s'y entendoit pas plus que l'Hébreu même. Elias le Lévite, qui vivoit il y a environ deux cents ans, (b) marque qu'on les lisoit en Allemagne & dans d'autres pays, c'est-à-dire, dans les Synagogues. De là vient qu'on trouve plusieurs Bibles où sont l'Hébreu & le Chaldéen, verset après verset, quoique ces exemplaires ne fussent que pour l'usage des particuliers. Dans ces sortes de Bibles, le Targum de la Loi est celui d'Onkelos; & celui des Prophetes, est celui de Jonathan; & pour les Hagiographes, ce sont les autres Targums dont nous avons parlé. Buxtorf (c) a vu une de ces Bibles à Straf-

(b) *In præf. ad Methurgeman.*
(c) *In Epist. ad Hottingerum.*

Ann. 37. avant J. C. HERODE. I.

bourg; & Walton (*d*) s'est servi de deux autres, dont l'une étoit de la Bibliotheque de l'Eglise de Westminster, & l'autre appartenoit au sçavant Gataker.

Je ne sçaurois décider si ces Targums d'Onkelos & de Jonathan étoient déja reçus & autorisés du tems de Notre-Seigneur : mais il est bien sûr qu'il y en avoit déja dont on se servoit en public & en particulier, pour l'instruction du Peuple; & qu'il y en avoit non seulement sur la Loi & sur les Prophetes, mais sur tout le reste du Vieux Testament. Les Juifs n'avoient jamais adopté la maxime de cacher au Peuple la parole de Dieu. Dispersés parmi les Grecs, ils la lui donnoient en Grec; & dans les lieux où le Chaldéen étoit la langue vulgaire, ils l'avoient en Chaldéen. Quand (*e*) on fit lire à Jesus-Christ la seconde Leçon dans la Synagogue de Nazareth, dont il étoit membre, il y a beaucoup d'apparence que ce fut un Targum qu'il lut; car le passage d'*Esaïe* LXI. I. tel qu'il se trouve dans *S. Luc*, IV. 18. n'est exactement ni l'Hébreu, ni la version des Septante; d'où l'on peut fort bien conclure que cette différence venoit uniquement de la version Chaldaïque dont on se servoit

(*d*) *In Prologom. ad Bibl. Polyglotta*, c. 12. §. 6.
(*e*) *S. Luc.* IV. 16. 17.

dans

dans cette Synagogue. Et quand sur la Croix il prononça le Pseaume XXII. v. 1. *Eli, Eli, lama Sabachthani? Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu laissé?* Ce ne fut pas l'Hébreu qu'il prononça, ce fut le Chaldéen ; car en Hébreu il y a : *Eli, Eli, lama Azabtani ?* & le mot *Sabachthani* ne se trouve que dans la Langue Chaldaïque.

Ann. 37. avant J. C. Herode. 1.

Ces Targums sont ce qu'il y a de plus ancien parmi les Juifs après l'Ecriture-Sainte. Cela est bien certain, par rapport à celui d'Onkelos & de Jonathan ; & quoique les autres ne soient pas à beaucoup près si anciens, il est pourtant vrai qu'ils sont presque tous tirés d'autres anciennes gloses ou paraphrases Chaldaïques, dont on s'étoit servi fort longtems, avant que ceux-ci reçussent la forme qu'ils ont aujourd'hui. J'ai fait voir qu'il y en avoit dès le tems d'Esdras. Mais comme ceux-là étoient écrits dans le Dialecte pur de Jérusalem ; quand ce Dialecte se trouva aussi corrompu qu'il le fut, lorsqu'on parloit comme est écrit le Talmud de Jérusalem, on n'entendoit pas mieux communément ce Dialecte pur que l'Hébreu, au retour de la captivité de Babylone. Il y a beaucoup d'apparence qu'ils ne furent mis dans le style corrompu où nous les avons, que pour

Ann. 37. avant J.C. HERODE. 1.

le foulagement du Peuple. Pour moi je suis persuadé que ces Targums ne sont qu'une nouvelle revision, ou une nouvelle version des anciens, qu'on avoit, avant Onkelos & Jonathan, retouchée ou faite en faveur du Peuple qui n'entendoit plus ces premiers, tant la Langue avoit changé à Jérusalem depuis qu'ils avoient été composés : & qu'excepté les Targums d'Onkelos & de Jonathan, que je distingue toujours, ils ne sont tous que ces vieux Targums retouchés, où les Rabbins ont seulement ajouté par ci par là quelque fable & quelque niaiserie de leur cru ; & qu'ils ont tous reçu cette derniere forme dans le même siécle. J'en trouve une preuve dans l'uniformité du style ; & sa corruption fait voir qu'il faut que cela se soit fait depuis le Talmud de Jérusalem, comme je l'ai déja remarqué ci-dessus. Il est difficile après cela de fixer précisément la date de ces Talmuds ; ce qui me paroît le plus vraisemblable, c'est que ce fut en même tems que (*f*) la compilation du Talmud de Babylone, c'est-à-dire, quelques-uns un peu avant, & les autres un peu après que ce Talmud eut paru. Car il parle de quelques-uns de ces Targums, & quel-

(*f*) Le Talmud de Babylone ne fut composé que vers le commencement du sixiéme siécle.

ques autres de ces Targums parlent de ce Talmud. La conſéquence eſt évidente ; les Targums, dont parle le Talmud, étoient avant ce Talmud. Et ceux qui parlent de ce Talmud ont reçu la forme qu'ils ont depuis ſa publication.

Ann. 37. avant J. C. HERODE. 1.

Tous ces Targums en général ſervent beaucoup à faciliter l'intelligence, non-ſeulement du Vieux Teſtament ſur lequel ils ſont faits, mais même du Nouveau. Pour le Vieux, ils démontrent la pureté du Texte Hébreu tel que nous l'avons ; en faiſant voir clairement que c'eſt le même que celui ſur lequel ſont faites ces verſions ou ces paraphraſes. Ce qui renverſe l'imagination de ceux qui ſe ſont mis dans la tête que les Juifs l'avoient corrompu depuis le tems de Notre-Seigneur.

Ils aident à expliquer quantité de mots & de phraſes Hébraïques, qui, ſans ce ſecours, embaraſſeroient beaucoup aujourd'hui. Enfin ils nous tranſmettent pluſieurs anciens uſages, & des coutumes des Juifs, qui éclairciſſent extrêmement les Livres ſur leſquels ils ont travaillé. Ce dernier article, auſſi-bien que la diction en général, les idiomes & le tour particulier de quelques-unes de leurs formules, ne ſervent pas moins à faire entendre & à éclaircir le Nouveau Te-

Ann. 37. avant J. C. HERODE. I.

ſtament que le Vieux. Comme le Chaldéen de Jérusalem, où ils ſont écrits, étoit la langue des Juifs du tems de Notre-Seigneur, on rencontre dans ces Targums quantité d'idiomes, de phraſes & de formules particulieres employées dans les ſaintes Ecritures du Nouveau Teſtament, qu'elles aident plus à faire entendre & à éclaircir, que ne peut faire aucun autre Livre. On ne peut nier que ceux d'Onkelos & de Jonathan, qui ont été compoſés juſtement un peu avant ce tems-là, ne ſervent beaucoup à cet égard; & les autres, quoiqu'écrits long-tems après, & d'un ſtyle fort différent & fort corrompu, ne laiſſent pas pourtant d'y contribuer auſſi; parce que, malgré cette diverſité, ils conſervent encore quantité de ces idiomes, de ces phraſes & de ces formules; ſurtout quand ils ne font que revêtir de nouveaux termes les expreſſions des vieux Targums, comme je ſuis convaincu qu'ils le font ordinairement.

Ils ſont auſſi d'un grand uſage aux Chrétiens contre les Juifs, en leur fourniſſant des explications des Prophéties du Vieux Teſtament qui regardent le Meſſie, toutes ſemblables à celles que les Chrétiens en donnent. Je vais en indiquer des exemples.

Dieu dit au Serpent au ch. III. de la *Genese*, v. 15. en parlant de la semence de la femme : *Elle te brisera la tête, & tu lui brises rale talon.* Les Chrétiens expliquent cela du Messie & de son Royaume. Le Targum de Jérusalem, & celui qui porte le nom de Jonathan sur la Loi, font la même chose.

Ann. 37. avant J. C. HERODE. 1.

Au ch. XLIX. du même Livre, v. 10. Jacob prédit que : *Le Sceptre ne se départiroit point de Juda, ni le Législateur d'entre ses pieds, jusqu'à la venue du Scilo.* Les Chrétiens entendent cela du Messie, & prouvent par là aux Juifs qu'il faut qu'il soit venu il y a long-tems ; parce qu'il y a tant de siécles qu'il n'y a plus de Roi en Juda, plus de Prince ou de Souverain de leur Nation qu'on puisse dire qui en porte le Sceptre ; plus de Législateur d'entre ses pieds, c'est-à-dire, plus de Juif qui leur donne des Loix, ou qui fasse exécuter parmi eux la Justice; puisque, depuis plusieurs siécles, la Police des Juifs est éteinte ; que depuis le tems de Jesus-Christ, le vrai Messie, ils n'ont plus de Prince de leur Nation, & ne se gouvernent plus par leurs propres Loix, en aucun endroit dn monde ; & que par tout ils sont sous un Gouvernement étranger & soumis aux Loix des étrangers dans le pays desquels ils se trou-

Ann. 37. avant J. C. HERODE, I.

vent dispersés. Pour éluder la force de cet argument, les Juifs nous disent aujourd'hui que le mot de *Shebet*, que nous rendons *Sceptre*, ou la marque de la Souveraineté, signifie aussi *une Verge*, ou l'instrument avec lequel on châtie. Là-dessus ils prétendent que, quand cette Prophétie regarderoit le Messie, tout ce que l'on en en pourroit conclure, c'est que leur châtiment ou l'exil, qu'ils souffrent dans leur longue dispersion chez des Nations étrangeres, dureroit jusqu'à la venue du Messie, qui les en délivrera selon eux. Ils ajoutent à cela, qu'ils ne conviennent pas avec nous que par *le Sçilo* il faille entendre le Messie dans cette Prophétie. Mais ils ont contr'eux les Paraphrases Chaldaïques dans l'un & dans l'autre de ces deux points. Voici comment Onkelos explique ce passage : *Juda ne sera point sans quelqu'un revêtu de l'autorité suprême, ni sans Scribe des fils de ses enfants, jusques à ce que le Messie vienne.* Le Targum de Jérusalem & celui qui porte le nom de Jonathan disent la même chose ; car l'un & l'autre expliquent *Shebet* par la Principauté ou la Souveraineté, & *Sçilo*, par le Messie. Ainsi tous trois fournissent ici aux Chrétiens de quoi batre les Juifs avec leurs propres armes.

Au ch. XXIV. du Livres des *Nombres*, v. 17. dans la Prophétie de Balaam, il est dit : qu'une *Etoile est sortie de Jacob, & qu'un Sceptre s'est élevé en Israël*, (*b*) *qui gouvernera tous les enfants de Seth.* Nous expliquons cela du Messie. Onkelos l'entend aussi de lui comme nous. Car voici comment il le rend : ***Il s'élevera un Roi de la Maison de Jacob ; & le Messie sera sacré dans la Maison d'Israël, qui aura l'Empire sur tous les fils des hommes.*** Le Targum de Jonathan tout de même ; & il faut remarquer ici que ces Targums ont raison de rendre, comme ils font, tous *les enfants de Seth*, par *tous les fils des hommes*; car depuis le Déluge il n'est resté au monde que la posterité de Seth. Cette Prophétie fait donc voir que le Royaume du Messie ne devoit pas être un Etat composé seulement du Peuple d'Israël ; mais que ce devoit être un Empire ou une Monarchie universelle, qui comprendroit tout le genre humain en général. Aussi Maimonides explique fort bien tout ce passage par cette Paraphrase qu'il en donne : ***Un Sceptre s'élevera en Israël ; c'est***, dit-il, ***le Roi Messie : Et frappera les coins de Moab ; c'est David***, ajoute-t-il, *comme*

Ann. 27. avant J. C. HERODE. 1.

(*g*) C'étoit ainsi qu'il faloit traduire ; & non pas comme on a fait dans la Version Angloise [& dans la Françoise] [*& détruira*] car si le Messie détruisoit tous les hommes ; où est-ce que seroit son Sceptre ?

Ann. 37. avant J. C. HERODE. 1.

cela est rapporté (II. Sam. VIII. 2.) *& il frappa Moab, &c. Et il gouvernera tous les enfants de Seth : C'est le Roi Messie*, continue Maimonides, *dont il est écrit* (*Psal.* LXXII. 8.) *Il dominera depuis une Mer jusqu'à l'autre ; & depuis le Fleuve jusqu'aux bouts de la Terre.* In Tract. Melakin. ch. 11. §. 1.

Dans *Esaïe*, ch. IX. v. 5. & 6. (où 6. & 7.) le Prophete dit : *Un Enfant nous est né, un Fils nous a été donné : L'Empire a été posé sur son épaule, & on appellera son nom, l'Admirable, le Conseiller, le Dieu Fort & Puissant, le Pere d'Eternité, le Prince de Paix. Il n'y aura point de fin à l'accroissement de son Empire sur le Trône de David & sur son Regne, pour l'affermir & l'établir en Jugement & en Justice, dès maintenant & à toujours.* Tous les Chrétiens regardent cela comme une prédiction qui regarde le Messie ; & Jonathan, dans le Targum qui est véritablement de lui, dit la même chose.

Les Chrétiens appliquent au Messie tout le Chapitre XI. du même Prophete & disent que c'est la description de la douceur & du bonheur de son regne. Jonathan fait la même chose dans son Targum, où cela est fort marqué au verset premier & au sixieme.

Tout le chapitre LII. depuis le verset

7. & tout le chapitre LIII. n'eſt qu'une Prophétie continuée du Meſſie. S. Jean, dans ſon Evangile, XII. 38. & S. Paul, dans ſon Epitre aux Romains, X. 16. nous l'enſeignent; & tous les Chrétiens, munis de cette autorité, le croient fermement. Mais les Juifs, qui ne trouvent pas que cette deſcription d'un Meſſie dans la ſouffrance, s'accorde avéc l'idée qu'ils s'en ſont faite, & qui attendent un Meſſie regnant & triomphant avec toute la grandeur & l'éclat d'une pompe mondaine, rejettent pour la plupart cette explication, & tordent la Prophétie pour lui faire ſignifier tout autre choſe. Les uns l'appliquent à Joſias, les autres à Jérémie, d'autres enfin à tout le Peuple d'Iſraël en général. Mais le Targum de Jonathan l'applique au Meſſie, auſſi-bien que les Chrétiens; & l'on voit deux fois cette application bien marquée dans ſa Paraphraſe. (LII. 13. & LIII. 10.) Et comme Jonathan a écrit ce Targum avant la naiſſance de Jeſus-Chriſt, l'eſprit de parti ne peut lui avoir rien fait dire : il a agi naturellement & marqué ce qu'il penſoit, ſur ce qu'il voyoit dans la Prophétie. En effet à en bien enviſager tout le fil, il eſt impoſſible de penſer à autre choſe qu'au Meſſie. Il eſt évident auſſi, qu'elle ſe trouve parfaitement ac-

Ann. 37. avant J. C. HERODE. I.

complie dans la perſonne de Jeſus. Auſſi pluſieurs Juifs, qui ont bien ſenti que les ſens forcés, où leurs Docteurs ont eu recours, & leurs applications mal imaginées ne ſuffiſoient pas pour éluder les arguments que l'évidence nous fournit ici contr'eux, ont eu recours à une nouvelle invention pour s'en débaraſſer ; c'eſt qu'il doit y avoir deux Meſſies ; & que tous deux ſont encore à venir : que (*h*) l'un ſera de la Tribu d'Ephraim, ce qui fait qu'ils l'appellent tantôt, *Meſſie, fils d'Ephraim*, & tantôt *fils de Joſeph* ; & l'autre de celle de Juda & de la famille de David, à qui ils donnent le titre de *Meſſie, fils de David*. Le premier, qui ſera, (*i*) diſent-ils, le Précurſeur de l'autre, doit être, ſelon eux, *le Meſſie ſouffrant*, doit combatre le Gom, le défaire, & enſuite être tué par Armillus, le plus terrible ennemi des enfants de Dieu ſur la terre. Ils appliquent à ce Meſſie, fils d'Ephraim, tout ce qui eſt dit dans le Vieux Teſtament, des ſouffrances du

(*h*) Comme en Hébreu *Ben* ſignifie *fils*, ils appellent en leur Langue le premier, *Meſſiah Ben Ephraim*, & le ſecond, *Meſſiah Ben David* : & comme Ephraim étoit fils de Joſeph, ils appellent auſſi quelquefois ce premier *Meſſiah Ben Joſeph*. Celui qui a le mieux rapporté ce que les Juifs diſent de ces deux Meſſies, c'eſt Pocock, vers la fin de ſon Commentaire ſur *Malachie*.

(*i*) Ils lui appliquent tout ce qui a été prédit de Jean-Baptiſte dans *Malachie*, III. 1.

Christ, & sur tout ce qui en est prédit dans ces deux chapitres d'*Esaïe*, & dans *Zacharie*, ch. XII. v. 10. & le commentaire qu'ils donnent de ces paroles de Zacharie, *qu'ils auront percé*, est qu'il doit être percé & tué par Armillus. Pour l'autre Messie, fils de David, ils en font un conquérant, qui batra & tuera le redoutable Armillus, rétablira le Royaume à Israël, & regnera au comble de la gloire & du bonheur. Et c'est à celui-ci qu'ils appliquent tout ce qui est dit dans le Vieux Testament de la gloire, de la puissance & de la justice du Royaume du Christ. Cette belle distinction est un pur effet de leur imagination; & n'a pas seulement la moindre apparence de fondement dans l'Ecriture; c'est une échappatoire pitoyable, inventée uniquement pour éluder la force de nos raisons, auxquelles ils ne sçauroient répondre que par une fiction si ridicule. Quand on en est réduit là, il est clair que l'on ne peut plus défendre la cause qu'on soutient, & que ce n'est plus que l'entêtement qui fait parler.

Le Prophete *Michée* dit, au c. V. v. 2. *Et toi Bethleem Ephrata, tu seras à la tête des milliers de Juda. De toi me sortira celui qui doit gouverner Israël.* (k) C'est-là la

(k) Voyez le Commentaire de Pocock sur ce passage.

Ann. 37. avant J. C. HERODE. I.

véritable version des paroles du Texte dans l'Original. Tous les Chrétiens l'entendent du Messie ; & autrefois les Sacrificateurs & les Scribes l'entendoient comme nous, (l) quand Herode les consulta. Depuis ce tems-là les Juifs ont bien changé d'avis ; & par esprit de contradiction ils font tous leurs efforts pour donner à ces paroles un sens bien différent, afin de les appliquer les uns à Ezéchias, les autres à Zorobabel, enfin à tout autre. Mais Jonathan, qui pouvoit fort bien être un de ceux que consulta Herode, n'a pas ainsi donné à gauche, & l'explique du Messie, comme nous : *De toi*, dit-il, *sortira devant moi le Messie qui aura la souveraine puissance sur Israël.*

Le Pseaume second, que nous regardons comme une Prophétie du Messie, dont nous trouvons l'accomplissement dans la personne de Notre Sauveur & dans l'établissement de son Empire, malgré toutes les oppositions qu'y ont apporté & Juifs & Païens, & Princes & Souverains de la terre ; comme l'ont aussi regardé les Saints Apôtres, *Actes* IV. 25. 26. 27. & XIII. 33. & aux *Hébreux*,

& ses Notes à la fin du Livre qu'il a publié sous le titre de *Porta Mosis*, cap. 2.

(l) *Matth.* II.

ch. I. v. 5. nous est disputé par les Juifs, qui, pour nous contrecarrer, l'appliquent à David, & n'y veulent pas voir d'autre sens, ni Litteral ni Typique, que ce qui regarde la personne de ce Prince. Mais leur Targum décide en notre faveur, & (*m*) le rapporte comme nous au Messie.

Ann. 37. avant J. C. HERODE. I.

Le Pseaume XLV. selon nous, regarde aussi le Messie; & nous avons par devers nous l'autorité de l'Ecrivain sacré de l'Epitre aux Hébreux, ch. I. vs. 8. Les Juifs prennent le contrepié, & veulent qu'il ne s'entende que de Salomon & de son mariage avec la fille de Pharao. Le Targum est encore ici de notre côté, & (*n*) en fait une Prophétie qui regarde le Messie.

Le Pseaume LXXIII. selon les Juifs, regarde encore uniquement Salomon; & selon nous, c'est le Messie qu'il a en vûe. Le Targum l'a encore pris comme nous, & (*o*) l'applique au Messie.

On pourroit encore alléguer plusieurs autres passages, où les Targums se rencontrent avec nous dans l'explication que nous donnons aux Prophéties du Vieux Testament, sur lesquelles sont

(*m*) *Vers.* 2.
(*n*) *Vers* 3.
(*o*) *Vers.* 1.

Ann. 37. avant J. C. HERODE. I.

fondées les preuves de la vérité du Christianisme contre les Juifs & contre les autres Incrédules : mais ce que j'en ai dit suffit pour faire voir ce que j'avois avancé de l'utilité de ces Targums pour les Théologiens qui entreprennent la défense du Christianisme, & sur tout contre les Juifs, dans l'article qui regarde le Messie. Car enfin ces Targums sont des Livres qu'ils avouent ; & si quelque chose peut ouvrir les yeux à cette Nation & la faire revenir enfin de son entêtement, il me semble qu'il n'y a rien de si propre à y réussir que des arguments tirés de ces Livres, & surtout des Targums d'Onkelos & de Jonathan, qu'ils regarcomme aussi authentiques que l'Original même. Un certain Auteur (*p*) François se trouve d'une autre opinion, & prétend qu'on ne doit pas se servir de ces Targums contre les Juifs ; & sa raison est : que c'est les autoriser en quelque maniere que d'en tirer des arguments ; que cela ne peut faire qu'un effet pernicieux pour le Christianisme ; parce que ces Livres étant écrits uniquement pour établir les cérémonies des Juifs & leur Religion ; il se trouvera toujours

(*p*) C'est le P. SIMON, dans son *Histoire Crit. du Vieux Testament*, Liv. II. ch. 18 & l'Auteur le nomme dans le Texte avec une petite marque d'indignation que ma traduction exprime à peu près.

que, bien loin de servir à la cause du Christianisme, ils confirmeront de plus en plus les Juifs dans leur erreur. Mais il n'y a pas la moindre apparence de raison dans ce beau raisonnement. Il est clair qu'il nous est très-permis de nous servir des Targums d'Onkelos, de Jonathan, & même des autres, pour prouver l'antiquité des bonnes explications que nous donnons aux Prophéties du Messie, sans tomber dans l'inconvénient dont cet Auteur veut nous faire peur. Cet usage que nous en ferons n'autorisera point le reste de ce qui peut être contenu dans ces Livres; à moins qu'on ne veuille dire aussi, par exemple, que l'usage que nous faisons contr'eux des Prophéties mêmes du Pentateuque, autorise les cérémonies & les rites qu'ils observent encore aujourd'hui; sous ombre qu'ils sont commandés dans ce même Livre, à présent que l'Evangile les a abolis. Enfin nous n'employons ces citations du Targum contre les Juifs, que comme des arguments qu'on appelle *ad hominem*. *

Pourquoi ne seroit-il pas permis de tirer de l'Alcoran des arguments contre les Mahométans, & de se servir contre

* C'est-à-dire que par là nous voulons seulement leur faire sentir que leurs propres principes les obligent à recevoir nos explications.

Ann. 37. avant J. C. HERODE. I.

les Juifs de ceux que le Talmud nous fournit? C'est se moquer que de prétendre que par cette conduite on donne de l'autorité à ces Livres, & que c'est un aveu tacite qu'on les approuve d'ailleurs.

La remarque (q) que fait le même Auteur sur l'usage que font quelques Sçavants de ces mêmes Targums, pour prouver le *Logos*, ou *le Verbe*, ou *la Parole*, dans le sens où ce mot est employé au premier chapitre de S. Jean, n'est pas si déraisonnable. Dans tous ces Targums, le mot Chaldéen *Memra*, qui signifie *la Parole*, est souvent mis pour celui de *Dieu* dans l'Original. Plusieurs Théologiens ont cru assez légerement là-dessus, que ce mot répondoit donc à tous égards au *Logos* de S. Jean, & qu'ils signifioient tous deux la même chose; & ils ont employé cet argument sans balancer, pour prouver la divinité de Notre-Seigneur. D'autres, aussi-bien que Monsieur Simon, n'approuvent pas cette conduite, (r) & sçavent fort bien que cette expression Chaldéene ne tire pas à conséquence, puisqu'elle peut fort bien s'expliquer autrement: & ils ne veulent pas se servir d'un argument contre lequel ils

(q) *Histoire Critique du Vieux Testament*, Liv. III. ch. 24.

(r) LIGHTFOOT dans ses *Rem. Hebr. sur l'Evangile de S. Jean*, ch. I. v. I.

ſçavent qu'il y a une objection ſans replique.

Ann. 37. avant J. C. HERODE. I.

La meilleure Edition de ces Targums eſt la ſeconde Bible Hébraïque de Buxtorf le pere, à Baſle en 1620. Cet habile homme s'y eſt donné beaucoup de peine, non ſeulement à publier le Texte Chaldaïque bien correct; mais il a pouſſé l'exactitude juſqu'à en corriger avec ſoin les points qui ſervent de voyelles. Ces Targums s'écrivoient d'abord, auſſibien que toutes les autres langues Orientales, ſans points-voyelles. Dans la ſuite quelques Juifs s'aviſerent d'y en mettre : mais comme ils s'en étoient aſſez mal acquités, Buxtorf entreprit de les corriger, ſuivant les regles qu'il ſe fit ſur la ponctuation de ce qu'il y a de Chaldaïque dans Daniel & dans Eſdras. Il y a des Sçavants qui croient que (s) c'eſt trop peu que ce qui eſt dans ces deux Livres, pour en former des regles pour toute la Langue; & (t) que Buxtorf auroit mieux fait de n'y point toucher, & & de les faire imprimer ſans points; en ſorte qu'on n'eût pour guide que les let-

(s) Tout ce que ces deux Livres contiennent de Chaldaïque ſe réduit à 267 verſets, dont il y en a 200 dans *Daniel*, & les 67 autres dans *Eſdras*. Cela & un ſeul verſet, qui ſe trouve dans *Jérémie*, eſt tout le Chaldéen de l'Original de la Bible.

(t) SIMON, *Hiſt. Crit. du Vieux Teſt.* II. 18.

Ann. 37. avant J. C. HERODE, I.

tres *Aleph*, *He*, *Vau* & *Jod*, qu'on appelle *Matres Lectionis*. Mais ce grand homme sçavoit mieux ce qu'il faloit que ceux qui se mêlent de le critiquer. C'est l'homme de son siécle à qui le Public a le plus d'obligation. Ses ouvrages sont sçavants & judicieux; & son nom mérite d'être transmis avec honneur à la postérité par reconnoissance. Mais je reviens à mon Histoire.

Sosius, à qui Antoine avoit laissé le gouvernement de la Syrie en partant pour l'Italie, voyant que Ventidius s'étoit perdu dans l'esprit d'Antoine, en faisant trop bien contre les Parthes, (*u*) de peur de s'attirer aussi son envie, évita avec soin toutes sortes d'entreprises, & se tint dans l'inaction tout le reste de l'année, dès que la guerre des Juifs fut achevée. Mais ç'en étoit déja trop, avec le mérite qu'il avoit, que d'avoir pris Jérusalem, réduit la Judée, & placé Herode sur le Trône & dans une entiere possession du pays. Antoine ne le lui pardonna pas, & le traita comme il avoit traité Ventidius. A peine avoit-il le pied dans sa Province (*x*) qu'il lui ôta son gouvernement & le donna à Plancus qui avoit alors celui d'Asie, qui fut donné à

(*u*) DION. CASS. XLIX. p. 406.
(*x*) APPIAN. *de B. Civ.* V.

C. Furnius. C'est ce qui arrive fort souvent à ceux qui commandent sous les autres, dans les emplois Civils & Militaires. On se perd souvent aussi infailliblement par les trop grands services qu'on leur rend, que par trop peu de mérite. Ann. 37. avant J. C. HERODI. I.

Quand Orode, Roi des Parthes, fut un peu revenu de l'accablement où l'avoit jetté l'affliction de la perte de son cher fils Pacore, (y) il se trouva bien embarassé pour le choix de son successeur entre ses autres enfants. Il en avoit trente de différentes femmes, dont chacune le sollicitoit en faveur du sien, & se servoit du crédit qu'elle avoit sur un esprit affoibli par l'âge & par la douleur. Enfin il se détermina pourtant à suivre l'ordre de la naissance, & nomma Phraate l'aîné de tous, & en même-tems le plus vicieux; (z) qui ne fut pas plutôt revêtu de l'autorité Royale qu'il se montra tel qu'il étoit.

La premiere chose qu'il fit fut de faire mourir tous ses freres, venus du mariage de son pere avec une fille d'Antiochus Eusebe Roy de Syrie; & cela uniquement, parce que leur mere étoit de meilleure maison que la sienne, & qu'ils

(y) JUSTIN. XLII. 4.
(z) JUSTIN. ibid. DION. CASS. XLIX. p. 406.

Ann. 37. avant J. C. HERODE, I.

avoient plus de mérite que lui. Le pere, qui vivoit encore, n'ayant pu s'empêcher d'en témoigner un grand déplaisir, ce fils dénaturé, le fit mourir lui-même. D'abord (a) il essaya le poison, & lui fit boire de la ciguë. Mais bien-loin de le tuer, elle le guérit de son hydropisie, qu'elle emporta par un grand dévoiement. Ce malheureux le fit étouffer dans son lit quand il vit que le poison avoit manqué son coup; & aussi-tôt après (b) il acheva le reste de ses freres, & continua sa cruauté qu'il tourna contre la Noblesse aussi-bien que contre ses autres sujets; enfin il se rendit l'horreur de tout le monde; & pour achever, (c) de peur qu'on ne le déposât, & qu'on ne mît sur le Trône un grand fils qu'il avoit, il le fit aussi mourir. Tant de cruautés & d'abominations firent quitter le pays à quantité de gens de la premiere qualité. Plusieurs se réfugierent en Syrie, où ils se mirent sous la protection d'Antoine. (d) Monése fut le plus considérable, qui gagna si bien la confiance d'Antoine, qu'il l'engagea à entreprendre la guerre de Parthe, qui fut commencée l'année d'après celle-ci.

(a) PLUT. *in Crasso circa finem.*
(b) JUSTIN. ibid.
(c) JUSTIN. XLII 5.
(d) PLUT. *in Antonio* DION. CASS. XLIX. p. 406.

Après la mort d'Antigone, (e) Herode fit Ananelus Souverain Sacrificateur. C'étoit un Prêtre peu connu, qui demeuroit parmi les Juifs en Babylonie, où sa famille avoit toujours resté depuis la captivité. Mais (f) il étoit pourtant de la Maison Pontificale, & connu d'Herode, qui l'envoya chercher & le revêtit de cette dignité, non pour aucun mérite qu'il eût trouvé en lui, mais uniquement afin d'y avoir un homme sans appui, & sa créature, qui, par conséquent, ne seroit pas vrai semblablement en état de s'opposer à son autorité Royale. Ann. 36. avant J. C. Herode, 2.

Hyrcan cependant, qui étoit prisonnier à Seleucie en Babylonie, y demeura dans cet état jusques à l'avenement de Phraate à la Couronne. Ce Prince, si cruel envers ses proches & ses sujets, eut pour lui de la bonté & de la générosité. (g) Dès qu'il fut informé de la qualité de son prisonnier, il ordonna qu'on lui ôtât ses chaînes, & lui permit de voir en toute liberté les Juifs du pays, qui le regarderent comme leur Roi & leur Souverain Sacrificateur; de sorte qu'il

(e) JOSEPH. *Antiq.* XV. 2. 3.

(f) Tous les descendants d'Aaron étoient également capables de la Souveraine Sacrificature, pourvu qu'ils eussent d'ailleurs les qualités requises.

(g) JOSEPH. *Antiq.* XV. 2.

Ann. 36. avant J. C. HERODE. 2.

ſe trouva avoir en quelque maniere un nouveau Royaume auſſi ample & gueres moins abſolu que celui qu'il avoit perdu à Jéruſalem. Les Juifs, qui avoient fait des établiſſements en Babylonie, en Aſſyrie, & dans les autres pays au-delà de l'Euphrate, qui étoient alors de la dépendance de l'Empire des Parthes, faiſoient bien un nombre auſſi conſidérable que ceux qui étoient en Judée. Ils le reſpectoient tous comme leur Roi, & lui faiſoient une penſion qui ſuffiſoit pour ſoutenir l'éclat de ce rang; de ſorte qu'il y jouiſſoit de toutes ſortes d'honneurs, de la tranquillité, & de l'abondance.

Cependant quand il apprit qu'Herode étoit fait Roi de Judée, l'amour de la patrie lui fit oublier tous ces avantages; & il n'y eut pas moyen de le retenir. Comme il lui avoit ſauvé la vie, quand on lui fit ſon procès pour la mort d'Ezéchias, & que c'étoit lui qui avoit jetté les fondements de ſa fortune; il s'attendoit de trouver en lui la reconnoiſſance qu'il avoit méritée, & des bontés proportionnées aux obligations qu'on lui avoit. Il réſolut là-deſſus de s'aller mettre ſous ſa protection à Jéruſalem: Herode le ſouhaitoit pour le moins autant que lui; mais ce n'étoit pas par envie qu'il eût de lui marquer ſa reconnoiſſan-

ce. Il apprehendoit que quelque révolution ne remît Hyrcan sur le Trône ; & il ne souhaitoit de l'avoir que pour s'en défaire à la premiere occasion. Non seulement il l'invita à revenir, & l'en pressa extrêmement, en lui faisant mille belles promesses pour l'y engager ; mais il envoya exprès une ambassade à Phraate pour lui obtenir la permission de sortir de ses Etats. Il réussit auprès de l'un & de l'autre ; & l'infortuné Hyrcan, dans l'âge avancé où il étoit, contre l'avis de tous ses amis, quitta sa douce retraite & revint à Jérusalem. Herode l'y reçut avec toutes les marques de respect possibles, & continua pendant quelque tems à le bien traiter ; mais ensuite il trouva un prétexte pour le faire mourir, que l'on verra dans la suite.

Ann. 36. avant J. C. HERODE. 2.

Une expédition que (h) fit P. Canidius, un des Lieutenants de M. Antoine, contre les Arméniens, les Iberiens, & les Albaniens, qui porta ses armes victorieuses jusques au mont Caucase, donna une grande réputation à Antoine, & rendit son nom terrible à toutes ces Nations. Il en fut si enflé qu'il s'imagina qu'il auroit le même succès contre les Parthes, & (i) résolut d'ouvrir enfin

(h) DION. CASS. XLIX p. 406. PLUT. *in Antonio.* STRABO XI. p. 501.
(i) DION CASS. & PLUT. ibid. JUSTIN. XLII. 5.

Ann. 36. avant J. C. HERODE, 2.

contr'eux la guerre qu'il méditoit depuis si long-tems, & qu'on souhaitoit avec tant de passion à Rome, pour tirer vengeance de la défaite de Crassus à Carres, où il étoit péri un si grand nombre de Romains. Il faisoit déja pour cela bien des préparatifs, (k) auxquels Monése lui servit beaucoup; car il suivoit en tout le plan que lui donnoit cet illustre mécontent, à qui, pour le mieux engager dans ses intérêts, il accorda pour son entretien le revenu de trois grandes Villes, comme Xerxès avoit fait à l'égard de Themistocle; & il lui promit, s'il pouvoit faire la conquête de la Parthie, de l'en faire Roi.

Mais au milieu de ces préparatifs, il arriva une Ambassade de la part de Phraate, qui venoit inviter Monése à retourner dans sa patrie. Les Parthes murmuroient de voir qu'on laisât un si grand homme hors de son pays; & Phraate lui-même sentoit quel avantage il donnoit sur lui à ses ennemis, en leur laissant un homme dont les sages avis, & la connoissance parfaite qu'il avoit du pays, leur pouvoient être si utiles pour une invasion. Ces raisons avoient déterminé le Roi à le rappeller; & on lui fit de si

(k) DION. CASS. & PLUT. ibid.

bonnes

bonnes conditions, qu'il résolut de les accepter.

Ann. 36. avant J. C. HERODE, 2.

Antoine en eut une douleur mortelle. Quoiqu'il se vît encore maître de sa personne, il ne voulut pas le faire mourir, de peur de soulever contre lui tous les Parthes qui s'étoient réfugiés auprès de lui. Il consentit même à son retour; & pour tirer le meilleur parti de ce contretems, il envoya avec lui des Ambassadeurs pour entrer en négociation avec Phraate, & l'amuser par un commencement de Traité de paix, dans le dessein de le surprendre, après lui avoir ôté par là la pensée qu'il songeât à lui faire la guerre. Mais cette ruse ne lui réussit pas. Quand il voulut passer l'Euphrate pour entrer dans le pays des Parthes par le plus court chemin, (l) il trouva les passages si bien gardés de l'autre côté de ce fleuve, qu'il ne jugea pas à propos, de mener son armée par là. Il prit sur la gauche, passa le Taurus, & entra en Armenie dans le dessein de soumettre premierement la Médie, & d'attaquer après les Parthes par là. Ce fut Artabaze, Roi d'Armenie, qui lui fit l'ouverture de ce projet, & qui l'y attira par ses sollicitations. Il avoit eu un démêlé avec Artavasde Roi de Médie; & ce fût pour

(l) DION. CASS. XLIX. p. 407.

Ann. 36. avant J. C. HERODE. 2.

se venger de lui, qu'il attira Antoine de ce côté-là. Antoine y donna les mains, quand il vit les difficultés qu'il y avoit au premier dessein qu'il avoit eu de passer l'Euphrate. En effet, si Artabaze l'avoit servi fidelement, le projet étoit fort bien entendu, & auroit immanquablement réussi. Mais (*m*) au lieu de mener Antoine par le droit chemin, & de lui faire faire cinq cents milles qu'il y avoit du Zeugma sur l'Euphrate, où il avoit voulu passer ce fleuve, jusques à l'Araxe, riviere qui sépare l'Armenie & la Médie; il lui en fit faire pour le moins le double, sur des montagnes, & par de très mauvais chemins, avant que d'arriver sur la frontiere de la Médie, où se devoient commencer les opérations de cette guerre. Il harassa si fort par là ses troupes, & lui fit perdre tant de tems, que la saison se trouva trop avancée pour exécuter ce qu'on s'étoit proposé.

Cependant, (*n*) pour faire toute la diligence possible, & pouvoir retourner encore passer l'hiver avec Cléopatre, Antoine prit les devants, sans attendre le gros bagage, où il y avoit entr'autres machines, 300 Fourgons chargés de Beliers pour les siéges; & il laissa Sta-

(*m*) STRABO XI. p. 524.
(*n*) PLUT. *in Anton.*

tien avec dix mille hommes pour lui servir d'escorte. Il fit faire de si grandes marches au camp volant qu'il emmena, qu'ils furent bien-tôt (o) à 300 milles de l'Araxe devant Praaspa, autrement Phraata Capitale de Médie. (p) Il en forma aussi-tôt le siége ; mais comme la Place étoit forte, il ne fut pas long-tems à s'appercevoir de la faute qu'il avoit faite, de laisser derriere lui ses machines, faute desquelles il ne pouvoit rien faire. Aussi l'armée ennemie, qui étoit composée de Parthes & de Medes, quand elle vit qu'il se consumoit ainsi sans avancer ses affaires, ne s'amusa pas à songer à lui faire lever le siége, ni même à l'incommoder dans ses lignes ; mais elle passa à côté, & s'en alla attendre Statien au passage. Elle le surprit effectivement, tua ce Général avec ses dix-mille hommes, à la réserve de quelques-uns à qui on fit quartier à la fin du carnage, & prit toutes les machines & le gros bagage. Ce fut une perte irréparable pour Antoine, & la seconde faute qui fit échouer absolument les projets de son

Ann. 35. avant J. C. HERODE. 2.

(o) STRABO XI. p. 523. Il nomme dans cet endroit cette Ville *Vera* : & dit qu'elle étoit à 24000 Stades de l'Araxe ; c'est-à-dire à 300 milles.

(p) PLUT. *in Anton.* STRABO ibid. DION. CASS. XLIX. p. 407.

Ann. 36. avant J. C. HERODE. 2.

expédition. (q) Il s'étoit pourtant mis en marche, dès qu'il apprit le danger où se trouvoit Statien; mais il arriva trop tard. Il le trouva mort avec ses gens sur le champ de bataille.

Ne voyant point d'ennemi, il crut qu'ils avoient pris la fuite de peur de son armée; & cette pensée, dont il se flata, lui fit reprendre le dessein du siége de Praaspa. Il y retourna: mais il y réussit aussi mal qu'il avoit fait dans tout le reste de cette guerre. L'ennemi, qui s'approcha de lui, le harassoit continuellement, & sur tout quand il envoyoit au fourage. S'il n'y envoyoit que de petits partis, on les enlevoit ordinairement au retour, & s'il faisoit pour cela de gros détachements, les assiégés faisoient des sorties; où on lui tuoit toujours de son monde.

Il crut raccommoder tout en attirant l'armée des Parthes à un combat; & en effet cela lui réussit jusqu'à deux fois. Mais il n'en fut pas beaucoup mieux; car quoiqu'il enfonçât les Escadrons ennemis, & les rompît tout-à-fait, la cavalerie Parthe fuyoit avec tant de vîtesse qu'elle ne souffroit presque point dans sa déroute; jusques-là qu'à la derniere action, lorsqu'Antoine croyoit avoir remporté une victoire complete, & qu'il

(q) PLUT. & DION. CASS. ibid.

les poursuivoit à outrance, il se trouva au bout du compte que l'ennemi n'avoit eu que quatre-vingts hommes tués, & trente de pris. Cependant il s'obstina à continuer le siége, jusques à ce qu'enfin ayant consumé toutes les provisions du pays, il se trouva obligé de se retirer. Ann. 36. avant J. C. HERODE, 2.

La retraite qu'il falut faire en pays ennemi, & toujours côtoyé par une armée pendant (r) 300 milles de marches, qu'on a (s) vu qu'il y avoit jusques à la frontiere, fut très incommode & souvent dangereuse. (t) Il eut le bonheur de rencontrer un guide du pays des Mardes, qui est sur la frontiere de l'Armenie & de la Médie, qui connoissoit fort bien le pays, & qui le servit fort fidelement. L'armée (u) des Parthes le suivit jusqu'aux bords de l'Araxe. Elle n'avoit manqué aucune occasion de le harasser, (x) & l'avoit attaqué jusqu'à dix-huit fois en corps; & quoiqu'il les eût toujours repoussés, il y avoit pourtant toujours perdu plus de monde qu'eux; parce que dès qu'ils se voyoient pressés, comme ils n'avoient que de la cavalerie,

(r) LIVII *Epit.* CXXX.
(s) STRABO. XI. p. 523.
(t) PLUT. *in Anton.*
(u) PLUT. ibid. DION. CASS. XLIX.
(x) PLUT. ibid.

An. 36. avant J. C. HERODE, 2.

leur retraite ou leur fuite étoit si prompte qu'ils ne souffroient point. Il pensa (y) périr trois fois dans des embuscades qu'on lui avoit dressées, où il seroit tombé immanquablement sans les avis qui lui en vinrent de la part des ennemis-mêmes. Monese le fit deux fois pour reconnoître les bontés qu'il avoit reçues de lui pendant son exil; & l'autre fois cet avis lui fut apporté par un vieux soldat Romain, pris par les Parthes à la défaite de Crassus, & qui avoit toujours demeuré depuis parmi eux.

Antoine avoit fait des fautes presque dans tout le cours de cette guerre; mais dans cette retraite il ne fit pas la moindre fausse démarche. Il la conduisit avec toute l'habileté, l'attention, & le succès possibles; & au bout de vingt-sept jours de marche, il remit son armée en Armenie: mais elle étoit bien diminuée. Dans la revue qu'il en fit après avoir repassé l'Araxe, il se trouva qu'il avoit perdu dans cette expédition vingt-mille hommes d'infanterie, & quatre mille de cavalerie, dont il en étoit bien plus mort de fatigue que par l'épée de l'ennemi. Il en perdit encore beaucoup en Armenie, quoi ce ne fût pas un pays ennemi, & que par conséquent ils n'eussent plus au-

(y) PLUT. & DION. CASS. ibid.

cunes hostilités à essuyer dans leur passage : mais l'hiver étoit si avancé, & le pays si couvert de neiges, qu'il y périt encore quelques milliers de soldats; desorte qu'à son retour à Antioche, (z) Florus assure qu'il n'avoit pas ramené la troisieme partie des gens qu'il avoit menés à cette expédition. Cependant il eut la vanité de prétendre qu'il revenoit victorieux, & n'eut point honte de se faire rendre les honneurs ordinaires après les victoires. Il est vrai qu'il n'avoit pas été batu, comme Crassus; & qu'il en revint même à la tête d'une armée, & sans défaite ignominieuse pour le nom Romain, comme avoit été celle de Crassus. Mais pour la perte réelle, elle se trouvera plus grande dans cette derniere expédition d'Antoine que dans celle de Crassus. A l'affaire de Carres (a) il y eut xx mille Romains tués avec le Général & mille faits prisonniers. Dans cette campagne d'Antoine, il en périt bien davantage. Florus en fait monter le nombre à près du double : car, selon cet Historien, Antoine avoit (b) cent mille hommes en la commençant; & s'il n'en

(z) FLOR. IV. 10. VELLEIUS PATERCULUS dit qu'il perdit le quart de ses Soldats; & le tiers des valets, des vivandiers, & des autres qui suivoient l'armée. II. 82.

(a) PLUT. *in Crasso.*

(b) PLUT. *in Anton.*

Ann. 36. avant J. C. HERODE, 2.

revint que le tiers, comme il le dit, en voilà plus de soixante mille de perdus dans cette malheureuse entreprise.

Si Artabaze n'eût pas retiré les (c) seize mille hommes de cavalerie, qu'il avoit en entrant en Médie avec Antoine, on auroit pu tirer quelque avantage du desordre où se trouverent plusieurs fois les Parthes quand on les repoussoit : mais ce perfide, qui l'avoit engagé dans cette guerre, fut le premier à déserter. (d) Dès qu'il vit Statien défait & tué, il se retira dans ses Etats, & regarda les Romains comme des gens perdus sans ressource : il fit en cela une lâcheté qui devoit naturellement être cause de leur ruine. Antoine s'en vengea dans la suite d'une maniere bien éclatante & bien complete.

Mais la véritable cause de tous les malheurs de cette guerre, & des autres entreprises que fit cet illustre Romain, depuis qu'il eut entre les mains le Commandement de l'Orient, fut sa folle passion pour son impudique Reine d'Egypte. A son dernier retour d'Italie en Syrie, il (e) la fit venir aussi-tôt, malgré les remontrances de tous ses amis. Cette

(c) PLUT. ibid.
(d) DION. Cass. XLIX. p. 407. PLUT. ibid.
(e) PLUT. ibid.

méchante femme (*f*) lui fit commettre mille injustices & mille crimes, pour assouvir son avarice. Il fit mourir plusieurs personnes de qualité de Syrie, pour lui donner leur bien. Elle fit condamner entr'autres Lysanias, fils de Ptolomée Mennée, Prince de Chalcis & d'Iturée, (*g*) sur une fausse accusation d'une intelligence criminelle avec les Parthes, & se fit donner la confiscation de ses Etats. Sa présence empêcha aussi beaucoup les préparatifs de la guerre, & retarda le départ d'Antoine; (*h*) car il ne pouvoit la quitter; & ce fut par cette seule raison qu'il entra si tard en campagne, & n'arriva en Armenie, que quand la saison se trouva trop avancée pour rien faire de considérable, quand même il ne lui fût pas arrivé d'accident. Enfin, quoi qu'en se mettant à la tête des troupes, il eût renvoyé cette femme dans ses Etats, son entêtement pour elle étoit si violent, qu'il précipita tout pour retourner promptement auprès d'elle : & ce fut cette précipitation qui fit échouer toute l'entreprise, & qui causa tous les malheurs & toutes les pertes qui lui arriverent.

Ann. 36. avant J. C. HERODE. 2.

Une grande partie de l'été se trouvant

(*f*) JOSEPH. *Antiq.* XV. 4. *& de B. J.* I. 13.
(*g*) JOSEPH. *Antiq* XV. 4. DION. CASS. XLIX. p. 411.
(*h*) PLUT. *in Antonio.*

Ann. 36. avant J. C. HERODE, 2.

écoulée, quand il arriva sur les bords de l'Araxe, au lieu de la passer si tard, il devoit mettre ses troupes en quartier d'hiver en Armenie. Elles avoient besoin de rafraîchissement après les rudes marches qu'il leur avoit fait faire de la Syrie jusques-là. En les y laissant reposer pendant les rigueurs de l'hiver, il auroit été en état d'entrer de bonne heure en campagne l'année suivante; & vraisemblablement il y auroit réussi tout autrement, en ayant tout le tems qu'il faloit pour exécuter ses desseins. C'étoit sans doute le meilleur parti qu'il eût à prendre; & on le lui conseilla. Mais la grande envie qu'il avoit de retourner auprès de cette méchante femme, ne lui permit pas d'écouter un si sage conseil. Il s'engagea dans des opérations de guerre, dans un pays froid, à l'approche de l'hiver, laissa avec un convoi son gros bagage & ses machines de guerre, qui ne pouvoient pas le suivre avec la rapidité qui l'entraînoit, entreprit le siége de Phraata, sans quoi que ce soit pour la batre, laissa défaire son escorte & perdre toutes ses machines, avec dix-mille hommes, par le même aveuglement que lui causa la passion qui lui faisoit tout précipiter. Enfin quand il vit toute son entreprise avortée, & qu'il avoit eu le

bonheur de ramener encore quelques troupes en Armenie ; au lieu de les y mettre en quartier d'hiver après tant de fatigues ; au cœur de l'hiver, (i) sa passion brutale pour cette débauchée, avec qui il vouloit passer le reste de cette saison, les lui fit emmener en Syrie, & traverser un pays de montagnes tout couvert de neige, où il perdit encore (k) huit mille hommes, que la rigueur de la saison & cette folle marche lui tuerent : & il acheva ainsi la ruine de cette belle armée avec laquelle il avoit entrepris son expédition.

Ann. 36. avant J. C. HERODE. 2.

Pendant que tout ceci se passoit en Orient, il arriva en Occident une grande révolution. Sextus Pompeius fut chassé de Sicile, & Lépidus déposé du Triumvirat. Octavien & ce dernier (l) avoient conduit de concert la guerre contre Sextus ; & ils l'avoient faite avec tant de succès, qu'ils l'avoient entierement batu par mer & par terre, & lui avoient tout enlevé, excepté sept vaisseaux, sur lesquels il se sauva en Asie. Lepidus, naturellement vain, s'attribuoit tout l'honneur de cette victoire, &

(i) PLUT. *in Antonio*.
(k) *Epit.* LIVII CXXX. PLUT. ibid.
(l) DION. CASS. XLIX. APPIAN. *de B. Civ.* V. LIVII *Epit.* CXXIX. SUET. *in Octav.* c. 16. & 54. OROSIUS VI. 18.

Ann. 36. avant J. C. HERODE, 2.

prétendoit la Sicile entiere ; qu'il regardoit comme sa conquête. Mais Octavien lui débaucha toute son armée, & le réduisit par-là à la néceſſité de lui demander la vie, & de se contenter de la paſſer comme simple particulier à Cireées, petite Ville maritime du pays des Latins où il fut relegué. Le hazard seul l'avoit porté au Triumvirat, où il se trouvoit un des trois Gouverneurs absolus de l'Empire Romain : car il n'avoit ni mérite, ni ſageſſe, ni valeur, ni activité. Auſſi après sa chute, il n'en fut plus parlé; & on lui laiſſa finir sa vie dans l'obſcurité & dans le mépris.

L'Empire entier se trouva donc alors partagé entre Antoine & Octavien. Le premier avoit tout l'Orient, à commencer aux frontieres de l'Illyrie & à la Mer Adriatique : & le second tout le reste. Il est très remarquable qu'Octavien n'avoit que ving-huit ans quand toute cette puiſſance se trouva entre ses mains ; qu'il l'acquit uniquement par son habileté & par sa bonne conduite, & qu'il gouverna l'Empire toute sa vie avec la même ſageſſe qui le luiavoit fait obtenir : & cela pendant le cours d'un regne très-long & très-heureux.

Dès qu'Antoine fut de retour en Sy-

rie, (*m*) il se retira à Leucocome, Château de Phénicie entre Sidon & Beryte, où il manda à Cléopatre de se rendre. Il l'y attendit avec la derniere impatience; & pour s'amuser en attendant, ce ne furent que parties de plaisir & de débauche, pour s'ôter de l'esprit le chagrin que lui auroient donné les réflexions qu'il eût faites sur les malheurs de son expédition, & n'y laisser de place qu'à la folle passion qu'il avoit pour cette débauchée. Elle apporta de quoi habiller ses troupes; & on donna les habits, & une somme d'argent considérable aux soldats, au nom de Cléopatre. Pour les habits, c'étoit elle effectivement qui les donnoit; mais pour l'argent ce fut Antoine, quoique par galanterie il lui fit aussi honneur de ce present qu'il faisoit à l'armée. Aussi-tôt après il s'en alla avec elle en Egypte, où ils passerent le reste de l'hiver dans les plaisirs à leur ordinaire.

Ann. 35 avant J. C. HERODE. 3.

La (*n*) Charge de Souverain Sacrificateur, donnée par Herode à Ananelus, & refusée à Aristobule fils d'Alexandre, à qui elle étoit dûe naturellement par droit de succession, causa de grands troubles dans la famille d'Herode. Alexandra, mere du prétendant,

(*m*) PLUT. *in Antonio.*
(*n*) JOSEPH. *Antiq.* XV. 2, 3.

Ann. 35. avant J. C. HERODE. 3.

étoit outrée de cette préférence, qu'elle regardoit comme une injustice criante faite à sa maison. Mariamne sa sœur, femme d'Herode, qu'il aimoit tendrement, ne cessoit de le solliciter en faveur de son frere. Mais Alexandra lui suscitoit des embaras bien plus considérables, & qui pouvoient avoir des suites bien terribles pour lui. Elle en écrivit à Cléopatre : & elle commençoit à faire agir auprès d'Antoine un nommé Dellius, qui avoit beaucoup de crédit sur son esprit. Enfin elles firent tant qu'Herode se trouva obligé, pour avoir la paix, & pour éviter le danger qu'il couroit, de faire ce que ces deux Dames souhaitoient avec tant d'ardeur. Il déposa Ananelus, & mit à sa place Aristobule, qui n'avoit alors que dix-sept ans. Par là il rétablit la paix dans sa famille, fit une action fort agréable au Peuple, & dissipa l'orage dont il étoit menacé du côté d'Antoine.

Mais l'humeur remuante d'Alexandra ne laissa pas durer long-tems ce calme. Cette femme altiere & habile, qui sçavoit fort bien, que son fils avoit autant de droit à la Couronne qu'à la Tiare Pontificale, supportoit avec autant d'impatience de le voir privé de l'une que de lui voir refuser l'autre. De son côté il

étoit petit-fils (o) d'Hyrcan ; & de celui de son pere Alexandre, il l'étoit d'Aristobule. Les droits des deux freres se trouvant donc réunis dans sa personne, il avoit des prétentions bien fondées, non-seulement sur le Pontificat, qui lui appartenoit par droit de succession en ligne masculine, mais sur la Couronne. Aussi Alexandra, qui vit que ses intrigues avoient réussi pour l'une de ces choses, (p) se mit à les employer encore pour l'autre, & s'adressa à Cléopatre pour mettre Antoine dans ses intérêts.

Ann. 35. avant J. C. HERODE. 3.

Herode eut le vent de ces menées, & se douta bien quel en étoit le sujet. Aussi-tôt il lui donna le Palais pour prison, & mit des espions autour d'elle, qui le servirent si bien, qu'elle ne faisoit pas une démarche qui lui échapât. Indignée de ce traitement, elle forma le dessein de se sauver avec son fils, & d'aller trouver Cléopatre qui l'avoit invitée à la venir voir. Elle fit tenir prêt un vaisseau dans un port du voisinage ; & elle avoit résolu de se faire emporter du Palais elle & son fils, chacun dans un

(o) Hyrcan & Aristobule étoient fils d'Alexandre Jannée. Alexandra étoit fille unique d'Hyrcan ; & Alexandre son mari étoit fils d'Aristobule. De ce mariage étoient venus Mariamne femme d'Herode & Aristobule Souverain Sacrificateur.

(p) JOSEPH, ibid.

Ann. 35. avant J. C. HEROD. 3. cercueil. Herode, averti de tout, les laiſſa faire ; & les fit arrêter enſuite ſur la route & ramener. Il n'oſa pas, à cauſe de Cléopatre, témoigner tout ſon reſſentiment ; & pour ſe faire honneur d'une choſe que la néceſſité de ſes affaires exigeoit de lui, il pardonna à l'un & à l'autre ce qu'il n'oſoit punir : bien réſolu pourtant de ſe défaire du jeune homme à la premiere occaſion qui ſe préſenteroit de le faire impunément.

C'étoit l'héritier légitime de la Couronne qu'il avoit uſurpée par la faveur des Romains. Les agréments de ſa perſonne & l'éclat de ſa beauté lui faiſoient tout craindre, ſi jamais il étoit vu d'Antoine & de Cléopatre, dont il connoiſſoit le penchant prodigieux à l'amour. Il remarquoit outre cela que ce jeune homme commençoit à ſe faire aimer du Peuple ; & que, par les agréments de ſa perſonne, & par leur attachement pour la Maiſon des Aſmonéens, dont il étoit le ſeul rejetton mâle, il deviendroit bien-tôt leur Idole. Il en vit même une marque bien ſignalée, (q) lorſqu'à la Fête des Tabernacles. Ariſtobule parut aux yeux du Public pour faire les fonctions de ſa Charge avec l'éclat que ſes robes Pontificales ajoutoient aux charmes.

(q) JOSEPH. *Antiq.* XV. 3.

de sa personne. Tout le monde en fut si frappé, que cette admiration & les louanges qu'on lui donnoit, firent assez long-tems après le sujet de toutes les conversations. Le Tyran en conçut une si forte jalousie, qu'il ne put plus le supporter.

Ann. 35. avant J. C. Herode. 3.

Dès que la Fête fut passée, il le fit noyer à Jérico. Il y étoit allé avec Herode à un régal qu'on leur avoit préparé. Après le repas plusieurs personnes de la suite d'Herode, bien instruites par lui de ce qu'ils avoient à faire, se mirent à se baigner dans un étang, & engagerent Aristobule à être de la partie. Il n'y fut pas plutôt entré qu'ils le plongerent & le tinrent si long-tems sous l'eau, qu'ils le firent enfin étouffer. On fit passer cela pour un accident arrivé entre des jeunes gens qui badinoient : on répandit le bruit de sa mort comme un pur effet du hazard : & Herode sur tout prit toutes les précautions imaginables pour empêcher qu'on ne crût qu'il y avoit eu du dessein. Il parut extrêmement affligé de sa mort, versa beaucoup de larmes, & donna toutes les autres marques extérieures d'une véritable douleur. Enfin il lui fit faire des funerailles magnifiques. Mais le Public démêla bien son hypocrisie, & en eut horreur ; sur tout Alexandra, qui

Ann. 35. avant J. C. Herode. 3. fut inconsolable de cette perte, & qui en seroit morte de douleur, sans l'espérance qu'elle conçut d'en tirer une vengeance éclatante. Pour cet effet elle mit en œuvre tout ce dont elle étoit capable: & comme elle avoit un esprit fertile en ces sortes d'expédients, elle forma un plan qui mit le meurtrier à deux doigts de sa perte, comme on le verra dans la suite.

Antoine cependant étoit sans rien faire à Alexandrie, & ne s'occupoit que des plaisirs de l'amour avec Cléopatre. Quoiqu'il se présentât les occasions les plus favorables de tirer une glorieuse vengeance des affronts qu'avoient reçu les Romains chez les Parthes, & de soumettre entierement cette fiere Nation; il les laissa toutes échaper pour s'abandonner aux plaisirs que cette miserable femme lui donnoit.

Car dès qu'il fut de retour de son expédition, (r) le Roi des Parthes & celui des Medes se brouillerent, à l'occasion du partage du butin qu'ils avoient fait quand ils accablerent Statien. Les Parthes n'en voulurent faire aucune part aux Medes. Cette injustice irrita si fort le Roi des Medes, qu'il envoya une Ambassade à Antoine, pour lui offrir de l'as-

(r) Plut. *in Anton.* Dion. Cass. XLIX. p. 411.

ſiſter de toutes ſes forces contre les Par- Ann. 37. avant J. C. Herode. 3.
thes. Antoine l'accepte, charmé de trouver par ce moyen la cavalerie, dont il a beſoin contre les Parthes qui n'ont preſque pas d'autres troupes. Il lui vient en même-tems des avis de tous côtés que les affaires des Parthes ſont dans le dernier deſordre, & que le pays eſt plein d'émeutes, de ſéditions & de ſoulevements, que cauſent la tyrannie & la cruauté de leur Roi. Deux conjonctures ſi favorables le déterminent enfin à venir, par une nouvelle expédition, effacer la tache de la derniere. Il part pour la Syrie dans le deſſein d'y préparer tout pour cette entrepriſe. Octavie étoit déja à Athenes, & venoit l'y trouver. Cléopatre craignit que, s'ils ſe voyoient, Octavie ne regagnât le cœur de ſon mari; & qu'elle ne s'en vît elle-même excluë. Pour prévenir ce qu'elle regardoit comme le plus grand des malheurs, elle eut recours à tous ſes artifices. Elle feignit, dès qu'il fut parti, que l'amour l'avoit jettée dans une langueur dangereuſe à ſa ſanté, & que ſa vie étoit menacée, s'il ne revenoit la voir; puiſqu'enfin ſon amour étoit ſi violent qu'elle ne pouvoit plus vivre ſans lui. Antoine, enſorcelé par cette femme, retourna à Alexandrie, laiſſa tomber le projet con-

Ann. 35. avant J. C. HERODE. 3.

certé avec les Medes, & donna toute cette année à son amour criminel avec Cléopatre. En arrivant à Alexandrie, il envoya ordre à Octavie à Athenes, de ne pas passer plus avant. Octavien fut piqué de voir traiter ainsi sa sœur : & voilà la premiere cause de la guerre civile, dont l'issue fut si funeste pour ces deux amants, qu'ils y perdirent tous deux la vie.

Cette année mit fin à la faction de Pompée, & éteignit sa famille. Il avoit laissé deux fils, Cneius, & Sextus. Le premier avoit été tué en Espagne, après la bataille de Munda. Sextus le cadet, qui se sauva alors, s'étoit soutenu pendant quelques tems en faisant le mêtier de Corsaire. Mais après la mort de César & la bataille de Philippes, (s) des débris du parti il avoit formé une flote de 350 voiles, & s'étoit emparé de la Sicile, de la Corse & de la Sardaigne. Chassé enfin de là par Octavien & Lepidus, (t) il s'étoit retiré dans l'Isle de Lesbos; & il y fut quelque-tems chez les Mityleniens, sans être inquiété de personne; & sans rien entreprendre aussi. Mais quand il vit l'expédition d'Antoine contre les Parthes échouée, il crut avoir

(s) L. FLORUS. IV. 8.
(t) APPIAN. *de B. Civ.* DION. CASS. XLIX.

une occasion favorable de rétablir sa fortune. Il passa dans l'Asie Mineure, y forma une petite armée, avec laquelle il fit des coups de desespéré; mais rien ne lui réussit; & il fut pris enfin cette année par Titius un des Lieutenants d'Antoine. Sur les premiers avis qu'eut Antoine de sa prise, il envoya ordre à Titius de le faire mourir: un peu après il fut fâché d'avoir donné cet ordre, & en envoya un contraire. L'exprès qui portoit ce dernier ordre fit tant de diligence qu'il arriva le premier. Mais Titius, sans égard aux dates de ces deux ordres contraires, exécuta celui qui le condamnoit à la mort, quoiqu'il arrivât le dernier; & ainsi ce malheureux prisonnier fut la victime de la malice de cet Officier. Après cela il n'y eut plus de division dans l'Empire Romain, que celle qui survint entre Octavien & Antoine; & il ne fut plus parlé des partis de César ou de Pompée.

Ann. 35. avant J. C. Herode. 3.

Titius avoit été autrefois attaché à Sextus-Pompeius; mais l'ayant quitté lâchement pour se donner à Antoine; il craignit, si on lui laissoit la vie, qu'il ne se trouvât quelque jour en état de se venger de la trahison qu'il lui avoit faite. Ce fut la véritable raison qui le détermina à le faire exécuter, sous prétexte que

Ann. 35. avant J. C. HERODE, 3.

l'ordre d'Antoine qui arriva le dernier étoit effectivement le dernier, quoiqu'il sçût bien le contraire Cette action de Titius le rendit si odieux au Peuple Romain, qui conservoit toujours une grande vénération pour la mémoire de Pompée, & de l'amour pour sa famille, (*u*) qu'il ne put supporter sa vûe au Théatre; & quand il s'y présenta, on l'en chassa en le sifflant & en le chargeant de malédictions, lors même que c'étoit lui qui donnoit les jeux, & qui faisoit les fraix du divertissement.

Ann. 34. avant J. C. HERODE. 4.

Alexandra (*x*) ayant découvert à Cléopatre l'assassinat de son fils, lui fit si bien sentir toute la scélératesse d'Herode dans cette affaire, qu'elle entra dans tout son ressentiment, & résolut de l'appuyer de tout son crédit pour en tirer vengeance. Elle ne donna point de repos à Antoine qu'il ne lui eût promis de juger l'affaire. En allant en Syrie, & elle étoit du voyage, Antoine le somma de venir se justifier devant lui de l'accusation qu'on portoit contre lui. Herode, par ses présents & par son éloquence, adoucit si bien l'esprit d'Antoine, qu'on ne lui put rien faire, quoique Cléopatre employât tout son crédit contre lui. Antoine, qui dé-

(*u*) VELLEIUS PATERC. II. 79.
(*x*) JOSEPH. *Antiq* XV. 4.

mêla que tous les mouvements qu'elle se donnoit dans cette affaire, qu'elle prenoit si fort à cœur, venoient moins de l'envie qu'elle avoit d'obliger Alexandra, que de celle de s'enrichir des dépouilles d'Herode, s'il l'eût détrôné, & l'eût fait mourir, comme il l'avoit bien mérité, pour contenter l'avarice de cette femme, lui donna la Célé-Syrie, au lieu de la Judée; & par ce présent il l'obligea à cesser ses poursuites contre Herode, de l'affaire de qui elle ne voulut plus se mêler après cela; & ainsi elle tomba.

Ann. 34. avant J.-C. HEROD. 4.

Herode, en partant pour se rendre auprès d'Antoine, (y) avoit laissé le Gouvernement des affaires, & le soin de sa maison à Joseph son oncle: & entr'autres instructions qu'il lui avoit données, il lui avoit expressément ordonné, si Antoine lui ôtoit la vie, dès qu'il en recevroit la nouvelle, de faire mourir sa femme favorite Mariamne. Ce fut un excès de jalousie & d'amour qui lui fit donner un ordre si cruel. Il ne vouloit pas que personne possédât cette beauté après lui, & surtout qu'Antoine l'eût. Il avoit oüi dire, que sur le simple bruit de sa beauté, Antoine avoit témoigné de la passion pour elle; d'où il concluoit, que, s'il le vouloit perdre, ce seroit afin de la

(y) JOSEPH. ibid.

Ann. 34. avant J. C. HERODE. 4.

posseder tranquillement : de sorte que, pour lui ôter le fruit de sa mort, & pour se venger de son rival, il avoit imaginé cet expédient.

Joseph, (z) pendant l'absence d'Herode, voyoit souvent Mariamne, tantôt pour affaire, tantôt pour marquer son respect, parce que c'étoit la Reine. Dans les conversations qu'il avoit avec cette Princesse, il ne pouvoit s'empêcher de s'étendre souvent sur la grandeur de la passion que son mari avoit pour elle ; & un jour pour la lui prouver, il lui dit qu'Herode l'aimoit tant, que ne pouvant vivre sans elle, il ne vouloit pas même que la mort les séparât, & lui découvrit imprudemment tout le secret de sa commission par rapport à elle. La mere & la fille en conçurent une égale horreur pour lui ; & Alexandra se mit aussi-tôt à chercher les moyens de le prévenir.

Il se répandit un bruit sourd dans la Ville qu'Antoine avoit fait mourir Herode. Elle prit aussi-tôt cette occasion de s'aller mettre sous la protection d'une Légion Romaine, qui campoit hors de la Ville pour la sûreté du pays, sous le Commandement d'un nommé Julius. Mais une Lettre d'Herode qui arriva,

(z) JOSEPH. ibid.

dissipa

dissipa d'abord ce faux bruit, & l'obligea à changer de baterie. On apprit par cette dépêche, non-seulement qu'Herode vivoit, mais qu'il étoit plus en faveur que jamais auprès d'Antoine ; & il revint fort peu de tems après. Ann 34. avant J. C. Herode. 4.

En arrivant Salomé sa sœur lui apprit tout ce qui s'étoit passé pendant son absence, & glissa dans son esprit des soupçons sur la fidélité de Mariamne, en représentant que la familiarité qui étoit entr'elle & Joseph étoit trop grande pour n'être pas criminelle. Le dessein de Salomé étoit de faire périr Mariamne & Joseph. Quoique celui-ci fût en même tems son oncle & son (a) mari, elle vouloit le sacrifier pour se venger de Mariamne. Cette Princesse qui se voyoit belle, & descendüe d'une Maison Royale, avoit le cœur aussi haut que la naissance & la beauté le portent ordinairement : & elle avoit fait sentir plus d'une fois à Salomé, qu'elle la regardoit comme beaucoup au dessous d'elle, & avoit même poussé la dureté jusqu'à lui reprocher la bassesse de sa naissance : reproche que celle-ci ne lui avoit jamais pardonné. Ainsi pour se venger d'elle, elle for-

(a) La Loi de Moïse ne défendoit point à un oncle d'épouser sa niece ; quoiqu'elle défendît à un neveu d'épouser sa tante. J'en ai dit la raison sous l'an 187.

Ann. 34. avant J. C. Herode. 4. ma tant de desseins qu'à la fin elle réussit à la perdre ; & l'accusation dont il s'agit fut un des premiers.

Ces soupçons jetterent d'abord Herode dans un furieux accès de jalousie contre sa femme : car sa jalousie étoit proportionnée à son amour; & cet amour étoit extrême. Mais quand le premier feu fut passé, & qu'il eut examiné Mariamne de sang froid, il vit bientôt que cette accusation étoit sans fondement, & lui demanda pardon de l'avoir soupçonnée si légerement : pour l'attendrir il lui fit les caresses & les protestations les plus fortes, & qui marquoient le mieux la grandeur de son amour. C'est une belle marque de votre amour, lui dit-elle, que l'ordre que vous aviez donné de faire mourir votre innocente femme, si Antoine vous eût ôté la vie à vous-même ! En lui entendant prononcer ces paroles, Herode s'élança d'entre ses bras comme un furieux ; & sa jalousie se ralluma de plus en plus. Il ne concevoit pas qu'il fût possible que Joseph lui eût révélé un secret comme celui-là, s'il n'eût eu avec elle un commerce criminel. Dans le transport de sa rage, il mettoit déja la main sur son poignard, pour lui en percer le sein : mais un retour de tendresse l'arrêta tout d'un coup, & lui fit tourner tou-

te sa rage contre Joseph, & contre Alexandra. Il fit mourir le premier, sans vouloir seulement l'entendre. Il mit l'autre dans les fers, & la fit renfermer dans une prison; parce qu'il la regardoit comme la source de tous les maux dont il étoit affligé dans son Domestique. Ann. 34. avant J. C. Herode. 4.

Cléopatre, qui avoit suivi Antoine en Syrie, (b) le persécutoit toujours pour se faire donner des nouvelles Provinces. Son avarice étoit aussi insatiable que sa débauche. Elle avoit (c) déja obtenu de lui toute la Cyrene, la Cypre, la Célé-Syrie, l'Iturée & la Phénicie, avec une grande partie de la Cilicie & de la Crete. Elle avoit (d) encore grande envie d'avoir la Judée & l'Arabie, & sollicitoit avec beaucoup d'empressement la mort d'Herode & de Malchus qui en étoient Rois, afin de profiter de leurs dépouilles. Mais Antoine n'eut pas pour elle à cet égard toute la complaisance ordinaire. Pour se délivrer de son importunité, il fut pourtant obligé de démembrer du Royaume de Malchus quelques morceaux qui étoient du côté de l'Egypte; & de celui d'Herode, le territoire de Jérico, avec les Jardins où croissoit

(b) JOSEPH. *Antiq.* XV. 4. *& de B. J.* I. 13.
(c) PLUT. & DION. CASS. ibid.
(d) JOSEPH. *Antiq.* XV. 4. *& de Bello Jud.* I. 13. & VII. 32

Ann. 34. avant J. C. Herode, 4.

le baume, pour les lui donner. Ces présents de terres & de Provinces entieres déplaisoient beaucoup aux Romains; sur tout quand ils considéroient que c'étoit le prix dont il achetoit les faveurs infâmes de cette débauchée.

Lorsqu'il partit pour l'Arménie, (e) Cléopatre l'accompagna jusques sur le bord de l'Euphrate. En revenant elle passa par Apamée & par Damas, & vint à Jérusalem où Herode lui fit une réception magnifique. Pendant son séjour dans cette Ville, elle fit semblant d'être amoureuse de lui, & fit toutes les avances les plus découvertes pour l'attirer dans une intrigue. Cette effronterie augmenta l'horreur qu'il avoit pour elle: & cette horreur se joignant à la haine qu'avoient déja excité dans son cœur les mauvais offices qu'elle lui avoit rendus auprès d'Antoine, pour lui ravir la Couronne & la vie, lui firent prendre la résolution de se défaire d'elle, pendant qu'elle étoit en son pouvoir. Mais ses amis, à qui il s'en ouvrit, & qu'il consulta, lui firent comprendre, qu'Antoine ne lui pardonneroit jamais; & ce fut la peur seule qu'il eut du ressentiment de ce Romain qui l'empêcha d'exécuter le dessein qu'il avoit formé. Il continua même à

(e) JOSEPH. *Antiq.* XV. 5.

lui donner toutes sortes de marques de respect, & à la traiter avec la derniere magnificence, pendant tout le séjour qu'elle fit à Jérusalem : & quand elle en partit, il alla lui-même l'accompagner jusqu'à la frontiere de ses Etats. Malgré tous ces honneurs qu'il lui rendit, appréhendant la malice de cette méchante femme, l'humeur remuante des Juifs, & l'aversion qu'il sçavoit qu'ils avoient pour lui, (f) il fit fortifier Massada, le Château le plus fort de toute la Judée, & y mit un Arsenal pour armer dix mille hommes; afin d'avoir en cas de malheur une retraite assurée.

Ann. 34. avant J. C. HERODE. 4.

Antoine cependant étoit en Armenie. Il attira Artabaze, qui en étoit Roi, sous couleur d'amitié; & dès qu'il l'eut en son pouvoir, il se saisit de sa personne, & de ses Etats. Ce Prince, il est vrai, l'avoit abandonné lâchement en Médie, comme on l'a vu ci-dessus. Le ressentiment d'Antoine étoit juste sans doute; d'autant plus que ç'avoit été à sa sollicitation, & à cause de lui, que cette entreprise avoit été formée. Il avoit toujours eu depuis le dessein de s'en venger, (g) & avoit essayé plusieurs fois pour cet effet de l'attirer dans le piége. Artabaze, qui sça-

(f) JOSEPH. de B. J. VII. 32.
(g) DION. CASS. XLIX. 411. & 415.

Ann. 34. Avant J. C. HERODE, 4.

voit bien qu'il ne lui avoit pas donné lieu de lui vouloir du bien, se tenoit sur ses gardes, & avoit évité jusques-là tous les piéges qu'on lui avoit tendus. Mais les choses étoient venues à un point qu'il faloit ou l'aller trouver, ou rompre ouvertement, & s'exposer à une guerre trop inégale. Sur les assurances les plus fortes que des promesses solemnelles & des serments sacrés peuvent donner, il vint au camp d'Antoine : (*h*) mais il n'y fut pas plutôt entré, que, malgré la foi donnée, & les engagements d'honneur où Antoine étoit entré, il fut arrêté & chargé de chaînes.

Les Armeniens, outrés de l'indignité de ce procédé, (*i*) mirent aussi-tôt sur le Trône Artaxias le fils aîné du Roi captif, & marcherent sous lui, avec toutes leurs forces, pour le délivrer ou tirer au moins vengeance de cette perfidie. Mais ils furent batus ; & Artaxias se trouva obligé de chercher un asyle chez les Parthes, pendant qu'une partie de ses Etats se soumettoit à Antoine, & qu'on employoit la force à réduire le reste. On regarda à Rome comme une action infâme, & comme une tache au nom Ro-

(*h*) PLUT. *in Antonio*. DION. CASS. XLIX. 415. *Epit.* LIVII CXXXI. VELLEIUS PATERC. II. 82. OROS. VI. 19. JOSEPH. *Antiq*. XV. 5.

(*i*) DION. CASS. & JOSEPH. ibid.

main, l'arrêt de ce Prince allié contre la foi donnée. La conduite d'Antoine à cet égard fut si fort desaprouvée, (k) qu'Octavien, dans ses harangues au Peuple & au Sénat, en fit une des raisons de la guerre qui éclata bien-tôt après entr'eux.

Ann. 34. avant J. C. Herode. 4.

Après cela, (l) Antoine maria un fils qu'il avoit eu de Cléopatre, nommé Alexandre, avec une fille du Roi de Médie; & puis laissant le gros de l'armée en Arménie, il retourna avec le reste à Alexandrie. Il y entra sur un char de triomphe, fit porter devant lui le butin qu'il avoit fait en Arménie, & mena le Roi Artabaze, sa femme & ses enfants avec le reste des prisonniers, comme cela se pratiquoit dans les Triomphes à Rome. Mais au lieu qu'à Rome la Procession alloit aboutir au fameux Temple de Jupiter Capitolin, la sienne se termina à la personne de Cléopatre, qui, assise en un lieu public sur un Trône d'or, placé sur un échaffaut couvert d'argent, & environnée de tout le Peuple, reçut de lui Artabaze & les autres prisonniers qu'Antoine lui présenta enchaînés. On s'étoit attendu qu'ils se prosterneroient tous à ses pieds, & on le leur avoit comman-

(k) Dion. Cass. L. p. 419.
(l) Dion. Cass. XLIX. p. 415.

Ann. 34. avant J. C. HERODE. 4.

dé. Mais ils n'avoient pas assez oublié le rang qu'ils avoient tenu dans le monde pour s'abaisser jusques-là. On les traita fort mal dans la suite à cause de ce refus. Les Romains, qui avoient toujours regardé le Triomphe comme attaché à la Ville de Rome, (*m*) furent fort choqués de voir Antoine le transporter ailleurs, par complaisance pour une femme si décriée.

Quelques jours après Antoine (*n*) régala les habitants d'Alexandrie ; & les ayant fait venir dans le Gymnase ou l'Académie où se faisoient tous les exercices, il les y reçut assis sur un Trône, & un échaffaut tel qu'on a vu celui de Cléopatre à son Triomphe ; & Cléopatre sur un autre à côté du sien. Il leur fit une harangue, & déclara Césarion fils de Cléopatre, Roi d'Egypte & de Cypre, conjointement avec sa mere. Et comme il avoit eu trois enfants d'elle, Alexandre & Cléopatre jumeaux, & Ptolomée qu'il surnomma Philadelphe, il donna en même tems à Alexandre, l'Arménie, la Médie, la Parthie & le reste de l'Orient, depuis l'Euphrate jusqu'à l'Inde, quand on l'auroit conquis, à Cléopatre, la Lybie & la Cyrene ; & à Philadelphe, la

(*m*) PLUT. *in Anton.*
(*n*) PLUT. ibid. DION. CASS. XLIX. p. 425. & seq.

Phénicie, la Syrie, la Cilicie, & toute l'Asie Mineure, entre l'Euphrate & l'Hellespont, donnant à chacun d'eux le titre de Roi des Rois. Ce fut aussi à peu près (o) dans ce tems-là qu'il donna à Cléopatre le nom d'Isis, & qu'il prit pour lui celui d'Osiris. La premiere étoit la plus grande Déesse d'Egypte ; & le dernier le plus grand de leurs Dieux. Ils poussérent l'extravagance jusqu'à se montrer plusieurs fois en public avec les habits affectés à ces deux Divinités. Antoine, par toutes ses folies, perdoit tous les jours son crédit dans l'esprit de tous les gens sages & vertueux, & s'attiroit la haine des Romains. Octavien sçut bien en profiter pour le perdre.

Ann. 34. avant J. C. HERODE. 4.

Antoine se rendit de bonne heure en Arménie l'année suivante, pour agir contre les Parthes. (p) Il s'étoit déja avancé jusqu'aux bords de l'Araxe, quand sa querelle avec Octavien, qui vint à éclater, l'arrêta & l'empêcha de passer outre. Ce dernier, (q) profitant de l'avantage que lui donnoit sa résidence à Rome, souleva tous les esprits contre lui par les harangues où il représentoit ses fautes au Peuple & au Sénat. An-

Ann. 33. avant J. C. HERODE. 5.

(o) DION. CASS. L. p. 421.
(p) PLUT. *in Antonio.* DION. CASS. XLIX.
(q) DION. CASS. L. p. 419. PLUT. *in Anton.*

Ann. 33. avant J. C. HERODE. 5.

toine, qui en fut informé, abandonna l'expédition des Parthes, & détacha sur le champ Canidius avec seize Légions, vers les côtes de la Mer d'Ionie, & les suivit lui-même, après avoir renouvellé son traité avec le Roi des Medes. Il les rejoignit à Ephese, où il étoit à portée d'agir, en cas qu'Octavien & lui rompissent, comme il y avoit beaucoup d'apparence.

Cléopatre fut de la partie : & ce fut ce qui causa sa perte. Ses amis lui conseilloient de la renvoyer à Alexandrie jusques à ce qu'on vît quel tour prendroient les événements de la guerre. Mais Cléopatre, qui craignoit qu'en son absence Antoine ne s'accommodât & ne reprît Octavie, employa tout son crédit pour obtenir la permission de rester, & y réussit. Sa principale raison étoit que fournissant plus que personne aux fraix de la guerre (car elle avoit effectivement avancé à Antoine (r) vingt mille talents) l étoit bien juste, puisqu'elle souhaitoit d'y être, qu'on le lui permît.

Antoine s'étoit brouillé avec Octavien (s) sur la maniere injuste dont il traitoit sa sœur Octavie. Après l'avoir épousée, il l'abandonnoit pour Cléopatre avec qui

(r) C'étoit plus de quatre millions sterling.
(s) PLUT. in Ant. DION. CASS. XLIX. p. 411.

il entretenoit un commerce infâme, quoiqu'Octavie fût plus belle que cette Reine. Mais une autre chose avoit bien plus contribué encore à cette rupture : c'est qu'Antoine (t) avoit déclaré que Jules-César avoit épousé Cléopatre ; & que Césarion, qu'il avoit eu d'elle, étoit son fils légitime. Sur ce pied-là Octavien, qui n'étoit qu'adoptif, étoit donc un usurpateur ; & l'enfant légitime devoit rentrer dans ses droits & le déposseder de tout. Octavien alléguoit cela contre lui, avec quantité d'autres articles. Antoine de son côté, par ses Lettres & ses Agents, accusoit Octavien de diverses choses ; mais tout cela n'étoit bon qu'à éblouir le monde & à se faire des partisans. La véritable cause de leur rupture étoit, que ni l'un ni l'autre ne pouvoit se contenter de la moitié de l'Empire Romain : chacun d'eux le vouloit tout entier, & en remit la décision au sort de la guerre.

Ann. 331 avant J. C. HERODE. 5.

D'Ephese (u) Antoine passa à Samos, où fut le rendez-vous de la plupart de ses troupes ; il les transporta de là à Athenes. Il passa la plus grande partie de l'année dans ces deux Villes, parmi les plaisirs & dans le luxe, comme à son ordinaire.

(t) DION. CASS. XLIX. p. 416. PLUT. in Anton.
(u) PLUT. ibid.

Ann. 33. avant J. C. HERODE. 5.

Cléopatre, qui étoit avec lui, le plongeoit de plus en plus dans tous ces excès. Cependant il ne laissoit pas de donner les ordres nécessaires, & de faire, par mer & par terre, les préparatifs pour la guerre qui alloit éclater. Octavien de son côté y travailloit aussi avec beaucoup de diligence; & tous deux demandoient à tous leurs amis & à leurs alliés tous les secours qu'ils en pouvoient tirer.

Ann. 32. avant J. C. HERODE. 6.

Les Consuls de l'année suivante, Sosius, dont il a été parlé dans les guerres de Judée, & Domitius Enobarbus, (x) prirent tous deux le parti d'Antoine; & pendant l'absence d'Octavien ils firent passer un Décret du Peuple contre ses intérêts. Octavien, à son retour de Rome, se plaignit, dans un discours qu'il fit au Sénat, du procédé d'Antoine & des Consuls, & marqua un jour d'assemblée, où il promit de produire des Lettres & d'autres preuves de tout ce qu'il avançoit. Mais les Consuls & les autres Sénateurs du parti contraire, avant le jour qu'il avoit fixé, sortirent de la Ville & se rendirent auprès d'Antoine. Octavien, au lieu de les arrêter, ou de les faire poursuivre, fit semer le bruit que c'étoit avec sa permission qu'ils y étoient

(x) DION. CASS. XLIX. p. 416. & L. p. 419. SUETON. *in Octav.* c. 17.

allés ; & il fit déclarer publiquement qu'il permettoit à tous ceux qui en avoient envie, de se retirer où bon leur sembleroit. Par-là il vuida la Ville de tous ceux qui s'opposoient à ses desseins, & se trouva en état de dire & de faire tout ce qu'il jugea à propos pour ses intérêts & contre ceux d'Antoine.

Ann. 32. avant J. C. HERODE, 6.

Quand Antoine en fut averti, il (y) fit assembler tous les Chefs de son parti ; & le résultat de leurs délibérations fut qu'il déclareroit la guerre à Octavien, & (z) qu'il répudieroit Octavie. Il fit l'un & l'autre, & envoya ordre en même tems à Rome de la faire sortir de sa maison où elle avoit demeuré jusques-là. Pour la guerre, (a) ses péparatifs étoient si avancés, que si, sans perdre de tems, il eût poussé Octavien, il eût immanquablement eu tout l'avantage ; car Octavien n'avoit pas encore, à beaucoup près, ce qu'il faloit pour lui faire tête, par mer ou par terre. Mais les plaisirs l'emporterent ; & on remit les opérations à l'année suivante. Ce fut sa perte : car Octavien par là eut le tems d'assembler toutes les forces avec lesquelles il l'ac-

(y) DION. CASS. L p. 420.
(z) DION. CASS. ibid. PLUT. *in Antonio. Epit.* LIVII. CXXXII. EUTR. VII. OROS. VI. 19.
(a) PLUT. ibid.

Ann. 32. avant J. C. HERODE. 6.

cabla à Actium, comme on le verra tout à l'heure.

Outre cela, pendant qu'il s'amusoit ainsi à ne rien faire, plusieurs de ses amis & de ses partisans (*b*) se détachoient de ses intérêts, & se jettoient dans le parti d'Octavien; entr'autres, Plancus & Titius, qui ne furent pas contents de la maniere dont Cléopatre les traitoit. Ce fut une grande perte pour Antoine que la désertion de ces deux hommes. Comme ils étoient du secret, & sçavoient tout son plan & tous ses desseins, ils découvrirent tout à Octavien, qui s'en servit habilement, & surtout de ce qu'ils lui apprirent du testament d'Antoine.

Ce testament, fait (*c*) en faveur de Cléopatre & de ses enfants, étoit & ridicule & extrêmement injurieux & deshonorable aux Romains. Antoine l'avoit mis en dépôt entre les mains des Vestales à Rome. Octavien, instruit de toutes ces particularités, tira le testament des mains

(*b*) PLUT. & DION. CASS. ibid.

(*c*) Dans ce testament il déclaroit que Césarion, le fils de Cléopatre, étoit né d'un mariage légitime; & qu'ainsi il étoit fils légitime & héritier de Jules-César. Par le même testament, il donnoit presque toute sa part de l'Empire Romain à Cléopatre & à ses enfants: & il ordonnoit, en quelqu'endroit qu'il mourût, quand même ce seroit à Rome, qu'on envoyât son corps à Cléopatre à Alexandrie, pour y être enterré comme il plairoit à cette Princesse. PLUT. DION. CASSIUS & SUET. ibid.

où il étoit, & en lut en public au Peuple tous les endroits choquants ; ce qui ne contribua pas peu à enflamer la multitude contre Antoine ; car ses amis mêmes en furent indignés. Un fait de cette importance, avéré par une piece authentique, fit un prodigieux effet contre Antoine, & détermina à croire tout le reste de ce qu'on lui imputoit, quelque faux qu'il fût ; ce qui donna occasion de forger contre lui mille calomnies qui n'avoient pas le moindre fondement. Mais rien de ce qu'on disoit contre Antoine ne paroissoit incroyable après ce qu'on venoit de voir.

Quand Octavien eut une armée & une flote prêtes, qui lui parurent suffisantes pour faire tête à son ennemi, il déclara aussi la guerre de son côté ; mais dans le Décret il fit mettre que c'étoit (d) contre Cléopatre : & ce fut par une politique raffinée qu'il en usa ainsi, & qu'il ne voulut pas mettre le nom d'Antoine dans sa déclaration, quoique ce fût contre lui en effet que se fît la guerre. Premierement par-là il ménageoit les partisans d'Antoine. Secondement il mettoit Antoine dans le tort, en le rendant l'aggresseur dans une guerre contre sa Patrie, sans compter d'autres vûes qu'il avoit

(d) PLUT. & DION. CASS. ibid.

Ann. 32. avant J. C. HERODE, 6.

encore, auxquelles ce tour là convenoit mieux.

L'un & l'autre avoit demandé du secours à tous ses amis & à ses Alliés. Octavien avoit tout l'Occident, & Antoine tout l'Orient. Les armées furent fort nombreuses, & les flotes à proportion. Les troupes de terre & de mer d'Antoine alloient à cent mille fantassins & douze mille hommes de cavalerie, avec cinq cents vaisseaux de guerre. Celles d'Octavien n'étoient que de quatre-vingt mille hommes d'infanterie & de deux cents cinquante vaisseaux. Pour la cavalerie il en avoit justement autant qu'Antoine. Voilà les forces avec lesquelles se décida cette grande querelle.

Octavien fit son rendez-vous général à Brindes; & Antoine s'avança jusqu'à Gorcyre. Mais la belle saison étoit passée & le mauvais tems approchoit. L'un & l'autre fut obligé de se retirer & de mettre ses troupes en quartier d'hiver, & sa flote dans de bons Ports pour y attendre le printems. Pendant que tous ces préparatifs de guerre se faisoient, (e) Herode avoit levé une armée pour le service d'Antoine; mais lorsqu'il se disposoit à la lui mener, il reçut ordre de lui, au lieu de le venir trouver, de tourner ses

(e) JOSEPH, *Antiq.* XV, 6. & *de B. J.* I. 143.

armes contre Malchus, Roi de l'Arabie Petrée. On se souviendra peut-être que Cléopatre, à force d'importunités, avoit extorqué d'Antoine une partie des terres de ce Prince, qui se trouvoient à la bienséance de cette Reine sur les frontieres d'Egypte. Malchus ne s'amusa pas à lui disputer ces terres : de peur de s'attirer la colere d'Antoine, il plia, & convint avec elle de lui en payer un tribut, & de les tenir d'elle à foi & hommage. Il paya ce tribut fort régulierement, tandis qu'Antoine fut à portée ; mais quand il le vit embarassé dans cette guerre contre Octavien, s'imaginant qu'il y périroit, comme effectivement la chose arriva, il ne voulut plus le payer. Ce fut pour cela qu'Antoine, à la sollicitation de Cléopatre, ordonna à Herode de lui faire la guerre. Cette méchante femme avoit encore une autre vûe dans cette affaire, que celle de recouvrer ce tribut. Elle espéroit, que dans cette guerre, un des deux Rois seroit tué, & qu'elle profiteroit de sa Couronne.

Ann. 31. avant J. C. Herod. 7.

Herode entra effectivement avec toutes ses troupes en Arabie ; &, après un rude combat, il remporta sur Malchus une victoire signalée. Mais dans une seconde action à Cona, dans la Célé-Syrie, il n'eut pas le même bonheur. Athénion,

Ann. 32. avant J. C. HERODE. 6.

à qui Cléopatre avoit donné le Gouvernement de cette Province, n'aimant pas Herode, joignit Malchus; & il se fit là un grand carnage des troupes d'Herode. A peine se sauva-t-il lui-même avec quelque peu de gens : tout le reste fut taillé en pieces.

Ann. 31. avant J. C. HERODE. 7.

Fort peu de tems après, il lui arriva (f) encore un autre malheur. Un tremblement de terre, le plus terrible qu'on eût jamais senti en Judée, ensevelit, sous les ruines des maisons qu'il abatit, jusqu'à trente mille de ses sujets. Fort affligé de tant de maux, il envoya demander la paix aux Arabes. Ceux-ci croyant le mal beaucoup plus grand encore qu'il n'étoit, se moquerent de lui, firent mourir ses Ambassadeurs, & vinrent se jetter sur la Judée, où ils crurent qu'il ne restoit pas assez de gens pour lui faire la moindre résistance. Il s'étoit rencontré, par bonheur pour Herode, que les troupes n'avoient point souffert dans ce terrible tremblement de terre; parce qu'étant alors campées, elles n'y avoient per-

(f) JOSEPH. *Antiq.* XV. 7. *&* *de B. J.* I. 14. Il faut remarquer que JOSEPHE, dans ses *Antiquités*, ne fait monter la perte qu'à *dix mille* hommes; mais dans ses *guerres des Juifs*, il y a *trois myriades*, c'est-à-dire, *trente mille*. Ce dernier nombre paroît le plus juste; parce qu'il répond mieux à la grandeur de la calamité telle qu'il l'a décrite.

du que leurs tentes. Herode (g) les rassembla, & pour les animer, leur fit un discours fort touchant. Il leur fit ensuite passer le Jourdain pour aller combatre l'ennemi, à qui il tua d'abord cinq mille hommes ; & ensuite il assiégea le reste dans leur camp. Faute d'eau, ils furent obligés d'hazarder une seconde bataille, où ils perdirent encore sept mille hommes, & tout le reste se rendit à discrétion. Il falut alors à leur tour demander la paix à Herode, qu'ils avoient si cruellement méprisé, & recevoir les conditions qu'il lui plut de leur imposer. Ainsi il retourna victorieux & triomphant à Jérusalem, après avoir fait tout ce qu'il s'étoit proposé dans cette guerre.

Pendant que ceci se passoit en Judée, (h) Octavien & Antoine cherchoient à décider leur querelle. Dès que la saison le leur permit, ils se remirent en campagne par mer & par terre. Dans toutes les petites actions, qui arriverent entre les partis, sur l'un & l'autre élement, l'avantage demeura toujours à ceux d'Octavien. Ces petits succès, qui furent regardés comme des présages d'une victoire entiere, firent que plusieurs des gens du parti d'Antoine commencerent à s'en dé-

(g) JOSEPH. *Antiq.* XV. 8. *& de B. J.* I. 14.
(h) PLUT. *in Antonio.* DION. CASS. L.

Ann. 31. avant J. C. HERODE. 7.

tacher, & passerent du côté d'Octavien; d'autant plus qu'ils voyoient qu'Antoine se laissoit gouverner par Cléopatre. Ces fréquentes désertions firent qu'Antoine, soupçonnant tout le reste, prit la résolution d'en venir promtement à une bataille décisive. Octavien la souhaitoit pour le moins autant que lui : de sorte qu'ils ne furent pas long-tems à en venir à cette décision, dans la bataille d'Actium, ainsi nommée, à cause du lieu auprès duquel elle se donna : c'étoit une petite Ville (*i*) située au midi de l'embouchure du Golfe Ambracien, en Epire. Antoine y étoit campé avec le gros de son armée, & sa flote étoit près de lui le long de la côte. Octavien étoit posté à l'autre côté, vis-à-vis de lui, dans un endroit où il fit bâtir dans la suite, pour monument de sa victoire, la Ville de (*k*) Nicopolis; & il avoit aussi sa flote devant lui; de sorte qu'il n'y avoit pas une demi-lieue entre les rades des deux flotes. Canidius, qui commandoit en chef sous Antoine, (*l*) lui conseilloit de décamper d'Actium, & de mener son armée loin des côtes, dans la Thrace ou dans la Macédoine; parce qu'il étoit bien

(*i*) DION. CASS. L. p. 426. STRAB. X. p. 451. PLIN. IV. 1.

(*k*) Ce nom en Grec signifie *Ville de Victoire*.

(*l*) PLUT. *in Antonio*.

plus fort sur terre que sur mer, depuis qu'il s'étoit trouvé obligé de (*m*) mettre le feu à plusieurs de ses vaisseaux, faute de matelots & de rameurs (*n*) qu'on avoit laissé mourir de faim : encore même les vaisseaux qui lui restoient n'avoient-ils pas de trop bons équipages. Cet avis ne fut point suivi, parce que Cléopatre s'y opposa, & voulut qu'on hazardât un combat naval, où, en cas de malheur, il lui étoit bien plus aisé de se sauver sur ses vaisseaux, que par terre. (*o*) Ainsi le pressentiment ou la peur de cette Princesse détermina Antoine à tenter la fortune par mer.

La bataille se donna (*p*) le second jour de Septembre de cette année, à l'embouchure du Golfe d'Ambracie, à la vûe des armées de terre ; dont l'une étoit rangée en bataille sur la côte du Nord, & l'autre sur celle du Midi du détroit ; attendant le succès du combat. Il fut (*q*) douteux pendant quelque tems, & parut tout aussi favorable à Antoine qu'à Octavien, jusqu'à

(*m*) DION. CASS. L. p. 428.

(*n*) PLUT. *in Antonio*. OROSIUS VI. c. 19.

(*o*) DION. CASS ibid. PLUT. ibid.

(*p*) DION dit que cette bataille se donna le IV. avant les Nones de Septembre ; ce qui revient à notre second de ce mois. DION. CASS. LI. au commencement.

(*q*) PLUT. *in Ant.* DION. CASS. L. L. FLORUS IV. 11. VEL. PATERC. II. 85. OROS. VI. 19. SUETON. *in Octav.* c. 17.

Ann. 31. avant J. C. HERODE 7.
la retraite de Cléopatre. Cette Reine, effrayée du bruit du combat, où tout étoit terrible pour une femme, s'enfuit lorsqu'il n'y avoit encore aucun danger pour elle, & entraîna avec elle toute son Escadre Egyptienne, qui étoit de soixante vaisseaux de haut bord, avec lesquels elle fit voile du côté du Péloponese. Antoine, qui la vit fuir, abandonna la partie pour la suivre, & céda à Octavien une victoire qu'il lui avoit très-bien disputée jusques-là. Elle lui coûta pourtant encore cher; car les vaisseaux d'Antoine se batirent si bien après son départ, que, quoique le combat eût commencé vers le milieu du jour, il ne finit que quand la nuit vint : de sorte que les vainqueurs furent obligés de la passer sur leurs vaisseaux.

Le lendemain Octavien, voyant sa victoire complete, détacha une Escadre pour poursuivre Antoine & Cléopatre ; mais cette Escadre, desesperant de les atteindre, vu l'avance qu'ils avoient, revint bien-tôt joindre le gros de la flote. Antoine & Cléopatre (r) arriverent à Tenare, du territoire de Lacédémone. Quoi qu'Antoine, dès qu'il l'eut atteinte, se fut mis sur le vaisseau Amiral qu'elle montoit, il ne la vit point de tout ce

(r) PLUT. ibid.

voyage. Il alla s'asseoir à la proue, où, la tête appuyée sur ses deux mains, & les deux coudes sur les genoux, il demeura comme un homme accablé de honte & de rage de sa mauvaise conduite & des malheurs qu'elle lui avoit attirés. Il se tint dans cette posture & dans cette profonde mélancolie pendant les trois jours qu'ils mirent à se rendre à Tenare. Au bout de ce tems-là ils se revirent, mangerent, & coucherent ensemble tout comme à l'ordinaire. L'entêtement d'Antoine pour cette femme étoit si prodigieux, qu'alors même qu'il voyoit & sentoit qu'elle étoit cause de sa ruine, au lieu de la haïr & de la détester, il conservoit encore pour elle la même passion.

Ann. 31. avant J. C. HERODE. 7.

Quelques-uns de ses (s) vaisseaux, réchapés du combat, & plusieurs de ses amis le vinrent joindre dans cet endroit, & lui apprirent la défaite de sa flote; mais ils lui apprirent en même tems que son armée de terre étoit encore entière. Il envoya ordre à Canidius de l'emmener par la Macédoine en Asie, où il se proposoit de recommencer la guerre. Canidius prit la route qu'il lui avoit marquée: mais après sept jours de marche, Octavien l'atteignit. Canidius se déroba la nuit pour se rendre auprès d'Antoine.

(s) PLUT. ibid. DION. CASS. LI.

Ann. 31. avant J. C. HERODE. 7.

L'armée, abandonnée par ses Généraux, se rendit à Octavien, qui la reçut à bras ouverts, & la traita comme le reste de ses troupes.

Après la perte de la bataille, (*t*) toutes les troupes auxiliaires d'Antoine se retirerent chacun chez soi, & s'accommoderent ensuite avec Octavien du mieux qu'elles purent. Il déposa quelques-uns des Princes qui les avoient envoyées, & en conserva d'autres; mais il condamna ces derniers, & toutes les Villes libres, qui se trouverent dans le même cas, à de grosses amendes, dont il remplit son Epargne que les fraix qu'il avoit faits pour cette guerre avoient épuisé. Pour les Romains, qui avoient suivi le parti d'Antoine, il pardonna aux uns, en châtia d'autres par la bourse, & ôta la vie à quelques-uns; selon qu'il lui parut que leur conduite à son égard méritoit l'indulgence ou la sévérité. Parmi ceux qu'il fit mourir, un des plus distingués fut Cassius Parmensis, le seul qui restoit des assassins de Jules-César. Il périt aussi misérablement que tout le reste de la troupe. Après (*u*) la bataille d'Actium, il s'étoit sauvé à Athenes. Il y fut épouvanté par un Spectre semblable à celui qu'avoit vu

(*t*) DION. CASS. & PLUT. ibid.
(*u*) VAL. MAX. I. 7.

(*x*) Brutus

Ann. 31. avant J. C. HERODE. 7.

(x) Brutus à Philippes; & bien-tôt après il fut arrêté par ceux qu'Octavien avoit détachés pour le punir comme il le méritoit. La Providence permet rarement que les assassins évitent ici-bas la peine de leur crime; sur-tout quand c'est un Prince qu'ils ont tué. César en est une preuve bien sensible. De (y) soixante personnes qui conjurerent sa mort, l'Histoire remarque (z) qu'il n'en mourut pas un seul de mort naturelle: tous firent une fin tragique, violente & malheureuse; & ce Cassius, qui demeura le dernier, périt enfin aussi malheureusement que tous les autres.

De (a) Tenare, Cléopatre s'en alla à Alexandrie, & Antoine en Lybie. Il y avoit (b) mis pour Gouverneur Pinarius Scarpus, à qui il avoit donné une bonne armée pour veiller à la sureté des frontieres Occidentales d'Egypte, contre tous ceux qui auroient pu entreprendre de l'attaquer par-là. En débarquant (c) il trouva que Scarpus & tous ceux qui étoient sous lui s'étoient déclarés pour Octavien. Il fut si frappé de ce coup,

(x) PLUT. *in Bruto & Cæsare.*
(y) SUET. *in J. Cæsare.* 80. EUTR. VI *in fine.*
(z) PLUT. *in Cæsare.*
(a) PLUT. *in Anton.* DION CASS. LI.
(b) DION CASS. LI. p. 446.
(c) PLUT. & DION CASS. ibid.

Ann. 31. avant J. C. HERODE. 7.

qu'il vouloit se tuer ; & ses amis eurent de la peine à l'en empêcher. Il ne lui restoit donc plus d'autre parti à prendre que de suivre Cléopatre à Alexandrie où elle étoit arrivée. En approchant du Port, elle craignoit, si on apprenoit son malheur, qu'on ne lui en refusât l'entrée. (*d*) Elle fit couronner ses vaisseaux, comme si elle fût revenue victorieuse : & par ce stratagême elle rentra en possession de cette Ville & du reste de ses Etats. Dès qu'elle s'y vit la maîtresse, (*e*) elle fit mourir tous ceux de la Noblesse dont elle sçavoit qu'elle n'étoit pas aimée ; de peur que, quand on sçauroit ce qui venoit d'arriver, ils n'excitassent des séditions contr'elle.

Antoine, en arrivant, la trouva occupée à un dessein bien extraordinaire. Pour éviter de tomber entre les mains d'Octavien, qu'elle voyoit bien qui la poursuivroit en Egypte, (*f*) elle songeoit à faire transporter ses vaisseaux de la Mer Méditerranée dans la Mer Rouge, par l'Isthme, qui a (*g*) LXX. milles de

(*d*) DION CASS. LI. p. 446.
(*e*) DION CASS. ibid.
(*f*) DION CASS. LI. p. 447. PLUT. *in Anton.*
(*g*) PLUTARQUE dit que cet Isthme n'avoit que trois cents stades, qui ne font que trente-sept milles. Mais les Géographes Arabes comptent soixante & dix milles de Pharma à Suez, qui est l'endroit où il est le plus étroit.

F

largeur ; & à mettre ensuite tous ses tré-sors dans ces vaisseaux & dans les autres qu'elle avoit déja sur cette Mer, pour aller chercher quelque retraite écartée. Mais les Arabes qui demeuroient sur cette côte, à la sollicitation de Q. Didius qui venoit de s'emparer, pour Octavien, du Gouvernement de la Syrie, à titre de Président, (*h*) ayant brûlé tous les vaisseaux qu'elle avoit sur cette Mer, elle fut obligée d'abandonner ce dessein. Ann. 31. avant J. C. HERODE. 7.

Antoine, au lieu d'aller au Palais Royal, (*i*) se renferma dans une maison particuliere près du bord de la Mer, du côté de Pharos, où il ne voulut voir personne. Car se voyant abandonné de presque tous ses amis, il voulut jouer le personnage du fameux (*k*) Timon le Misanthrope ; aussi appelloit-il cette maison son *Timonion*. Il y passoit son tems dans la solitude à rêver, à haïr, & à détester tout le genre humain, à cause de ceux qui venoient de l'abandonner, qu'il accusoit injustement d'être les auteurs de sa ruine, dont il ne devoit se prendre qu'à lui-même & à sa mauvaise conduite. Il fut bien-tôt dégoûté de cette maniere de

(*h*) PLUT. & DION CASS. ibid.
(*i*) PLUT. *in Anton.* STRAB. XVIII. p. 794.
(*k*) De quo videas PLUT. *in Ant.* DIOG. LAERT. IX. & LUCIAN. *in Timone.*
(*l*) PLUT. *in Antonio.*

Ann. 31. avant J. C. Herode. 7.

vivre, (*l*) & revint à sa Cléopatre & à sa premiere vie luxurieuse & folle; pendant (*m*) qu'Octavien, après avoir mis ordre à ses affaires en Grece & dans l'Asie Mineure, se rendit à Samos où il s'arrêta dans le dessein d'y passer l'hiver.

Ann. 30. avant J. C. Herode. 8.

Mais il n'y demeura pas si long-tems. Quelques brouilleries, qui survinrent en Italie, (*n*) l'obligerent de s'y rendre au cœur de l'hiver. Après la bataille d'Actium il avoit licencié beaucoup de troupes, tant des siennes que de celles d'Antoine. Il avoit renvoyé les Vétérans en Italie, & les autres dans d'autres pays, sans leur donner leur paye, faute d'argent. Ceux qui étoient revenus en Italie, voyant qu'on les cassoit sans les payer, se mutinerent. Il y (*o*) envoya Agrippa, la personne en qui il se fioit le plus. Agrippa trouva la commission trop forte pour lui; & Octavien fut obligé de s'y rendre en personne, dans la saison de l'année où la Mer est la plus dangereuse.

En arrivant à Brindes il (*p*) trouva le Sénat & les plus considérables du Peuple qui étoient venus de Rome lui faire leur cour. Il fit venir les mutins; donna de

(*m*) Suet. *in Octav.* 17.
(*n*) Plut. *in Anton.* Suet. ibid.
(*o*) Dion Cass. LI. p. 444. Plut. *in Antonio.* Suet. ibid.
(*p*) Dion Cass. ibid.

l'argent aux uns tant qu'il en eut ; des terres aux autres ; & fit tant de belles promesses au reste, de les contenter dans peu, que tous en général demeurerent satisfaits du présent ; & en effet, il n'eut pas plutôt fait la conquête de l'Egypte, qu'il (*q*) les fit tous payer des dépouilles de ce Royaume ; & leur fit même des présents, outre ce qui leur étoit dû.

Après avoir ainsi mis ordre à tout en Italie, (*r*) il en repartit ; & pour accourcir le passage par Mer, au lieu de faire le tour du Péloponese, il entra dans le Golfe de Corinthe, & fit transporter son vaisseau par terre à l'Isthme. Ensuite il se remit en Mer, & se rendit en Asie par le plus court trajet. Il y fut de retour au bout de trente jours, avant qu'Antoine & Cléopatre eussent seulement appris qu'il en fût parti.

Herode (*s*) le vint trouver à Rhodes. On a vu son attachement pour Antoine ; & il ne l'abandonna que quand ses affaires furent tout-à-fait desespérées. A son (*t*) arrivée en Egypte, Herode lui avoit envoyé une personne considérable pour lui donner les avis que l'état de ses affaires demandoit. Il lui conseilloit de

(*q*) DION CASS. LI. p. 445. & seq.
(*r*) DION CASS. & SUET. ibid.
(*s*) JOSEPH. *Antiq.* XV. 10. & *de B. J.* I. 15.
(*t*) JOSEPH. *Antiq.* XV. 10.

Ann. 30. avant J. C. HERODE. 8.

faire mourir Cléopatre, de saisir ses Etats, & de se servir de ses trésors pour lever une nouvelle armée; lui promettant en ce cas-là de demeurer fermement attaché à ses intérêts. Quand il vit qu'on négligeoit cet avis, & qu'Antoine étoit retombé plus que jamais dans les piéges de Cléopatre, il songea enfin à ses propres intérêts & à s'accommoder avec Octavien à quelque prix que ce fût. Comme il ne restoit plus de mâle de la Famille Royale des Asmonéens qu'Hyrcan, qui avoit même porté la Couronne, & avoit été sous la protection des Romains jusques à ce qu'il fut déposé par les Parthes; (u) il jugea bien que, si on pensoit à le déposer, ce seroit pour remettre ce Prince sur le Trône. Pour ôter cette occasion aux Romains, il accusa ce pauvre vieillard d'un complot imaginaire contre sa personne, qu'il prétendoit avoir été formé d'intelligence avec Malchus Roi d'Arabie: & sur ce prétexte il ôta la vie à ce Prince infortuné, qui avoit passé sa quatre-vingtieme année.

Outre cela, en cas de malheur, (x) il mit Mariamne & Alexandra dans le Château d'Alexandrion sous bonne garde,

(u) JOSEPH. *Antiq.* XV, 9.
(x) JOSEPH. ibid.

& donna le commandement de la Place à Joseph & à Soheme, les deux personnes en qui il avoit le plus de confiance. Il envoya à Massada, la Place la plus forte de toutes, sa mere, sa sœur & le reste de sa parenté, qu'il recommanda à son frere Pheroras, à qui il laissa le Gouvernement du Royaume; avec ordre, si son projet ne réussissoit pas, de prendre la Couronne pour lui & de la garder du mieux qu'il pourroit.

Ann. 30. avant J. C. HERODE. 8.

Après toutes ces précautions, il partit pour se rendre auprès d'Octavien: (y) & l'ayant trouvé à Rhodes & obtenu audience, il ôta son Diadême en paroissant devant lui, & lui avoua ingénument tout ce qu'il avoit fait pour « Antoine, & ce qu'il avoit encore été prêt » de faire pour lui, par ses conseils & » par son assistance, s'il eût voulu suivre » ses avis. Il ajouta, qu'il s'y étoit cru » obligé par l'amitié qui étoit entr'eux: » que si Octavien trouvoit que cette amitié méritât d'être acceptée, à présent » qu'Antoine étoit perdu sans ressource, » il lui promettoit de le servir avec la » même fidélité. Octavien fut charmé de la générosité & de la franchise avec laquelle Herode lui parloit. Il lui répondit, qu'il acceptoit avec plaisir une ami-

(y) JOSEPH. *Antiq.* XV, 10. & *de B. J.* I. 15.

Ann. 30. avant J. C. HERODE, 8.

tié comme la sienne : il lui fit reprendre son Diadême, & (z) lui confirma la Couronne. Herode lui fit ensuite, & à tous ses amis, des présents magnifiques : & il fut, tout le reste de sa vie, plus avant dans sa faveur qu'aucun autre Prince tributaire de l'Empire.

Herode revint bien content du succès de sa négociation : mais sa joie fut bien rabatue, par ce qu'il trouva dans sa maison. Mariamne, qu'il aimoit si tendrement, & dont la conversation faisoit la plus grande douceur de sa vie, rejetta, avec une aversion surprenante, toutes ses caresses ; & quand il voulut lui conter ce qu'il avoit fait dans son voyage, qu'il crut qui lui feroit plaisir ; au lieu de faire voir de la satisfaction de l'heureux succès qu'il avoit eu, elle ne faisoit que jetter de profonds soupirs & pousser des plaintes, qui ne lui faisoient que trop entendre qu'elle eût mieux aimé qu'il y fût péri & n'en fût jamais revenu.

La raison de cette aliénation, qui avoit produit une si forte haine, étoit, (a) qu'Herode, en partant pour ce dernier voyage, avoit ordonné à Soheme, qu'en cas qu'Octavien lui ôtât la vie, il la fit-

(z) JOSEPHUS ibid. STRAB. XVI, p. 765. TACIT. *Hist.* I. 9.

(a) JOSEPH. *Antiq.* XV. 11.

mourir avec sa mere, dès qu'il auroit des avis certains de sa mort; & qu'il fît tout ce qui dépendoit de lui pour conserver la Couronne à Pheroras, à qui il la laissoit en ce cas-là. Il avoit donné ce cruel ordre, non-seulement afin que personne ne possédât après lui une femme qu'il avoit tant aimée; mais aussi afin qu'il ne restât personne de la maison des Asmonéens qui pût prétendre quelque droit à la Couronne, au préjudice de celui à qui il la vouloit laisser : car il n'y avoit plus qu'elles deux de cette Famille Royale. Alexandra, qui ne manquoit ni d'ambition ni de génie, se croyoit aussi capable de gouverner l'Etat que sa grand-mere de même nom, qui l'avoit gouverné pendant neuf ans, comme Reine absolue, avec beaucoup de sagesse & de prudence. En effet, il n'y avoit point de femme de son tems qui pût lui disputer l'avantage de la ruse, du dessein, & des finesses de la politique. C'étoit justement ce qui avoit fait juger à Herode, que le plan de succession qu'il avoit formé ne pourroit jamais se soutenir, si elle ou sa fille lui survivoient. Le secret étoit échappé à Soheme; & Mariamne le lui avoit arraché, malgré tout ce qu'Herode avoit fait pour l'engager à ne le pas découvrir. La mere d'Herode, Cyprus, &

Ann. 30. avant J. C. HERODE. 8.

F v

Ann. 30. avant J. C. Herode, 8.

sa sœur Salomé, qui n'avoient jamais été bien avec elle, sçurent bien profiter de l'avantage que la conduite qu'elle tint à l'égard d'Herode leur donna pour aigrir son esprit contr'elle; & à la fin elles réussirent à la perdre, comme on le verra dans la suite.

De Rhodes Octavien passa (*b*) en Syrie, en traversant l'Asie Mineure, dans le dessein d'entrer par-là en Egypte, pendant que Cornelius Gallus, qu'il avoit mis en Lybie & dans la Cyrene, à la place de Scarpus, l'attaqueroit de l'autre côté. Herode (*c*) l'alla trouver à Ptolémaïs, & le régala lui & son armée avec une grande magnificence. Il lui fournit tout ce dont il avoit besoin jusqu'en Egypte, & outre cela fit encore présent à Octavien de huit cents talents. Cette libéralité si bien entendue lui gagna le cœur de ce Prince & de toute sa Cour.

Antoine & Cléopatre cependant faisoient tous leurs efforts pour s'accommoder avec Octavien: mais tous ces efforts furent inutiles. Ils lui envoyerent (*d*) trois Ambassades coup sur coup; & ils allerent jusqu'à lui proposer de tout

(*b*) PLUT. *in Antonio.* SUET. *in Octav.* c. 17. JOSEPH. *Antiq.* XV. 10. OROS. VI. 19.

(*c*) JOSEPH. *Antiq.* XV. 10. *& de B. J.* I. 15.

(*d*) PLUT. *in Anton.* DION CASS. LI.

céder & de se contenter de passer une vie privée en quel endroit il lui plairoit, pourvu qu'il donnât le Royaume d'Egypte aux enfants de Cléopatre. Il ne voulut rien dire d'Antoine à aucune de ces Ambassades : pour Cléopatre on lui laissa quelque espérance. Octavien souhaitoit avec passion de s'assurer de sa personne & de ses trésors ; de sa personne, pour en honorer son triomphe ; & des trésors, pour se remettre des avances & des dettes qu'il avoit contractées pour cette guerre. Il ne vouloit donc pas la réduire au desespoir, de peur qu'elle ne trouvât le moyen de lui faire perdre l'un & l'autre. Dans cette vûe il lui fit dire plusieurs choses obligeantes, & lui fit espérer beaucoup, si elle vouloit se défaire d'Antoine. Ann. 30. avant J. C. Herode. 8.

Elle ne put se résoudre à le sacrifier si ouvertement. Elle le trahit pourtant en tout depuis ce tems-là, & le réduisit enfin à la nécessité de se tuer lui-même. La premiere trahison qu'elle lui fit fut à Peluse. Ce fut (*e*) par des ordres secrets, qu'elle y envoya, que la Place se rendit à Octavien, dès qu'il parut, sans faire la moindre résistance. Cette Ville de ce côté-là, & Péritonion de l'autre, étoient les deux clefs de l'Egypte ; & il faloit

(*e*) Plut. & Dion Cass. ibid.

Ann. 30. avant J. C. HERODE. 8.

néceſſairement paſſer par l'une ou par l'autre pour entrer par terre dans ce Royaume avec une armée. Comme Peluſe étoit extrêmement forte, Antoine avoit compté qu'elle tiendroit long-tems; & cela l'avoit déterminé à aller (*f*) s'aſſurer de Péritonion. Cornelius Gallus la tenoit pour Octavien. Comme la Garniſon étoit toute compoſée de troupes qui avoient été au ſervice d'Antoine, juſques à ce que Scarpus, en changeant de parti, les engagea auſſi dans celui d'Octavien; il ſe flatoit que, dès qu'il paroîtroit devant la Place, ces troupes reviendroient à lui & lui livreroient la Ville. Mais quand il voulut leur parler au pied des murailles, Gallus fit ſonner toutes les trompettes, de ſorte qu'il n'y eut pas moyen d'entendre un ſeul mot de ce qu'il leur diſoit. Un moment après, il fit une ſortie, où il repouſſa les ennemis par terre; & par un ſtratagême, il enveloppa ſi bien ſes vaiſſeaux dans le Port, qu'il n'en échappa pas un qui ne fût ou pris ou détruit. Quand il vit venir la flote d'Antoine, il mit ſous l'eau, à l'entrée du Port, des chaînes qui étant à fond ne paroiſſoient point. Mais quand tous les vaiſſeaux furent entrés; avec des machines, qu'il avoit préparées des deux

(*f*) DION CASSIUS. LI. p. 448. & ſeq.

côtés de l'entrée, il releva les chaînes & les tendit à fleur d'eau : & après avoir ainsi bouché la sortie du Port, il fit attaquer de tous côtés les vaisseaux par eau & par terre, & remporta ainsi une victoire complete.

Ann. 30. avant J. C. HERODE, 8.

Antoine, après ce malheur, reçut encore la nouvelle de la prise de Peluse, & qu'Octavien s'avançoit du côté d'Alexandrie. Il s'y (*g*) rendit incessamment, pour la défendre contre lui. En arrivant, il alla charger la cavalerie ennemie fatiguée de la marche, & la mit entierement en (*h*) déroute. Mais dans une seconde action, où il attaqua l'infanterie, il fut batu & repoussé dans la Ville avec perte. Le lendemain (*i*) de grand matin, il s'en alla au Port, & se mit sur la flote, dans le dessein ou de batre la flote ennemie, ou de percer au moins, & de faire voile en Espagne, où il se flatoit de trouver encore quelque ressource pour soutenir la guerre. Mais quand les deux flotes furent rangées en ordre de bataille l'une contre l'autre ; celle d'Antoine, au lieu d'attaquer l'ennemi, se rangea de son côté. Antoine eut encore la mortification, en rentrant dans la Ville, de trou-

(*g*) DION CASS. LI. p. 449.
(*h*) DION CASS. ibid. PLUT. *in Antonio*.
(*i*) DION CASS. & PLUT. ibid. OROS. VI. 19.

Ann. 30. avant J. C. HERODE. 8.

ver qu'infanterie & cavalerie, tout avoit déserté, & avoit pris le parti de son ennemi.

Il ouvrit enfin alors les yeux : il vit la perfidie de Cléopatre, & ne put retenir ses plaintes. Cléopatre, qui commença à craindre son juste ressentiment, (*k*) se réfugia dans un monument d'une hauteur & d'une magnificence extraordinaires, qu'elle avoit fait bâtir près du Temple d'Isis. Elle y avoit déja fait transporter par avance ses plus précieux effets. Elle s'y renferma sécretement avec deux filles d'honneur & un Eunuque, & fit dire dans le Public qu'elle étoit morte. Antoine crut sa mort, (*l*) s'enfonça son épée dans le corps, & se fit la blessure dont il mourut. Comme il vécut encore quelques heures après s'être donné ce coup, il apprit que le bruit de la mort de Cléopatre étoit faux, & se fit porter à son monument. Elle & ses deux filles le tirerent en haut avec des cordes ; & il expira entre ses bras, le premier d'Août, onze mois après la bataille d'Actium.

Il avoit l'humeur douce & bonne, l'ame généreuse & grande, & possédoit

(*k*) PLUTARCHUS, & DION CASS. ibid.

(*l*) PLUT. *in Antonio.* DION CASS. LI. p. 45. L. FLOR. IV. 11. STRAB. XVII. p. 795. SUET. *in Octav.* 10. JOSEPH. *Antiq.* XV. 11. VELL. PAT. II. 87. EUTR. VIII. §. 7.

parfaitement la ſcience de la guerre. Sa valeur & ſa conduite contribuerent plus que toute autre choſe au gain des deux batailles de Pharſale & de Philippes. Il avoit auſſi beaucoup d'éloquence. Mais toutes ces grandes qualités étoient ternies par la débauche à laquelle il avoit un penchant prodigieux, & ſur-tout pour celle des femmes.

Cléopatre, qui s'en apperçut, le prit par ſon foible, & plus encore par ambition & par avarice que par débauche, elle lui ſacrifia ſon honneur : & quand elle vit qu'il n'étoit plus en état de contenter ces deux paſſions dominantes, elle le ſacrifia pour tâcher de ſe ſauver elle-même : mais elle n'y réuſſit pas. Malgré les belles eſpérances dont Octavien l'avoit flatée, uniquement pour conſerver ſes tréſors, & s'aſſurer de ſa perſonne pour ſon triomphe ; dès qu'il ſe vit maître de l'un & de l'autre, elle vit bien qu'il ne la ménageoit plus : & (*m*) ayant appris ſécretement, que dans trois jours on l'emmeneroit à Rome, & qu'elle y ſeroit produite au triomphe d'Octavien, elle ſe fit piquer (*n*) par un Aſpic pour

(*m*) PLUT. ibid. DION CASS. LI. p. 452. GALEN. *de Theriaca ad Piſon.* c. 8. VELL. PATERC. FLOR. & EUTR. ibid.

(*n*) L'Aſpic, dont il s'agit ici, eſt une eſpece de ſerpent particuliere à l'Egypte & à la Lybie. Sa picqueure tue en

Ann. 30. avant J. C. HERODE, 8.

prévenir cette infamie; & elle en mourut.

Elle avoit regné (*o*) vingt-deux ans depuis la mort de ſon pere, & vécu trente-neuf. Elle avoit de grands talents naturels, avec un cœur corrompu au dernier point. Elle ſçavoit beaucoup de Langues. Outre le Grec & le Latin, (*p*) elle ſçavoit aſſez la Langue des Ethiopiens, & celles des Troglodytes, des Juifs, des Arabes, des Syriens, des Medes & des Perſes, pour n'avoir pas beſoin d'Interprete; & toutes les fois que quelqu'un de ces différentes Nations avoit quelque choſe à lui communiquer, elle leur répondoit toujours dans leur propre Langue. Son regne fût le dernier de la Maiſon des Ptolomées en Egypte, où cette famille a regné depuis la mort d'Alexandre, pendant CCXCIV. ans.

Après ſa mort, l'Egypte fût réduite en Province Romaine, & gouvernée par un Préfet qu'on y envoyoit de Rome. Cornelius (*p*) Gallus fut le premier

trois heures de tems; & comme c'eſt un poiſon qui endort & ne cauſe aucune douleur, Cléopatre le choiſit comme le plus agreable.

(*o*) *Canon.* PTOLOMÆI. PLUT. *in Ant.* EUSEB. *in Chron.* PORPHYR. *in Gr.* EUS. SCALIG. CLEM. ALEX. *Strom.* I.

(*p*) PLUT. ibid.

(*p*) Ce Gallus étoit grand Poëte. C'eſt pour lui qu'eſt écrite la dixieme Eglogue de Virgile. Ils étoient grands amis Virgile & lui.

qu'Auguste y mit. L'Egypte fut gouvernée de cette maniere pendant six-cents soixante & dix ans, qu'elle a été Province de l'Empire Romain, jusques à ce que les Sarrasins la lui enleverent (q) l'an DCXLI.

Après la conquête de l'Egypte, par laquelle finirent les guerres civiles des Romains, Octavien fit mourir tous ceux du parti contraire qu'il crut capables de les renouveller. Les principaux furent (r) Antyllus, fils aîné d'Antoine & de Fulvie; Césarion, fils de Cléopatre & de César, & (s) Canidius, Général d'Antoine. Il en ruina d'autres par les amendes auxquelles il les condamna; & il pardonna à quelques-uns. Après la démarche qu'on avoit faite de déclarer Césarion héritier légitime de J. César; Octavien, qui n'étoit qu'adoptif, ne pouvoit pas le laisser vivre. L'Histoire ne dit point de raison particuliere de la mort d'Antyllus. Mais comme il avoit (t) épousé Julie, fille d'Octavien, & qu'il paroît qu'il se fit de grands efforts pour lui sauver la vie, il faut conclure

(q) ELMACINI *Historia Saracenica*, *sub anno Hegiræ vicesimo.*

(r) PLUT. *in Antonio.* DION CASS. LI. SUET. *in Octav.* 17.

(s) VELL. PATERC. II. c. 87. OROS. VI. 19.

(t) DION CASS. LI. p. 454.

Ann. 30. avant J. C. HERODE. 8.

qu'il y avoit quelque grande raison qui obligea (*u*) Octavien de ne le pas épargner. Il témoigna beaucoup de bonté à Antoine, son cadet & du même lit, & à tous les autres enfants qu'Antoine avoit eus de Fulvie, d'Octavie, & de (*) Cléopatre; mais sur-tout à cet Antoine, qui devint dans la suite un de ses plus grands favoris, & à qui il donna une des filles que sa sœur Octavie avoit eues de Marcellus son premier mari : & il fut toujours dans la faveur, jusqu'à ce que; convaincu d'avoir débauché Julie fille unique d'Auguste, on le fit mourir très-justement. Les enfants qu'Antoine eut d'Octavie furent deux filles, à qui l'Histoire ne donne point d'autre nom de distinction que (*Major* & *Minor*) l'aînée & la cadète. Caligula & Claudius étoient descendus de la derniere, & Néron de la premiere : ils furent tous trois Empereurs dans la suite. La cadete (*Minor*) ayant épousé Drusus, le cadet de Tibere; elle eut de lui Germanicus pere de Caligula, & Claudius qui succéda à Caligula : & l'aînée, (*Major*) ayant épousé L. Domitius Enobarbus, eut de lui Cneius Domitius, qui eut Néron d'A-

(*u*) PLUT. *in Antonio*.

* [Antoine eut trois enfants de cette Reine; Cléopatre, qu'Auguste maria avec Juba, Roi de Mauritanie, Alexandre & Ptolomée dont l'Histoire ne parle pas.]

grippine fille de Germanicus & sœur de Caligula. Ainsi quoi qu'Octavien enlevât pour lors l'Empire à Antoine, ce fut la postérité d'Antoine qui l'eut pendant quelque tems dans la suite. Ainsi il arrive souvent aux Victoires & aux Conquêtes la même chose qu'aux richesses; ceux qui les gagnent ne sçavent gueres qui seront ceux qui en recueilliront les fruits. Néanmoins c'est l'inclination générale des hommes, que de songer plus à leur postérité qu'à eux-mêmes : & c'est un grand bonheur que la Providence ait ainsi ordonné les choses; car sans cela, comment le monde se soutiendroit-il?

Ann. 30. avant J. C. HERODE. 8.

Pendant le séjour qu'Octavien fit en Egypte, il eut la curiosité d'aller au (x) Sépulcre d'Alexandre le Grand; & il vit son corps conservé dans une chasse (y) de verre. Ce corps en avoit eu autrefois une d'or : mais Seleucus Cybiosacte l'ayant enlevée, comme (z) on l'a vu ci-dessus, on le mit dans une de verre, où il étoit encore quand Octavien le voulut voir. Il témoigna beaucoup de respect pour ces reliques; mais il ne voulut point voir les (a) tombeaux des Ptolo-

(x) SUET. *in Octav.* DION CASSIUS LI. p. 454.
(y) STRAB. XVII. p. 794.
(z) LXV. sous l'an 57.
(a) DION CASS. & SUET. ibid.

Ann. 30. avant J. C. HERODE. 8.

mées. Encore moins (*b*) put-on lui persuader de rendre visite à Apis la grande Divinité des Egyptiens. Il répondit à ceux qui l'en pressoient, qu'il adoroit les Dieux, & non pas des Bêtes.

Il étoit arrivé en Egypte au commencement du mois d'Août; & avant que ce mois fut écoulé, toutes les affaires qu'il y avoit se trouverent achevées. Il en repartit au commencement de Septembre, & prit sa route par la Syrie, l'Asie Mineure & la Grece, pour retourner à Rome.

C'est à cette Conquête de l'Egypte que commence l'*Ere Actiaque*, dont (*c*) on se servit depuis en Egypte jusqu'à la premiere année du regne de Dioclétien, l'an CCLXXXIV. qu'elle changea de nom, & au lieu d'*Ere Actiaque*, elle fut appellée l'*Ere de Dioclétien*, & par les Chrétiens de ces pays-là, l'*Ere des Martyrs*; parce que ce fut sous le regne de cet Empereur que commença la dixieme persécution de l'Eglise, où tant de Martyrs scellerent de leur sang la vérité de leur sainte Religion. Quoique cette Ere

(*b*) DION CASS. ibid.

(*c*) DION nous apprend [LI. p. 457.] que les Romains ordonnerent, que le jour auquel Octavien avoit pris la Ville d'Alexandrie seroit mis au nombre des *jours heureux*; & que l'on eût à compter les années par là en Egypte, c'est-à-dire, qu'il devoit leur servir d'*Epoque* fixe; & cela s'exécuta en effet.

prit son nom de la victoire d'Actium, elle ne commençoit pourtant que (*d*) près d'un an après, c'est-à-dire, au tems que l'Egypte fut soumise. Le jour du commencement de cette Ere étoit le 29 d'Août, qui, par conséquent, étoit toujours le premier jour de toutes les années de cette Ere, sous les différents noms que j'ai marqués.

Ann. 30. avant J. C. HERODE, 8.

Ce qui fit fixer ce jour-là, c'est, à ce que quelques-uns croient, parce que ce fut celui de la mort de Cléopatre; & que, par conséquent, ce fut le jour que finit en Egypte l'Empire des Macédoniens, & que commença celui des Romains. Mais ce n'est qu'une conjecture moderne; pas un des anciens n'allegue cette raison. Tout ce qu'ils en disent, c'est qu'elle mourut vers la fin de ce mois, sans marquer précisément le jour.

La véritable raison qui détermina à fixer ce jour-là, c'est que c'étoit le premier jour de leur (*e*) mois de Thoth, qui étoit déja, de tems immémorial, le premier jour de l'an en Egypte. Les Romains donc le trouverent le plus propre pour le commencement de la nouvelle Ere qu'ils imposoient à l'Egypte, d'au-

(*d*) La bataille d'Actium s'étoit donnée le second de Septembre; & l'Ere de cette victoire en Egypte commença le 29 d'Août de l'année d'après.

(*e*) *Thoth* étoit le premier mois de l'année d'Egypte.

Ann. 30: avant J. C. HERODE. 8.

tant plus qu'il se rencontroit que (*f*) c'étoit, à quelques jours près, le tems que s'étoit faite la Conquête de l'Egypte.

Non-seulement les Romains leur donnerent une nouvelle Ere, mais ils changerent aussi la forme de leur année. La vieille Ere du pays étoit la Philippique, qui commençoit à la mort d'Alexandre, & au regne de Philippe Aridée son successeur. Pour la forme de leur année, jusques-là ç'avoit été celle de Nabonassar, dont les Chaldéens se servoient aussi. C'étoit une année de douze mois, de trente jours chacun, avec l'addition de cinq jours surnuméraires, au bout de douze mois : de sorte qu'elle étoit composée de 365. jours, sans années Bissextiles : défaut qui faisoit changer insensiblement les saisons. Tous les quatre ans elles avançoient d'un jour ; de sorte qu'au bout de 1460 ans le premier jour de l'an se retrouvoit dans la même saison, & au même point, après avoir parcouru successivement l'Eté, le Printems, l'Hiver & l'Automne ; car il reculoit ainsi d'un jour tous les quatre ans : de sorte qu'a-

[*f*] La conquête de l'Egypte, & sa réduction entiere sous le joug des Romains, arriva au mois d'Août, & fut achevée dans toutes les formes vers la fin de ce mois. Voyez le Décret du Sénat qui ordonne le changement de l'ancien nom *Sextilis* en celui d'*Augustus* [d'où nous avons fait *Août*] dans MACROBE, *Saturn.* I. 12.

près la révolution que je viens de marquer, il se rencontroit qu'on avoit * perdu une année entiere dans ce Cycle.

Ann. 30. avant J. C. HERODE. 8.

Pour remédier à cet inconvénient, les Romains, quand ils furent les maîtres de ce Royaume, mirent dans le Calendrier d'Egypte une année Bissextile, comme il y en avoit une dans le Julien dont ils se servoient eux-mêmes ; ce qui se faisoit en ajoutant tous les quatre ans un jour de plus à cette année, qu'on n'avoit fait aux trois autres. C'est-à-dire, qu'au lieu de cinq jours qu'on ajoutoit communément aux douze mois de trente jours ; chaque quatrieme année, on en ajoutoit six. Par ce changement fait à leur Calendrier, l'année Egyptienne & la Juliene se trouverent avoir précisément le même nombre de jours, quoique d'ailleurs la forme en fût différente ; car on conserva dans tout le reste l'ancienne forme de l'année d'Egypte. Le premier jour du mois de Thoth, qui étoit aussi leur premier jour de l'an, se trouvant cette année-là tomber sur le 29 d'Août de l'année Juliene, qui étoit à peu près le tems que s'étoit faite la Conquête de l'Egypte ; quand les Romains ordon-

* L'Auteur veut dire que ces 1460 ans d'Egypte n'en valoient que 1459, d'années véritablement Solaires ou Astronomiques.

Ann. 30. avant J. C. HERODE, 8.

nerent ce changement dans le Calendrier, ils conserverent le commencement de l'année tel qu'ils le trouvoient, & le fixerent : de sorte que, dans toute la suite des tems que l'Egypte fut de la dépendance de l'Empire Romain, le 29 d'Août fut toujours le commencement de l'année d'Egypte. La même raison fit que la nouvelle Ere Egyptienne, qu'on appelle *Actiaque*, commença aussi au 29 d'Août.

On fait une objection contre ce que je viens d'avancer ; & l'on prétend que, l'année, dont il s'agit ici, (*g*) le premier jour de Thoth ne se rencontra pas avec le 29 d'Août, mais avec le 31 & qu'ainsi la raison que j'ai assignée ne peut pas être la véritable qui fit fixer l'Ere Actiaque & le commencement de l'année au 29 d'Août. Il faut convenir que dans la derniere précision, l'objection est véritable : selon le calcul exact & précis, le premier de Thoth devoit être cette année le 31 d'Août dans le Calendrier Romain, & non pas le 29. Mais il faut

(*g*) Le premier de Thoth, qui étoit le premier jour de l'an en Egypte, n'étoit pas fixe par rapport aux saisons de l'année : il étoit ambulant, & reculoit tous les quatre ans d'un jour par rapport à ces saisons. Les Romains furent les premiers qui le fixerent à cet égard, & firent de l'année Egyptiene une année où les saisons se trouvoient toujours les mêmes, comme elles faisoient aussi dans la Juliene.

sçavoir

ſçavoir que les Romains avoient fait une bévue dans la maniere dont ils s'étoient servis du Calendrier Julien ; & que cette erreur fut cauſe que ce qui eût dû être le 31. ſe trouva le 29. dans ce Calendrier fautif. L'erreur venoit de ce que, depuis la mort de Céſar, les Pontifes, comme on l'a déja (*h*) remarqué, (*i*) s'étant trompés pour l'intercalation, avoient fait une année Biſſextile tous les trois ans, au lieu qu'il ne faloit la faire que tous les quatre ans. Cette bévue avoit donc ajouté tous les trois ans ſix heures de trop à l'année, ce qui, en ſeize ans qu'alors l'erreur avoit duré, avoit fait un jour & un quart, qui avoient fait prendre au 29 d'Août, dans ce Calendrier fautif, la place du 31. dans le véritable, ſi le Calendrier eut toujours été réglé juſte, ſur le pié de l'année Julienne. La malhabileté des Pontifes l'avoit fait ainſi reculer ; & l'on continua trente-ſix ans durant à Rome ces Calendriers fautifs, à compter depuis la réformation du Calendrier par Jules-Céſar, juſques à ce qu'Auguſte, s'étant apperçu de l'erreur, la répara en ordonnant, que pendant douze ans on ne fit point d'année Biſſextile. Il ra' atit ainſi ce qu'on avoit ajouté

Ann. 30. avant J. C. HERODE. 8.

[*h*] Sous l'an 46.
[*i*] MACROB. *Saturn.* I. 14. SUET. *in Octav.* 31.

Ann. 30. avant J. C. Herode. 8.

de trop, & rétablit les choses sur le pié où elles auroient dû être, si l'on eût toujours bien exécuté le plan de J. César Mais en rétablissant ainsi les choses, on ne s'avisa pas de changer les dates du passé; de sorte que l'on continua à dire que c'étoit le 29 d'Août qui s'étoit rencontré avec le premier de Thoth cette année-là; quoique, dans la précision mathématique, ce fut le 31. où commençoient & cette Ere Actiaque, & les années Egyptiennes.

Cette Ere eût pû être nommée avec beaucoup plus de justice l'Ere de la Victoire d'Alexandrie, que celle de la Victoire dActium: puisqu'elle commençoit véritablement à la Conquête d'Egypte achevée. Les Egyptiens aimerent mieux pallier la chose sous l'autre nom, quoique l'événement en fut éloigné d'un an entier. Dans le fond, comme cette Ere n'étoit que pour l'Egypte, il dépendoit d'eux de lui donner quel nom ils vouloient.

Quand Herode apprit la mort d'Antoine, & qu'Octavien étoit maître de l'Egypte, (k) il y vint pour lui faire sa cour. Il en fut reçu avec toutes sortes d'agréments; & l'ayant accompagné jusques à Antioche, il se mit si bien dans

(k) JOSEPH. *Antiq.* XV. 11.

ſon eſprit, qu'il gagna une des premieres places dans ſon amitié; & il ſentit bientôt après les effets de cette amitié dans les bienfaits qu'il en reçut, dont ſes Etats furent conſidérablement agrandis. Non-ſeulement il lui rendit le territoire de Jérico, avec les Jardins où croiſſoit le Baume qu'Antoine lui avoit ôté, pour les donner à Cléopatre; mais il lui donna Gadara, Hippon, & Samarie dans le dedans du pays, avec les Villes de Gaza, Anthédon, Joppe, & la Tour de Straton ſur la côte.

Ann. 30. avant J. C. HERODE. 8.

En arrivant à Antioche, Octavien (*l*) y trouva Tiridate qui l'attendoit, & une Ambaſſade de la part de Phraate. Tiridate avoit pour lui un parti conſidérable qui vouloit détrôner Phraate & le déclarer Roi. Il venoit pour engager Octavien dans ſes intérêts; & Phraate envoyoit ſolliciter du ſecours contre lui. On a vu (*m*) comment, après la malheureuſe expédition d'Antoine en Médie, Artavaſde & Phraate s'étoient brouillés à l'occaſion du partage du butin. Le premier (*n*) avoit fait un Traité avec Antoine, qui lui envoya d'Arménie un corps de troupes Romaines, avec l'aide

(*l*) DION CASS. LI. p. 456.
(*m*) Sous l'an 35.
(*n*) DION CASS. XLIX. PLUT. *in Anton.*

Ann. 30. avant J. C. Herode, 8.

desquelles il avoit défait entierement Phraate dans une grande bataille. Cela étoit arrivé l'an XXXIII. avant J. C. Mais l'année suivante, non-seulement Antoine retira les troupes qu'il lui avoit prêtées, (o) pour s'en servir contre Octavien; mais il retint même les Medes, qu'Artavasde lui avoit donnés pour remplacer ceux qu'on lui prêtoit. Artavasde se trouva si affoibli par ce double contretems, qu'il fut batu, & même fait prisonnier dans une seconde bataille; & Phraate sçut si bien profiter de sa victoire, qu'il fit la conquête de toute la Médie & de l'Arménie, & rétablit dans la derniere Artaxias fils d'Artabaze, qu'Antoine avoit détrôné. Ces succès & ceux qu'il avoit déja eus contre Antoine, (p) lui enflerent encore le cœur. Il traita ses sujets avec tant de tyrannie, de cruauté, d'oppression & de hauteur, que la Noblesse ne le pouvant plus souffrir conspira contre lui l'an [illegible] & après l'avoir chassé mit ce Tiridate sur le Trône. L'année suivante, qui est celle où nous sommes, Phraate [illegible] revint à la tête d'une armée, battit Tiridate, remonta sur le Trône, & obligea l'usurpateur

[illegible]
[illegible]
[illegible]

à se réfugier en Syrie ; où lui & l'Ambassade de Phraate venoient alors demander à Octavien du secours l'un contre l'autre. Octavien répondit obligeamment à tous deux. Mais son dessein n'étoit pas d'aider ni l'un ni l'autre : il aimoit mieux les laisser affoiblir par une guerre Civile ; en sorte que cette Nation cessât d'être formidable aux Romains. Dans cette vûe il permit à Tiridate de demeurer en Syrie, jusqu'à ce qu'il se trouvât quelque conjoncture favorable pour retourner dans son pays ; & il reçut de lui un fils de Phraate qui lui étoit tombé entre les mains : ce jeune Prince fut amené à Rome pour être gardé comme une espece d'ôtage qui tint Phraate dans le respect. Après cela Octavien (r) nomma Messala Corvinus à la Préfecture de Syrie, & s'en alla dans l'Asie Mineure, où il (s) résolut de passer l'hiver.

Ann. 30. avant J. C. HERODE. 8.

L'année suivante (t) Octavien entra dans son cinquieme Consulat. On lui décerna quantité d'honneurs à Rome. L'été il (u) passa en Grece, après avoir reglé les affaires des Provinces de l'Asie

Ann. 29. avant J. C. HERODE. 9.

(r) DION CASS. LI p. 447. Videas CASAUBON. *contra* BARON. *Exercit.* I. c. 30. [CASAUBONI *sententiam refutavit* NORISIUS *in Cenotaphiis Pisanis*. p. 288.]
(s) DION CASS. LI. p. 456.
(t) DION CASS. LI. p. 457. SUET. *in Octav.* c. 26.
(u) DION CASS. LI. p. 458.

Ann. 29. avant J. C. Herode. 9.

Mineure & des Isles du voisinage ; & de là (x) à Rome, où il arriva (y) au mois d'Août appellé alors *Sextilis*, & nommé depuis *Augustus*. Il y entra (z) avec trois différents triomphes qui occuperent trois différents jours: Le premier fut pour les victoires remportées sur les Dalmates, les Pannoniens & quelques autres Nations Germaines & Gauloises, qu'il avoit vaincues & soumises avant la guerre d'Antoine ; le second pour la victoire d'Actium; & le troisieme pour celle d'Egypte & la conquête qu'il avoit faite de ce Royaume. Ce troisieme fut le plus pompeux des trois. On y mena devant lui les enfants de Cléopatre ; & quoiqu'à cause de sa mort, elle-même n'y pût pas être menée, il l'y fit porter en effigie avec un serpent au bras, pour montrer la maniere dont elle s'étoit fait mourir. On apporta d'Egypte une quantité si prodigieuse d'argent à Rome, que (a) la valeur de la monnoye en baissa de la moitié ; c'est-à-dire, que le prix de tout haussa du double. Après ce triomphe,

(x) Dion Cass. ibid.

(y) Macrob. *Saturnal*. I. 12.

(z) Dion Cass. ibid. *Epit*. Livii CXXXIII. Suet. *in Octav*. c. 22. Virgil. *Æn*. VIII. vs. 714. & Servius *in illum locum*.

(a) Dion Cass. LI. p. 459. Oros. VI. 19.

on donna (*b*) à Octavien le titre d'*Imperator* ou d'*Empereur*, non pas dans le sens ordinaire jusqu'alors ; car jusques-là ce n'avoit été qu'un pur compliment que les soldats faisoient à leur Général après quelque grande victoire, & un simple titre ; mais dans un sens bien plus relevé ; car on commença alors à y attacher toutes les idées de Souveraineté & de Majesté qu'a toujours eu depuis le titre d'Empereur Romain.

Ann. 29. avant J. C. HERODE. 9.

Si Herode revint bien content de la visite qu'il avoit rendue à Octavien & du succès qu'elle avoit eu, il ne trouva pas chez lui la même satisfaction & les mêmes agréments. Mariamne (*c*) avoit toujours le cœur ulcéré des ordres cruels qu'il avoit donnés à Soheme, contr'elle & contre sa mere : & elle laissoit paroître sa haine pour lui & pour toute sa famille en toutes sortes d'occasions ; mais surtout contre Cyprus sa mere & Salomé sa sœur. Elle leur faisoit souvent sentir la bassesse de leur naissance au prix de la sienne ; mortification à laquelle les femmes sont bien sensibles. Pour lui, elle lui reprochoit aussi très-souvent la mort de

(*b*) DION CASS. LII. p. 493. & 494. [Idem L. XLIII. p. 235. Vide etiam SPANHEMIUM *de Præstantia Numismat. Antiq.* Tom. II. p. 392.]
(*c*) JOSEPH. *Antiq.* XV. 11.

Ann. 29. avant J. C. Herode. 9.

son pere, de son grand-pere, & de son frere.

Il la retrouva d'aussi mauvaise humeur pour le moins qu'il l'avoit laissée ; & il n'en comprenoit point la raison ; car elle ne lui avoit pas découvert qu'elle eût rien oui dire à Soheme, qu'elle ne vouloit pas perdre. Elle refusoit avec dédain & avec aversion les caresses les plus tendres qu'il lui vouloit faire ; & voyoit, avec une indifférence qui l'outroit, toutes les marques qu'il lui donnoit de son affection. Enfin tous ses efforts furent inutiles pour la faire revenir & pour adoucir l'aigreur de son esprit. Cette derniere injure avoit rouvert toutes ses vieilles plaies, & l'avoient rendue susceptible de tout le ressentiment que méritoient tous les maux qu'il avoit faits à sa famille & à elle. Elle se remettoit devant les yeux l'ordre qu'il avoit donné autrefois à son oncle Joseph, ses parents assassinés; & tout cela joint à la nouvelle injure qu'elle venoit d'en recevoir, lui faisoit un portrait d'Herode, qui le rendoit l'objet de la haine la plus violente dont elle fût capable.

Herode supporta encore un an entier cette mauvaise humeur, depuis son retour de Rhodes ; mais ce ne fut pas sans souffrir cruellement, Quelquefois il en

étoit si outré, qu'il pensoit à en venir aux dernieres extrêmités contr'elle. Mais sa colere, toute furieuse qu'elle étoit, ne pouvoit pas tenir long-tems contre son amour. Ces deux passions violentes l'occupoient presque continuellement tour à tour. A la fin un incident fournit à sa mere & à sa sœur une occasion de le porter à la perdre : & peu s'en falut que cette perte n'entraînât la sienne propre.

Un jour qu'il s'étoit retiré dans sa chambre, pendant la grande chaleur, pour se reposer, il envoya prier Mariamne de le venir trouver. Elle le fit ; mais quand il la pria de se mettre auprès de lui, & qu'il voulut la caresser en mari, elle le refusa avec un air dédaigneux, & s'emporta jusqu'à lui faire les reproches les plus sanglants sur la mort de ses proches. Herode eut beaucoup de peine à s'empêcher de punir d'une mort présente l'outrage qu'elle lui faisoit. Salomé, qui déméla ce qui se passoit entr'eux, profita de cet accès de rage où il étoit, & lui envoya son Echanson, qu'elle avoit gagné, lui dire que Mariamne l'avoit voulu corrompre & l'engager à l'empoisonner. Sa rage, que cette calomnie enflama encore, lui fit ordonner sur le champ qu'on donnât la question à l'Eunuque favori de cette Princesse, sans la

Ann. 29. avant J. C. HERODE. 9.

participation de qui il sçavoit bien qu'elle ne faisoit rien. Mais tout ce qu'on en put tirer fut, que ce qui la rendoit de si mauvaise humeur étoit quelque chose que lui avoit dit Soheme.

Herode là-dessus passa de la rage de la colere à la fureur de la jalousie. Soheme, s'écria-t-il, qui m'a toujours été si fidele, n'auroit jamais laissé échapper un secret de cette importance. Il faut qu'elle le lui ait arraché par des faveurs criminelles! En même tems il envoie ordre de le faire mourir; & choisit, parmi les gens qui lui étoient le plus dévoués, des Juges devant qui il fit assigner Mariamne. La violence avec laquelle il l'accusa lui-même, fit connoître à ces Juges, qui étoient des ames vénales, que rien ne le contenteroit qu'une sentence de mort; & ils se reglerent sur ce qu'ils crurent qu'il souhaitoit. Elle fut condamnée à la mort. Mais personne ne croyoit qu'il la fît exécuter avec tant de précipitation; & lui-même n'en avoit pas le dessein; car il vouloit la faire renfermer pendant quelque tems dans quelque Château. Mais la mere d'Herode & sa sœur, irritées au dernier point contr'elle, par les reproches qu'elle leur avoit faits sur la bassesse de leur extraction, & par mille autres picques de femmes, ne lui donnerent

point de repos qu'elles n'eussent obtenu sa mort. Elles lui représentoient que s'il ne lui ôtoit pas la vie, le Peuple se souleveroit en sa faveur; & que le seul moyen de conserver la tranquillité dans ses Etats étoit de s'en défaire au plutôt : Herode donna dans leur sens & lâcha l'ordre fatal qui la fit mener au supplice.

Ann. 29. avant J. C. Herode. 9.

Sa mere Alexandra la vint trouver au passage, & lui fit les reproches les plus cruels & les plus insultants. Elle l'accusoit d'une noire ingratitude pour un si bon & si tendre mari, & lui disoit qu'elle avoit bien mérité ce qui lui arrivoit. Enfin elle prononçoit tout ceci avec tant d'émotion, qu'on eût dit qu'elle avoit de la peine à s'empêcher de se jetter sur elle comme une furieuse. Elle ne jouoit ce personnage si honteux & si lâche, que pour n'être pas enveloppée dans sa ruine; car elle se doutoit bien que son tour venoit. Mais sa fille, sans lui répondre un seul mot, s'avançoit toujours, & témoignoit seulement, par son air, la douleur qu'elle avoit de voir tenir à sa mere une conduite si étrange. Du reste elle marqua une grande intrépidité, & vit, sans changer de couleur, toutes les approches & les préparatifs de la mort : elle mourut comme elle avoit vécu, grande, ferme & intrépide jusqu'au bout.

Ann. 29. avant J. C. Herode. 9.

Voilà quelle fut la fin de cette vertueuse & excellente Princesse. Par la beauté, les charmes, & les autres agréments de sa personne, elle passoit toutes les femmes de son tems; &, si elle eût pu gagner sur elle d'avoir pour son mari plus de complaisance & de phlegme, son caractere seroit aussi parfait qu'il se peut. Encore quand on considere qu'il avoit bâti sa fortune sur les ruines de la maison dont elle sortoit: qu'il avoit usurpé sur cette maison la couronne qu'il portoit; qu'il avoit fait mourir son (*d*) pere, son (*e*) grand-pere; son (*f*) frere & son (*g*) oncle pour contenter son ambition: & qu'il avoit deux fois ordonné sa mort à elle-même, en cas qu'il vînt à périr par des accidents où il se voyoit exposé: où est la femme assez patiente & assez phelgmatique pour pouvoir supporter un tel mari, & avoir pour lui quelque tendresse ou quelque complaisance?

Mais quand le sang de cette Princesse eut éteint la rage d'Herode, son amour reprit le dessus & produisit une scene des plus extraordinaires qu'ait jamais causé

(*d*) Alexandre, fils d'Aristobule, de la mort de qui Herode & Antipater son pere avoient été cause à Antioche.

(*e*) Hyrcan, pere d'Alexandra sa mere.

(*f*) Aristobule le Souverain Sacrificateur.

(*g*) Antigone, frere d'Alexandre son pere.

un repentir qui vient trop tard. A la fureur qui l'avoit possédé, succéderent l'abatement, les regrets & les remords, qui ne lui laissoient de repos ni jour ni nuit. Par tout où il alloit, le souvenir de Mariamne l'y poursuivoit & lui déchiroit le cœur. En vain il essaya de le chasser par le vin, la compagnie, les festins & les autres divertissements ; il n'y put jamais réussir ; & il tomba enfin dans une mélancolie qui lui ôta tout-à-fait la raison : car dans les accès qu'elle lui causoit, quelquefois il appelloit Mariamne, ou l'envoyoit chercher, comme si elle eût encore été vivante.

Ann. 29. avant J. C. HERODE. 9.

Une calamité publique augmenta encore ses malheurs. (*b*) La peste survint, qui fit des ravages épouvantables parmi le petit Peuple, & parmi les gens de distinction. Tout le monde regarda ce fléau comme une punition de Dieu pour la mort tragique de cette Princesse. Le desordre de son esprit augmenta : il abandonna entierement les affaires ; & ne sçachant plus de quel côté se tourner, il se retira à Samarie où il eut une terrible maladie. Après avoir langui long-tems, il en revint enfin avec beaucoup de peine, & retourna à Jérusalem reprendre le maniement des affaires. Mais il ne put jamais

Ann. 28. avant J. C. HERODE. 10.

(*b*) JOSEPH. *Antiq.* XV. 11.

Ann. 28. avant J. C. HERODE, 10.

recouvrer l'ancienne ſituation de ſon eſprit : & ſon humeur fut ſi changée par le grand bouleverſement que toutes ces différentes paſſions avoient cauſé dans ſon tempérammment, qu'on remarqua aiſément que ſa conduite, depuis ce tems-là, fut plus ſévere & plus cruelle que jamais ; & cela continua juſqu'à la fin de ſa vie.

Pendant ſa maladie & ſa retraite, (i) Alexandra, qui avec ſon eſprit remuant ne pouvoit jamais demeurer en repos, conclut qu'il n'en reviendroit point ; & forma là-deſſus le projet de ſe rendre maîtreſſe du Gouvernement. Auſſi-tôt elle cabale ; elle eſſaye de gagner les Gouverneurs des deux Châteaux de Jéruſalem, l'un nommé Antonia ſur la montagne du Temple, & l'autre dans l'enceinte de la Ville, & de ſe faire livrer ces Châteaux ; ſçachant bien que, dès qu'elle en ſeroit maîtreſſe, elle le ſeroit de Jéruſalem & de toute la Judée. Le prétexte, dont elle ſe ſervoit, étoit de conſerver la Couronne aux enfants qu'Herode avoit eus de Mariamne, en cas qu'il vînt à mourir. Mais ces Gouverneurs, qui n'aimoient ni elle ſi ces deſſeins, en avertirent Herode, qui auſſi-tôt envoya ordre de la faire mourir. Ainſi ſon hy-

(i) JOSEPH. ibid.

pocrisie & le rôle infame qu'elle avoit joué à la mort de sa fille, ne lui servirent de rien. Malgré toutes les bassesses qu'elle fit pour se bien mettre dans l'esprit d'Herode, elle fut la premiere qui suivit sa fille.

Ann. 28. avant J. C. HERODE. 10.

Octavien, (k) après avoir rempli le Sénat de ses créatures, dont la fortune dépendoit entierement de la sienne, leur proposa de se démettre de son autorité, & de remettre tout le pouvoir entre les mains du Peuple sur l'ancien pied de la République. C'étoit une ruse pour gagner les applaudissements du Peuple & couvrir son ambition : car dans le fond il sçavoit fort bien que tout le Corps, auquel il faisoit cette proposition, y étoit trop intéressé pour ne le pas presser de garder le Gouvernement des affaires entre ses mains, comme effectivement ils le firent. Il n'eut pas plutôt fini cette ouverture, que le Sénat, tout d'une voix, le conjura de n'y point penser, & employa toutes sortes de raisons pour le porter à garder seul le maniement des affaires de l'Empire. Il y consentit enfin avec une répugnance apparente ; & par cette manœuvre adroite, il se fit donner par le Sénat & par le Peuple l'autorité souveraine pour dix ans ; car il ne vou-

Ann. 27. avant J. C. HERODE. 11.

(k) DION CASS. LIII.

Ann. 27. avant J. C. HERODE. 11.

lut pas l'accepter pour un plus long terme : & il leur repréſenta qu'il eſpéroit d'établir ſi bien l'ordre & la paix pendant le cours des dix années qu'on lui accordoit, que ſon adminiſtration ne ſeroit plus néceſſaire après cela, & qu'il pourroit, ſans que la République en ſouffrît, ſe décharger de ce fardeau, & remettre le Gouvernement entre les mains du Sénat & du Peuple comme à l'ordinaire. C'étoit uniquement pour faire paſſer la choſe plus agréablement qu'il faiſoit ce manége. Dans le fond il étoit bien réſolu de ne ſe point défaire de la Souveraineté, & de ſe la faire continuer comme il fit tous les dix ans, gouvernant toujours l'Empire ſeul & indépendamment. C'eſt donc ici proprement que finit l'ancien Gouvernement Républicain de Rome. Depuis ce tems-ci toute l'autorité du Peuple & du Sénat, dont fut revêtu alors Octavien, réſida dans ſa perſonne & dans celle de ſes ſucceſſeurs, tant qu'a duré l'Empire ; & elle n'eſt jamais retournée à ceux qui la lui avoient conférée.

Avec l'autorité on réſolut de lui donner auſſi un nouveau nom. Les uns vouloient que ce fût celui de Romulus, pour marquer qu'il étoit le nouveau fondateur de Rome. On en imagina encore plu-

sieurs autres. Mais (*l*) Munacius Plancus ayant proposé celui d'*Auguste*, qui emportoit une idée de quelque chose de *sacré*, de *venerable* & *au-dessus de l'homme*, on s'arrêta à celui-ci : & il lui fut donné du consentement unanime de tout le Sénat : & lui & ses successeurs ont toujours depuis retenu ce titre. Ainsi depuis ce tems-là, au lieu des noms de *Caius Julius César Octavien*, qui étoient ses vrais noms, on ne l'appella plus que *C. Julius César Auguste* : & desormais au lieu d'*Octavien*, je ne l'appellerai plus qu'*Auguste* dans la suite de cette histoire.

Ann. 27. avant J. C. HERODI. II.

Cependant, pour ne pas paroître avoir seul tout le pouvoir, il en accorda en apparence une partie au Sénat; car (*m*) ayant partagé l'Empire en deux départements, dont l'un contenoit les Provinces paisibles, & l'autre celles qui, pour être sur la frontiere & dans le voisinage des nations barbares, étoient exposées à des guerres ou des alarmes continuelles; il assigna les premieres au Sénat, pour être gouvernées par ceux d'entr'eux qui avoient passé par les Charges de Consul ou de Préteur, comme

(*l*) DION CASS. ibid. SUET. *in Octav.* 7. VELLEIUS PATERC. II. c. 91. *Epit.* LIVII CXXXIV. CENSORINUS *de die Nat.* c. 21. L. FLOR. IV. 12.
(*m*) DION CASS. ibid.

Ann. 27. avant J. C. HERODE. 11.

ç'avoit été l'usage de tout tems dans la République : & pour les autres il se les réserva ; & il les faisoit gouverner par des Présidents, ou, sous quelqu'autre titre que ce fût, par des gens qui dépendoient de lui. Il sembloit par cette disposition, qu'il laissât au Sénat ce qu'il y avoit de plus agréable & de plus doux dans le Gouvernement, & qu'il se chargeât du plus pénible & du plus dangereux ; & il n'étoit pas fâché qu'on le crût, parce que cette équité & ce desintéressement lui faisoient honneur. Mais en ce choix paroît sa grande pénétration & son habileté consommée ; car par-là il étoit toujours maître des armées & du pouvoir militaire, qui faisoit toute la force de l'Empire ; puisque les Légions étoient toujours postées dans les Provinces du département qu'il avoit choisi. Ceux qui avoient les autres Provinces, étant sans troupes, ne pouvoient jamais l'inquiéter ou le mettre en danger. On donna à celles-ci le nom de Sénatoriales, & aux autres celui d'Impériales ; du nombre desquelles étoient entr'autres la Cilicie, la Syrie, la Phénicie, l'Ile de Cypre, & l'Egypte, en Orient, sans parler des autres frontieres de l'Empire.

Salomé (n) s'étant brouillée avec

(n) JOSEPH. *Antiq.* XV. 11.

Costobare Iduméen son second mari, qu'elle avoit épousé après la mort de Joseph; contre l'usage & la Loi des Juifs, elle lui envoya la lettre de divorce. Quoique (*o*) la Loi & la coutume donnassent ce privilége au mari à l'égard de sa femme; jamais, avant elle, la femme ne s'étoit avisée de répudier son mari. Mais Salomé, soutenue de l'autorité d'Herode, fit passer sa volonté pour Loi.

Ann. 25. avant J. C. HERODE. 12.

Après cette séparation elle vint trouver son frere; & pour se faire mieux recevoir, elle prétendit avoir découvert une conspiration que formoit son mari contre lui avec Lysimachus, Antipater, & Dosithée, trois des principaux du pays. Elle voulut même lui faire croire que c'étoit pour cela qu'elle l'avoit quitté, aimant encore plus son frere que son mari. Pour donner quelque couleur à cette prétendue découverte, elle lui fit voir où son mari avoit caché les fils de Babas, contre ses ordres & ses intérêts. Comme c'étoient les principaux fauteurs du parti des Asmonéens, quand Herode prit Jérusalem, il avoit ordonné, sous de grieves peines, de les faire mourir; & ce fut Costobare qui fut chargé

(*o*) *Deut.* XXIV. 1. & suiv. *Matt.* V. 31. & XIX. 7. *Marc.* X. 4. MAIMONIDES *de repud.*

Ann. 26. avant J. C. HERODE. 12.

de la commiſſion de faire exécuter ces ordres. Mais, pour quelque vûe particuliere qu'il avoit, il leur ſauva la vie; & faiſant courir le bruit qu'ils s'étoient ſauvés, il les avoit mis en lieu de ſûreté, où il les avoit toujours tenus cachés depuis ce tems-là. Herode envoya auſſitôt où Salomé lui dit qu'ils étoient; & trouvant ſes informations juſtes à cet égard, il conclut qu'elles étoient auſſi vraies dans tout le reſte; &, ſans autre examen, il ordonna non-ſeulement leur mort, mais auſſi celle de Coſtobare, de Lyſimachus, d'Antipater, de Doſithée, & de pluſieurs autres encore, qu'elle avoit nommés comme complices de la conſpiration.

Cornelius Gallus fut rappellé d'Egypte, & (*p*) Petronius fut fait Préfet à ſa place. Gallus, à ſon retour à Rome, n'ayant pas aſſez bien (*q*) gouverné ſa langue à l'égard d'Auguſte, on lui défendit la Cour & toutes les Provinces de ſon département; & il fut noté d'infamie. Enſuite ſur les accuſations qu'on apporta contre lui pour concuſſion, pour rapine, & pour les extorſions, & les autres excès, qu'il avoit commis pendant ſon Gouvernement d'Egypte, le

(*p*) STRABO. XVII. p. 819.

(*q*) DION. CASS. LII. p. 512. SUET. *in Octav.* c. 66.

Sénat, tout d'une voix, le condamna à l'exil : mais il prévint l'exécution de cette Sentence, en se tuant lui-même d'un coup d'épée. Il étoit (r) grand Poëte & fort (s) ami de Virgile, comme la dixieme Eglogue du dernier le fait voir. Ann. 26. avant J. C. HERODE. 12.

Après avoir exterminé tous ceux du parti des Asmonéens, sans qu'un seul lui fut échappé, Herode commença à croire qu'il n'avoit plus d'ennemis à craindre ni de ménagements à garder. Alors levant le masque, (t) il ne fit point de difficulté de s'écarter des usages des Juifs en bien des choses, & d'introduire des coutumes & des cérémonies étrangeres. Il fit bâtir à Jérusalem un Théatre & un Amphitéatre : il y fit célébrer des Jeux à l'honneur d'Auguste, & y donna des spectacles qui scandaliserent le gros de la Nation, qui les regardoit comme incompatibles avec la Religion & la Loi. Mais rien ne les choqua si fort que les Trophées qu'il s'avisa de mettre autour de son Théatre, à l'honneur d'Auguste & de ses victoires. Ils ne pouvoient les souffrir, parce qu'ils les regardoient comme des images. Herode, pour les

(r) Vide VOSSIUM. *de Poetis Latinis.*
(s) Videas SERVIUM *in Eclog.* VIRGILII X.
(t) JOSEPH. *Antiq.* XV. 11.

Ann. 26. avant J. C. HERODE. 12.

desabuser, mena un jour sur le lieu les principaux d'entr'eux, & fit ôter les armes en leur présence. Alors voyant qu'il n'y avoit rien dessous (u) qu'un simple tronc d'arbre, leur indignation se tourna en risée; & les murmures cesserent à cet égard.

Ann. 25. avant J. C. HERODE. 13.

Mais les autres nouveautés tenoient toujours au cœur de bien des gens; & ce scandale les émut si fort, que (x) dix d'entr'eux firent une conspiration pour l'assassiner. Ils avoient déja fait provision pour cela de poignards, qu'ils cachoient sous leurs robes: ils s'étoient rendus au Théatre où l'on attendoit Herode ce jour-là, & se tenoient prêts à exécuter leur coup. Mais un espion d'Herode, qui en entretenoit un grand nombre, en eut le vent & vint le lui découvrir, lorsqu'il étoit prêt d'entrer dans le Théatre, & que la chose alloit justement s'exécuter. Les conjurés furent pris; & on les fit tous mourir dans les tourments les plus cruels qu'on put imaginer. Celui qui avoit fait la découverte n'eut pas un meilleur sort qu'eux. Le Peuple, enragé de l'exécution de ces traîtres, l'ayant rencontré dans un endroit commode, se

(u) Un Trophée n'étoit autre chose qu'une armure complete ajustée sur un gros poteau. On les érigeoit d'ordinaire en mémoire d'une victoire remportée.

(x) JOSEPH, *Antiq.* XV, 11.

jetta sur lui & le mit en pieces. Herode fit tant, qu'enfin il découvrit tous ceux qui l'avoient massacré, & en fit une justice exemplaire. Ann. 25. avant J. C. HERODE. 13.

Pour se mettre à couvert de ces sortes d'attentats, & des tumultes d'une populace aigrie, il jugea qu'il étoit nécessaire d'avoir plusieurs Places fortes dans ses Etats, où il n'y avoit alors que Jérusalem qui le fût. Il commença par Samarie. Cette Ville, autrefois fameuse & capitale d'un Royaume, avoit été détruite par Jean Hyrcan, comme on l'a vu ci-dessus. Quand Gabinius fut fait Président de Syrie, (y) il entreprit de la rebâtir. De là vient qu'on l'appelle quelquefois de son nom, (z) *la Ville des Gabiniens*, c'est-à-dire, la Colonie de Gabinius. Mais ce n'étoit pourtant encore qu'un village. Herode fut le premier qui en refit une Ville dans les formes, & qui lui rendit sa premiere splendeur. En faveur d'Auguste il la nomma *Sebaste*. C'est que *Sebastos*, en Grec, répond à *Auguste* en Latin ; & ainsi *Sebaste* signifioit *la Ville d'Auguste*. Il y attira (a) six mille nouveaux habitants, à qui il distribua les terres des environs,

(y) JOSEPH. *Antiq.* XIV. 10.
(z) CEDRENUS, SYNCELLUS. p. 308.
(a) JOSEPH *Antiq.* XV. 11.

Ann. 25. avant J. C. HERODE, 13. qui, étant extrêmement fertiles, dès qu'elles furent cultivées produisirent en si grande abondance, que la Ville se trouva bientôt riche & bien peuplée, & remplit parfaitement le dessein qu'il s'étoit proposé en la faisant bâtir. Il mit aussi bonne Garnison dans la Tour de Straton, qui dans la suite, par compliment pour le même Auguste, porta aussi le nom de *Césarée*. Enfin il fit la même chose à Gabala, & à quelques autres Places fortes, qui lui parurent propres à tenir le pays en bride.

Le nom d'Auguste devint si fameux par toute la terre, que (*b*) les Nations les plus reculées à l'Orient & au Septentrion, les Scythes, les Sarmates, les Indiens, & les Seres, lui envoyerent des Ambassadeurs & des présents, pour lui demander son amitié. Florus (*c*) dit que ces derniers mirent quatre ans à faire le voyage; sans * doute qu'il entend la venue, le retour, & tout le séjour qu'ils firent en Italie. Ces Seres étoient le Peuple de l'Orient le plus éloigné de tous; & c'est le pays que nous appellons

(*b*) FLOR. IV. 12. SUET. *in Oct.* c. 21. OROSIUS VI. 2. 21. EUTROP. VII. §. 10.

(*c*) IV. 12.

* C'est une raillerie que fait ici l'Auteur; car FLORUS marque assez clairement qu'ils prétendoient avoir mis quatre ans à venir. Ces manieres de FLORUS ne surprendront point ceux qui le connoissent.

aujourd'hui

aujourd'hui la Chine. Comme ils étoient autrefois fameux pour la fabrique de la (*d*) Soie, on donna le nom de *Serica* à

Ann. 25. avant J. C. HERODE. 13.

(*d*) Les Seres sont les premiers qui se sont avisés de travailler la Soie. C'est d'eux qu'elle est venue aux Perses, & des Perses aux Grecs, & aux Italiens. La premiere étoffe qu'on en ait vu en Europe, fut après la conquête de la Perse par Alexandre: & c'etoit encore de ce pays-là que les Romains la tiroient quand leur Empire fut devenu florissant. Mais elle fut long-tems d'une cherté prodigieuse en Europe. On l'achetoit au poids de l'or, à la lettre. Car les Perses eurent grand soin d'empêcher de passer dans les pays étrangers une manufacture qu'ils trouvoient tant de profit à y débiter. Ils réussirent pendant long-tems à empêcher qu'on ne transportât de chez eux des vers à soie, ou qu'il ne sortît du pays quelqu'un qui sçût comment il faloit faire pour les élever. Mais l'Empereur Justinien (qui mourut l'an 565.) trouvant qu'il étoit bien rude d'acheter si cher des Perses cette marchandise, s'avisa d'envoyer deux Moines aux Indes, pour y apprendre comment se faisoient ces etoffes; & pour lui apporter des vers, afin d'y faire travailler dans ses Etats. Les Moines, à leur retour, lui dirent, qu'on ne pouvoit pas transporter les vers si loin. Mais il comprit qu'on pourroit bien apporter des œufs; & que cela suffiroit pour avoir dans la suite des vers à soie, & pour les multiplier. Il les envoya donc une seconde fois pour lui en apporter. Ils le firent. On réussit à les élever à Constantinople: & c'est de ces œufs que sont venus tous les vers à soie qu'on a eu depuis dans ces quartiers-là & dans tous les autres endroits d'Europe où il y en a aujourd'hui. Jusques-là on avoit si peu sçu comment se failoit la soie, que l'on croyoit communément, que c'étoit un arbre qui la produisoit. Mais depuis ce tems-là on s'est bien desabusé, & personne n'ignore à présent, que, quoique le cotton vienne effectivement d'un arbre; pour la soie, il n'y en a point d'autre que celle qu'on tire de la coque que le ver a soie file. Pendant long-tems il n'y avoit que les femmes qui portassent des étoffes de soie: & un homme qui en auroit porté auroit passé pour un efféminé. Ainsi sous le regne de Tibere, vers le commencement, TACITE remarque (*Annal.* II. 33.) qu'on fit une Loi, *ne vestis serica viros fœdaret*, pour *défendre aux hommes de se deshonorer, en portant de la soie*. Quand l'étoffe étoit toute de soie,

Ann. 25. avant J. C. HERODE. 13.

la Soie & celui de *Sericum* à l'étoffe, parmi les Grecs & les Romains.

Cette année, qui fut la XIII. du regne d'Herode, (*e*) les Juifs furent affligés de diverses grandes calamités dans leur pays. Une longue sécheresse amena la famine; & la famine produisit la peste, qui emporta un très grand nombre d'habitants. Herode, dont les coffres se trouverent vuides alors, fit fondre toute son argenterie, même les pieces les plus curieuses, & où le prix de la façon passoit la valeur même de la matiere. Il en fit batre de la monnoye qu'il envoya en Egypte où l'année avoit été abondante, pour y acheter du blé. Par le moyen de Petronius le Préfet, qui étoit son ami, il lui en vint assez, non-seulement pour fournir aux besoins de ses sujets; mais même il en eut pour ses voisins de Syrie, qui en manquoient aussi bien que les Juifs. Et comme la même sécheresse

on l'appelloit *Holosericum*; quand il n'y avoit que la trame de soie, & que la chaîne étoit de laine ou de lin, on la nommoit *Subsericum*. Quand dans la suite les hommes commencerent à en porter, ce n'étoit d'abord que de la derniere de ces especes; & la soie pure demeura longtems à l'usage des femmes seules: de sorte que LAMPRIDIUS remarque comme une infamie dans Heliogabale, que c'est le premier homme qui ait porté une étoffe toute de soie. *Videas de hac re plura apud* VOSS. *in Etymol.* sub voce *Sericum & de Idolol.* IV. c. 9. & SALMAS. *in Not. ad* TERTULL. *de Pallio*, *ad* SOLIN. *& ad Hist. Augustam.*

(*e*) JOSEPH *Antiq.* XV. 12.

avoit fait mourir presque tout le bétail, & qu'on manquoit aussi de laine pour s'habiller; lorsque l'hiver approcha, il eut encore soin d'en faire venir des pays étrangers en assez grande quantité, pour que chacun en eût de quoi se défendre contre les rigueurs de la saison, avant qu'elles fussent arrivées. Par ces deux actes de charité & de générosité, il regagna le cœur de ses sujets, qui jusques-là avoient toujours eu de l'aversion pour lui, à cause de la sévérité & de la cruauté de son Gouvernement; & il se mit en grande réputation chez tous ses voisins, qui virent & qui admirerent la sagesse & la générosité dont il venoit de donner des marques si éclatantes.

Ann. 25. avant J. C. HERODE. 13.

Mais il n'étoit pas d'humeur à conserver long-tems cette bonne opinion de ses sujets. La tyrannie de son Gouvernement, qui recommença à paroître aussi excessive que jamais, effaça bientôt la mémoire de cette belle action. Ainsi il continua à se rendre dans tout le reste de sa vie l'horreur de tous ses sujets; & sans la protection d'Auguste & des Romains, il n'auroit jamais pu, avec toute son habileté, se maintenir sur le Trône, tant il étoit haï & détesté.

Fin du Livre XVI.



HISTOIRE DES JUIFS ET DES PEUPLES VOISINS,

LIVRE DIX-SEPTIEME ET DERNIER.

Ann. 24. avant J. C. Herode. 14. CETTE année, qui fut celle du dixieme Consulat d'Auguste, (a) on fit en sa faveur un Décret du Sénat, qui le dispensoit de toutes les Loix de l'Etat, & lui donnoit, par conséquent, une autorité sans bornes, & un empire absolu, où la seule regle étoit sa volonté, ou, comme on parle communément, son bon plaisir. On lui décerna aussi plusieurs autres honneurs, que la flaterie fit imaginer aux uns pour faire leur cour;

(a) DION CASS. LIII. p. 516.

& que la peur fit recevoir par les autres, qui le voyoient tout puissant. Ann. 24 avant J. C. HERODE, 14.

Herode, en pleine paix alors, & au comble de sa prosperité, (b) se mit à bâtir un Palais magnifique sur le mont de Sion, qui étoit le Quartier de la Ville de Jérusalem le plus élevé. Il en fit un édifice si grand, & d'une si belle architecture, qu'il surpassoit même le Temple à quelques égards. Les deux appartements de ce Palais les plus somptueux, & qui ont fait le plus de bruit, portoient, l'un le nom de César, & l'autre celui d'Agrippa le favori d'Auguste.

Herode prêta (c) cette année à Auguste un détachement de cinq cents de ses Gardes, pour une expédition qu'il faisoit faire contre les Arabes du midi. (d) Sur les informations qu'il eut que cette Nation avoit beaucoup d'or, d'argent, & d'autres choses précieuses, Auguste leur fit proposer son amitié & un Traité de commerce; ou, au défaut de cela, la guerre, par laquelle il ne doutoit point d'en faire la conquête. Ainsi il comptoit, de l'une ou de l'autre maniere, d'enrichir considérablement l'Empi-

(b) JOSEPH. *Antiq.* XV. 12. *& de B. J.* I. 16.
(c) JOSEPH. *Antiq.* XV. 12. STRABO. XVI. p. 780.
(d) JOSEPH. ibid. PLIN. VI. 28 STRABO. II. p. 118. XVI. p. 780, 781. & XVII. p. 819. DION CASS. LIII. p. 516.

Ann. 24. avant J. C. HERODE, 14.

re. Il avoit même encore en cela une autre vûe. Si de gré ou de force il pouvoit une fois s'établir dans ce pays là, il s'ouvroit un passage aisé pour soumettre à son Empire les Troglodytes, dont le pays n'étoit séparé de celui des Arabes dont il s'agit, que par le détroit de Babelmandel, comme on l'appelle aujourd'hui. Ce détroit, qui fait la communication du Golfe d'Arabie avec l'Ocean, avoit à l'Orient ces Arabes, & les Troglodytes à l'Occident.

Ce fut Elius Gallus, Chevalier Romain, qui fut chargé de l'exécution de ce dessein. Auguste lui donna dix mille hommes, outre lesquels il eut les cinq cents dont on vient de parler; & mille autres que lui amena Sylléus de la part d'Obodas Roi des Arabes de Nabathée.

Cet Obodas avoit succédé à Malchus; & il avoit pour son premier Ministre Sylléus, homme rusé, vigoureux, & appliqué. Comme il connoissoit le pays, il s'offrit pour guide à Gallus, & fit échouer le projet en le trahissant. On avoit proposé dans le Conseil de guerre de passer par le pays des Nabathéens. Sylléus fit accroire à Gallus qu'il n'y avoit point de passage sûr par terre; & il l'engagea à faire équiper une flote pour

s'y transporter par mer. Il s'embarqua donc enfin sur cent trente vaisseaux de transport, à Cléopatris, qui étoit tout au fond du Golfe d'Arabie au delà de la Mer Rouge, & passa de là à Leucocome, Port de Mer des Nabathéens, sur la côte Orientale de ce Golfe. Le passage étoit fort dangereux; car ce ne sont, le long de cette côte, que rochers & bancs de sable; & Sylléus, ayant soin de la conduire toujours par la plus méchante route, il fut quinze jours à faire ce trajet, encore y perdit-il plusieurs vaisseaux. Et quand les troupes furent débarquées, une maladie assez commune en ce pays-là s'y mit, & l'obligea de demeurer sans rien faire tout le reste de l'été, & tout l'hiver suivant, pour leur donner le tems de se remettre. Ann. 24. avant J. C. HERODE, 14.

Au printems (e) Gallus se mit de bonne heure en marche; & au bout de six mois, en allant toujours du côté du midi, après avoir vaincu tout ce qui s'étoit opposé à lui sur la route, il arriva enfin dans le pays où il faloit. Mais les difficultés de cette route, que Sylléus avoit choisie exprès, la chaleur excessive du climat, l'air, l'eau, & les herbes mal saines du pays, lui avoient déja emporté plus de la moitié de son armée; & il se Ann. 23. avant J. C. HERODE, 15.

(e) STRABO & DION CASS. ibid.

Ann. 23. avant J. C. HERODE. 15. trouva obligé de revenir ſur ſes pas ſans rien faire, faute de troupes ſuffiſantes pour exéçuter ſon deſſein.

Alors s'appercevant enfin de la trahiſon de Sylléus, il prit d'autres guides, & revint en ſoixante jours au même endroit de la Nabathée d'où, par la perfidie de ce traître, il avoit employé ſix mois à venir. Il y fit embarquer ſes troupes au port le plus proche, nommé Negra; & en onze jours de tems il fit le trajet, & vint débarquer à Myos-Hormos ſur la côte d'Egypte, d'où il conduiſit ces reſtes de ſon armée à Alexandrie par le chemin de Coptos. Son expédition dura deux ans. Ce qui la fit échouer fut uniquement la trahiſon de Sylléus. Cependant, (f) pour cela, & pour quelques autres articles, on fit le procès à Gallus à Rome; & il y fut décapité en public, après y avoir été foueté des verges du Licteur. Mais ce ne fut que pluſieurs années après; & on le verra encore paroître pluſieurs fois ſur la ſcene dans cette Hiſtoire.

Pendant cette expédition, (g) Candace, Reine d'Ethiopie, avoit fait une invaſion dans la Thébaïde, une des Pro-

(f) STRABO. XVI. p. 782.
(g) STRABO XVII. p. 820. DION CASS. LIV. p. 524. PLIN. VI. c. 29.

vinces de la haute Egypte ; &, avec une puissante armée, elle avoit emporté la Ville de Syene, & plusieurs autres Places frontieres, dont elle avoit emmené les garnisons en captivité. Petronius, alors Préfet d'Egypte, se mit à la tête d'une armée contr'elle, batit ses troupes, les chassa d'Egypte, & les poursuivit jusques en Ethiopie, où il perça jusques à plus de huit cents lieues, terrassant tout ce qui s'opposoit à son passage, & prenant toutes les Villes, & entr'autres Napata, Capitale du Royaume, qu'il ruina ; & puis il continua sa marche jusques à ce que les déserts sabloneux qu'il rencontra l'arrêterent. Alors ne pouvant plus passer outre à cause de ces déserts, ni rester où il étoit à cause des chaleurs excessives du climat, il fut obligé de revenir sur ses pas. Il se contenta de mettre quatre cents hommes dans Premnis, une des plus fortes Places de l'Ethiopie, afin de s'y conserver une entrée ; & après y avoir mis des vivres pour deux ans, il retourna à Alexandrie, où il amena tous les prisonniers qu'il avoit faits. Il en envoya à Auguste mille des principaux, dont les Généraux de Candace étoient du nombre, & fit vendre le reste à l'encan. Il y en avoit plusieurs milliers.

Ann. 23. avant J. C.
HERODE. 15.

Phraate, chassé une seconde fois de

Ann. 23 avant J. C. HERODE. 15.

ses Etats par Tiridate, (*h*) fit tant auprès des Scythes qu'ils le vinrent rétablir avec une grosse armée. (*i*) Tiridate & les Chefs de son parti se rendirent à Rome pour y implorer l'assistance d'Auguste, en lui promettant, s'il le rétablissoit, de tenir de lui la Couronne à foi & hommage. Phraate, informé de la route qu'il avoit prise, dépêcha aussi-tôt une Ambassade après lui, pour empêcher le succès de ses négociations, & pour demander à Auguste de lui livrer ses sujets rebelles & le relâchement de son fils que Tiridate lui avoit mis entre les mains, comme on l'a vu ci-dessus. Auguste leur donna audience, & leur répondit tout comme il avoit fait à Antioche : qu'il ne livreroit point Tiridate à Phraate, & ne donneroit point de secours à l'un contre l'autre. Cependant, pour obliger l'un & l'autre, il permit à Tiridate de demeurer à Rome sous sa protection ; & il lui fit une pension du Trésor public proportionnée au rang qu'il avoit tenu dans le monde ; & pour Phraate, il lui rendit son fils, à condition qu'il lui rendroit aussi de son côté le reste des captifs & les Enseignes Romaines, que les Parthes avoient prises à

(*h*) JUSTIN. XLII. 5.
(*i*) JUSTIN. ibid. DION CASS. LIII. p. 519.

Crassus & à Antoine. On le lui promit; mais la chose ne s'exécuta que trois ans après, lorsqu'Auguste, allant en personne en Syrie, par la terreur de son nom & de ses armes, se fit rendre enfin ces captifs & ces Enseignes. Ann. 23. avant J. C. HERODE. 15.

Il y avoit en ce tems-là une jeune beauté à Jérusalem qui faisoit grand bruit. C'étoit Mariamne, fille de Simon fils de Boëthus Prêtre du commun. Herode (*k*) en devint amoureux & l'épousa. Mais avant de faire un mariage si disproportionné, il rapprocha un peu de lui son beaupere futur, en le faisant Souverain Sacrificateur. Il ôta cette Charge à Jesus fils de Phebes, pour la lui donner.

Après cela (*l*) il bâtit un Palais magnifique, à environ sept milles de Jérusalem, dans l'endroit où il avoit autrefois défait les Parthes & les Juifs du parti des Asmonéens, quand il fut obligé de sortir de cette Ville dont Antigone avoit pris possession. Il donna son propre nom à ce Palais, & l'appella Herodion. Il étoit dans une très-belle situation, sur le haut d'une montagne, d'où la vûe étoit charmante de tous les côtés; & en même-tems cette situation étoit

(*k*) JOSEPH. *Antiq.* XV. 12. & XVIII. 7.
(*l*) JOSEPH. *Antiq.* XV. 12. *&* *de B. J.* I. 16.

Ann. 23. avant J. C. HERODE. 15.

avantageuse pour la force. Le terrain alloit en pente d'une maniere égale de tous les côtés, & le Palais occupoit tout le sommet ; ce qui faisoit un effet admirable en perspective. On bâtit bien-tôt au pié un assez grand nombre de maisons pour passer pour une assez grande Ville,

Auguste, ayant cette année une maladie dangereuse, après avoir essayé vainement tout l'art ordinaire de la Médecine, ne put trouver (*m*) sa guerison que dans l'usage des bains froids & des boissons froides que lui conseilla Antonius Musa le plus fameux Médecin de ce tems-là à Rome. Le Senat, pour témoigner sa reconnoissance de cette importante cure, décerna de grands honneurs à ce Medecin & lui donna de grosses récompenses. Mais peu de tems après, Marcellus étant tombé malade, il voulut le traiter comme il avoit traité Auguste ; & il le tua. Auguste fut extrêmement affligé de cette perte ; car, outre qu'il lui appartenoit de bien près, étant fils de sa sœur Octavie d'un premier lit, c'étoit un jeune Prince de grande espérance, & Auguste lui avoit déja donné sa fille, & l'avoit adopté,

(*m*) DION CASS. LIII. p. 517. SUET. *in Octav*. c. 59. PLIN. XIX. 8. XXV. 7. XXIX. 1.

& déclaré héritier présomptif, en cas qu'il n'eût point d'enfant mâle. Il le perdit cette année par le malheur que je viens de dire. C'est ce Marcellus dont Virgile a touché si tendrement & si délicatement la mort dans son VI. Livre de l'*Enéide*. Ann 23. avant J. C. HERODE. 15.

Herode, ayant achevé de bâtir Samarie, à laquelle il donna le nom de Sebaste, pris du nom Grec d'Auguste, (*n*) commença une autre Ville à la Tour de Straton, sur la côte de la Palestine, à laquelle il donna le nom de Césarée, aussi en l'honneur d'Auguste. Il mit douze ans à bâtir & à embellir celle-ci, & y employa de fort grosses sommes. Aussi en fit-il une des Villes les plus considérables de ces quartiers-là, & le meilleur port de toute la côte de Phenicie. Car au lieu qu'auparavant il étoit très-dangereux, sur tout par un vent de Sud-Ouest; il fit faire un mole circulaire qui le mettoit à l'abri du côté du Sud & de l'Ouest, & renfermoit un bassin capable de tenir une grande flote où les vaisseaux n'avoient rien à craindre. Il ne laissa qu'un passage fort étroit au Nord, où la mer étoit la moins orageuse, & le port moins exposé aux tempêtes. Cet ouvrage seul étoit d'un travail & d'une Ann. 22. avant J. C. HERODE. 16.

(*n*) JOSEPH. *Antiq.* XV. 13. & *de B, J.* I. 16.

Ann. 22. avant J. C. HERODE. 16

dépense extraordinaires. Il falut faire venir les pierres de fort loin ; & elles étoient d'une grosseur prodigieuse, ayant cinquante piés de long, dix-huit de large, & neuf d'épaisseur, pour la plupart ; car elles n'étoient pas toutes égales ; & l'endroit, où se firent plusieurs des jettées, avoit jusques à vingt brasses de profondeur. Quand les Romains eurent réduit la Judée en forme de Province, le Gouverneur en faisoit pour l'ordinaire le lieu de sa résidence.

Alexandre & Aristobule, qu'Herode avoit eus de Mariamne, se trouvant alors grands, leur pere (o) les envoya à Rome pour leur éducation ; & il les logea chez Pollion son ami intime. Mais Auguste les voulut avoir sous ses propres yeux, & leur donna un appartement dans son propre Palais ; & pour donner encore une autre marque d'amitié & de faveur à Herode, il lui permit de disposer de la succession de ses Etats en faveur duquel il lui plairoit de ses enfants. En même tems il agrandit ses Etats en lui donnant (p) la Trachonite, (q) l'Auranite, & la Batanée.

(o) JOSEPH. *Antiq.* XV. 13.

(p) Ces trois Toparchies ou Jurisdictions étoient de l'autre côté de la mer de Galilée, entre cette mer & Damas. Elles étoient bornées au Septentrion par le mont Liban, & au midi par la Perée.

(q) L'Auranite est la même que l'Iturée ; il n'y a de différence que celle des noms.

Ann. 22. avant J. C. HERODE. 16.

Ce fut une pensée qui vint à Auguste par occasion. Un (r) certain Zenodore, Tetrarque d'un petit Territoire (s) entre la Trachonite & la Galilée, avoit pris la ferme du revenu des Provinces de la Trachonite, l'Auranite, & la Batanée, du Président de Syrie. Ce pays-là avoit autrefois fait la Principauté de (t) Lysanias fils de Ptolomée, qu'Antoine avoit fait mourir. Zenodore, non content du revenu de sa ferme, quoiqu'il l'eût à fort bas prix, pour grossir ses revenus, tiroit tribut d'une grosse troupe de voleurs qui se retiroient dans les cavernes des montagnes de la Trachonite, & leur laissoit exercer impunément leurs brigandages dans tout le pays d'alentour, parce qu'ils lui faisoient part du butin. Tous les voisins, que cela incommodoit extrêmement, en porterent leurs plaintes à Varron Président de Syrie, qui en écrivit à Auguste. On envoya ordre à Varron, à quelque prix que ce fût, d'exterminer cette canaille.. Mais avant qu'il pût l'exécuter, il fut rappellé ; & le mal & les plaintes continuerent. Ce fut alors qu'Auguste (u) pensa, que le moyen le

(r) JOSEPH. *Antiq.* XV. 13. & *de B. J.* I. 15.
(s) JOSEPH. ibid.
(t) JOSEPHE lui donne le titre de Prince de Chalcis, parce que c'étoit là sa Capitale,
(u) JOSEPH. ibid.

Ann. 32 avant J. C. Herode, 16.

plus sûr d'en venir à bout, seroit de mettre entre les mains d'Herode ces trois petits pays, dont Zenodore avoit la ferme, & de les annexer à ses Etats.

Il le fit : & Herode n'eut pas plutôt appris cette nouvelle, qu'il se rendit sur les lieux avec un bon corps de troupes, (x) perça dans leurs cavernes, tua un grand nombre de ces bandits, dispersa le reste, & en délivra bientôt le pays. Zenodore non-seulement perdit le profit infâme qui lui revenoit de ces brigandages, mais aussi sa ferme lui fut ôtée. (y) Il alla à Rome en porter ses plaintes contre Herode. Mais n'ayant pas réussi de ce côté-là, il essaya d'exciter à son retour les Gadareniens contre lui : & ils allerent effectivement porter à Agrippa des accusations contre Herode.

C'étoit le Favori d'Auguste, & celui qui avoit sa confidence toute entiere. Marcellus ayant épousé Julie fille de l'Empereur, l'ancien Favori en conçut de la jalousie. Il falut les séparer. Auguste donna (z) le Gouvernement de tout l'Orient à Agrippa : (a) il comprenoit tout ce que

(x) Joseph. ibid.

(y) Joseph. *Antiq.* XV. 13.

(z) Joseph. *Antiq.* XV. 13. Dion Cass. ibid. Vell. Pat. ibid.

(a) Dion Cass. LIII. p. 518; Suet. *in Octav.* c. 66. Paterc. II. c. 93.

les Romains avoient en Asie, c'est-à-dire, tout ce qui étoit par delà la mer Egée. Il choisit la Ville de Mitylene dans l'Isle de Lesbos pour sa résidence ; & de là il gouvernoit l'Asie Mineure, la Syrie & tout le reste, par le moyen de ses Lieutenants. Ann. 22. avant J. C. HERODE. 16.

Dès qu'Herode eut avis qu'il s'y étoit fixé, il (*b*) se rendit auprès de lui pour lui faire sa cour, & pour cultiver l'amitié qui étoit déja entr'eux. Les Gadareniens (*c*) arriverent justement quand il en partit ; ils trouverent Agrippa si prévenu en sa faveur par les idées agréables & encore toutes récentes que sa visite lui avoit laissées, que non seulement il ne voulut pas écouter leurs plaintes, mais qu'ils les fit même charger de chaînes, & les envoya à Herode, qui, voulant les gagner par la clémence, les relâcha tous, sans leur faire aucun mal. Par cette sage conduite il assoupit pour quelque tems les troubles, qu'eux & Zenodore avoient voulu exciter contre lui.

Auguste ayant dessein de faire un tour en Orient, en passant en Sicile, (*d*) y fit venir Agrippa. Il lui donna Julie, veuve par la mort de Marcellus, & l'envoya Ann. 21. avant J. C. HERODE. 17.

(*b*) JOSEPH. ibid.
(*c*) JOSEPH. ibid.
(*d*) DION CASS. LIV. p. 524. VELLEIUS PATERCULUS II. c. 93.

Ann. 21. avant J. C. HERODE. 17.

à Rome, où il lui donna le maniement des affaires de l'Occident pendant son absence. Ce fut Mécénas (e) principalement qui conseilla ce mariage. Il répréfenta à Auguste, qu'après ce qu'il avoit fait pour Agrippa, il faloit nécessairement, on en faire son gendre, ou lui ôter la vie.

Pour épouser Julie il fut obligé de répudier sa premiere femme, quoiqu'elle fût fille d'Octavie sœur de l'Empereur. Elle (f) épousa ensuite Antonius, fils d'Antoine le Triumvir.

Après avoir reglé toute cette affaire, Auguste (g) partit de Sicile & se rendit en Grece, où il mit ordre aux affaires du pays, & passa ensuite dans les Isles. Il s'arrêta pendant l'hiver à Samos.

Pendant qu'il y étoit, (h) il lui vint des Ambassadeurs de la part de Candace Reine d'Ethiopie. On a vu comment Petronius, après avoir parcouru ses Etats, avoit laissé garnison dans Premnis une des plus fortes Places du pays. Candace, au commencement de cette année, (i) en avoit fait former le siége. Petronius étoit allé au secours de la Pla-

(e) DION CASS. LIV. p. 525.
(f) PLUT. *in Antonio.*
(g) DION CASS. ibid.
(h) STRABO XVII. p. 821. DION CASS. LIV. p. 525.
(i) STRAB. & DION CASS. ibid.

ce, avoit fait lever le siége, & obligé cette Reine à lui demander la paix. Il répondit aux Ambassadeurs qu'il faloit qu'ils la demandassent à César lui-même : & voyant qu'ils ne sçavoient qui étoit César, il leur donna des gens pour les conduire à Samos où étoit alors Auguste, de qui ils obtinrent la paix qu'ils demandoient, & s'en retournerent en Ethiopie. Ann. 21. avant J. C. HERODE. 17.

Dès que le printems fut venu, Auguste (*k*) passa de Samos dans l'Asie Mineure, y regla les affaires, & continua son voyage. (*l*) Il arriva enfin à Antioche. Zenodore & des Députés des Gadareniens lui vinrent faire leurs (*m*) vieilles plaintes contre Herode, & se flaterent qu'elles seroient écoutées plus favorablement de lui, qu'elles ne l'avoient été d'Agrippa. Ils l'accusoient de tyrannie, de violence, de rapine, & même de sacrilége, prétendant qu'il avoit violé & pillé des Temples. Auguste eut la complaisance de marquer un jour à Herode, qui étoit aussi alors à Antioche, pour les entendre. Mais les Gadareniens virent bien à la maniere pleine d'égards & de bonté dont Auguste le traita, qu'il Ann. 20. avant J. C. HERODE. 18.

(*k*) DION CASS. ibid.
(*l*) DION CASS. ibid. JOSEPH. *Antiq.* XV. 13. & *de B. Jud.* I. 15.
(*m*) JOSEPH. *Antiq.* XV. 13.

Ann. 20. avant J. C. Herode. 18.

n'y avoit rien de bon à attendre pour eux. Dès la nuit suivante plusieurs d'entr'eux se noyerent ; d'autres se jetterent dans des précipices ; & le reste se coupa la gorge, ou se défit de quelqu'autre maniere, tant ils craignirent tous d'être livrés à Herode. Pour Zenodore, il prit du poison qui lui rongea les entrailles, & lui causa une dyssenterie si violente, qu'elle l'emporta avant le jour. Auguste, regardant tout ce que ces malheureux venoient de faire comme une condamnation de leur propre conscience, qui prouvoit suffisamment que le tort étoit de leur côté, déclara Herode absous, & ne voulut plus entendre de pareilles plaintes contre lui. Pour le dédommager des chagrins qu'il avoit eus, & lui faire plus d'honneur, il lui fit présent de la Tetrarchie de Zenodore, & voulut qu'il eût part dans la Commission du Président de la Syrie en qualité de Procurateur de cette Province ; ordonnant qu'on n'y fit rien sans le lui communiquer & prendre son avis. Il accorda encore même une Tetrarchie, qu'Herode lui demandoit pour son frere Pheroras. Aussi en reconnoissance de tant de faveurs dont Auguste le combloit, Herode lui fit bâtir, sur les terres de Zenodore, près de la montagne de Paneas, au pié de laquelle

le Jourdain prend sa source, un Temple * magnifique tout de marbre. Par cette flaterie idolâtre, & par ses autres complaisances criminelles pour les coutumes des Païens, il souleva de plus en plus contre lui l'esprit de tous les Juifs, qui avoient quelque zele pour la Loi & pour la Religion de leurs peres. Ann. 20. avant J. C. HERODE, 18.

Phraate, Roi des Parthes, sçachant Auguste en Syrie, lui envoya une Ambassade pour (n) entretenir une bonne intelligence avec lui. Comme il étoit mal avec ses sujets, qu'il avoit continué à traiter avec sa cruauté & sa tyrannie ordinaire, il n'apréhendoit rien tant qu'une guerre étrangere ; & il avoit quelque raison d'en craindre une alors de la part

(*) La coutume s'étoit introduite, dans tous les pays soumis à l'Empire Romain, d'élever des Temples & des Autels à Auguste comme à un Dieu. Les Villes de l'Asie Mineure donnerent les premieres dans cette criminelle flaterie, & ce pernicieux exemple fut bientôt imité dans tout le reste de l'Empire. La Ville de Rome fut la seule, où on ne lui rendit pas de pareils honneurs ; Auguste n'ayant pas voulu le permettre. Herode, qui n'étoit pas sujet des Romains, mais leur Allié, suivit la coutume établie partout, sans s'embarasser si elle pouvoit s'accorder avec la Religion des Juifs. On rapporte que quelques Villes ayant demandé a Auguste la permission de lui bâtir un Temple, il ne l'accorda qu'à condition qu'on y placeroit la statue de Rome avec la sienne. SUETONIUS *in Octav.* c. 52. NORIS *Cenotaphia Pisana.* p. 52. PHILO *Legat.* ad Cajum 1013. TACIT. *Annal.* Lib. I. c. 10.]

(n) DION CASS. LIV. p. 525. & seq. STRAB. VI. pag. 288. & XVI. p. 748. LIVII *Epit.* CXXXIX. L. FLOR. IV. 12. OROSIUS VI. 21. JUSTIN. XLII. 5. VELLEIUS PATERC. II. 91.

Ann. 20. avant J. C. HERODE. 18.

d'Auguste picqué de ce qu'après lui avoir relâché son fils, il y avoit trois ans, à condition que Phraate lui renverroit aussi les prisonniers Romains & les Enseignes prises à Crassus & à Antoine, cet article n'étoit pas encore exécuté. De peur donc qu'on ne prît de là occasion de lui faire la guerre, non seulement il les renvoya alors; mais il consentit à tout ce qu'on voulut exiger de lui dans cette circonstance, & donna quatre de ses fils en ôtage, avec leurs femmes & leurs enfants, jusques à l'exécution entiere du Traité.

(o) Justin remarque ici, qu'Auguste fit plus par la grandeur de sa réputation qu'aucun Général n'eût pu faire par la guerre. Mais Tacite (p) fait voir les véritables motifs qui porterent Phraate à faire ce qu'il fit; & que ce ne fut pas tant la peur qu'il avoit d'Auguste, que la défiance de ses sujets: & cela est assez conforme à ce que rapportent (q) Strabon & (r) Josephe. Car voici à peu près à quoi revient ce qu'ils en disent.

(s) Auguste avoit fait présent à Phraate d'une belle Italienne nommée Ther-

(o) XLII. 5.
(p) *Annal.* II. 1.
(q) VI. p. 288.
(r) *Antiq.* XVIII. 3.
(s) JOSEPH. ibid. STRAB. XVI. p. 748. & 749.

muſe, qui fut d'abord ſimplement ſa concubine, mais qui devint enſuite ſa femme, quand il en eut un fils. Cette nouvelle Reine avoit un pouvoir abſolu ſur ſon eſprit, dont elle ſe ſervit entr'autres pour aſſurer la Couronne à ſon fils. Ce fut dans cette vûe qu'elle lui propoſa de donner ſes quatre autres fils en ôtage aux Romains. Phraate, qui ne ſe croyoit point en ſûreté, à cauſe de la haine de ſes ſujets, tandis qu'il y auroit dans le pays un Arſacide d'un âge à pouvoir être mis à ſa place, reçut avec joie une propoſition qui lui mettroit l'eſprit en repos de ce côté-là. Ainſi quand le Traité fut conclu avec Auguſte, & qu'on lui demanda des ôtages, il les donna tous quatre; & ils furent emmenés à Rome, où ils reſterent pluſieurs années: & le fils de Thermuſe, nommé Phraatice, fut élevé comme l'héritier préſomptif de la Couronne.

Ann. 20. avant J. C. HERODE. 18.

Les Parthes étoient ſi (*t*) entêtés de cette race d'Arſace, que Phraate ſe tenoit fort ſûr, que, tant qu'il n'y auroit point de Prince de cette maiſon d'un âge aſſez avancé à mettre ſur le Trône, ils ſupporteroient ſon regne, quelque dégoûtés qu'ils en fuſſent. Ce fut ce qui le fit conſentir ſi aiſément à donner tous ſes

(*t*) STRAB. XVI. p. 749.

Ann. 20. avant J. C. HERODE, 18.

autres fils aux Romains pour gage du Traité ; afin qu'ainsi éloignés des yeux de ses sujets & des liaisons qu'on eût pu autrement former avec eux, il n'eût rien à craindre de leur part, & qu'il pût avoir l'esprit tranquille à cet égard. Mais dans la suite sa ruine lui vint de la chose même qu'il avoit regardée & projettée comme faisant sa plus grande sûreté. Car (*u*) dès que Thermuse vit son fils grand, sans attendre que son pere lui fît place, comme cela devoit arriver bientôt selon le cours de la nature, cette scélérate l'empoisonna pour mettre plutôt son fils sur le Trône. Son crime n'eut pas le succès qu'elle en attendoit ; la Providence le punit comme il le méritoit. Le Peuple, enragé de ce parricide, se souleva & le chassa ; il mourut en exil. Mais tout ceci n'arriva que quelques années après.

En même tems qu'Auguste fit la paix avec les Parthes, il regla aussi les affaires de l'Arménie. On a vu Artabaze, Roi de ce pays-là pris par Antoine & emmené à Alexandrie ; & comment son fils Artaxias lui avoit succédé. Ce jeune Prince (*x*) s'étant fait haïr de ses sujets par ses oppressions & par sa tyrannie, ils

(*u*) JOSEPH. *Antiq.* XVIII. 3.
(*x*) DION CASS. LIII. p. 526. TACIT. *Ann.* II. 3.

vinrent

vinrent porter leurs accusations contre lui à Auguste, & lui demander de leur donner à sa place Tigrane son cadet pour Roi. Auguste donna à Tibere, fils de Livie d'un premier lit, la commission d'aller détrôner Artaxias, & de mettre Tigrane sur le Trône. En arrivant sur les lieux, il trouva qu'on avoit déja assommé Artaxias; & que Tigrane lui avoit succédé sans aucune opposition; de sorte qu'il n'eût pas occasion de se signaler par aucune action dans cette Commission, qui est la premiere dont il fut chargé. Ann. 20. avant J. C. Herode. 18.

Vers (y) la fin de l'été, Auguste, en partant de Syrie, fut accompagné par Herode jusques au bord de la mer, où il s'embarqua. Il retourna par Samos, & y passa encore l'hiver comme il avoit fait en venant. En partant, il fut si content des habitants, que, pour les récompenser des commodités & des agréments qu'ils lui avoient fait trouver dans leur Ville, il déclara Samos Ville libre.

Herode, à son retour à Jérusalem, (z) fut fort embarassé à trouver les moyens de prévenir les suites fâcheuses que pouvoit produire le scandale qu'il avoit don-

(y) Dion Cass. ibid. p. 527 Joseph. *Antiq.* XV. 13.
(z) Joseph. ibid.

Ann. 20. avant J. C. HERODE, 18.

né à ses sujets, par un si grand nombre d'actions qui donnoient atteinte à la Loi & à la Religion, en favorisant ouvertement l'Idolâtrie des Grecs & des Romains. Il avoit beau leur représenter la nécessité où il se trouvoit de faire sa cour à Auguste & aux Romains : cette politique ne les contentoit point ; & le mécontentement croissoit tous les jours parmi le gros de la Nation. Il défendit toutes sortes d'assemblées, grandes & petites, aux festins, & aux autres parties de plaisir. Outre ces défenses, il avoit par tout des espions qui l'avertissoient constamment de tout ce qui se faisoit & se disoit; & lui-même se déguisoit souvent pour aller voir ce qu'on pensoit & ce qu'on disoit de lui dans le monde. De cette maniere il découvroit absolument tous les desseins que ses ennemis formoient contre lui ; & il ne manquoit pas de les en punir avec beaucoup de séverité. Par cette conduite il entretint le calme, & prévint toutes les machinations secretes. Il avoit aussi eu dessein de se faire prêter un serment de fidélité par tous ses sujets, pour mieux assurer sa Personne & son Gouvernement. Mais Hillel & Shammaï, avec tous leurs Sectateurs, les Pharisiens d'un côté, & les Esséniens de l'autre, ayant refusé de le prêter, il laissa tom-

ber l'affaire, & se contenta de l'exiger simplement de ceux qui s'étoient rendus suspects. Ces derniers furent contraints de lui donner cette satisfaction, pour éviter la sévérité avec laquelle ils voyoient bien qu'on les traiteroit s'ils ne le faisoient pas.

Pendant qu'Auguste étoit à Samos, (a) il y vint une seconde Ambassade du Roi de l'Inde, lui demander son amitié, & faire avec lui un Traité. Ce Roi lui écrivoit une Lettre en Grec, où il lui marquoit : que, quoiqu'il eût sous lui six cents Rois, il avoit conçu une si haute estime pour lui, sur ce que la renommée en disoit, qu'il avoit envoyé cette Ambassade dans un lieu si éloigné de ses Etats, pour lui demander son amitié. Dans cette Lettre il prenoit le nom de Porus Roi de l'Inde. Les six cents Rois, dont il parloit, étoient les Rajas, ou petits Princes qui gouvernoient sous lui, dont il reste encore en ce pays-là plusieurs familles, qui, en payant tribut & faisant hommage au grand Mogol, gouvernent du reste leurs petits Etats en Souverains. Du grand nombre de ceux qui étoient chargés de cette Ambasse, il n'en arriva que trois à Samos : les autres moururent

Ann. 19. avant J. C.
HERODI. 19.

(a) STRAB. XV. p. 719. & 720. DION CASS. XLIII. p. 527.

Ann. 19. avant J. C. HERODE. 19.

en chemin. L'un de ces trois étoit un Gymnosophiste nommé Zarmar, qui suivit Auguste à Athenes, & s'y brûla en présence de l'Empereur, comme avoit fait (b) Calanus, autre Gymnosophiste, en présence d'Alexandre. C'étoit la mode parmi ces gens-là, quand ils croyoient avoir assez vécu, de se jetter ainsi dans un bucher allumé pour terminer leurs jours. Parmi les présents qu'ils apporterent il y avoit plusieurs Tigres; & ce furent les premiers qu'on vit en Grece & à Rome.

Après cela (c) Auguste revint à Rome, où on le combla d'honneurs; car on y regardoit les Enseignes & les prisonniers qu'il ramenoit, comme quelque chose de plus glorieux que la plus grande victoire. Aussi bâtit-on un Temple dans le Capitole, pour monument de cet événement. Il fut dédié *à Mars vengeur*; ce fut dans ce Temple qu'on appendit les Enseignes. Auguste se sçut si bon gré de cette action, qu'il la fit mettre sur quantité de pieces de monnoye, où l'on voit encore aujourd'hui cette inscription, *Signis receptis, les Enseignes recouvrées.* Et les Poëtes de ce tems-là ne manquerent

(b) PLUT. *in Alex.* ARRIAN. VII. DIOD. SIC. XVII. STRABO XV. p. 686.
(c) DION CASS. LIII. p. 526. 527. & 528.

pas de la bien préconiser, (*d*) & d'en prendre occasion de le bien flater.

Ann. 19? avant J. C. HERODE. 19?

Herode, jouissant alors d'une paix entiere & de l'abondance qu'elle produit, après avoir fini Sebaste, & bien avancé Césarée, (*e*) forma le dessein de rebâtir le Temple de Jérusalem, se flatant par là, non seulement de regagner le cœur des Juifs, mais aussi d'ériger un monument qui feroit honneur à son nom dans toute la posterité.

Celui qu'on avoit bâti au retour de la Captivité de Babylone, étoit beaucoup inférieur à celui de Salomon, en hauteur, en magnificence, & à plusieurs autres égards. Dans cinq cents ans de tems qu'il y avoit qu'il étoit bâti, le tems & la violence de divers ennemis l'avoient fort défiguré. Comme c'étoit par sa situation l'endroit de Jérusalem le plus fort; quand les hábitants se trouvoient pressés; c'étoit toujours leur dernier retranchement; & il n'étoit pas possible que quelques-uns de ses bâtiments n'en fussent endommagés.

Pour réparer tout à la fois, Herode avoit résolu de le rebâtir tout à neuf, & il en fit la proposition au Peuple, dans une Assemblée générale. Mais s'apper-

(*d*) OVID. *in V Fastor*. HORAT. IV. Ode 15.
(*e*) JOSEPH. *Antiq*. XV. 14.

Ann. 19. avant J. C. HERODE. 19.

cevant que l'ouverture qu'il en avoit faite les avoit transis de peur, & qu'ils appréhendoient, que quand le Temple seroit abatu, il ne fût pas en état d'en rebâtir un autre ; il leur dit pour les rassurer, qu'il n'y toucheroit point qu'il n'eût tous ses materiaux prêts pour en élever un autre aussi-tôt à sa place ; & en même tems il travailla à les rassembler. Il employa mille chariots à transporter les bois & la pierre, & dix milles ouvriers pour les mettre en œuvre. Il donna la direction de ces travaux à mille Prêtres qui entendoient l'Architecture : de sorte qu'au bout de deux ans, tout fut prêt pour commencer à bâtir. Alors on abatit le vieux bâtiment jusques aux fondements.

Josephe dit qu'Herode fit cette proposition l'an XVIII. de son regne, c'est-à-dire, à compter précisément depuis la mort d'Antigone, qui n'arriva que vers le milieu de l'été qui suivit sa prise ; car sur ce pié-là la XIX. du regne d'Herode ne commençant que vers le solstice d'été de l'an XIX. avant Jesus-Christ, les six premiers mois de cette année étoient encore la XVIII. d'Herode. Comme la Pâque, où se faisoit la plus grande Assemblée des Juifs, étoit dans ces six premiers mois, il y a apparence que ce fut à

cette Solemnité que se fit cette ouverture. Ann. 18. avant J. C. HERODE. 20.

Elius Gallus, qui succéda à Petronius dans la Préfecture d'Egypte, fit un voyage dans les parties les plus élevées du pays, & alla jusqu'à Syene & aux frontieres de l'Ethiopie, accompagné de Strabon le Géographe. Strabon dit qu'ils virent à (*f*) Thebes la statue de Memnon, qui, selon les (*g*) Poëtes, saluoit tous les matins le Soleil levant par des sons harmonieux; & il dit qu'un matin il entendit lui-même un son ou un petit bruit (mais non pas une musique) il ajoute qu'il en ignoroit la cause; & qu'il soupçonnoit qu'il venoit de quelqu'un de la compagnie.

Strabon (*h*) étoit d'Amasie dans le Pont. Il publia sa Géographie l'an quatrieme du regne de Tibere, dans un âge fort avancé. C'est un excellent Ouvrage. Il n'y en a gueres de plus précieux parmi toutes les bonnes pieces qui nous sont restées des Anciens. Il est écrit avec beaucoup de jugement & de soin. L'Auteur avoit voyagé dans la plupart des pays dont il donne la description; & ces descriptions sont si exactes qu'encore aujourd'hui on y reconnoit la plupart des

(*f*) STRABO XVII. p. 816.
(*g*) Vide JUVEN. XV. DIONYS. *in Perieg.* pag. 249. & alios.
(*h*) Vide Voss. *de Hist. Gr.* II. 6.

endroits. Il avoit aussi écrit une Histoire, que Josephe cite, & dont il nous donne quelques passages ; mais, excepté quelques fragments de ce dernier Ouvrage, que nous trouvons cités dans les Anciens, il ne nous en reste plus rien.

Ann. 17. avant J. C. HERODE. 21. Herode, au bout de deux ans, se trouvant avoir tous les materiaux prêts pour le nouvel édifice, fit abatre le vieux, & commença à bâtir le nouveau, justement quarante-six ans avant la premiere Pâque du Ministere de Jesus-Christ, où les Juifs lui dirent (*Jean* II. 20.) *Il y a* (*i*) *quarante-six ans qu'on est à bâtir ce Temple.* Car, à la lettre, il y avoit quarante-six ans alors qu'on avoit commencé à le bâtir ; & quoiqu'au bout de neuf ans & demi, il eût été en état d'y faire le service, on travailloit toujours aux bâtiments du dehors ; & pendant tout le tems que Notre Sauveur a passé sur la terre, & même quelques années après jusques au Gouvernement de Gessius Florus, il y avoit toujours un grand nombre d'ouvriers employés à ces ouvrages. Mais alors (*k*) ayant congédié tout d'un coup dix-huit mille de ces ouvriers; faute d'ouvrage, ils commencerent les mutineries & les séditions qui amenerent enfin sur

(*i*) C'est ainsi qu'il faut traduire ce passage.
(*k*) JOSEPH. *Antiq.* XX. 8.

eux la destruction de la Ville & celle du Temple même. Ann. 17. avant J. C. HERODE. 21.

Julie, fille d'Auguste, (*l*) donna, cette année, un second fils nommé Lucius à Agrippa. L'aîné, nommé Caius, (*m*) étoit né trois ans auparavant. Auguste les adopta tous deux, quand ce dernier vint au monde, & les déclara héritiers de l'Empire. Il crut que c'étoit le meilleur moyen d'assurer ses intérêts, & d'arrêter les desseins qu'on pouvoit former autrement pour usurper le pouvoir dont il étoit en possession, & les conspirations contre sa personne.

Herode (*n*) fit un voyage en Italie, pour faire sa cour à Auguste, & pour voir Alexandre & Aristobule, qu'il y faisoit élever. Il s'arrêta en Grece, en passant, (*o*) & se trouva aux Jeux Olympiques de la CXCI. Olympiade; où il fut même un des Présidents des Jeux. Voyant qu'ils avoient beaucoup perdu de leur ancienne splendeur, parce que les Eliens étoient trop pauvres pour fournir à la magnificence qu'on y avoit vue autrefois, il leur fit présent d'un fonds pour les remettre sur l'ancien pié. Ce fut par reconnoissance d'un si grand service Ann. 16. avant J. C. HERODE. 22.

(*l*) DION CASS. LIV. p. 533.
(*m*) DION CASS. LIV. p. 526.
(*n*) JOSEPH. *Antiq.* XVI. 1.
(*o*) JOSEPH. *de B. J.* I. 16. & *Antiq.* XVI. 5.

Ann. 16. avant J. C. HERODE. 21.

qu'on l'élut Président de ces Jeux sa vie durant.

Auguste le reçut à Rome avec beaucoup (*p*) d'honneurs & de bonté. Il ramena ses enfants, qu'il trouva très-bien élevés & formés pour leurs exercices, & pour les autres choses qu'on faisoit apprendre à Rome aux jeunes gens. A son retour en Judée (*q*) il maria l'aîné Alexandre à Glaphyre, fille d'Archélaus Roi de Cappadoce; & le cadet à Berenice, fille de Salomé sa sœur. Par leur bon air, leurs manieres polies & agréables, & leurs autres belles qualités, (*r*) ils s'attirerent l'estime & le cœur de tous les Juifs. Mais Salomé & les autres, qui avoient eu part à la mort tragique de Mariamne leur mere, craignant qu'ils ne la vengeassent, n'oublierent rien pour les perdre; & leurs artifices en vinrent enfin à bout, comme on le verra dans la suite de cette Histoire.

Le Temple cependant se bâtissoit; & (*s*) au bout d'un an & demi, la partie la plus essentielle, &, à proprement parler, ce qui seul devoit s'appeller le Temple, c'est-à-dire, le Lieu Saint, le Lieu très-Saint & leur porche, furent ache-

(*p*) JOSEPH. *Antiq.* XVI. 1.
(*q*) Idem. XVI. 2.
(*r*) Idem. XVI, 1.
(*s*) Idem. XV. 14.

vés. Le reste du bâtiment, qu'Herode s'étoit proposé d'élever ne fut achevé que huit ans après.

Auguste ayant envoyé pour la seconde fois Agrippa en Orient, dès qu'Herode le sçut arrivé dans l'Asie propre, (t) il se rendit auprès de lui; & l'ayant engagé à venir faire un tour en Judée, il l'y réçut lui & toute sa suite, avec toutes sortes d'honneurs & une magnificence extraordinaire. Après lui avoir montré les Villes & les Châteaux qu'il avoit fait bâtir, Sebaste, Césarée, Alexandrion, Herodion & Hyrcanie, il le mena enfin à Jérusalem. Toute la Ville, avec tout l'appareil d'un jour de Fête, vint au devant de lui, & le conduisit en procession, & avec de grandes acclamations dans la Ville. Après y avoir passé quelque tems, il y offrit au Temple une Hecatombe, & régala tout le Peuple. Il en partit ensuite pour se rendre en diligence à un Port de mer de cette côte, où sa flote l'attendoit, parce qu'il vouloit se rendre, comme il fit, avant l'hiver en Ionie.

Ann. 15. avant J. C. HERODE, 23.

Asandre, Roi du Bosphore Cimmerien, étant mort, (u) laissa ses Etats à sa femme Dynamis qui les lui avoit appor-

Ann. 14. avant J. C. HERODE, 24.

(t) JOSEPH. *Antiq.* XVI. 2.
(u) DION CASS. LIV. p. 538.

Ann. 14. avant J. C. Herode. 24. tés en mariage ; car elle étoit fille de Pharnace fils de Mithridate. Un nommé Scribonius, qui se disoit aussi petit-fils du même Mithridate, & qui prétendoit avoir d'Auguste la survivance de cette Couronne, après la mort d'Asandre, épousa la veuve, & s'empara du pays. Agrippa détacha contre lui Polemon, à qui les Romains avoient donné le Royaume du Pont & l'Arménie Mineure.

Mais avant son arrivée, les habitants du Bosphore, qui avoient découvert l'imposture, avoient déja fait mourir Scribonius. Ils ne voulurent pourtant pas se soumettre à Polemon; & quoique batus dans une grande bataille peu après son arrivée, ils refusoient encore de le recevoir pour Roi. Agrippa y mena toutes ses troupes ; & on commença une guerre dangereuse.

Herode, (x) toujours attentif à tous les événements, lui amena une flote & une armée de débarquement ; & par un secours si important il gagna tout-à-fait le cœur de ce favori. Car il arriva justement à Sinope dans le Pont, lorsque ce Romain se trouvoit fort embarassé, & que ce secours lui étoit le plus nécessaire. De sorte que la conjoncture ne pouvoit jamais être plus favorable pour don-

(x) JOSEPH. *Antiq.* XVI. 3.

ner du relief au plaisir important qu'il lui faisoit. Avec ce renfort, Agrippa (y) eut bientôt réduit le Bosphore à une soumission entiere. On donna Dynamis à Polemon, & avec elle le Royaume du Bosphore; ayant obtenu l'agrément d'Auguste, il en jouit avec ceux du Pont & de l'Arménie Mineure qu'il avoit déja.

Ann. 14. avant J. C. HERODE. 24.

Ce Polemon avoit eu pour les Romains une fidélité signalée depuis bien des années. Ces trois Royaumes furent la récompense des services importants qu'il avoit rendus. Il n'eut pourtant pas le Royaume du Pont tout entier ; on ne lui donna, avec ce titre, que ce qui étoit dans le voisinage de la Cappadoce ; & pour le distinguer de ce qu'on démembroit, (z) on l'appella le Pont Polemonien. Et (a) son fils, qui porta le même nom, lui succéda dans ce dernier, par la faveur de Caligula.

Après avoir ainsi reglé les affaires dans le Bosphore, (b) Agrippa retourna à Ephese, en Ionie, par la Paphlagonie, la Cappadoce & la Phrygie. Herode, qui l'accompagna dans ce voyage, obtint diverses graces de lui pour ceux des quartiers qu'ils traversoient, qui s'adres-

(y) DION CASS. ibid.
(z) JUST. *in Novella.* 28.
(a) DION CASS. LIX. p. 649.
(b) JOSEPH. *Antiq.* XVI. 3.

Ann. 14. avant J. C. Herode. 24.

soient à lui pour les demander à Agrippa. En arrivant en Ionie, (c) il se présenta une occasion particuliere de lui en demander une pour les Juifs de ce pays-là. On a remarqué ci-dessus, qu'Antiochus le Grand avoit établi en Phrygie, en Lydie, & dans les autres Provinces voisines, deux mille familles de Juifs Babyloniens. Ces deux mille familles s'étoient accrues prodigieusement, & s'étoient étendües dans toute l'Asie Mineure & dans les Isles voisines. Mais les habitants, qui leur portoient envie, les oprimoient, & ne vouloient pas leur laisser le libre exercice de leur Religion, ni la jouissance des immunités & des priviléges qui leur avoient été accordés, premierement par les Rois de Syrie, & ensuite par les Romains. Herode, à qui ils s'adresserent, entreprit leur affaire, & la conduisit si bien auprès d'Agrippa, qu'il obtint de lui tout ce qu'ils demandoient. Leurs griefs furent redressés, & leurs immunités & leurs priviléges confirmés, d'une maniere aussi ample & aussi forte que jamais.

Après cela Agrippa partit pour Samos, & Herode (d) pour la Judée. A son retour ce dernier assembla le Peuple,

(c) Idem. XVI. 4.
(d) Idem. XVI. 5.

il lui conta les heureux succès de son voyage, & n'oublia pas ce qu'il avoit obtenu en faveur des Juifs de l'Asie Mineure. Pour leur faire plaisir à eux-mêmes, & se les attacher par ses bienfaits, il leur remit le quart de leurs taxes; ce qui causa une grande joie, & fut reçu avec toutes les marques possibles de reconnoissance.

Ann. 14. avant J. C. HERODE. 24.

Lepidus, Souverain Pontife, étant mort à Rome, (e) Auguste prit cet emploi, comme firent après lui tous ses successeurs à l'Empire, même les Chrétiens, jusques à Gratien, qui succéda à Valentinien son pere, l'an de J. C. CCCLXXV. Cet Empereur, qui étoit Chrétien zélé, (f) trouva le titre de Souverain Prêtre des Cérémonies Païennes incompatible avec la Religion qu'il professoit; & par cette raison il le refusa: & à son exemple tous les Empereurs, (*) qui ont été depuis lui, l'ont aussi laissé tomber.

Ann. 13. avant J. C. HERODE. 25.

Dès qu'Auguste se vit revêtu de cet

(e) SUET. *in Octav.* 31. DION CASS. LIV. p. 540.

(f) ZOSIMUS IV. §. 36.

* [Les Sçavants ne conviennent pas sur le tems, pendant lequel les Empereurs Chrétiens prirent le titre de Souverain Pontife, ou du moins permirent qu'on le leur donnât. Voyez SPANHEIM *de Praestantia Numismatum Antiquorum*, Tom. II. p. 413. VANDALE *de Oraculis*, p. 555, Ed. anni 1700.]

Ann. 13. avant J. C. HERODE, 25. emploi, (g) il s'appliqua à réformer plusieurs choses sur lesquelles il lui donnoit inspection. La premiere fut d'examiner les Livres de Prophéties qui couroient. Ces Livres étoient devenus fort communs, & ne causoient pas de petits desordres. Ils servoient de fondement à des espérances & à des terreurs également vaines, selon qu'on les tournoit pour ou contre le Gouvernement. Auguste se les fit tous apporter, & en fit brûler la plus grande partie comme supposés. On dit que le nombre de ceux-là montoit bien à deux mille exemplaires. Il ne conserva que ceux qui portoient le nom de quelques Sybilles, & qui passoient pour être véritablement d'elles. Encore les soumit-il à un examen rigide, & ne retint que ce qui avoit soutenu cette sévere critique. Tout le reste fut brûlé avec les pieces contrefaites. Ceux de ces Oracles qu'il conserva comme authentiques, furent mis dans deux cabinets d'or, dans le Temple d'Apollon (*h*) qu'il avoit fait bâtir dans l'enceinte du Palais; & ces cabinets étoient sous le piedestal de la statue du Dieu.

Comme ces Oracles des Sibylles ont fait beaucoup de bruit parmi les Païens;

(*g*) SUET. ibid.
(*h*) SERVIUS *in* VIRG. *Æneid.* VI. 69.

& que les anciens Auteurs Chrétiens les ont souvent cités eux-mêmes comme authentiques, il sera à propos d'en dire ici un mot, aussi-bien que des personnes à qui on les attribue.

Les Sibylles étoient, à ce qu'on prétend, (*i*) des femmes qui, dans une antiquité assez reculée, avoient eu le don de prophétie, & prononcé des Oracles qui contenoient la destinée des Royaumes & des Etats. Les écrits des Anciens parlent (*k*) de dix de ces Prophétesses. Le nom de Sibylles, qui leur est commun à toutes, étoit le nom propre de la premiere : il (*l*) a été donné dans la suite à toutes celles du même sexe qui prétendoient à la même inspiration. Ces dix sont les plus fameuses : & la plus illustre des dix est celle que les Romains appelloient la Sibylle de Cumes, à qui les Grecs donnoient le titre de Sibylle Erythrée : car (*m*) c'est la même qui porte ces deux noms différents. Elle étoit née à Erythres en Ionie : de là les Grecs l'ont appellée *Erythraia*, c'est-à-dire, Erythréene. Mais comme elle

(*i*) *Videas de his* OPSOPÆUM ; SALMASIUM *in Exercit. ad* SOLIN. p. 75. 76. &c. BLONDELLUM *de Sibyllis*. MONTACUTIUM, *aliosque*.

(*k*) LACTANTIUS *de Falsa Relig.* I. 6.

(*l*) SALMASIUS ibid. p. 80.

(*m*) ARISTOT. *de Admirandis*. SERVIUS *in* VIRG. *Æn.* VI. 321.

Ann. 13. avant J. C. HERODE. 25.

quitta son pays, & vint s'établir à Cumes en Italie, & que ce fut là qu'elle prononça ses Oracles, les Italiens lui donnerent le surnom de Cuméene.

L'endroit, où l'on prétend qu'elle demeuroit à Cumes, & où se rendoient ses Oracles, étoit une grotte taillée dans le roc. (n) Justin Martyr, qui avoit vu cette grotte, parle (o) ainsi & de l'endroit & de la prétendue Prophétesse. » Cette Sibylle, qu'on prétend qui étoit » Babyloniene d'origine, & fille de Berose l'Historien de Chaldée, étoit venue, je ne sçai comment, dans la » Campanie; & c'est là qu'elle rendoit » ses Oracles dans une Ville nommée » Cumes, qui est à six milles de Bayes. » J'ai vu l'endroit. C'est un grand Oratoire taillé dans le roc, qui doit avoir » beaucoup donné de peine à faire, car » il est très-bien travaillé & fort spacieux. Là, à ce que me dirent les habitans du lieu, qui le tiennent par tradition de pere en fils, cette Sibylle » rendoit ses Oracles. Ils me montrerent au milieu de la grotte trois endroits creux taillés aussi dans le roc, où » ils disoient qu'elle se baignoit en les

(n) Il écrivit sa premiere Apologie pour la Religion Chrétienne l'an 140.

(o) *In Cohortatione ad Graecos.*

» remplissant d'eau ; qu'ensuite s'étant » habillée, elle se retiroit dans l'appar- » tement le plus enfoncé de la grotte, » qui étoit une espece de cellule aussi » taillée dans le roc ; & que s'y posant » sur un siége élevé, qui s'avançoit vers » le milieu, elle y prononçoit ses Ora- » cles. » Voilà ce que dit Justin Martyr de cette grotte.

Onuphrius dit (*p*) qu'on a continué encore à la montrer plusieurs siécles après, jusques à l'an 1539 qu'un terrible tremblement de terre, qui secoua toute la Campanie, jetta du fond de la mer à Pouzol des montagnes de sable, de gravier, & d'une matiere bitumineuse, qui abîmerent cet antre de la Sibyle. Le même Auteur ajoute que plus de neuf ans après, c'est-à-dire, l'an 1548. se trouvant sur les lieux, il s'informa exactement des habitants de ce qui regardoit cet antre; qu'ils lui dirent, que toutes les particularités, que Justin rapporte, étoient précisément dans le même état qu'il les a décrites jusqu'au tremblement de terre; mais qu'alors tout avoit été abîmé. Cependant (*q*) on montre en-

(*p*) *In Libro de Sibyllis & de Carminibus Sibyllinis.*

(*q*) Voyez SANDYS, LASSEL, & les autres Voyages d'Italie.

Ann. 13. avant J. C. HERODE, 25.

core aujourd'hui aux voyageurs un antre prétendu de la Sibylle.

Les opinions se trouvent partagées sur le tems où a vécu cette Sibylle. Justin Martyr, (r) en la faisant d'origine Babyloniene, & fille de l'Historien Berose, la met plus bas que le tems d'Alexandre. Sans doute qu'il s'est trompé, & qu'il a pris Athenaïs, la seconde Sibylle, pour elle. Car cette seconde (s) s'appelle Erythréene aussi-bien que l'autre; & elle est à peu près du tems dont parle Justin: mais cette derniere n'est jamais venue à Cumes en Italie, où Virgile (t) fait vivre la premiere, du tems de la guerre de Troye, & prétend qu'elle y étoit quand Enée y passa. D'autres la mettent du tems de Tarquin, dernier Roi de Rome. Ces derniers fondent leur opinion sur la supposition que ce fut elle-même qui apporta ses Livres de Prophéties à ce Roi. Mais c'est ce que ne dit point l'Histoire. Voici comment on conte la chose.

Sous le regne de Tarquin le Superbe, (u) il vint à Rome une femme d'un

(r) JUSTIN. MART. *in Cohort. ad Græcos.*
(s) STRAB. XIV. p. 645.
(t) *Æn.* VI.
(u) DION. HALIC. IV. AUL. GELL. I. 19. LACTANT. *de Falsa Rel.* I, 6. SERVIUS *in Virg. Æn.* VI. vs. 72.

pays étranger, offrir au Roi neuf volumes des Oracles des Sibylles, dont elle demandoit trois cents pieces d'or. Tarquin ne voulant pas lui donner cette somme, elle en brûla trois des neuf, & lui offrit les six qui restoient, au même prix qu'elle avoit demandé des neuf. Tarquin la prit pour une folle, & se moqua d'elle. Elle en brûla encore trois autres, & lui demanda, d'un grand sang froid, s'il vouloit lui donner les trois cents pieces d'or des trois qui restoient. Un procédé si étrange fit soupçonner à Tarquin qu'il y avoit là dedans quelque chose de mystérieux qui pouvoit être de grande importance; & il envoya chercher les Augures pour leur en parler. Les Augures lui dirent, qu'ils trouvoient, par je ne sçai quels signes, que ce qu'il avoit méprisé étoit un présent des Dieux; que c'étoit grand dommage, & une perte irréparable qu'il n'eût pas acheté les neuf Livres entiers : ils le presserent de donner à cette femme ce qu'elle demandoit des trois qui restoient. Il le fit; elle lui donna les Livres, & lui recommanda bien de les conserver précieusement, ajoutant qu'ils contenoient la destinée de Rome : aprés cela elle disparut, sans qu'on ait pu sçavoir ce qu'elle étoit devenue. Tarquin les fit

Ann. 13. avant J. C. HERODE. 25.

Ann. 13. avant J. C. HERODE. 25.

mettre dans une espece de coffre de pierre, dans une voûte souterraine du Temple de Jupiter au Capitole ; & il en commit la garde à deux personnes de la premiere qualité de Rome, qui eurent des ordres bien formels de ne pas divulguer ce qu'ils contenoient ; de ne pas souffrir que personne les lût qu'eux ; & de n'y pas laisser lire un seul mot en les montrant. Jusques-là (x) qu'un d'eux, nommé M. Attilius, ayant permis, malgré cette défense, à Petronius Sabinus d'en tirer copie, on le fit coudre dans un sac, & jetter dans le Tibre ; punition particuliere aux parricides à Rome.

Après l'abolition de la Royauté à Rome, la République continua d'avoir pour ces Livres le même respect ; & elle en fit adroitement un des plus grands ressorts de sa politique, pour tranquiliser l'esprit du Peuple dans toutes les conjonctures délicates qui survinrent dans cet Etat. Arrivoit-il quelque grand malheur ? Annonçoit-on des prodiges effrayants ? Le Peuple se trouvoit-il étonné par quelqu'autre accident ? On ordonnoit d'abord d'aller consulter ces Livres : & ceux, à la garde de qui ils étoient commis, ne manquoient pas d'apporter une réponse propre à calmer

(x) DION. HALIC. IV, VAL. MAX. I. 1. §. 13.

les esprits. Enfin les Magistrats de Rome se sont tirés par ces secours de plusieurs pas difficiles. Ann. 15. avant J. C. Herodt. 25.

Aussi n'y avoit-il rien à Rome qu'on gardât avec plus de soin, & d'une maniere plus sacrée, pour les rendre plus respectables, & l'usage qu'on en faisoit plus infaillible. Les gardiens de ce trésor étoient toujours des personnes du premier rang : leur charge étoit à vie, & les exemptoit de toutes les charges onéreuses, civiles & militaires : en un mot, c'étoient des personnes consacrées uniquement à un emploi si important & si sacré. D'abord il n'y en avoit (y) que deux : ensuite on augmenta leur nombre jusqu'à dix ; & sur la fin il y en avoit jusqu'à quinze. Il n'étoit permis qu'à eux de lire ces Livres ; encore n'étoit-ce que dans les occasions épineuses où le bien de l'Etat le demandoit, & en vertu d'un Décret du Sénat qui le leur ordonnoit.

Ces (z) Livres furent gardés avec

(y) Tant qu'il n'y en eut que deux, on les nommoit *Duumvirs* ; quand il y en eut dix, *Decemvirs* ; enfin quand ils furent quinze, *Quindecemvirs*. On commença à en mettre dix l'an de Rome 388. [366. avant J.C.] Et quinze, quand on rebâtit le Capitole brûlé, & qu'on ajouta aux vieux Oracles, le nouveau Recueil qu'on avoit ramassé l'an 76.

(z) DION. HALIC. ibid. PLUT. *in Sylla*. APPIAN. *de B. Civ.* I.

Ann. 13. avant J. C. HERODE. 25.

tout le soin que je viens de marquer, jusqu'aux guerres civiles de Marius & de Sylla, que le feu ayant pris par hazard au Capitole, ils furent consumés dans cet incendie. Cela arriva sous le Consulat de (a) Cornelius Scipion l'Asiatique & de C. Norbanus Flaccus, l'an LXXXIII. avant Jesus-Christ.

Sept ans après, le Capitole étant rebâti, (b) C. Scribonius Curion, Consul, proposa au Sénat de rétablir les Oracles des Sibylles. On étoit trop convaincu de l'utilité que la République en avoit tirée dans ses plus grands besoins, pour ne pas tâcher de les ravoir. Le Sénat fit des perquisitions. On trouva, qu'il n'y en avoit plus à Cumes, l'endroit où la Sybille, qui les avoit rendus, avoit fait sa résidence. Mais on découvrit qu'il y en avoit quelques-uns de la même Sibylle, à Erythres en Ionie, le lieu de sa naissance. (c) On députa trois membres du Sénat, P. Gabinius, M. Ottacilius, & L. Valerius, pour en aller tirer copie, & les apporter à Rome. Ils y firent un recueil d'environ un millier

(a) TACIT. *Hist.* III. 72. APPIAN. ibid. JUL. OBSEQ. *de Prodig.*

(b) LACTANT. *de Falsa Rel.* I. 6. & *de Ira Dei*, c. 22. & *de Falsa Sap.* c. 17.

(c) LACTANT. ibid. TACIT. *Ann.* VI. 12. DIONYS. HALIC. IV.

de

de vers Grecs, qui passoient pour les Prophéties de cette Sibylle & de quelques autres, qu'on trouva chez plusieurs particuliers; & ils l'apporterent au Sénat. On en fit en même tems (*d*) d'autres gros recueils à Samos, à Ilium, & dans d'autres endroits de Grece, de Sicile, d'Afrique & d'Italie, où il s'en trouva un grand nombre; & le tout fut déposé dans le Capitole, à la place de ceux que le feu avoit consumés.

Ann. 13. avant J. C. HERODE. 25.

Mais il y avoit une différence considérable entre ceux-ci & les premiers. Les premiers, qui étoient péris dans l'incendie, n'ayant jamais passé par d'autres mains que celles des personnes à la garde de qui ils étoient confiés, le Public ne sçavoit rien de ce qu'ils contenoient, qu'à mesure qu'on le leur disoit dans l'occasion. Ces derniers n'avoient pas le même avantage. Comme ils avoient été entre les mains de tout le monde, dans les endroits où on les avoit recueillis pour les apporter à Rome, ils étoient trop connus; & la réputation que leur avoient donné les Romains, en faisant faire leur recueil, les faisoit encore plus rechercher des curieux, & du Peuple même: de sorte qu'à peine y

(*d*) TACIT. *Annal.* VI. 12. JUSTIN. MART. *in II. Apol. pro Christianis.*

Ann. 13. avant J. C. HERODE, 25.

avoit-il un seul de ces Oracles, dont les particuliers n'eussent une copie.

C'est sans doute de quelqu'une de ces copies de particuliers que Virgile avoit tiré la Prophétie Sibylline de la venue du Christ, & du rétablissement de la justice & du bonheur du monde par lui, qu'il a expliquée dans sa IV. Eglogue. C'est de là aussi que venoient tant d'autres Prophéties de même espece qui couroient.

Comme, pendant que ces Oracles étoient ainsi entre les mains de tout le monde, les Romains ne pouvoient pas en tirer l'usage qu'ils en avoient fait jusqu'alors; ils firent une Loi qui défendoit aux particuliers, sous peine de mort, d'en garder des copies, ordonnant à ceux qui en avoient chez eux, de les apporter au Préteur de la Ville. Malgré cette défense plusieurs personnes les avoient gardées; & il s'y étoit fait même plusieurs additions par friponnerie. Ce fut ce qui obligea Auguste, en revêtant le Pontificat, (e) de renouveller la Loi. Après l'examen rigoureux qu'il fit de ce grand nombre d'exemplaires qui s'en trouva; après avoir fait brûler tous ceux qu'on découvrit qui étoient supposés; il fit mettre le reste avec ceux qui

(e) TACIT. ibid. SUET. *in Octav.* 31.

étoient déja dans le Capitole pour l'usage de l'Etat. Dans la suite, (f) Tibere en fit encore faire une nouvelle revision, qui en condamna encore au feu plusieurs volumes; & on ne garda que ceux qui parurent importants, & propres à l'usage qui les avoit fait rechercher à l'Etat : & tant que Rome continua dans le Paganisme, on y eut toujours recours. Dans le temps où nous nous trouvons dans cette Histoire, à l'approche de la venue de Christ le Sauveur, le grand Oracle de la vérité, (g) tous les autres Oracles ayant cessé, il ne restoit aux Païens à consulter que ces Prophéties des Sibylles, & les Sorts Virgiliens & Prénestins, avec quelques autres Divinations aussi ridicules.

Ann. 13. avant J. C. Herode. 25.

Ces Oracles des Sibylles eurent donc la vogue jusques à l'an CCCXCIX. qu'ils furent entierement détruits. Car quelque tems auparavant, les Païens avoient fait courir à Rome (h) une Prophétie tirée, à ce qu'ils prétendoient, des Oracles des Sibylles, qui portoit : que Pierre ayant fondé, par Magie, la Religion Chrétienne, cette Religion dureroit CCCLXV. ans, & pas davantage; &

(f) Dion Cass. LVII. p. 615. Tacit. ibid.
(g) Plut. *de Orac. defectu.*
(h) Augustin *de Civ. Dei*, XVIII. 53. & 54.

Ann. 13. avant J. C. HERODE. 25.

qu'au bout de ce terme, elle s'évanouïroit, & se perdroit entierement dans le monde. Ce terme tombant sur l'an CCCXCVIII. qui étoit le CCCLXV. depuis l'Ascension de Notre-Seigneur au Ciel, & le commencement de l'établissement de la Religion Chrétienne; l'Empereur Honorius en prit occasion de faire voir à toute la Terre l'imposture & la friponnerie de ces prétendues Prophéties, (i) & ordonna de les détruire. En conséquence de cet ordre, l'année suivante (CCCXCIX) Stilicon les fit toutes brûler, & abatit jusques aux fondements le Temple d'Apollon où elles avoient été gardées. La même (k) année fut aussi fatale à plusieurs autres Temples Païens en Afrique & dans plusieurs autres endroits de l'Empire Romain.

Il y a pourtant encore aujourd'hui un recueil de vers Grecs, en huit Livres, qu'on appelle les Oracles des Sibylles. Il faut que ce recueil se soit fait entre l'an CXXXVIII. & l'an CLXVII. de Notre-Seigneur. Ce ne peut pas être plutôt; car (l) il y est parlé du successeur d'Adrien, Antonin le Pieux, qui ne parvint à l'Empire que l'an

(i) RUTILII *Itinerarium*. L. II.
(k) AUGUST. *de Civ. Dei*, XVIII. 25.
(l) L. V.

CXXXVIII. Ce ne peut pas être plus tard non plus, parce que Justin Martyr le cite souvent, & y appellé comme à une piece authentique; lui qui n'a pas passé l'an CLXVII. puisqu'il souffrit le martyre sous la quatrieme persécution. Ann. 13. avant J. C. HERODE. 25.

C'est une grande question entre les Sçavants, si ce recueil est véritablement un composé des Oracles qui passoient pour être des Sibylles, ou une piece supposée par des Chrétiens de ce tems-là, par une fraude pieuse. Baronius (*m*) Montaigu, (*n*) Evêque de Norwich, & plusieurs autres, prétendent qu'ils sont authentiques, c'est-à-dire, que ce sont véritablement ce que les Païens regardoient comme Oracles des Sibylles avant la venue de J. C.

Mais (*o*) la plupart regardent ce recueil, comme un Ouvrage supposé, fait par quelque Chrétien zélé, pour avancer les intérêts de la Religion Chrétienne. Car, disent-ils, il n'y a qu'à examiner cet Ouvrage sans préjugé, & l'on y trouvera un précis si juste de l'Histoire & de la Doctrine du Vieux & du Nouveau Testament, qu'on ne sçauroit s'empêcher d'en conclure qu'il

(*m*) *In Apparatu ad Annales.*

(*n*) Dans un livre Anglois qui a pour titre : *Actes & Monuments Ecclesiastiques avant J. C.*

(*o*) Voyez CASAUBON, BLONDEL, &c.

Ann. 13. avant J. C. HERODE, 25.

eſt écrit par un Chrétien : & dans un endroit même de cet Ouvrage, l'Auteur (*p*) ſe trahit & ſe confeſſe viſiblement tel. Outre que, le Myſtere de notre ſalut, la maniere dont il a été exécuté, ce qui regarde la perſonne du Meſſie & ſon Royaume ſpirituel, ſa Naiſſance, ſa Crucifixion, ſa Réſurrection, & ſon Aſcenſion ; tout cela, dis-je, ſe trouve couché, dans ces prétendues Prophéties, avec plus de clarté, de netteté, & un plus grand détail de beaucoup, qu'on ne le voit dans les véritables & indubitables Prophéties du Vieux Teſtament : ce qui prouve ſuffiſamment que celles dont il s'agit n'ont été écrites qu'après coup. Car enfin, quelle apparence, que Dieu eût voulu ſe révéler plus clairement, & d'une maniere plus circonſtanciée, aux Païens & par des Prophetes Païens, qu'il ne le faiſoit à ſon propre Peuple & par ſes véritables Prophetes ? Ajoutez à cela, que ce compilateur (*q*) parle du regne de Jeſus-Chriſt ſur la terre, ſuivant les idées des Millenaires ; ce qui prouve clairement que ces Prophéties ont été fabriquées après la naiſſance de cette héré-

(*p*) L. VII. où ſe trouve ce vers, *Nos igitur Chriſti ſancta de ſtirpe Creati.*

(*q*) L. II. & III.

ſie, ce qui n'a pu être que depuis le tems de J. C. comme en effet, elle ne commença qu'au ſecond ſiécle, que Papias, Evêque d'Hierapolis en Phrygie, ſon inventeur, l'introduiſit dans le monde. On donne auſſi dans cette piece (r) la ſuite des Empereurs Romains dans l'ordre de leur ſucceſſion, depuis Jules-Céſar juſques à Antonin le Pieux, & à l'adoption de Marc-Aurele & de Lucius Verus; & cela d'une maniere qui fait voir, au doigt & à l'œil, que c'eſt une Hiſtoire de choſes arrivées, & non pas une Prophétie d'événements à venir. Dans le même Ouvrage, la Prophéteſſe ſe dit (s) femme d'un des trois fils de Noé, & aſſure qu'elle avoit été avec lui dans l'Arche pendant tout le déluge, & autres pareilles circonſtances, qui ſentent fort le Roman & l'impoſture. Tout cela joint enſemble paroît prouver bien clairement, qu'au moins une grande partie de ce Livre, au lieu d'être un recueil de ce qui paſſoit pour Oracles des Sibylles dans l'eſprit des Païens avant Jeſus-Chriſt, n'eſt que l'ouvrage de l'impoſteur qui a fait le recueil.

D'un autre côté, pour ſoutenir l'au-

(r) L. V.
(s) L. III. *in fine*.

Ann. 13. avant J. C. Herode, 25.

thenticité de ce Livre, on allegue: que Justin Martyr appelle à son autorité, & avec lui plusieurs autres anciens Auteurs Chrétiens, comme Athenagoras, Theophile d'Antioche, Tertullien, l'Auteur des Constitutions Apostoliques, Lactance, Eusebe, Jerôme, Augustin, &c. Que (t) Clément Alexandrin, qui vivoit dans le second siécle, dit que Saint Paul lui-même, en prêchant l'Evangile aux Gentils, les renvoyoit souvent à ces Oracles des Sibylles: que les Oracles du recueil dont il s'agit sont précisément ceux qui étoient reçus du tems de Cicéron, ce qui paroît, dit on, par les Acrostiches dont il parle, qui s'y trouvent: Enfin que Josephe, dans son premier livre des Antiquités, Chap. V. cite l'Oracle des Sibylles qui parle de la Tour de Babel, & de la confusion des Langues; & que l'on trouve précisément ce passage dans le recueil que nous avons.

On replique à ces raisons: que Justin Martyr étoit peu difficile; qu'il adoptoit tout ce qui lui paroissoit favoriser la Religion Chrétienne: facilité dont on a déja donné (u) ci-dessus des exemples; qu'après la démarche qu'il avoit faite,

(t) *Strom.* VI.
(u) L. IX.

d'en appeller à ce Livre des Oracles des Sibylles, le reste des Anciens, qui a suivi son exemple, s'est cru suffisamment autorisé par un nom si respectable : que pour ce qui est de ce qu'avance Clément Alexandrin, quand il dit que Saint Paul citoit la Sibylle, il ne pouvoit le sçavoir que par tradition, l'Ecriture n'en marquant rien du tout : que long-tems avant la Naissance de Jésus-Christ il avoit couru des Prophéties, sous le nom des Sibylles, qui prédisoient sa venue : qu'il n'est pas impossible que S. Paul n'en eût effectivement cité quelqu'une, en prêchant aux Gentils ; mais que cela ne prouve nullement, que les huit Livres dont il s'agit, soient un recueil fidele & original de ces Oracles.

Pour les Acrostiches, (x) il est vrai que Cicéron dit, que les vers des Sibylles étoient de cette espece ; & il est vrai encore qu'il y a dans ce recueil (y) de ces sortes de vers. Mais il faut sçavoir que les Acrostiches, dont parle Cicéron, & ceux des Oracles que nous avons, ne sont pas la même chose.

De la maniere dont il parle de ceux qu'il avoit vus, le premier vers d'une piece, dans ces Oracles, fournissoit à cha-

(x) *De Div* II. 54.
(y) L. VIII.

Ann. 13. avant J. C. HERODE, 25.

que vers qui suivoit sa lettre initiale, dans l'ordre où elle se trouvoit dans ce vers. Supposé, par exemple, que ce premier vers fût celui qui commence la IV. Eglogue de Virgile,

Sicelides Musæ, paulo majora canamus.

Pour faire un Acrostiche, selon la description qu'en donne Cicéron, la lettre I, qui est la seconde, doit commencer le second vers : C, qui est la troisieme, doit aussi être la premiere lettre du troisieme vers, & ainsi de suite jusqu'à la fin : de maniere que, quand ce nombre de lettres est épuisé, la piece finisse ; & qu'en lisant de haut en bas les mots que font les premieres lettres de tous les vers, on trouve précisément que c'est le même vers que celui qui a commencé la piece ou la Section. Si la piece étoit plus longue, le premier vers, qui suivoit cette stance, recommençoit un nouvel Acrostiche, dont il faloit que tous les vers pris ensemble fissent aussi, par leurs lettres initiales, le vers qui avoit commencé cette nouvelle stance. C'est ainsi qu'il nous représente qu'étoient écrits tous ces Oracles.

Mais les Acrostiches, que nous avons

dans le recueil[1], & ceux auxquels (z) Tertullien fait allusion, & ceux que citent (a) l'Empereur Constantin & (b) St. Augustin, sont d'une toute autre espece. Dans ceux-ci, les lettres du premier vers ne reglent point du tout le commencement des vers suivants. Mais on a pris les mots Grecs qui signifient *Jesus-Christ Fils de Dieu*; *Sauveur*; *la Croix*; pour en tirer, l'une après l'autre, la lettre qui doit commencer chaque vers de la piece. Et pour le contenu de cet Acrostiche, c'est un précis des principaux points de l'Histoire & de la Doctrine de l'Evangile. Il faudroit avoir perdu l'esprit pour croire que ce sont-là les Acrostiches dont Cicéron a voulu parler, ou même qu'ils fussent déja au monde de son tems. Il y a beaucoup d'apparence, que l'Auteur du recueil, trouvant dans Varron, dans Denis d'Halicarnasse, dans Cicéron, & dans quelques autres Auteurs qu'on avoit alors, qu'il y avoit des Acrostiches dans les vers des Sibylles, inventa ceux-ci pour colorer les impos-

(z) *De Baptisme*. Car là par le mot Ἰχθύς, fait des lettres initiales de Ἰησοῦς χριστὸς Θεοῦ Υἱὸς Σωτήρ, qui font les initiales de l'Acrostiche du VIII. des Oracles Sibyllins que nous avons; il est clair qu'il fait allusion à cet Acrostiche.

(a) *In Orat. ad Cœtum Sanct. apud* EUSEBIUM.

(b) *De Civ. Dei*, XVIII. 23.

Ann. 13. avant J. C. HERODE. 25.

tures dont son Livre est plein, & faire recevoir aisément ce qu'il supposoit, à des gens qui n'y regarderoient pas de si près. Mais son manque d'habileté le trahit ; & ce qu'il avoit imaginé pour se mieux cacher, est justement ce qui le découvre.

A l'égard du passage de Josephe touchant la Tour de Babel & la confusion des Langues, on convient que du tems de Josephe, il faloit qu'il courût une piece qui passoit pour un Oracle des Sibylles; que c'est de cette piece que Josephe a tiré ce qu'il cite; & que ce morceau se trouve encore dans le III. Livre du recueil, au moins en substance ; car ce ne sont pas les mêmes termes. Mais cela ne prouve point que tout le recueil soit authentique, & sans mêlange de supposition & d'imposture. Pour ne pas amuser le tapis par un long examen de tout ce qui s'est dit par les Sçavants pour & contre sur cette matiere, je me contenterai de marquer ici en peu de mots à quoi je m'en tiens.

I. Les Oracles des Sibylles ont été en grande réputation dans l'antiquité parmi les Grecs & les Romains. Car (c) Platon & (d) Aristote en parlent avec

(c) *in Phædro.*
(d) *De Admirandis,*

honneur, auſſi-bien que Varron, Denys d'Halicarnaſſe, & Tite-Live, qui ſont venus aſſez long-tems après. Mais de ſçavoir au juſte ce que c'étoit que ces Sibylles, & combien il y en a eu; quand, & où elles ont vécu; c'eſt ſur quoi tous les Auteurs, qui en ont parlé, varient prodigieuſement; & preſque tout ce qu'ils en diſent paroît une pure fable. Ann. 13. avant J. C. HERODE. 25.

II. Ces Sibylles ne pouvoient pas être de véritables Prophéteſſes: l'Eſprit de Dieu n'inſpire poinr le crime ni l'erreur. Il ne faut que voir les Oracles de ces Sibylles qu'on produiſoit quand les Romains les faiſoient conſulter. Ils ordonnoient un culte idolâtre & (*e*) abominable, qu'on ne ſçauroit, ſans la derniere impiété, ſoutenir qui vînt de Dieu.

III. Si elles avoient donc le pouvoir de prédire l'avenir, il faut qu'elles l'euſſent reçu des Démons, ou de ces eſprits malins, qui ont eu inconteſtablement des Oracles en pluſieurs endroits parmi les Nations Païennes, avant la venue de Jeſus-Chriſt, & qui ſe ſont preſque toujours ſervis des femmes pour cela; com-

(*e*) Quelquefois ces Livres leur ordonnoient de ſacrifier un Grec & une Grecque, ou un Gaulois & une Gauloiſe, & de les enterrer vifs dans la place aux Bœufs ou le *forum Boarium*. Et en général on ne les conſultoit gueres, qu'ils n'ordonnaſſent d'autres Sacrifices à peu près auſſi impies.

Ann. 13. avant J. C. HERODE. 23.

me ceux de Delphes, de Dodone, & d'ailleurs, où les Dieux des Païens avoient leurs Temples. Comme le monde a toujours été entêté de Prophéties & de prédictions, on y a souvent aussi eu des imposteurs, qui ont sçu profiter de ce foible, & duper les sots. Cela paroît assez dans ces derniers siécles, par le crédit qu'ont les Centuries de Nostradamus, les Prophéties de Nixon, & d'autres pareilles impertinences, sur l'esprit de bien des gens. Mais c'étoit bien pis encore parmi les Païens. On vient de voir qu'Auguste fit brûler deux mille volumes de ces prétendus Oracles, & Tibere davantage. Nonobstant tout cela, ces Oracles se multiplioient tous les jours comme les têtes de l'Hydre de la Fable; au lieu d'une qu'on coupoit, il en renaissoit plusieurs à la place. Du tems de Zozime, qui vivoit dans le cinquieme siécle, il y avoit parmi les Païens quantité de recueils de ces prétendus Oracles, quoique le Paganisme fut presque éteint; car (*f*) il dit qu'il avoit lû *plusieurs recueils d'Oracles*. Et aujourd'hui dans le Christianisme, combien de femmes inspirées, qui rendent des Oracles, & prononcent des Prophéties qui reglent la destinée des

(*f*) *Hist.* II. πολλὰς χρησμῶν συναγωγάς.

particuliers ? Quelquefois c'eſt un enthouſiaſme, quelquefois des vapeurs de mere : mais pour l'ordinaire c'eſt l'orgueil & la vanité qui leur fait jouer ce rôle. Vrai-ſemblablement les Sibylles n'ont pas eu de principes plus relevés pour la production de leurs Oracles, qui ont fait tant de bruit dans le monde.

Ann. 15. avant J. C. HERODE. 25.

IV. L'Hiſtoriette des trois volumes des Sibylles vendus à Tarquin, n'étoit qu'un tour de paſſe-paſſe de politique. Les uns l'appliquent à (g) Tarquin le Superbe, & les autres à (h) Tarquinius Priſcus. Mais il y a bien plus d'apparence, que l'avanture arriva du tems de Numa. Il eſt bien ſûr du moins qu'elle eſt tout-à-fait du génie de ce regne, où il ſe fit tant d'autres choſes de même eſpece, pour ſervir de fondements à l'Etat. Numa le bâtit entierement ſur la ſuperſtition & ſur l'impoſture : ne faiſant rien (i) ſans l'ordre prétendu de ſa Déeſſe Egerie, à la faveur duquel il faiſoit tout paſſer. Sans doute que le même eſprit fit jouer à une vieille inconnue le perſonnage que l'on a vu dans cette Hiſtoire ; & qu'elle brûla ſix autres Livres, afin de donner plus de relief & d'autorité

(g) DION. HALC. IV. A. GELL. I. 19. PLIN. XIII. 13. SOLIN. c. 2.

(h) LACTANT. *de Falſa Rel.* c. 6. ISID. *Orig.* VIII. 8.

(i) PLUT. *in Numa.*

Ann. 13. avant J. C. HERODE. 25.

aux trois qu'on vouloit garder. L'artifice produisit son effet. Ces Livres consultés, & les réponses habilement ménagées ne manquoient presque jamais de calmer les esprits, & de remettre l'ordre & la tranquillité, qu'on avoit inutilement tenté de se procurer par toutes les autres voies.

Au reste, la maniere dont on prétend que se rendoient ces Oracles, (k) c'étoit l'extase, ou une fureur d'enthousiasme, qui saisissoit la Prophétesse, & lui faisoit prononcer des mots qu'elle n'entendoit point, & dont elle ne se souvenoit plus dès qu'ils étoient sortis de sa bouche. Cicéron (l) tire de là un argument contre ces Oracles, à cause des Acrostiches. Il fait voir, avec beaucoup de justesse, que ces sortes de vers sont l'Ouvrage de l'Art & du dessein; & qu'il étoit impossible qu'ils vinssent à des personnes extasiées & saisies d'enthousiasme.

V. La défense qui empêchoit que qui que ce soit ne vît ces Oracles dans le Capitole tant ceux qui y étoient avant que le feu y prît du tems de Sylla, que ceux qu'on y avoit mis ensuite pour les remplacer, hormis le Sacré Collége à la gar-

(k) CIC. *de Div.* II. 54. VIRGIL. *Æn.* VI. & *Serv. in eundem.*
(l) *De Div.* II. 54.

de de qui ils étoient commis ; cette défense, dis-je, mettoit en état de donner quelle réponse il lui plaisoit, quand un Décret du Sénat leur ordonnoit de les consulter : & cette réponse par conséquent ne manquoit pas d'être accommodée à l'intention du Sénat, (*m*) comme cela se voit assez dans l'Histoire; soit qu'il y en eût quelque chose dans les Oracles ou qu'il n'y en eût rien. Car c'étoit-là le vrai but de tout ce mystere. L'Histoire nous en fournit assez de preuves. Quand, par exemple, les Grands de Rome eurent tiré de Ptolomée Aulete Roi d'Egypte, mais chassé de ses Etats, tout l'argent qu'il avoit; trouvant de l'embaras à le rétablir, comme ils le lui avoient promis, ils (*n*) se le firent défendre par un Oracle des Sibylles. Quand César, prêt à marcher contre les Parthes, eut envie de se faire déclarer Roi, (*o*) il corrompit les Membres du Sacré Collége, pour y faire trouver un Oracle qui portoit, que les Parthes ne pouvoient être vaincus que par un Roi. Voici (*p*) ce que Cicéron dit de cette affaire. » Prions les Membres du » Collége de tirer de ces Livres tout ce

Ann. 13. avant J. C. HERODE. 25.

(*m*) DION. HALIC. IV. VAL. MAX. I. 1. §. 13. CIC. ibid.
(*n*) DION CASS. XXXIX. p. 98. PLUT. *in Pomp. Caton. Cicerone & Anton.* CIC. *in epist. ad Lentulum.*
(*o*) DION CASS. XLIV. p. 247. PLUT. *in Cæsare.*
(*p*) *De Div.* II. 54.

Ann. 13. avant J. C. Herode. 25.

» qu'il leur plaira, pourvu que ce ne soit » pas un Roi, que ni les Dieux ni les hom- » mes ne souffriront jamais à Rome. Ces expressions font assez voir que Cicéron regardoit ces Livres comme un magazin de l'Etat, d'où l'on tiroit, sous le nom d'Oracles, précisément ce qu'on vouloit, selon les besoins de l'Etat, auxquels on avoit soin d'ajuster la réponse.

VI. Après les premiers Livres de ces Oracles brûlés avec le Capitole, lorsqu'on rechercha de quoi les remplacer, (q) il se trouva par tout une infinité des Prophéties prétendues des Sibylles : & cette recherche des Romains les multiplia encore ; car aussi tôt, chacun de ceux qui avoit des Prophéties, pour les mieux débiter, leur donna le nom de quelque Sibylle. Dé sorte qu'environ quatre-vingts ans avant la Naissance de Notre Sauveur, le monde se trouva plein (r) de Prophéties de toutes sortes.

VII. Dans ce grand nombre qui couroient, il y en avoit plusieurs qui prédisoient la venue du Messie, la grandeur, le bonheur & la justice de son Royaume.

(q) On les tira de Recueils qu'avoient les particuliers; c'est ce que nous apprend Denys d'Halicarnasse entr'autres.

(r) Cela paroît par les deux mille volumes de ces Oracles que fit brûler Auguste ; & par ceux que Tibere détruisit encore après lui.

On a déja parlé de deux, celle de la IV. Eglogue de Virgile; & l'autre de Julius Marathus, dont on ne peut raisonnablement faire l'application à aucun autre sujet qu'au Messie. Il faut remarquer particulierement, dans celle dont parle Julius Marathus, que les termes qu'il emploie: (s) *Regem Populo Romano Naturam parturire; que la Nature étoit prête d'enfanter un Roi au Peuple Romain*; emportent quelque chose de fort extraordinaire, tant dans la cause que dans l'effet. La cause est la Nature elle-même, c'est-à-dire, Dieu Auteur de la Nature; il faut donc que la personne, qui sera produite par une génération si extraordinaire, soit bien au-dessus de l'ordinaire. Mais ces deux Prophéties parlent de la Naissance du Messie d'une maniere vague, & sans nommer le Peuple duquel il devoit descendre, ou le pays où il devoit naître. Il y en avoit d'autres qui déterminoient l'un & l'autre, & qui déclaroient, que ce seroit de la Judée qu'il viendroit. Nous avons pour cela le témoignage de Tacite, & celui de Suétone, deux Historiens du premier rang. Le premier, en parlant du tems de la guerre que Vespasien fit aux Juifs, fait cette remarque. (t) *La plupart étoient*

Ann. 13. avant J. C. HERODE. 25.

(s) SUET. *in Octav* c. 94.
(t) TACIT. *Hist.* V. 3.

Ann. 13. avant J. C. Herode. 25.

persuadés que leurs anciens Livres Sacerdotaux contenoient des prédictions, qui portoient, que précisément dans le tems dont il s'agit, l'Orient auroit le dessus ; & que l'Empire du monde passeroit entre les mains de personnes venues de Judée. Et Suétone, en parlant du même tems, dit : (u) *Il y avoit une ancienne opinion constamment & généralement reçue dans tout l'Orient, que la destinée avoit décreté, qu'environ ce tems-là viendroient de Judée ceux qui auroient l'Empire du Monde.* L'un & l'autre de ces Historiens applique ces Prophéties à l'avénement de Vespasien à l'Empire, à son retour de la Judée : ce qui arriva quelques années après la mort de Jesus-Christ, & le commencement de son Regne ici bas, qui est le véritable accomplissement.

VIII. Dieu ayant voulu que la venue de son Fils fût annoncée par avance aux Païens par ces Prophéties, & qu'elle y fût, pour ainsi dire, proclamée, se servit pour cela de deux moyens. Le premier, fut la dispersion des Juifs parmi eux, & le second, les Oracles mêmes que les Païens avoient accoutumé de consulter.

IX. Pour le premier, plusieurs années avant la Naissance de Notre Sauveur,

(u) Suet. *in Vespas.* 4.

non seulement (x) Siméon & Anne la Prophéteſſe, mais toute la Nation des Juifs, s'attendoient à le voir paroître ; & avec lui la Redemption d'Iſraël. Ce n'eſt pas ſeulement l'Hiſtoire de l'Evangile qui nous apprend ce fait ; (y) Joſephe l'Hiſtorien Juif l'atteſte. Il dit que cette attente, qu'avoient les Juifs, quelques années avant la deſtruction de Jéruſalem, qu'il s'éleveroit d'entr'eux un grand Roi, qui auroit l'Empire du Monde, fut la véritable cauſe qui leur fit prendre les armes contre les Romains, dans la guerre qui ſe termina par la deſtruction totale de la Ville & du Temple. Suétone (z) dit la même choſe. Les Prophéties de Daniel & des autres Prophétes du Vieux-Teſtament, qui non-ſeulement avoient prédit en général la juſtice, la gloire, & le bonheur du Royaume du Meſſie ; mais qui avoient même fixé préciſément ſa venue au tems où elle eſt arrivée ; ces Prophetes, dis-je, avoient donné lieu à cette attente ſi univerſelle : de ſorte que toute la Maiſon d'Iſraël, depuis plus de quatre-vingts ans avant la Naiſſance de Jeſus-Chriſt, en avoit l'eſprit plein. (a) De là vient qu'Anne la

Ann. 13. avant J. C. HERODE. 25.

(x) *Luc* II. 25--38.
(y) *De B. J.* VII. 12.
(z) *In Veſpaſ.*
(a) *Luc.* II. 37.

Ann. 13. avant J. C. HERODE, 25.

Prophéteſſe avoit paſſé tout ce tems-là en prieres & en jeûnes dans le Temple, dans cette attente. Ainſi pendant tout ce tems-là, ces Prophéties, & les explications généralement reçues qu'on leur donnoit, faiſant beaucoup de bruit dans toute la Judée, & donnant l'eſpérance d'en voir bientôt l'accompliſſement; ſurtout depuis que Pompée eut mis ce pays-là ſous le joug des Romains: le même bruit, & la même attente, s'étoient répandus de là parmi les autres Juifs diſperſés dans preſque tous les pays du monde. Comme il y en avoit un grand nombre établis à Rome, dans les Villes de Grece, & dans celles de l'Aſie Mineure, ſans parler du reſte, ils parloient quelquefois à leurs voiſins, quoique Païens, de ces Prophéties, & de l'eſpérance qu'ils avoient qu'elles alloient s'accomplir: & à force de leur en parler, on s'y accoutuma ſi bien parmi les Païens même, que ces Prophéties y furent reçues comme leurs propres Oracles; & qu'on les enta en quelque maniere ſur celles des Sibylles, auxquelles elles furent comme incorporées; de ſorte qu'elles paſſerent pour Oracles des Sibylles mêmes. Voilà, ce me ſemble, la principale origine des Prophéties qu'on trouve parmi les Païens dans ce tems-là, qui prédiſent la

venue d'un grand Roi de Judée, qui devoit regner sur toute la Terre, avec beaucoup de pouvoir & de gloire. Car c'étoit là précisément l'idée qu'en avoient les Juifs; & c'est encore celle qu'ils en ont aujourd'hui. Ann. 13. avant J. C. Herode. 35.

X. Mais en second lieu, il y a, ce me semble, un autre moyen dont Dieu s'est servi pour faire connoître aux Païens cet avénement du Messie: ce sont les Oracles mêmes des Païens. Ainsi Dieu contraignit Balaam (b) de prophétiser que son Fils viendroit de Jacob. Il fit venir (c) les Mages de l'Orient pour le reconnoître & pour l'adorer. Il obligea (d) les Diables eux-mêmes, lorsqu'il les chassoit, à crier qu'il étoit le Fils du Dieu très-haut. Tout de même, il me paroît, qu'il y a tout lieu de croire, que les Démons, qui présidoient aux Oracles des Païens, furent obligés avant que de quitter leur demeure, comme ils la quitterent par force avant la venue de Notre Sauveur, de le proclamer aussi. Voila les deux manieres dont, selon toutes les apparences, les Prophéties qu'on trouve parmi les Païens avant la venue du Messie, soit celles qui ont été attribuées aux

(b) *Nombres*. XXIV. 17.
(c) *Matth*. II. 1—12.
(d) *Matth*. VIII. 29. *Marc*. V. 7. *Luc*. VIII. 28.

Ann. 13. avant J. C. HERODE. 25.

Sibylles, soit les autres, se sont introduites parmi eux : & il ne peut pas y en avoir d'autre que ces deux.

XI. Un recueil de ces prédictions en vers Grecs, parmi les Païens, qui passoient pour Oracles des Sibylles, ayant été fait par quelque Païen, à peu près vers le tems de Notre-Seigneur, ou un peu auparavant; & les Prophéties, dont il s'agit, s'y étant trouvées, cela fit un grand effet à l'avantage du Christianisme dans ces premiers tems, & contribua beaucoup à ouvrir les yeux à plusieurs de ceux qui se convertirent. De là vient que l'on voit si souvent les Chrétiens, dans leurs disputes avec les Païens, produire contr'eux ces Oracles, & appeller, pour ainsi dire, à ce Livre : ce qui leur fit donner (*e*) le sobriquet de Sibyllistes. Mais ce recueil dans la suite, sous Antonin le Pieux, aura été augmenté par quelque Chrétien plus zélé qu'il n'étoit honnête & habile. Car, en mêlant ainsi les Oracles originaux, reçus comme Sibyllins par les Païens, avec ceux de son invention qui leur étoient inconnus; il ôta aux premiers, qui étoient originaux, toute leur autorité, & fit par là grand tort à la cause du Christianisme. Je croi, que c'est-là le recueil mêlé que nous avons.

(*e*) ORIGEN. *contra Celsum*. VII.

Plusieurs

Plusieurs personnes, à cause des pieces manifestement supposées qu'il contient, croient tout le reste également faux ; & ainsi le rejettent tout entier. J'avoue que la plus grande partie de l'Ouvrage le mérite bien. Mais je ne sçaurois consentir à condamner tout. (*f*) Celse, le plus grand ennemi qu'ait eu la Religion Chrétienne parmi les Anciens, ne traite d'imposture que les additions : ni moi non plus. Mais revenons à notre Histoire.

Ann. 13. avant J. C. HERODE. 25.

Alexandre & Aristobule, au bout de trois ans depuis leur retour de Rome, eurent le malheur de commencer (*g*) à déplaire à leur pere Herode. Ces jeunes Princes eurent l'imprudence de lâcher des expressions un peu fortes, qui marquoient du ressentiment de la mort de Mariamne leur mere, & jusques à des menaces que la vivacité de leur âge leur arracha contre ceux qui en étoient les auteurs. Salomé & Pheroras, qui en avoient été les principaux Conseillers, en furent alarmés, & prirent aussi-tôt des mesures pour les prévenir & les perdre eux-mêmes. Ils commencerent par faire rapporter à He-

(*f*) ORIG. ibid. CELSE étoit un Philosophe de la Secte d'Epicure, qui vivoit dans le second siécle. Il avoit écrit un Livre contre la Religion Chrétienne, auquel Origene a fait une Réponse : & c'est de cette Réponse, que nous avons encore, qu'est tiré le fait dont il s'agit.

(*g*) JOSEPH. *Antiq.* XVI. 6. *& de B. J.* I. 17.

Ann. 13. avant J. C. HERODE. 25.

rode toutes ces expressions indiscretes, d'une maniere à lui faire juger que c'étoit à lui que s'adressoient ces menaces. Et pour faire donner ces jeunes Princes dans de nouveaux piéges, on prenoit toutes les occasions de les en faire parler devant des gens dont ils ne se défioient point, & à qui ils découvroient librement l'indignation & la colere que cette affaire leur causoit. Tout cela, empoisonné encore par les gloses & les aggravations malignes des rapporteurs, fit sur l'esprit d'Herode tout l'effet que leurs ennemis pouvoient souhaiter, & lui donna contr'eux des impressions qui allerent jusqu'à lui faire croire qu'ils tramoient des complots contre lui. Là-dessus, au lieu que jusques-là ils avoient été traités à sa Cour comme héritiers présomptifs; il fit venir Antipater, un autre de ses fils, & le mit au dessus d'eux. Son dessein en cela étoit simplement de les humilier, & de les faire rentrer en eux-mêmes. Mais au lieu de les rendre plus sages, cette conduite d'Herode les irrita encore davantage, & les fit parler plus étourdiment que jamais. Herode, qui étoit informé de tout, s'aigrit aussi de son côté: & Antipater, qui ne manquoit ni de ruse ni de malice, sçut bien tirer pour ses intérêts tout l'avantage que les uns & les autres lui donnoient.

Ann. 13. avant J. C. HERODE, 25.

C'étoit l'aîné de tous les enfants d'Herode ; il l'avoit eu de Doris sa premiere femme. Mais comme, en épousant Mariamne, il l'avoit répudiée ; ce fils avoit toujours depuis été élevé en simple particulier, & n'avoit jamais paru à la Cour jusqu'à cette brouillerie. Mais depuis le moment qu'il y fut appellé, il ne perdit jamais la Couronne de vûe ; & il devint le principal instrument de la ruine de ses deux freres, pour s'en assurer la succession quand son pere viendroit à mourir.

Agrippa ayant été (*b*) rappellé à Rome, (*i*) Sentius Saturninus & T. Volumnius lui succéderent dans le Gouvernement de la Syrie, & de la Phénicie. Quelques Savants prétendent que Saturninus étoit seul Président de la Province ; & que Volumnius étoit comme une espece de Député, qu'on appelloit Légat, ou même qu'il étoit Procurateur d'Auguste sous l'autre. Mais Josephe les nomme comme unis dans la (*) commission.

(*b*) JOSEPH. ibid.

(*i*) JOSEPH. *Antiq.* XVI. 12. 13.

(*) [Le Cardinal NORIS (*in Cenotaphiis Pisanis* p. 306.) remarque que ce n'étoit pas la coutume des Romains d'envoyer deux personnes avec une égale autorité dans une même Province. D'où il conclut que Volumnius n'a été que Procurateur d'Auguste ; & qu'on ne doit pas lui attribuer une plus grande autorité sur le témoignage de JOSEPHE.]

Ann. 13. avant J. C. HERODE. 25.

Avant le départ d'Agrippa, Herode (k) alla encore le voir en Asie, & mena avec lui Antipater, qu'il lui présenta; & il le lui laissa emmener à Rome, (l) où, à la faveur des Lettres de recommandation que son pere lui donna, il entra en faveur auprès d'Auguste & de plusieurs des Grands de Rome. Mais quoi qu'absent, il travailloit toujours à la ruine de ses deux freres, par les Lettres artificieuses qu'il écrivoit à son pere, où, sans marquer la moindre animosité contr'eux, il témoignoit seulement l'intérêt tendre qu'il prenoit à sa sureté.

Ann. 12. avant J. C. HERODE. 26.

Agrippa, peu de tems après son retour à Rome, (m) fut envoyé contre les Pannoniens qui s'étoient révoltés. Dès qu'il parut, la terreur de son nom rangea les rebelles dans le devoir; ils se soumirent à toutes les conditions qu'il leur imposa, pour avoir la paix. Agrippa retourna en Italie; il tomba malade dans la Campanie, & y mourut. C'étoit le premier favori d'Auguste; & depuis qu'il avoit épousé sa fille Julie il avoit part au Gouvernement, & en portoit une grande partie du faix.

Après sa mort, Auguste, qui avoit

(k) JOSEPH *Antiq.* XVI. 6.
(l) JOSEPH. *Antiq.* XVI. 7.
(m) DION CASSIUS. LIV. p. 541. LIVII *Epit.* CXXXVI.

besoin d'un autre Assistant, (*n*) choisit Tibere fils de Livie d'un premier lit. Mais comme il connoissoit son caractere il eut bien de la peine à se résoudre à ce choix. Enfin ne trouvant point d'autre sujet à portée de remplir cet emploi, il fut obligé de prendre celui-là, & lui donna sa fille Julie veuve d'Agrippa, l'obligeant, pour lui faire place, de répudier une autre femme qu'il avoit.

Ann. 12. avant J. C. HERODE. 26.

La mesintelligence entre Herode & les fils de Mariamne s'augmentant tous les jours par les mauvais offices de leurs ennemis, Herode prit enfin le parti de faire exprès le voyage d'Italie (*o*) avec eux, & de se porter leur accusateur devant Auguste. Il le trouva à Aquilée, & les y accusa dans les formes. Les chefs de son accusation étoient: qu'ils se conduisoient à son égard d'une maniere insolente; & qu'ils avoient formé le dessein de l'empoisonner. Auguste ne trouva aucunes preuves de ce dernier chef, qui étoit le plus grief de beaucoup, & vit qu'on n'avoit allégué contr'eux que des soupçons mal fondés. Il les déclara absous, & les raccommoda avec leur pere; de sorte qu'ils s'en retournerent bien re-

Ann. 11. avant J. C. HERODE. 27.

(*n*) DION CASS. LIV. p. 543; SUET. *in Octav.* c. 63. & *in Tiber*. c. 7.
(*o*) JOSEPH. *Antiq*. XVI. 7. & 8.

Ann. 11. avant J. C. HERODE. 27. conciliés. A son retour, Herode assembla le Peuple dans le Temple, & lui fit une relation de ce qui s'étoit passé dans son voyage. En même tems, en conséquence de la permission qu'il en avoit d'Auguste, il nomma pour son successeur à la Couronne, Antipater en premier lieu ; & après lui les fils de Mariamne.

Ann. 10. avant J. C. HERODE. 28. Les ouvrages qu'il faisoit faire depuis douze ans à la Tour de Straton (*p*) se trouvant enfin achevés, il fit la cérémonie de la Dédicace avec beaucoup de solemnité; & pour faire honneur à Auguste, il donna à sa nouvelle Ville le nom de Césarée. Par le moyen d'un mole artificiel, qui lui coûta beaucoup à faire construire, il fit à cette Ville un excellent Port capable de contenir un très-grand nombre de vaisseaux. Et pour la Ville, il la rendit la plus grande, la meilleure, & la plus magnifique de tout le pays, après Jérusalem. Aussi quand la Judée eut subi le joug des Romains, (*q*) les Procurateurs, qui étoient envoyés pour gouverner cette Province, y faisoient d'ordinaire leur résidence.

Après cela (*r*) il bâtit encore plu-

(*p*) JOSEPH. *Antiq.* XVI. 9.
(*q*) *Act.* XXIII. 23. 24. & 33. XXV. 6. & 13.
(*r*) JOSEPH. ibid.

ſieurs autres Villes, comme Antipatris, Cypron, & Phaſaëlis. Il donna à la premiere le nom de ſon pere, à la ſeconde celui de ſa mere, & à la troiſieme celui de ſon frere Phaſaël. Il donna encore le nom de ce dernier à une groſſe Tour qu'il fit faire à Jéruſalem, de même hauteur que celle de Pharos près d'Alexandrie. Il en a déja été parlé (s) ci-deſſus. Ann 10. avant J. C. HERODE. 28.

Les Juifs d'Aſie, & ceux de Cyrene, perſécutés par les habitants païens des pays où ils demeuroient, & empêchés de ſuivre leurs Loix & leur Religion, & de jouir des autres priviléges qui leur avoient été accordés, (t) s'adreſſerent à Auguſte, & lui repréſenterent leurs griefs. Ils en obtinrent un Edit favorable, qui ordonnoit tout ce qu'ils avoient demandé. Ann. 9. avant J. C. HERODE. 29.

Salomé, Pheroras, & Antipater (u) continuant leur cabale & leurs menées contre les fils de Mariamne, firent faire à Herode, par leurs émiſſaires, tant de faux rapports, & des portraits ſi chargés & ſi envenimés de leur conduite, qu'ils appuyoient eux-mêmes adroitement; qu'enfin, à force de revenir à la charge, ils cauſerent une nouvelle rupture entr'-

(s) L. IX.
(t) JOSEPH. *Antiq.* XVI. 10.
(u) JOSEPH. *Antiq.* XVI. 11, & 12.

Ann. 9. avant J. C. Herode. 29. eux : ils avoient si bien remplis la tête d'Herode, par tous ces artifices, d'ombrages & de soupçons, qu'il n'avoit de repos ni jour ni nuit ; tant les complots qu'on lui faisoit accroire que ces jeunes Princes formoient contre lui, lui rouloient continuellement dans l'imagination. Pour découvrir cette conspiration imaginaire, il fit donner la question à tous leurs confidents, dans l'espérance que les tourments leur feroient dire ce qu'il croyoit qui se tramoit. En effet, quoiqu'il n'y eût rien de vrai à dire, ces tourments firent effectivement dire tout ce qu'on vouloit à quelques uns : & ces faussetés ayant chargé Alexandre, il fut d'abord mis en prison & chargé de chaînes. Pour tirer de nouvelles accusations contre lui, on donna encore la question à d'autres. Alexandre, que ce traitement mit au désespoir, ne consultant plus que la rage qui le possedoit, envoya à son pere quatre papiers, où, pour donner à ce vieux Tyran tout le chagrin & toute l'inquiétude possible, il lui avouoit des trahisons & des conspirations auxquelles on n'avoit jamais seulement songé : & il nommoit Phéroras & Salomé son frere & sa sœur, avec Ptolomée & Sapinnius, ses deux premiers Ministres, comme complices. Cette fausse confiden-

ce fit tout ſon effet. Le vieux Tyran entra dans des tranſes qui le déchirerent plus cruellement que tout ce qu'il avoit ſenti de ſa vie. Car étant naturellement fort ſoupçonneux, & l'étant devenu encore davantage par les reproches que lui faiſoit ſa conſcience de la conduite tyrannique qu'il avoit tenue pendant tout ſon regne ; il prit indifféremment pour vrai tout ce que contenoient ces papiers d'Alexandre : ſoupçonnant tout le monde, & ne ſe fiant plus à perſonne, il entra dans une furie qui avoit tout le monde pour objet. Il condamna les uns à la mort, fit expirer les autres à la torture, parce qu'ils ne confeſſoient pas ce qu'ils ne ſçavoient point : enfin il fit de ſon Palais une boucherie, le remplit de confuſion & d'horreurs, & agit en homme qui avoit véritablement perdu le ſens & la raiſon.

Ann. 9. avant J. C. HERODE. 29.

Pendant qu'il ſe tourmentoit, & qu'il tourmentoit ainſi les autres, (*x*) Archelaüs, Roi de Cappadoce, dont Alexandre avoit épouſé la fille, vint lui rendre viſite ; & par ſa prudence & par ſes bons offices il raccommoda tout. Après avoir ouï ce dont on accuſoit Alexandre, il feignit d'entrer en fureur contre lui, & joua ſi bien ſon rôle, que ſa rage paſſoit-

Ann. 8. avant J. C. HERODE. 30.

(*x*) JOSEPH. *Antiq.* XVI. 12.

Ann. 8. avant J. C. HERODE. 30

même celle d'Herode. Il ne parloit pas moins d'abord que de ramener sa fille, & se déchaînoit contre ce jeune Prince avec tant d'emportement & de violence, qu'Herode lui-même à la fin prit le parti de son fils, &, les larmes aux yeux, supplia Archelaüs de lui laisser sa femme. Quand il vit Herode au point où il le vouloit, il commença à examiner l'affaire de sang-froid; & par sa prudence & son adresse, il conduisit si bien les choses, qu'il reconcilia encore une fois ce pere avec ses enfants, & fit quitter à l'un ses soupçons, & aux autres leur ressentiment : en un mot, il remit la paix dans cette famille, où, quand il arriva, regnoit la plus grande confusion & le desordre le plus affreux.

Herode sentit, comme il le devoit, l'obligation extrême qu'il avoit à Archelaüs de l'avoir tiré d'un si cruel état. Il lui fit de grands présents, pour lui en marquer sa reconnoissance : & quand il s'en retourna, il l'accompagna jusqu'à Antioche, où il le remit bien avec T. Volumnius le Gouverneur de Syrie, avec qui il avoit eu quelque démêlé. Cet Archelaüs étoit (y) petit-fils de celui qui avoit été Roi d'Egypte, & ar-

(y) DION CASSIUS. XLIX. p. 411. STRABO XII. p. 540.

riere-petit-fils de celui qui, portant le même nom, avoit été Général ſous Mithridate dans la guerre où Sylla commandoit contre lui. Antoine, de Grand Prêtre qu'étoit ce dernier à (*) Comane dans le Pont, l'avoit fait Roi de Cappadoce, à cauſe d'une intrigue qu'il avoit eue avec Glaphyre ſa mere.

Après cela Herode fit un voyage à Rome, pour rendre compte à Auguſte de toute cette affaire. Il s'y crut obligé, parce qu'il lui avoit écrit contre ſes deux fils, quand il s'étoit brouillé de nouveau avec eux : il les avoit accuſés de crimes énormes, & avoit demandé juſtice des conſpirations qu'ils formoient contre ſa perſonne. Après cette démarche, il faloit bien l'inſtruire auſſi de ſa reconciliation avec eux.

Pendant cette abſence, (z) les voleurs de la Trachonite reprirent leur ancien mêtier. Ils firent des courſes & de grands

(*) [Il n'eſt pas apparent que cet Archelaüs ait été Grand-Prêtre de Comane. Son pere & ſon grand-pere avoient poſſedé cette Dignité, qui leur fut ôtée par Jules-Céſar. Voyez HIRTIUS *de Bello Alexandr.* c. 66. STRABO L. XII. p. 558. On ne trouve point dans l'Hiſtoire, que cette Dignité ait été rendue à Archelaüs ni à ſon fils. Quoique ce Prince eût ſuivi le parti de Marc-Antoine; Auguſte le reçut dans ſes bonnes graces & augmenta conſidérablement ſes Etats. DION CASSIUS LI. p. 443. On peut voir diverſes particularités ſur cet Archelaüs, rapportées par le Cardinal NORIS *in Cenotaphiis Piſanis*, p. 224. 225.]

(z) JOSEPH. *Antiq.* XVI, 13.

Ann. 8. avant J. C. Herode. 30.

ravages dans tous les quartiers de la Judée & de la Célé-Syrie, qui se trouverent à leur portée. Cette affaire donna beaucoup de chagrin à Herode, & pensa le brouiller avec Auguste, comme on le verra dans la suite. On a vu qu'il lui avoit fait present des Provinces de l'Auranite, & de la Batanée: & comment Herode s'y étoit pris pour délivrer le pays des voleurs qui le désoloient, dont la retraite étoit dans les cavernes des montagnes de la Trachonite. Il en étoit venu à boût, & avoit obligé ces bandits à changer de vie, & à s'attacher, comme les autres, à l'agriculture. Mais bientôt las d'une vie si différente de celle qu'ils avoient menée jusques-là, dès son premier voyage d'Italie pour accuser ses enfants, ils s'étoient révoltés & avoient repris leur ancien train. Les troupes du Roi les défirent bientôt cette fois là, ils furent dispersés. Quarante des Chefs de cette canaille se retirerent dans l'Arabie Petrée, où Sylléus, qui étoit maître de tout sous Obodas Roi du pays, non-seulement les prit sous sa protection, mais leur donna même un bon Fort, nommé Repta, pour leur retraite. De là, quand ils virent Herode parti cette seconde fois, ils recommencerent leurs courses en Judée & dans la Célé-Syrie.

Sylléus les protégeoit, & les aſſiſtoit, pour chagriner Herode qu'il haïſſoit; parce (a) qu'ayant voulu épouſer Salomé ſa ſœur, dont il avoit déja obtenu le conſentement, Herode n'avoit pas voulu y donner le ſien, à moins qu'il ne ſe fît Juif. Sylléus n'ayant oſé faire cette démarche, qu'il prétendoit qui l'auroit fait lapider; ce mariage, qu'il avoit tant ſouhaité, s'étoit rompu; & Herode (b) avoit forcé Salomé d'épouſer Alexas un de ſes confidents. Sylléus en fut ſi outré contre lui, qu'il ne laiſſa paſſer aucune occaſion de lui faire tous les chagrins & tous les maux qu'il put: & par ce deſir de vengeance il ſe précipita enfin lui-même dans ſa ruine, comme on le verra dans la ſuite. C'eſt ce même Sylléus qui avoit ſervi de guide infidele à Elius-Gallus, dans ſon expédition contre les Arabes du midi, & qui l'avoit fait échouer par ſa trahiſon.

Ann. 1. avant J. C. HERODE. 30.

Herode, à ſon retour, trouvant ſon pays fort incommodé des ravages de ces bandits, (c) ſe mit d'abord à travailler à arrêter le deſordre, en en puniſſant les auteurs. Mais comme il ne pouvoit pas les attraper, à cauſe de la protection

(a) JOSEPH. *Antiq.* XVI. 11.
(b) JOSEPH. *Antiq.* XVII. 1.
(c) Idem XVI. 13.

Ann. 8. avant J. C. HERODE. 30.

que leur donnoit Sylléus en Arabie; il résolut de les punir au moins dans la personne de leurs proches, dont il se trouvoit encore maître. Il fit un voyage dans la Trachonite; il déterra avec soin dans tout le pays les familles & les parents de ceux qui étoient à Repta, & les fit tous passer au fil de l'épée. Cette action irrita encore ces scélérats : ils revinrent faire de nouvelles courses où ils commirent des cruautés inouïes & de plus grands maux qu'ils n'avoient jamais fait.

Les Pontifes à Rome (*d*) ayant pendant trente-six ans, qui s'étoient écoulés depuis la réformation du Calendrier par Jules-César, mis une année bissextile tous les trois ans : au lieu qu'elle ne devoit être mise que de quatre en quatre ; il se trouvoit que l'année Romaine avançoit trop de trois jours. On s'en apperçut; & Auguste, en qualité de Souverain Pontife, pour remettre tout dans l'ordre, ordonna, que pendant douze ans on ne feroit point d'année bissextile; & qu'après ces douze ans expirés, il y en auroit une tous les quatre ans. La premiere partie de cette Ordonnance éclipsa les trois jours de trop : & la seconde rétablit les années bissextiles sur

(*d*) SUET. *in Octav.* 31, MACROB. *Sat.* I. 14. SOLIN. PLIN. XVIII. 25.

le pié de l'institution de Jules-César, qui a toujours continué depuis, & est encore en usage parmi nous en Angleterre, sous le nom de vieux Style, comme je l'ai remarqué (*e*) ailleurs. Ann. 8. avant J. C. HERODE. 30.

Dans le même-tems qu'Auguste fit cette réformation, (*f*) il se fit un Décret du Sénat & du Peuple, ordonnant d'appeller desormais *Augustus* le mois qui jusques-là avoit porté le nom de *Sextilis*. La chose a passé en coutume ; & parmi toutes les Nations qui ont reçu le Calendrier Romain, le mois d'*Août* porte encore aujourd'hui le nom qui lui fut donné alors [ou en a du moins des restes assez reconnoissables.]

La construction du bâtiment du Temple de Jérusalem se trouvant achevée au bout de neuf ans & demi, (*g*) Herode en célébra la Dédicace avec beaucoup de pompe & de dépense : & le jour de cette Dédicace s'étant rencontré avec l'Anniversaire de celui où il avoit reçu la Couronne, la solemnité en fut encore augmentée. Il étoit bien raisonnable que cette Maison fût réparée, & qu'elle eût ses plus beaux ornements, lorsque celui qui en étoit le Seigneur alloit y entrer ;

(*e*) L. XV. sous l'an 46.

(*f*) SUET. ibid. MACROB. *Saturn*. I, 12. DION CASS. LIV. p. 552.

(*g*) JOSEPH. *Antiq*. XV, 14.

Ann. 8. avant J. C. HERODE. 30. car depuis cette Dédicace jusques à la Naissance du Christ il ne s'écoula pas quatre ans entiers.

C'est ici l'année où moururent (*h*) le Poëte Horace, & (*i*) son Patron Mécénas : ce dernier étoit, après Agrippa, le plus grand favori d'Auguste, & son Conseiller le plus fidele.

Ann. 7. avant J. C. HERODE, 31. Herode, toujours incommodé des bandits de la Trachonite, qui s'étoient réfugiés en Arabie, (*k*) fit ses plaintes à Saturninus & à Volumnius, de la protection que leur donnoit Sylléus; & en même-tems il lui intenta un procès par devant eux, pour une dette de soixante talents, que Sylléus avoit empruntés de lui pour le service de son maître. Sylléus fut obligé de comparoître à Beryte, pour se justifier, & répondre à l'un & à l'autre de ces chefs. Herode y prouva l'un & l'autre; & Sylléus ne trouva point d'autre parti, pour éluder alors les procédures, que de s'engager par serment de payer la dette en trente jours de tems, & de livrer à Herode tous les fugitifs qui se trouveroient dans les Etats d'Obodas. Mais (*l*) le jour marqué étant venu, au-

(*h*) SUET. in vita Horatii.
(*i*) DION CASS. LV. p. 552.
(*k*) JOSEPH *Antiq.* XVI. 13.
(*l*) JOSEPH, *Antiq.* XVI. 14.

lieu d'exécuter sa promesse, il partit pour Rome. Ann. 7. avant J. C. HERODE. 31.

Herode là-dessus obtint de Saturninus & de Volumnius la permission d'employer la voie des armes pour se faire justice : & il ne l'eut pas plutôt obtenue qu'il entra, à la tête d'une armée, en Arabie : il y détruisit Repta le repaire de cette canaille, & fit main basse sur tous ceux d'entr'eux qui lui tomberent entre les mains.

Pendant qu'il étoit ainsi occupé, un Capitaine Arabe, nommé Nacebus, vint au secours de ces voleurs. Herode lui livra bataille, le tua dans l'action avec vingt-cinq de ses gens, & mit le reste en fuite. Après avoir ainsi tiré vengeance de ces scélérats, & de leurs fauteurs, il se retira sans faire aucun dégât dans le pays ; & à son retour il mit dans la Trachonite trois mille Iduméens pour empêcher les voleurs du pays de continuer leurs courses & leurs ravages ordinaires.

Cependant Sylléus, qui étoit à Rome, ayant eu avis de tout ceci, (*m*) alla aussi-tôt trouver Auguste, & lui faire un triste portrait de ce que faisoit Herode, grossissant & outrant tout. Il lui dit qu'Herode avoit fait une invasion en

(*m*) JOSEPH. *Antiq.* XVI. 25.

Ann. 7. avant J. C. HERODE. 31.

Arabie avec une puissante armée; qu'il ravageoit & ruinoit le pays; qu'il avoit pillé à Repta de grands trésors de la Couronne, qu'on y gardoit; qu'il avoit passé au fil de l'épée deux mille cinq cents Arabes de qualité, & avec eux Nacébus leur Général, son ami, & parent. Auguste, qui se laissa surprendre à cet homme artificieux, entra en colere contre Herode, & lui écrivit une Lettre piquante. Herode fut tout-à-fait disgracié dans son esprit, jusqu'à ce que la vérité vint enfin à éclater aux yeux d'Auguste.

Sur ces entrefaites, (*n*) Obodas, Roi des Arabes Nabathéens, vint à mourir. Ce fut Sylléus qui le fit empoisonner. Le plan étoit fait dès avant qu'il partît d'Arabie; & le vrai motif de son voyage, étoit de solliciter la Couronne, lorsqu'elle viendroit à vacquer. Mais les Nabathéens, sans consulter Auguste, ni attendre son agrément, mirent sur le Trône un nommé Enée, qui porta ensuite un nom fort commun aux Rois d'Arabie, c'est celui de Hareth, que les Grecs changent en celui d'Aretas. Le pays où il regnoit étoit l'Arabie Petrée, ainsi nommée à cause de Petra, qui en étoit la Capitale: les habitants, qui étoient

(*n*) JOSEPH, ibid.

descendus (*o*) de Nebajoth, un des fils d'Ismaël, avoient pris de là le nom de Nabathéens.

Ann. 7. avant J. C. Herode. 31.

Ce fut cette année que (*p*) Denys d'Halicarnasse commença à écrire son Histoire Romaine. Il la poussa jusques à la premiere guerre Punique, & la finit où commençoit celle de Polybe. Mais des vingt Livres qu'elle contenoit, il ne nous en reste qu'onze, le reste est perdu. Elle est écrite en Grec ; & c'est de toutes les Histoires Romaines la plus étendue & la plus exacte. Il y avoit vingt & deux ans qu'il étoit à Rome, quand il commença à y travailler ; & il avoit employé presque tout ce tems-là à rassembler les materiaux dont il s'est servi.

Ann. 6. avant J. C. Herode. 32.

Tibere, gendre d'Auguste, sur quelque mécontentement, dont les Historiens ne conviennent pas, (*q*) quitta Rome, & se retira à Rhodes, sous prétexte de s'y appliquer à l'étude. Il y demeura sept ans dans cette vie privée. Il eut beaucoup de peine à faire consentir Auguste à cette retraite ; & il en trouva

(*o*) *Gen.* XXV. 13. XXVIII. 9.

(*p*) Videas VOSSIUM *de Hist. Gr.* II. 3. *& Præfationem ipsam* DIONYSII *ad Hist. suam.* [Vide etiam H. DODWELLI. *Dissertationem de ætate* DIONYSII *editam, Tomo II. Operum* DIONYSII. p. 323.]

(*q*) SUET. *in Tiberio*, 10.

Ann. 6. avant J. C. HERODE. 32.

bien plus encore dans la suite à obtenir la permission de revenir.

Herode (r) étoit alors dans un embaras inexprimable. Sa mesintelligence avec ses enfants avoit recommencé. Les mécontents de la Trachonite, informés de sa disgrace à Rome, causée par les informations de Sylléus, avoient fait venir les Arabes : & tous ensemble ils avoient accablé les Iduméens qu'Herode avoit mis dans leur pays, pour les tenir en bride ; & les courses & les ravages avoient recommencé. Herode, de peur de déplaire à Auguste, n'osoit entreprendre de les châtier. Il avoit envoyé deux Ambassades à Rome, pour desabuser Auguste, & le faire revenir des impressions fâcheuses qu'on lui avoit données de sa conduite : ni l'une ni l'autre n'avoit pu avoir audience. Ces voleurs, instruits de ces particularités, prirent un nouveau courage, & porterent plus loin que jamais leur audace & leurs ravages. Herode, voyant les choses parvenues à un point où on ne pouvoit plus les souffrir, résolut de tenter une troisieme Ambassade, & choisit pour cette commission Nicolas de Damas.

Ce Ministre, en arrivant à Rome, vit bien qu'Auguste étoit trop prévenu

(r) JOSEPH. *Antiq.* XVI. 15. & 16.

contre son maître, pour espérer de réussir en s'adressant directement à lui. Il prit donc le parti de se joindre, en qualité d'Avocat, aux Ambassadeurs que les Nabathéens y avoient envoyés, résolu, en plaidant pour eux, de faire entrer l'affaire d'Herode comme en passant, & de profiter adroitement de cette occasion pour faire son apologie.

Ann. 6. avant J. C. Herode. 32.

Ces Ambassadeurs étoient venus à Rome pour deux choses; premierement, pour complimenter Auguste de la part de leur nouveau Roi; & secondement, pour accuser Sylléus de l'empoisonnement d'Obodas, & de plusieurs autres crimes. A l'égard du premier de ces articles, Auguste ne voulut point leur accorder d'audience, quoiqu'ils apportassent des Lettres fort soumises d'Arétas, & des présents considérables. Il trouvoit mauvais qu'il eût accepté la Couronne sans son agrément: mais pour l'autre article, qui regardoit ce qu'ils avoient à alléguer contre Sylléus, il leur marqua un jour pour les entendre. Nicolas, qui fut le principal Avocat qui parla pour eux, après avoir étalé tous ses autres crimes, qui étoient en grand nombre, l'accusa d'avoir fait à Auguste un des plus sanglants affronts, en ayant eu l'insolence de lui faire des relations

Ann. 6. avant J. C. HERODE. 32.

pleines de faussetés, & de calomnies : & là-dessus il allégua pour exemple ce qu'il lui avoit dit d'Herode & des Trachonites de Repta ; dont il s'engagea à faire voir la fausseté d'un bout à l'autre. Auguste en fut frappé ; & en l'interrompant lui dit de prouver le dernier fait qu'il avançoit, & de laisser là les autres articles. Nicolas, qui étoit bien préparé, exposa la vérité telle que nous l'avons racontée, & confondit si bien Sylléus, qui étoit présent, & qui ne pouvoit pas nier un seul fait, qu'Auguste le condamna, & ordonna ; qu'on le ramenât en Arabie ; qu'on lui fît payer (s) ce qu'il devoit à Herode ; & qu'on le fît mourir ensuite : ce qui fut exécuté, car il eut la tête tranchée à Rome, comme le rapporte (t) Strabon qui vivoit dans ce tems-là. Josephe (u) dit que, quand on l'eut ramené en Arabie, il ne voulut rien faire de ce qu'avoit ordonné Auguste ; que ce fut sur l'accusation d'Antipater, au nom de son pere, qu'il fut

(s) JOSEPHE ne fait monter cette dette qu'à *soixante* talents. (XVI. 13.) Mais dans le plaidoyer de Nicolas il y a *cinq cents* talents. Peut-être que la premiere somme n'étoit véritablement que de soixante ; & que la somme de cinq cents renferme le capital & l'amende que portoit l'obligation, en cas qu'on manquât à payer le capital dans un certain tems, (comme cela se pratique en Angleterre en matiere d'obligations.)

(t) STRABO. XVI. p. 782.

(u) *Antiq.* XVII. 4.

amené à Rome : & selon toutes les apparences, ce fut alors qu'il y fut exécuté comme le rapporte Strabon. Ann. 6. avant J. C. HERODE. 32.

Auguste, étant ainsi (x) revenu à l'égard d'Herode, fut bien fâché d'avoir prêté l'oreille aux accusations de Sylléus contre lui. Pour le dédommager des mortifications qu'il lui avoit fait essuyer, il pensoit à ôter à Arétas le Royaume des Nabathéens dont il avoit pris possession sans son consentement, & à le donner à Herode : mais il reçut précisement dans ce tems-là une Lettre d'Herode qui l'arrêta.

Antipater, Salomé, & Phéroras, continuant toujours à travailler à perdre les fils de Mariamne, par les motifs qu'on a expliqués, inspirerent au Roi tant de jalousie & de soupçons par leurs calomnies, & lui persuaderent si bien qu'ils conspiroient sa mort ; que, quoiqu'on ne pût rien prouver contr'eux, si ce n'est qu'ils pensoient à se sauver dans quelqu'autre pays pour se soustraire à sa cruauté, cette seule circonstance avérée lui fit croire tout le reste. Il en écrivit à Auguste, pour obtenir de lui la permission de leur faire leur procès, en lui représentant tout ce dont il les accusoit Il chargea Volumnius son Maréchal de

(x) JOSEPH. *Antiq.* XVI. 16.

Ann. 6. avant J. C. Herode, 32.

Camp, & Olympus un autre de ses amis, de cette Lettre; & ils avoient ordre de ne la rendre, qu'en cas qu'ils trouvassent Auguste revenu à son égard par le moyen de la négociation de Nicolas. Ces deux Agents ayant donc trouvé, en arrivant, que les choses avoient pris un tour favorable pour Herode, rendirent la Lettre à Auguste dans le tems que je viens de marquer. Auguste, après avoir lû ses invectives & son emportement contre ses enfants, considéra qu'à l'âge qu'il avoit, & dans les circonstances où le mettoient ses malheurs domestiques, il ne faloit pas le charger du soin d'un nouvel état qui ne feroit que l'embarasser. Il abandonna donc son dessein, envoya chercher les Ambassadeurs des Nabathéens, reçut leurs présents, & confirma l'élection d'Arétas. Pour Herode, il lui écrivit une Lettre pleine de bonté & d'amitié, plaignant son malheur & les peines que lui causoient ses enfants; lui permettant de procéder contr'eux selon qu'il se trouveroit que le mériteroient leurs crimes; & lui conseillant de faire juger cette affaire une fois pour toutes à Beryte, par une assemblée des Gouverneurs des Provinces voisines; & d'y admettre Archelaüs Roi de Cappadoce & quelques autres personnes de mérite

mérite & de diſtinction de ſes amis.

Herode, très ſatisfait de la permiſſion que lui accordoit l'Empereur, (y) convoqua auſſi-tôt cette Aſſemblée, où il invita Saturninus & Volumnius les Gouverneurs de Syrie, & tout le reſte de ceux que lui indiquoit Auguſte, à la réſerve d'Archelaüs, qui étant beau-pere d'Alexandre, lui parut trop partial pour l'admettre pour Juge dans cette affaire. On s'aſſembla : Herode accuſa lui-même ſes enfants avec tant de force, & de tant de choſes, que la pluralité des voix lui donna gain de cauſe, condamna ſes deux fils, & laiſſa à ſa diſcrétion l'exécution de la Sentence. Il les envoya à Sebaſte, & les y fit étrangler. Voila quelle fut la triſte fin de ces deux (*) freres infortunés, qui, pour avoir marqué trop imprudemment le reſſentiment qu'ils avoient de la mort de leur mere, s'attirerent tout ce dont étoit capable la ſcélérateſſe des auteurs de cette mort, qui vinrent enfin à bout, par les mêmes

(y) JOSEPH. *Antiq*. XVI. 17.

(*) [Alexandre l'aîné laiſſa deux fils, Tigrane & Alexandre. Le premier fut Roi d'Armenie ſous l'Empire de Tibere. Il eut pour ſucceſſeur le fils de ſon frere, appellé auſſi Tigrane, qui fut élevé à cette Dignité par l'Empereur Neron. [JOSEPH. *Antiq*. XVIII. 7. TACIT. *Annal*. XIV. 26.] Ariſtobule laiſſa cinq enfants après lui, trois garçons & deux filles. Herode-Agrippa fut un des garçons; & Herodias, qui procura la mort de Jean-Baptiſte, fut une des filles. JOSEPH. *Antiq*. XVII. 1. *Actes*. XII. 1.]

Ann. 6. avant J. C. HERODE. 32. artifices, de procurer aussi la leur.

Salomé fut celle qui joua le principal rôle dans cette Tragédie. C'étoit une femme d'un esprit si rusé & si méchant, qu'elle ne manquoit gueres les occasions où il y avoit du mal à faire. Elle sçavoit parfaitement bien se conduire par les inclinations d'Herode. Elle démêloit adroitement toutes ses méchantes intentions; elle les entretenoit, & agissoit de concert avec lui. Par-là elle sçut se maintenir si bien dans l'esprit de ce Tyran sanguinaire, qu'elle fut toujours de la faveur & de sa confidence tant qu'il vécut.

Ce fut dans ce tems-là que Zacharie eut dans le Temple la vision, dont parle St. Luc dans son premier Chapitre, pendant qu'il y officioit à son tour. Pour mieux entendre cette Histoire, il faut remarquer, que les Prêtres, suivant (z) l'établissement de David, étoient partagés en vingt-quatre classes, ou tours, (a) dont chacune servoit à Jérusalem sa semaine. Chaque classe étoit subdivisée en sept parties, qui avoient chacune leur tour de cette semaine à officier. Chaque Prêtre de cette subdivision avoit la

(z) I. *Chron.* XXIV.
(a) LIGHTFOOT *de Ministerio Templi*, c. VI.

part du service (*b*) que le sort lui assignoit. Ainsi Zacharie, qui étoit de la classe ou du tour d'Abiah, se rendit à Jérusalem quand la semaine de sa classe vint, pour y servir au Temple avec les autres membres de cette classe : & quand le jour de la subdivision dont il étoit, fut venu, le sort lui donna l'emploi d'offrir l'encens sur l'autel d'Or, dans le Lieu saint. Ce fut pendant qu'il faisoit la cérémonie, que l'Ange Gabriel lui apparut, & lui prédit la naissance de son fils Jean-Baptiste, & le Ministere auquel cet enfant étoit destiné, comme S. Luc le raconte. Ann. 6. avant J. C. HERODE. 32.

Après s'être défait des fils de Mariamne, Antipater ne voyoit plus entre lui & la Couronne qu'Herode. (*c*) Il songea aux moyens de lever cet obstacle ; & pour y réussir (*d*) il convint avec Phéroras & avec quelques autres, de l'empoisonner. Phéroras, quoiqu'Herode son frere l'eût toujours traité avec une extrême bonté, étoit alors furieusement piqué contre lui au sujet de la jeune femme qu'il venoit d'épouser. Sa premiere étant morte, Herode (*e*) lui offrit une de ses filles, qu'il avoit eue Ann. 5. avant J. C. HERODE. 33.

(*b*) Le même LIGHTFOOT. ch. IX.
(*c*) JOSEPH. *Antiq.* XVII. 2.
(*d*) Idem XVII. 3. & 6.
(*e*) JOSEPH. *Antiq.* XVI. 11.

Ann. 5. avant J. C. HERODE. 33.

de Mariamne. Phéroras, qui étoit amoureux d'une jeune servante qu'il avoit, épousa cette créature, & la préfera à la fille du Roi, qui fut donnée à Phasaël, fils de Phasaël aîné d'Herode. Herode eut pourtant encore la bonté, quelque tems après, pour raccommoder la chose, (f) de lui offrir encore l'autre fille qu'il avoit eue de Mariamne; & Phéroras, pour ne pas rompre avec lui, y avoit donné son consentement, & s'étoit engagé par serment d'accomplir ce mariage dans un mois. Mais le terme expiré, il ne put se résoudre à répudier sa femme dont il étoit fou; & il dit tout net à Herode qu'il n'épouseroit point sa fille. Antipater, qui les vit brouillés par cet incident, s'ouvrit à Phéroras de son dessein.

Une autre circonstance augmenta encore la brouillerie des deux freres. A peu près dans le même-tems, (g) on exigea de la Nation Juive le serment de fidéli- à Auguste & à leur Roi. Les Pharisiens, au nombre de plus de sept mille, refuserent de prêter ces serments, (h) comme ils l'avoient déja refusé dans une autre occasion; sous prétexte que leur

(f) JOSEPH. ibid.

(g) JOSEPH. *Antiq.* XVII. 3.

(h) JOSEPH. *Antiq.* XV. 13. Voyez ci-dessus, sous l'an 20.

Loi ne leur permettoit de le faire pour aucun Prince (i) qui ne fut pas Israëlite. Herode (k) les condamna à une amende, pour punir leur opiniâtreté. La femme de Phéroras, qui étoit une de leurs Dévotes, (k) paya cette amende pour eux tous. En récompense, ces gens-là, qui passoient parmi le Peuple pour avoir l'esprit de Prophétie dont ils se piquoient, divulguerent : Que Dieu avoit décreté de transporter le Royaume de la ligne d'Herode à celle de Phéroras, & à sa postérité par cette femme : & ce bruit, répandu parmi le Peuple, y causa des discours & des mouvements séditieux. Herode, qui en fut informé principalement par Salomé, fit arrêter plusieurs Pharisiens, & les fit mourir. En même tems, il tint un grand Conseil de ceux en qui il avoit le plus de confiance, & leur exposa toute l'affaire. Il la mit toute sur le compte de la femme de Phéroras, & commanda à son mari de la répudier, en lui déclarant nettement, qu'il faloit qu'il renonçât à cette femme ; ou qu'autrement il ne le regarderoit plus comme son frere. Phéroras répondit à cela, qu'il n'y avoit rien au monde capable de le faire renoncer à une femme

Ann. 5. avant J. C. HERODE. 33.

(i) Deut. XXVII. 15.
(k) JOSEPH. ibid.

Ann. 5. avant J. C. HERODE. 33.

qu'il aimoit si tendrement; & qu'il aimoit mieux mourir que vivre sans elle. Herode, piqué au vif d'une réponse si fiere, lui défendit la Cour; & il ordonna à Antipater, à Doris sa mere, & à tout le reste de la maison Royale de ne voir plus ni lui ni sa femme. Cette conduite irrita si fort Phéroras à son tour, qu'il entra de tout son cœur dans le complot d'Antipater, & sur tout (*l*) dans son dessein d'empoisonner le Roi.

Pour n'y paroître ni l'un ni l'autre, lorsqu'on l'exécuteroit, & pour éviter tous ses soupçons; Antipater (*m*) se fit mander à Rome par Auguste; & (*n*) Pheroras fut ravi de l'ordre qu'il reçut d'Herode de se retirer dans sa Tétrarchie; & il s'y en alla, en protestant solemnellement qu'il n'en reviendroit jamais qu'Herode ne fût mort, & il tint son serment. Car quoiqu'Herode le mandât, & souhaitât avec ardeur de lui parler, dans une maladie qu'il eut peu de tems après; il ne voulut absolument pas y aller. Cependant Phéroras lui-même étant tombé malade quelque tems après, Herode l'alla voir de bonne amitié, & le plaignit tendrement du mal qu'il souf-

(*l*) JOSEPH. *Antiq.* XVII. 6.
(*m*) JOSEPH. *Antiq.* XVII. 4.
(*n*) JOSEPH. *Antiq.* XVII. 5.

froit. Ce mal augmenta si fort que Phéroras en mourut.

Ann. 5. avant J. C. HERODE. 35.

Après sa mort (o) deux de ses affranchis vinrent se plaindre à Herode que c'étoit sa femme qui l'avoit empoisonné. Herode fit aussi-tôt faire toutes les perquisitions nécessaires; & en faisant donner la torture à plusieurs personnes pour découvrir la vérité de cet empoisonnement, il fit par occasion la découverte du complot qui avoit été formé par Antipater, Phéroras, & quelques autres, pour l'empoisonner lui-même. Le poison avoit été préparé à Alexandrie par un Médecin, frere d'Antiphile ami d'Antipater. Antiphile lui-même l'avoit apporté à Jérusalem, & l'avoit mis entre les mains de Theudion frere de Doris mere d'Antipater. Theudion l'envoya à Phéroras par un affranchi d'Antipater; & c'étoit Phéroras qui s'étoit chargé de le faire donner à Herode. Il l'avoit donné à garder à sa femme, jusqu'à ce qu'il se présentât une occasion de s'en servir.

Tout ceci ayant été bien éclairci & bien prouvé, Herode envoya querir la veuve de Phéroras. Elle avoua tout, & reconnut qu'on lui avoit donné le poison à garder; ajoutant que son mari s'étoit repenti de son premier dessein après la

(o) JOSEPH. *Antiq.* XVII. 6.

Ann. 5. avant J. C. HERODE. 33.

tendre visite que son frere lui avoit rendue dans sa derniere maladie, & lui avoit ordonné de lui apporter ce poison, & de le jetter dans le feu en sa présence; qu'elle l'avoit fait, en en gardant seulement un peu pour s'en servir dans l'occasion. Ceci prouva clairement qu'Antipater, après s'être ouvert le chemin du Trône par la mort de ses deux freres, avoit, pour continuer son plan, formé le dessein scélérat d'empoisonner son propre pere.

Pendant que ceci se passoit en Judée, on fermoit à Rome le Temple de Janus. C'étoit la coutume que les portes de ce Temple demeurassent ouvertes en tems de guerre, & fermées en tems de paix. Depuis la fondation de Rome, on ne les avoit vues fermées que cinq fois, la (p) premiere, sous le regne de Numa: (q) la seconde à la fin de la premiere guerre Punique: (r) la troisieme après la victoire d'Auguste sur Antoine & Cléopatre, qui lui soumit tout l'Empire Romain, vingt-neuf ans avant la Naissance de Christ: (s) la quatrieme, quatre ans

(p) LIVIUS I. c. 19. PLUT. *in Numa.*
(q) LIVIUS & PLUT. ibid. VELL. PAT. II. 38. FLORUS II. 3.
(r) VELL. PATERC. ibid. DION CASS. LI. p. 467. PLUT. *in Numa.*
(s) OROS. VI. 20.

Ann. 5. avant J. C. HERODE. 33.

après, ou l'an xxv. avant J. C. au retour d'Auguste de la guerre des Cantabres en Espagne ; & la cinquieme, (*t*) l'année où nous sommes, sous le regne du même Auguste. Car alors il y avoit une paix * universelle sur toute la Terre, & cette paix dura douze ans : prélude bien convenable à la venue de celui qui étoit le Prince de la paix, Jesus-Christ Notre-Seigneur.

Aussi, (*u*) six mois après que l'Ange Gabriel fut apparu à Zacharie dans le Temple, ce même Ange fut envoyé à Nazareth Ville de Galilée, à Marie une Vierge de la maison de David, fiancée depuis peu à Joseph de la même maison,

(*t*) OROS. VI. 22.

* M. Masson a prouvé, que depuis l'an IV. avant J. C. jusqu'à la mort d'Auguste, il y a eu des guerres continuelles sur les frontieres de l'Empire Romain ; & que, par conséquent, le Temple de Janus a resté ouvert pendant tout ce tems-là. Voyez son *Jani Templum Christo nascente reseratum* publié en 1700. On peut voir non seulement par les Histoires anciennes, mais encore par celle-ci, qu'il n'y a point eu de paix universelle sur la terre pendant douze années consécutives, environ le tems de la Naissance de Jesus-Christ. Car trois ans après celui où nous sommes parvenus, l'Auteur parle de la révolte des Arméniens, qui parut assez importante à Auguste pour envoyer son petit-fils Caius en Orient, afin de réduire les rebelles. M. PRIDEAUX suit OROSIUS, Ecrivain du V. siécle, qui a parlé de cette paix universelle sans en donner aucune preuve. Son témoignage n'est d'aucun poids, puisqu'on peut voir le contraire dans les Historiens contemporains d'Auguste, ou qui ont écrit peu de tems après sa mort.

(*u*) *Luc*, I. 26. 36.

Ann. 5. avant J. C. HERODE. 33.

pour lui annoncer la bonne nouvelle ; que d'elle naîtroit le Fils de Dieu : & en même tems, par l'opération du Saint Esprit (x) qui l'énombra, elle conçut ; & vers la fin de cette année elle accoucha de *Christ le Sauveur du Monde.*

Auguste (y) ayant ordonné qu'il se fît dans tout l'Empire Romain un dénombrement exact des personnes, de leurs biens, & des taxes qui en revenoient ; cela s'exécuta cette année dans la Judée de la maniere que S. Luc le rapporte dans son Evangile. C'étoit la coutume à Rome de faire un dénombrement * de cette espece de tous les citoyens & de leurs biens, de cinq en cinq a.. ; & il y avoit une Magistrature exprès qu'on appelloit les Censeurs. Ce qu'ils faisoient étoit (z) de tirer un Regître de tous les Citoyens Romains, de leurs femmes & de leurs enfants, avec leur âge, leur qualité, leur profession,

(x) *Luc.* I. 35.

(y) *Luc.* II. 1. 2.

* [M. HUET a dit qu'Auguste fit faire jusqu'à trois fois ce dénombrement général de tous les sujets de l'Empire Romain [*Demonstratio Evangelica*, propos. IX. cap. 10. §. 3.] Mais SUETONE & le Monument d'Ancyre bornent ces dénombrements aux Citoyens de Rome, & ne l'étendent point à tous les sujets de l'Empire.]

(z) *Censoris officium erat omnia patrimonii, dignitatis, ætatis, artium, officiorumque discrimina in tabulas referre.* L. FLOR. I. 6. *Censores populi avitates, soboles, familias, pecuniasque Censento.* CIC. *de Leg.* III. c. 3.

leurs emplois, & leurs biens meubles & immeubles. Auguste fut le premier qui étendit cela aux Provinces; & il fit faire (a) trois fois ce dénombrement général dans toutes les Provinces de l'Empire. La premiere fut l'année de son sixieme Consulat avec M. Agrippa, dont c'étoit le second, l'an XXVIII. avant l'Ere Chrétienne : la seconde sous le Consulat de C. Marcius Censorinus, & de C. Asinius Gallus, l'an VIII. avant cette même Ere : & la troisieme & derniere fois sous le Consulat de Sextus Pompeius Nepos, & de Sextus Apuleius Nepos, l'an XIV. de l'Ere Chrétienne. (b) La premiere & la troisieme fois, il avoit un Collégue dans la Censure. Mais à la seconde il étoit seul; & c'est de cette seconde que parle S. Luc.

Ann. 5. avant J. C. Herode, 3

Le Décret qui l'ordonnoit fut fait l'année que j'ai marquée, c'est-à-dire, la huitieme avant l'Ere Chrétienne, ou trois ans avant celle où Jesus-Christ nâquit. Tout le tems d'entre deux avoit été employé à faire le dénombrement de la Syrie, de la Célé-Syrie, de la Phénicie, & du reste de la Judée, avant que le tour de Bethlehem vînt. Quand ce tour fut

(a) SUET. *in Octav.* 27. *Monumentum Ancyranum quod extat in Notis* CASAUBONI *ad* SUETONIUM, *in* GRUTERO, p. 230. *& in* LEUNCLAVII *Pandectis Turcicis.*
(b) SUET, ibid.

Ann. 5. avant J. C. HERODE. 33.

venu, Joseph (c) & Marie sa femme, furent sommés de se rendre de Nazareth, où ils demeuroient, à la Ville de Bethlehem la Cité de David; parce qu'étant descendus de la maison de ce Prince, ils étoient originaires de cette Ville, & qu'il faloit qu'ils fussent dénombrés eux & leurs biens, en qualité de Citoyens de Bethlehem, & enrégîtrés avec les autres de la même maison & de la même famille.

Ce fut pendant le séjour qu'ils furent obligés d'y faire, que Marie accoucha; & que la Semence promise, le Christ Notre-Seigneur, par qui le Monde devoit être sauvé, nâquit d'elle dans cette Ville, de la maniere que le racontent les Evangiles.

Les trois ans que nous disons qui furent employés à ce dénombrement, ne peuvent pas faire de difficulté. Car en supposant que le Gouverneur de chaque Province ait été chargé de l'exécution dans son département, (& (d) Tertullien dit que ce fut le cas où se trouva pour la Syrie Sentius Saturninus qui en étoit Président) il ne faloit assurément pas moins de trois ans pour en venir à bout, dans une aussi grande étendue de pays qu'é-

(c) *Luc.* II, 4.
(d) *Adversus Marcionem*, IV, 19.

toit celle qui composoit la Province de Syrie ; car cette Province contenoit la Syrie, la Célé-Syrie, la Phénicie, & la Judée. Joab avoit bien mis (*e*) neuf mois & vingt jours à faire seulement le dénombrement (*f*) de dix Tribus d'Israël ; quoiqu'il ne s'agît alors que de prendre le nombre (*g*) des hommes capables de porter les armes. Mais le dénombrement fait, par ordre d'Auguste, à la Naissance de Notre-Seigneur, étoit bien d'une plus grande étendue & d'un plus grand détail : il s'étendoit à toutes sortes de personnes, à leurs terres, à leurs biens, à leurs qualités, &c. Quand Guillaume le Conquérant en fit faire un pareil en Angleterre, pour dresser le fameux Régître si connu parmi nous, sous le nom de *Domesday book*, il ne falut pas moins de (*h*) six ans ; quoiqu'il ne contienne ni l'Ecosse ni le pays de Galles ; & assurement la Province de Syrie étoit bien plus d'une fois aussi grande que l'Angleterre.

Mais quoique cette description & cet enrégîtrement se fît alors pour la Judée, & qu'on y marquât exactement le bien

(*e*) II. *Sam.* XXIV. 8.

(*f*) Car *Levi & Benjamin* ne furent point dénombrées. I. *Chron.* XXI. 6.

(*g*) II. *Sam.* XXIV. 19. I. *Chron.* XXI. 5.

(*h*) On commença l'an 14. du regne de Guillaume le Conquérant ; & l'ouvrage ne fut fini que le 20. Voyez le *Glossaire* de SPELMAN sous le mot *Domesday*.

Ann. 5. avant J. C. Herode, 33. de chaque particulier, comme cela se pratiquoit à Rome pour lever les taxes, cependant il ne se leva de taxes en Judée que douze ans aprés. Jusques alors Herode ou Archelaüs ayant été Rois, la Judée ne payoit de taxes qu'à eux. Mais au bout de ce tems-là, Archelaüs ayant été déposé, & la Judée mise sous le Gouvernement d'un Procurateur Romain; on commença à payer des taxes aux Romains: & ce fut P. Sulpitius Quirinius, qu'on appelloit *Cyrenius* en Grec, qui se trouva alors Gouverneur, c'est-à-dire, Président de Syrie.

Si on demande, pourquoi donc faire ce dénombrement, & cette description de la Judée, si elle ne payoit point de taxes? Je répons, qu'Auguste travailloit alors à un Ouvrage qui devoit contenir un dénombrement & une description exacte de tout l'Empire Romain, tel que notre Livre de *Domesday* pour l'Angleterre. Ainsi le Décret, qui l'ordonnoit, s'étendoit jusques aux pays de la dépendance de cet Empire, aussi bien qu'aux Provinces, afin d'avoir un état juste de tout, pour rendre son Ouvrage complet. Néanmoins à l'égard des taxes, les choses alloient toujours leur train ordinaire; les Provinces les payoient aux Romains; & les Etats dépendants à leurs Princes;

& ce que les Romains en tiroient, étoit un Tribut qui leur étoit payé par le Prince, & non pas immédiatement par le Peuple : car le Peuple payoit les taxes à son Prince ; & son Prince le Tribut aux Romains. (*i*) Tacite, (*k*) Suétone, & (*l*) Dion Cassius, parlent du Livre qu'Auguste fit faire de toutes les descriptions particulieres qui furent dressées dans les Provinces en vertu de cet Ordre: & de la maniere dont ils en parlent, il faloit que ce fût quelque chose de fort approchant de notre Livre de *Domesday*. Tout cela bien considéré, voici comment je croi que toute cette affaire se passa.

Auguste, trois ans avant la Naissance de Notre Sauveur, ordonna qu'on fît une description exacte de tout l'Empire Romain, des Provinces & des Etats de sa dépendance ; & il chargea de cette commission chaque Gouverneur de Pro-

(*i*) *Hist.* I. 11. Voici le passage. *In hoc libello Opes publicæ continebantur ; quantum Civium Sociorumque in armis, quot Classes, Regna, Provinciæ, Tributa aut Vectigalia, & necessitates & Largitiones.*

(*k*) *In Octav.* 101. *Augustus de tribus voluminibus post se relictis tertio complexus est Breviarium totius Imperii, quantum militum sub signis ubique esset ; quantum pecuniæ in Ærario, & fiscis & vectigalium residuis.*

(*l*) LVI. p. 591. *Tertius liber summam militum, redditunm, impendiorum publicorum, pecuniæ in Thesauris, aliaque id genus ad Principatum pertinentia indicabat.*

Ann. 5. avant J. C. Herode. 33.

vince pour son département. Sentius Saturninus, alors Président de Syrie, eut dans le sien, outre sa Province, les Royaumes, les Etats, & les Tétrarchies qui en dépendoient; & après avoir exécuté ses ordes dans les autres parties de son département, au bout de trois ans depuis la date du Décret il se trouva arrivé à Bethlehem, & y fit à la Naissance de Jesus-Christ, ce qu'il avoit déja fait ailleurs, & qu'il n'avoit pas encore eu le tems de faire là. Mais quoiqu'on eût pris un inventaire exact de la Judée aussi bien que de tout le reste, & qu'on y eût marqué avec soin le bien de chaque particulier; il ne se leva point alors de taxe sur le pié de cette évaluation: ces levées ne se firent que douze ans après, lorsqu'Archelaüs fut déposé, & que la Judée commença à être gouvernée par des Romains; pendant que Cyrenius étoit Gouverneur de Syrie.

De sorte qu'il faut distinguer ici avec soin deux faits arrivés dans des tems différents; le premier, le dénombrement ou la description; & le second, la taxe imposée, & levée sur le pié de ce dénombrement. Le premier verset du second Chapitre de S. Luc se doit entendre du premier de ces faits; & le verset

ſuivant ne regarde que le ſecond. Par là on reconcilie S. Luc avec Joſephe. Il eſt clair, ſelon cet Auteur, que (m) Cyrenius ne fut Gouverneur de Syrie qu'après la dépoſition d'Archelaüs, & qu'il n'y eut point de taxe levée par les Romains juſqu'alors, qu'elle commença à être gouvernée par un Procurateur Romain; ce qui n'arriva que plus d'onze ans après que le Décret d'Auguſte, qui ordonna ce dénombrement, eut été exécuté à Bethlehem. Ainſi ce dénombrement ne peut pas être celui qui ſe fit pendant que Cyrenius étoit Gouverneur de Syrie. Mais pour l'autre fait, ou la levée de la taxe ſuivant ce dénombrement, il eſt bien ſûr qu'il arriva ſous ſon Gouvernement. Ce fut alors que la Judée reçut un Gouverneur Romain ſous le titre de Procurateur de Judée, & qu'elle commença à payer des taxes aux Empereurs Romains; comme Joſephe l'a remarqué d'une maniere fort circonſtanciée. Si on explique donc le ſecond verſet de la maniere qu'il marque, que la levée de la taxe, ſuivant le dénombrement dont il eſt parlé dans le verſet précédent, commença à ſe faire lorſque Cyrenius étoit Gouverneur de Syrie, toute la difficulté ſera levée,

(m) JOSEPH. *Antiq.* XXIII. 1.

Ann. 5. avant J. C. HERODE. 33.

& le Texte peut fort bien admettre cette interprétation.

Cette année, où est né Jesus-Christ, selon le calcul le plus exact, qui est celui de l'Archevêque Usher, est justement l'an quatre mille de la Création. C'est précisément le tems où une ancienne Tradition des Juifs disoit que commenceroient les jours du Messie : car cette Tradition portoit, (n) que le monde devoit durer six mille ans; deux mille avant la Loi; autant sous la Loi; & les deux mille qui restoient sous le Messie. Cette Tradition passe pour fort ancienne, & les Juifs la regardent toujours avec la même vénération & comme une des plus authentiques qu'ils aient. Mais elle porte un caractere de fausseté en ce qu'elle détermine le point fixe de la fin du monde, que l'Ecriture-Sainte nous apprend (o) qui est un secret que Dieu s'est réservé.

Néanmoins, puisque les Juifs reçoivent cette Tradition & la regardent comme émanée de Dieu, on peut s'en servir contr'eux; I. Pour prouver, selon leurs propres principes, le tems où le Messie devoit venir. II. Pour les convaincre de

(n) *Talmud in Tract. Sanhedrin.* c. 11.
(o) *Matt.* XXIV. 36.

l'infidélité la plus palpable & la plus criminelle ; puisque le Messie étant né l'an 4000. de la Création précisément dans le tems que cette Tradition assignoit pour sa venue, ils ont pourtant laissé passer XVII. siécles entiers sans le reconnoître encore.

Quand nous les pressons là-dessus, ils nous répondent, (p) qu'ils avouent que l'an du monde 4000. étoit le tems où devoient commencer les jours du Messie ; & que c'étoit-là véritablement le période où l'avoient fixé les Prophéties du Vieux Testament ; mais que l'accomplissement de ces Prophéties a été différé à cause de leurs iniquités. Mais cette réponse pêche contre une regle reçue & établie parmi eux ; (q) c'est que quand Dieu menace de punir, il ne l'exécute pas toujours ; & que la repentance arrête quelquefois sa main prête à châtier, comme il (r) arriva à l'égard de Ninive, où, après avoir fixé à quarante jours la destruction de la Ville, il se repentit en la voyant penitente, & lui parna, malgré la dénonciation formelle qu'il lui avoit fait faire par son Prophete : mais, que quand il promet, il ne

(p) HULSIUS *de tempore adventûs Messiæ.* L. I. P. II.

(q) MAIMON. *in Præf. ad Seder Zeraim quam videas Latine versam in* Pocockii *Porta Mosis.*

(r) *Jonas* III. 19.

Ann. 5. avant J. C. HERODE. 33.

manque jamais d'exécuter ponctuellement ses promesses. De là vient que c'est parmi eux une marque infaillible pour reconnoître un faux Prophete, (*s*) si on trouve que ce qu'il a prédit d'avantageux ne s'accomplit pas exactement; au lieu que ce n'en est pas une que le mal qu'il avoit prédit n'arrive pas: car, disent-ils, Dieu modere bien ses menaces, mais jamais il ne rabat de ses promesses. La vérité est que les promesses donnent une espece de droit à ceux à qui elles sont faites, en vertu duquel ils peuvent compter sur l'exécution; au lieu que les menaces, ne donnant point de droit à ceux à qui elles s'adressent, laissent à celui qui les fait, la liberté entiere de les modérer comme il le juge à propos, ou de les laisser même tomber tout-à-fait, s'il lui plaît.

Ann. 4. avant J. C. HERODE. 34.

Il vint (*t*) d'Orient des Mages, conduits par une Etoile, adorer le Christ à Bethlehem. Cela donna occasion à Herode de songer à le faire périr; à la fuite de Joseph & de Marie avec l'Enfant en Egypte pour le sauver; & au massacre des Innocents à Bethlehem, de la maniere dont Saint Matthieu le rapporte

(*s*) MAIMON. ibid. p. 17--27.

(*t*) *Matth.* II, 1. Le pays des Mages étant la Perse, il faut que ce soit de là qu'ils soient venus, & de de, ers Balsora, qui est directement à l'Orient de Jérusalem.

dans son Evangile, Macrobe, Ecrivain du cinquieme siécle, (u) dit : qu'Herode envelopa dans ce massacre un de ses propres enfants ; & que ce fut ce qui donna occasion à Auguste de faire la réflexion mémorable qu'on rapporte de lui, c'est qu'il valoit mieux être le pourceau d'Herode que son fils. Mais il n'y a gueres d'apparence qu'Herode, à l'âge qu'il avoit, eût un fils en aussi bas âge que l'étoient ces Innocents. Il est bien plus vraisemblable, que ce fut la mort d'Antipater, qui arriva à peu près dans ce tems-là, qui, jointe à celles d'Alexandre & d'Aristobule, donna lieu à Auguste de faire d'Herode une raillerie si piquante.

Ann. 4. avant J. C. HEROD. 34.

(x) Antipater, qui ne sçavoit rien de la découverte que son pere venoit de faire, en arrivant de Rome en Judée, fut d'abord arrêté, & gardé. Ensuite ayant été convaincu devant Quintilius Varus, qui venoit tout nouvellement de * succéder à Sentius Saturninus, d'avoir vou-

(u) *Saturn.* II. 4.

(x) JOSEPH. *Antiq.* XVII. 8. & *de B. J.* I. 21.

* [Il y avoit déja deux ans que Quintilius Varus étoit en Syrie en qualité de Gouverneur. L'Histoire ne dit rien de précis là-dessus ; mais depuis quelques années, les Sçavants l'ont prouvé par des Médailles d'Antioche. Voyez PAGI *Critica in* BARON. *in Apparatu* No. 146. & VAILLANT, *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, T. IV. p. 185.]

Ann. 4. avant J. C. Herode. 34.

lu empoiſonner ſon pere ; il fut condamné ; & la Sentence ayant été confirmée par Auguſte, il fut exécuté : & Herode lui-même vint à mourir cinq jours après l'exécution. Ce Prince étoit dans ſa ſoixante & dixieme année, & avoit regné trente-ſept ans, à compter du jour qu'il avoit été déclaré Roi à Rome, & trente-quatre ſeulement ſi on compte depuis la mort d'Antigone. Sa mort arriva vers la fin de cette année , ou tout au plus tard au commencement de la ſuivante ; car (y) il paroît, par l'Hiſtoire de Joſephe, que la Fête de Pâques, qui ſe célébroit toujours au commencement du printems, ſuivit de près ſa mort.

Il connoiſſoit trop bien les Juifs pour ne pas ſçavoir que ſa mort ne ſeroit pas pleurée. Pour empêcher les réjouiſſances qu'il voyoit bien qu'elle cauſeroit, il (z) imagina un des plus horribles deſſeins qui ſoit jamais entré dans la tête des plus grands ſcélérats. Il ordonna ſous peine de la vie, à tous les Juifs de quelque diſtinction, de ſe rendre à Jérico, où il étoit alors malade, un certain jour qu'il leur marqua. Quand ils y furent venus, il les fit tous renfermer dans le Cirque, & ordonna à Salomé & à ſon mari

(y) JOSEPH. *Antiq.* XVII. 11.
(z) JOSEPH. *Antiq.* XVII. 8. *& de B. J.* I. 21.

Alexas, dès qu'ils le verroient expiré, de lâcher sur eux les soldats, & de les passer tous au fil de l'épée. Par ce moyen, dit-il, tout le monde prendra le deuil à mes funérailles ; & ma mort causera dans toutes les familles des Juifs des lamentations sinceres. Après leur avoir fait jurer d'exécuter cet ordre barbare, il expira au bout de quelques heures.

Mais Salomé & Alexas ne furent pas assez scélérats pour faire ce qu'on leur avoit fait prometrre. Ils aimerent mieux manquer de parole & enfreindre un serment si criminel, que d'exécuter un dessein si méchant & si sanguinaire. Ainsi, au lieu de les faire égorger, dès qu'Herode fut mort, ils firent ouvrir les portes du Cirque, & leur permirent de se retirer chacun chez soi, sans leur faire aucun mal.

L'Histoire d'un si noir dessein leve toutes les objections qu'on peut faire contre la vérité du massacre des Innocents, tirées de l'incrédibilite d'une action si barbare. Car ceci fait voir qu'il n'y a rien de si cruel, de si barbare, & de si horrible, dont cet homme ne fût capable. On voit dans toute son Histoire, les traits les plus marqués du caractere de la cruauté la plus sanguinaire & la plus tyrannique : mais aucun ne la marque si bien

Ann. 4 avant J. C. HERODE. 34.

que ces deux actions. Aussi la maladie dont il mourut, & les tourments qu'il souffrit, font bien voir la main de Dieu qui les punissoit, d'une maniere bien éclatante & bien marquée. Voici la description qu'en a donné (a) Josephe, & après lui Eusebe.

» Le mal d'Herode augmenta considérablement. Dieu vouloit punir les » crimes qu'il avoit commis. C'étoit une » fievre lente, dont le feu, peu sensible » au dehors, lui brûloit les entrailles. Il » avoit un appetit si déreglé, qu'il faloit » continuellement lui donner à manger. » Des ulceres dans les entrailles, & sur » tout au gros boyau, lui causoient de » cruelles douleurs. Ses jambes s'enflerent, & il en sortoit une humeur claire. Le bas ventre étoit à peu près dans » le même état; & un ulcere, qui lui » vint dans les parties honteuses, y produisit une fourmilliere de vers. Il étoit » outre cela fort oppressé; & son haleine » étoit puante, aussi bien que ce qu'il crachoit qui ne se détachoit qu'avec une » peine extrême. Enfin la violence des » efforts étoit si grande par tout, que » c'étoit une espece de convulsion universelle

(a) JOSEPH *Antiq.* XVII. 8. EUSEB. *Hist. Eccles.* I. 8. JOSEPHE en donne encore la description au ch. 10. du L. I. *de la Guerre des Juifs.*

» verselle dans tout son corps. « Il expira dans ces tourments inexprimables, frappé de Dieu pour les crimes énormes qu'il avoit commis en si grand nombre. On a (b) déja remarqué que la plupart des grands persécuteurs sont morts à peu près de la même maniere. Ann. 4. avant J. C. HERODE. 34.

Herode avoit eu (c) neuf femmes, & quantité d'enfants. Il fit mourir trois de ses fils. Pour le reste de sa posterité, je ne parlerai que de ceux qui sont nommés dans l'Ecriture. Il eut de Malthace, (d) Archelaüs, & (e) Herode Antipas : de Cléopatre, (f) Philippe : & de Mariamne, fille de Simon le Souverain Sacrificateur, (g) Herode-Philippe. Aristobule, qu'il fit mourir, avoit eu de Berenice, le Roi Agrippa, (h) celui qui fit mourir Jaques frere de Jean, & qui fut (i) ensuite frappé de Dieu à Césarée, & (k) Herodias sa sœur, qui (l) épousa en premieres nôces son oncle Herode-Philippe, qu'elle quitta ensuite pour Hero-

(b) L. XI.
(c) JOSEPH. *de B. J.* I. 18. & *Antiq.* XVIII. 7.
(d) *Matt.* II. 22.
(e) *Matt* XIV. 1. 3. 6. *Marc.* VI. *Luc.* III. VIII. IX. XIII. XXIII. *Act.* IV. 27.
(f) *Luc.* III. 1.
(g) *Matt.* XIV. 3. *Marc.* VI. 17.
(h) *Act.* XII. 1. 2.
(i) *Act.* XII. 20-23.
(k) *Matt* XIV. 3. *Marc.* VI. 17.
(l) JOSEPH. *Antiq.* XVIII. 7.

Ann. 4. avant J. C. HERODE. 34.

de Antipas son frere. De son premier mari elle eut Salomé, dont (m) la bonne grace à danser coûta la tête à Jean-Baptiste, qui avoit repris Herode Antipas de l'adultere incestueux où il vivoit avec la mere de cette jeune fille. De ce Roi Agrippa premier du nom, nâquit Agrippa II. (n) devant qui S. Paul plaida sa cause; & ses deux sœurs Drusille & Berenice, dont la premiere (o) fut mariée à Felix Procurateur ou Gouverneur de la Judée; & (p) l'autre est celle qui se trouva à Césarée avec son frere, lorsque l'affaire de S. Paul y fut examinée.

Le Royaume d'Herode après sa mort fut partagé entre Archelaüs, Herode Antipas, & Philippe le fils dont je viens de parler. (q) Archelaüs eut la Judée, l'Idumée, & la Samarie; Philippe eut l'Auranite, la Trachonite, Paneas, & la Batanée; & Herode Antipas eut la Galilée & la Perée.

Ann. 3. avant J. C. ARCHELAUS. 1.

Après la mort d'Herode, (r) Joseph, averti par un Ange en songe, se leva, prit l'Enfant Jesus & sa mere, & revint d'Egypte au pays de Canaan. Il s'établit

(m) *Matt.* XIV. 6--11. *Marc.* VI. 21--28.
(n) *Act.* XXV. & XXVI.
(o) *Act.* XXIV. 24.
(p) *Act.* XXV. 23.
(q) JOSEPH. *Antiq* XVII. 13. Voyez aussi *Matt.* II. 22. & *Luc* III. 1.
(r) *Matt.* II. 19--23.

pour la ſeconde fois à Nazareth en Galilée, où ils demeuroient avant ce voyage; & ce fut là que Jeſus fut élevé, & qu'il demeura avec eux juſqu'au tems de ſon Miniſtere. Ann. 3. avant J. C. ARCHELAUS. 1.

Ayant conduit ainſi mon Hiſtoire juſques à la Naiſſance de Notre-Seigneur, & expliqué tout ce qui regarde cette Naiſſance même; il ſeroit tems de laiſſer le reſte à ceux qui écrivent l'Hiſtoire Eccléſiaſtique Chrétienne, à qui il appartient de droit. Mais comme la connexion du Vieux & du Nouveau Teſtament ne paroît pas tout-à-fait complete juſqu'à ce qu'on voie dans le Nouveau l'accompliſſement des grandes Prophéties du Vieux, il me paroît néceſſaire d'entrer, autant que cela le demande, dans les tems du Nouveau; mais uniquement pour y marquer les événements qui nous mettent devant les yeux cet accompliſſement, & les circonſtances qui ſervent à les expliquer; & cela en auſſi peu de mots qu'il me ſera poſſible, renvoyant les Sçavants, qui ſouhaitent une Hiſtoire complete & détaillée, aux Centuriateurs de Magdebourg & aux Annales de Baronius; & ceux qui ne liſent que de l'Anglois, à l'Hiſtoire Eccléſiaſtique de Mr. Laurent Echard, qui eſt

la meilleure que nous ayons en notre Langue.

Ann. 2. avant J. C. ARCHELAUS. 2. Les Arméniens s'étant révoltés, & les Parthes ayant pris leur parti. Auguste(s) envoya dans l'Orient contr'eux son petit-fils Caius-César, à l'âge de dix-neuf ans.

Ann. 1. avant J. C. ARCHELAUS. 3. Ce jeune Prince vint par * l'Egypte. En passant dans la Judée pour se rendre en Arménie, (t) il ne voulut pas offrir de Sacrifices à Jérusalem, marquant par-là le mépris qu'il faisoit de la Religion des Juifs. Son grand pere approuva sa conduite & l'en loua.

L'an vulgaire, ou de l'Ere de Denis, après la Naissance de J. C. I. ARCHELAUS. 4. C'est ici que commence l'Ere Chrétienne vulgaire, quatre ans plus tard que la véritable Naissance de Notre Sauveur. On a montré, dans la Préface de la premiere partie de cet Ouvrage, comment

(s) ZONARAS ex DIONE. [DION CASS. LV. pag. 555. TACIT. *Annal.* Lib. II. c. 4.]

* [Ce Prince n'alla pas directement d'Egypte en Judée. Il fit auparavant une expédition en Arabie, dont les Historiens ne racontent pas le succès. Ceux qui en ont parlé, du tems de PLINE, disent seulement, que Caius-César étant arrivé avec son armée sur les bords du Golfe Arabique, il y vit les débris de quelques vaisseaux de construction Espagnole : d'où l'on conclud qu'ils étoient venus d'Espagne, & qu'ils avoient fait le tour de l'Afrique, PLIN. Lib. II. c. 67. Lib. VI. c. 27. & 28. Le Cardinal NORIS, qui a recueilli & éclairci tout ce que les anciens Historiens disent de Caius-César, donne un détail exact de son expédition en Orient, & de tout ce qu'il fit jusqu'à sa mort, *in Cenotaphiis Pisanis*, pag. 234. & seqq.]

(t) SUET. *in Octav.* 93. OROS. VII. 3.

Denys le Petit introduisit cette Ere dans le sixieme siécle ; & comment il se trompa de quatre ans, en plaçant comme il a fait cette Naissance. J'ai compté jusqu'ici les années en retrogradant avant cette Ere : desormais je les marquerai en avançant dans l'Ere même.

Tibere, (*u*) au bout de huit ans de retraite, fut rappellé de Rhodes, & revint à Rome.

Année II. après J. C. ARCHELAUS. 5.

Caius-César (*x*) mourut à Lamyre, en Lycie, d'une blessure qu'il avoit reçue en Arménie. Son frere Lucius (*y*) étoit mort l'année précédente à Marseille, en allant en Espagne. Ils étoient fils d'Agrippa & de Julie fille d'Auguste. Auguste leur grand-pere les avoit adoptés ; & c'étoit à eux qu'il destinoit l'Empire après sa mort. C'est ce qui a fait soupçonner que Livie, dans le dessein de le procurer à Tibere, qu'elle avoit eu d'un premier lit, (*z*) s'étoit défaite de ces deux jeunes Princes.

Ann. III. depuis J. C. ARCHELAUS. 6.

Le Calendrier Julien (*a*) se trouva rétabli par l'éclipsement des années bissextiles dont on a parlé ; & il a toujours con-

(*u*) SUET. *in Tib.* 13.
(*x*) VELL. PAT. II. 102. TACIT. *Ann.* I. 3.
(*y*) VELL. PAT. ibid. TACIT. *Ann.* I. 3. SUET. *in Octav.* 65.
(*z*) TACIT. ibid,
(*a*) MACROB. *Saturn.* I. 14. SOLIN. 3.

tinué sur le même pié dans les pays où l'on n'a pas reçu la réforme du Pape Grégoire.

Ann. IV. depuis J. C. ARCHELAUS. 7.

Auguste, après la mort de ses deux petits-fils, adopta (*b*) Tibere, & par-là le désigna pour son successeur à l'Empire. Livie avoit encore eu un autre fils du même lit que lui, nommé Drusus. Mais il étoit mort, il y avoit déja dix ans, lorsqu'étant Consul il commandoit contre les Germains. Il avoit laissé un fils de grand mérite nommé Germanicus. Auguste, (*c*) en adoptant Tibere, l'obligea d'adopter lui-même Germanicus.

Ann. VII. depuis J. C. ARCHELAUS. 10.

Archelaüs ayant gouverné ses sujets avec beaucoup de tyrannie; (*d*) il vint à Rome des députés des Juifs & des Samaritains, l'accuser devant Auguste. On le manda pour venir rendre compte de sa conduite.

Ann VIII. depuis J. C. AUGUSTE. 38.

Il comparut, & n'ayant pu se justifier des crimes dont on l'accusoit, Auguste (*e*) le déposa. Ses biens furent confisqués, & lui relégué à Vienne dans les Gaules, après avoir regné dix ans en Judée.

(*b*) VELL. PAT. II. 103. SUET. *in Tib.* 21.

(*c*) SUET. *in Tib.* 15. TACIT. *An.* I. 3. DION CASS. LV.

(*d*) JOSEPH. *Antiq.* XVII. 15. *&* *de B. Jud.* II.

(*e*) JOSEPH. ibid. [On croit que la déposition & l'exil d'Archelaüs arriverent deux ans plutôt; sçavoir l'an VI. de J. C. Vide PAGI *Criticam in Baronium, in Apparatu*, No. CXXXIII & NORIS *Epistolam de Nummo Herodis Antipæ*, p. 64.]

En même tems Auguste (*f*) nomma Président de Syrie Publius Sulpitius Quirinius, le même que S. Luc, (*g*) en suivant la prononciation Grecque, appelle Cyrenius; & il l'envoya en Orient, avec ordre de prendre possession des Etats qu'il venoit d'ôter à Archelaüs, & de les réduire en forme de Province Romaine. Coponius, Chevalier Romain, fut envoyé avec lui, pour la gouverner, avec le titre de Procurateur de la Judée. En arrivant à Jérusalem, ils firent saisir tous les effets d'Archelaüs confisqués par Sentence d'Auguste. Après cela ils changerent l'ancienne forme de Gouvernement, & abolirent presque toutes les Coutumes des Juifs, pour y établir les Loix Romaines. Coponius, au nom d'Auguste, prit l'administration de ce nouveau Gouvernement: mais pourtant avec la subordination au Président de la Province de Syrie, à laquelle la Judée fut annexée. (*h*) On ôta ensuite aux Juifs le pouvoir d'infliger des peines capitales; & ce pouvoir fut entierement réservé au Procurateur & à ses Officiers subalternes. On commença aussi alors à payer les

Ann. VIII. depuis J. C. AUGUSTE. 38.

(*f*) JOSEPH. *Antiq.* XVIII 1.

(*g*) STRABON l'écrit un peu autrement *Cyrinius* Κυρίνιος. XII. p. 569.

(*h*) *Jean* XVIII. 31. Voyez les Notes de LIGHTFOOT sur ce passage.

Ann. VIII. depuis J. C. AUGUSTE. 38.

taxes immédiatement aux Romains. On avoit fait onze ans auparavant un Inventaire général des effets de tous les particuliers, sous Sentius Saturninus. Ce ne fut que sous le Gouvernement de Cyrenius Président de Syrie, quand la Judée eut été réduite en forme de Province, qu'on commença à lever des taxes, suivant l'évaluation qui s'étoit faite alors.

Cette maniere de les lever (*i*) causa de grands desordres. Plusieurs des Juifs s'y opposerent; les uns, parce qu'ils prétendoient être une Nation libre, & qui ne reconnoissoit que Dieu pour Roi: d'autres soutenoient simplement qu'on ne devoit pas reconnoître un étranger pour Roi, & que c'étoit le reconnoître que de lui payer des taxes; & ils alléguoient le passage du Deuteronome qui (*k*) défendoit aux Juifs *de prendre pour Roi une personne qui ne fût pas un de leurs freres.* Les premiers avoient à leur tête un nommé (*l*) Judas Galiléen, homme turbulent & séditieux, dont il est parlé dans les Actes des Apôtres (Ch. V. vs. 37.) Il fut bientôt accablé lui & son parti. Mais le parti de ceux qui ne vouloient point d'étranger pour Roi se soutint. C'é-

(*i*) JOSEPH. *Antiq.* XVIII. 1. 2. *&* *de Bello J.* II. 12.
(*k*) XVII. 15.
(*l*) JOSEPH. ibid.

toit un Dogme des Pharisiens, la Secte dominante, qui en avoit imbu le gros de la Nation. De là vient, que, pendant le Ministere de Notre-Seigneur, ils lui viennent proposer la question, s'il étoit permis de payer le Tribut à César, ou non. Car, quoique la nécessité les obligeât de le payer, ils soutenoient toujours que la Loi de Dieu le défendoit. De là vient que les Publicains, c'est-à-dire, ceux de leur Nation même qui étoient employés à lever ces Taxes étoient si odieux au Peuple, & si généralement détestés. On regardoit leur profession, comme une infraction continuelle de la Loi, & eux-mêmes comme des Apostats, & comme les plus grands scélérats, avec qui on ne devoit pas même boire ou manger, ni même avoir de conversation. De là vient encore, que dans les Evangiles on les voit presque toujours joints avec *les Pécheurs*; & que les Juifs se scandalisent si souvent de voir Notre Sauveur parler à eux, & lui en font des reproches.

Ann. VIII. depuis J. C. AUGUSTE. 38.

Pendant le séjour que fit Cyrenius en Judée pour établir cette Taxe, (*m*) il déposa Joazar fils de Boëthus, & donna sa Charge de Sacrificateur à Anne fils

(*m*) JOSEPH. *Antiq.* XVIII. 3.

Ann. VIII. depuis J. C. AUGUSTE, 38.

de Seth, qui la posséda plusieurs années.

Ce fut cette même année que (n) Jesus à l'âge de douze ans, monta à Jérusalem avec Joseph & Marie, à la Fête de Pâque, & qu'il parut pour la premiere fois revêtu de l'office de Prophete, & chargé des affaires de son pere; lorsqu'assis dans le Temple au milieu des Docteurs, il leur déclaroit les vérités Divines. C'est-là sa premiere entrée remarquable dans le Temple, (o) prédite par Malachie, cette entrée qui devoit, selon que s'en exprime (p) le Prophete Aggée, rendre la gloire de cette Maison plus grande que celle de la premiere. Il étoit entré auparavant dans le Temple; mais il n'y étoit point encore entré en qualité de Ministre, comme à présent, qu'il y paroît comme le Messager de l'Alliance, qui apporte aux hommes la Nouvelle de la Vie & du Salut. C'est dans cet avénement que fut accomplie la célebre Prophétie de Jacob, (q) *Le Sceptre ne se départira point de Juda, ni le Législateur d'entre ses pieds, jusques à ce que le Sçilo vienne.* Tout le monde convient, que par le Sçilo il faut entendre le Messie. Et la Pro-

(n) *Luc.* II. 41--49.
(o) *Malach.* III. 1.
(p) II 9.
(q) *Gen.* XLIX. 10.

phétie commença à s'accomplir à cet avénement ; lorsque Cyrenius venoit de réduire la Judée en Province Romaine ; & qu'au lieu des Gouverneurs de leur Nation qu'ils avoient eus jusqu'alors, il les avoit obligés à subir le joug d'un Procurateur Romain. Son entier accomplissement arriva soixante & deux ans après, dans la destruction de Jérusalem. Car dès-lors, je veux dire, dès que la Judée fut réduite en Province, *le Sceptre & le Législateur* commencerent à lui être ôtés, quoique ce n'ait été qu'à la destruction totale du Temple & de la Ville de Jérusalem qu'ils les aient perdus entierement, & sans jamais les recouvrer depuis.

Mais pour mettre l'explication de cette Prophétie dans un plus grand jour, & faire mieux voir la maniere dont elle s'est accomplie, il faut remarquer que par *le Sceptre* en *Juda*, c'est la Souveraineté qui est désignée ; & par *le Législateur entre ses pieds*, c'est l'administration de la Justice par des personnes de leur Nation, & selon leurs Loix. Ces deux choses jointes ensemble constituent ce qu'on appelle le Gouvernement politique d'une Nation qui a ses Princes & ses Loix, & n'est pas gouvernée par des personnes ou par des Loix étrangeres. C'est-là ce qui ne devoit point se dépar-

Ann. VIII. depuis J. C. AUGUSTE. 38.

tir de Juda, jusqu'à la venue du Sçilo. 2. Que les Israëlites avoient toujours été en possession de cette espece de Gouvernement depuis leur sortie d'Egypte, jusqu'à l'Empire des Assyriens. Jusques-là ils avoient eu leurs propres Princes, c'est-à-dire, au commencement, les Juges ; & dans la suite leurs Rois ; & ils n'avoient été gouvernés que selon leurs propres Loix. Mais 3. quand les Rois d'Assyrie eurent étendu leur Empire en deça de l'Euphrate, jusques dans la Palestine ; dix des Tribus ayant été emmenées captives, le Sceptre se départit de ces dix Tribus, & le Législateur d'entre leurs pieds ; car on leur ôta leurs Princes & leurs Loix ; & elles n'ont jamais depuis ce tems-là fait *un Peuple* : mais, dispersées parmi les Nations Païennes de l'Orient, leur nom & leur Nation se sont perdus, & y ont été engloutis : & il n'en a plus été parlé. Mais 4. pour la Tribu de Juda, quoiqu'elle ait aussi passé par la Captivité, son sort a pourtant été bien différent : car elle en revint, & son Sceptre & son Législateur lui furent rendus. Elle forma de nouveau dans son propre pays un Corps politique, & reprit son Gouvernement : elle eut des Princes tirés de son propre corps, & (r) l'admini-

(r) Voyez la Charte ou l'Instrument où Artaxerxe Lon-

ſtration de la Juſtice ſelon ſes propres Loix, comme elle l'avoit eue auparavant. Elle continua dans cet état ſans interruption, excepté pendant les trois ans & demi de la perſécution d'Antiochus, juſques à ce que Coponius fut fait Procurateur de la Judée. Mais alors le Sceptre commença véritablement à ſe départir de Juda, & le Légiſlateur d'entre ſes pieds; car (s) on leur ôta le pouvoir d'infliger des peines capitales, qui fut donné à un Gouverneur étranger: & la Juſtice ne fut plus adminiſtrée ſelon leurs Loix, mais ſelon celles de Rome. Enfin à la deſtruction de Jérusalem, ſoixante-deux ans après, il fut entierement départi; & la Prophétie eut ſon entier accompliſſement. Juſques-là il y avoit encore quelques reſtes de pouvoir en Juda. Il avoit encore ſon Sanhédrin ou ſon grand Conſeil: il avoit ſon Souverain Sacrificateur: l'un & l'autre conſervoit encore quelque ombre ou quelque apparence d'autorité; & les Romains, dans l'adminiſtration de la Juſtice, avoient quelque égard à l'ancienne Loi du pays. Mais, après la deſtruction de Jéruſalem & de ſon Temple par Titus, tout cela fut entierement abo-

Ann.VIII. depuis J. C. AUGUSTE, 38.

guemain, Roi de Perſe, la leur accorde dans *Eſdras*, ch. VIII.

(s) *Jean* XVIII. 31.

Ann.VIII. depuis J. C. AUGUSTE. 38.

li : plus de Sceptre, plus de Législateur. Depuis près de 1650. ans, qui se sont écoulés depuis la ruine de la République Judaïque, quoiqu'il y ait des Juifs en grand nombre dans presque tous les pays du monde, jamais ils n'ont pu se rejoindre en un Corps, ni dans leur pays ni dans aucun autre, ni trouver d'endroit où ils aient pu remettre sur pié leur ancienne forme de Gouvernement, selon leurs Loix, ou être gouvernés au moins par un Prince de leur Corps. Car pour leur (*t*) Aichmalotarque de Babylone, quand ils en auroient encore, il ne seroit pas plus qu'étoit leur Ethnarque à Antioche, ou leur Evêque des Juifs en Angleterre, c'est-à-dire, que ce seroit simplement le Chef de leur Secte dans cet endroit-là, sans Glaive, ou sans Sceptre, sans aucun pouvoir coërcitif; sans autorité juridique : & ne pouvant rien faire que ce à quoi les Juifs du pays où il seroit, voudroient bien se soumettre d'eux-mêmes : car c'est là le pié sur lequel étoit ce Gouverneur de la Captivité dans la Province de Babylone. C'est donc une

(*t*) C'est-à-dire *le Chef de la Captivité.* Les Juifs en avoient un à Babylone, à qui ils se soumettoient volontairement. Ils le prenoient toujours dans la Maison de David. Mais il y a long-tems que cette Charge titulaire est tombée, quoique les Juifs prétendent, qu'il y en a encore jusques à présent dans ce pays-là.

foible défenſe que celle des Juifs, quand ils nous diſent, que le Sceptre & le Légiſlateur de Juda réſident encore dans la perſonne de cet Aichmalotarque; & que par conſéquent la Prophétie de Jacob n'eſt pas encore accomplie, ni le Meſſie venu.

Mais on peut objecter à ce que je viens de dire de l'explication & de l'accompliſſement de cette Prophétie ; qu'après la Captivité de Babylone, de tous ceux qui ont gouverné la Nation des Juifs, il n'y en a pas eu un ſeul de la Tribu de Juda que Zorobabel ; que ç'a preſque toujours été le Souverain Sacrificateur qui l'a gouvernée, & par conſéquent un Levite : enfin, qu'après les Princes Aſmonéens, Herode & Archelaüs ſon fils, qui ont regné dans la Judée, étoient deſcendus des Iduméens, & non pas des Tribus d'Iſraël.

Je réponds à cela; que depuis la Captivité, la Tribu de Juda abſorba toutes les autres; je veux dire, que tout ce qui reſtoit des aurres Tribus, porta le nom de Juifs, & fut regardé comme la poſterité de Juda. Pour ce qui eſt d'Herode, (u) Nicolas de Damas, qui étoit de ſa Cour, atteſta qu'il étoit deſcendu d'une famille Juive revenue de la Captivité de

(u) JOSEPH. *Antiq.* XIV. 2.

Ann. VIII. depuis J. C. AUGUSTE. 38.

Babylone. Mais soit que cela fût vrai ou faux, nous ne connoissons aucune Histoire qui n'avoue, qu'il ne vînt d'Ancêtres, qui, par le Proselytisme au moins, avoient été depuis long-tems entés & incorporés dans la Nation Juive; & qui, par conséquent, étoient tout au moins des enfants adoptifs de Juda. On ne peut donc pas le regarder comme étranger.

Tout bien compté donc, le Sceptre & le Législateur étoient encore parmi les Juifs: & ce furent les Romains qui commencerent à les leur ôter, quand ils réduisirent la Judée en Province. Alors le Christ, le Sçilo promis, commença sa venue en qualité de Messie, en commençant à se charger des affaires de son Pere, pour lesquelles il étoit envoyé. Et l'on voit ici que cela arriva précisément dans le tems de la Révolution dont il s'agit: car alors Jesus avoit (x) douze ans; & la douzieme année de J. C. est justement celle où Coponius prit les rênes du Gouvernement de la Judée. Herode vécut un an après la Naissance de J. C. & (y) Archelaüs, qui lui succéda, regna dix ans: & l'année d'après sa déposition, les Romains prirent possession de la Judée, & la mirent sur le pié de Province Romai-

(x) *Luc.* II. 42.
(y) JOSEPH. *Antiq.* XVII. 15.

ne. Jesus parut donc dans le Temple, en qualité de Messie, justement dans le tems que le Sceptre & le Législateur commencerent à se départir de Juda : & soixante-deux ans après, ce départ fut entierement achevé, par la destruction totale du Gouvernement & de la Police des Juifs, qui ne se sont jamais rétablis depuis, ni là ni en aucun autre lieu du monde.

Ann. VIII. depuis J. C. AUGUSTE, 38.

Cette année Marcus Ambivius (z) fut envoyé par Auguste à la place de Coponius : & Salomé la sœur d'Herode mourut ; cette femme dont les cabales & les intrigues avoient causé tant d'événements tragiques dans la maison de son frere.

Année. X. depuis J. C. AUGUSTE, 40.

Tibere (a) fut admis à partager avec Auguste le Commandement & la Souveraineté dans toutes les Provinces & les armées de l'Empire : & il se fit un Décret du Sénat & du Peuple, qui ratifia ce qu'avoit fait Auguste à cet égard. C'est de là qu'il faut commencer à compter les quinze * années de Tibere, dont

Ann. XII. depuis J. C. AUGUSTE. 42. TIBERE, I.

(z) Idem. XVIII. 3.

(a) VELL. PAT. II. 121. SUET. *in Tiber.* 21.

* [Le P. PETAU croit que S. Luc compte les 15 années de Tibere depuis la mort d'Auguste : *de Doctrina Temporum* Lib. XV. c. 7. Mais M. Prideaux suit ici le sentiment de plusieurs autres Chronologistes, comme PAGI, *Critica in Baronium*, Tom. I p. 6. & seq. & p. 19. & ce dernier sentiment paroît le mieux fondé.]

il eſt parlé dans l'Evangile ſelon Saint Luc.

Ann. XIII. depuis J. C. AUGUSTE. 43. TIBERE. 2.

Auguſte rappella Ambivius de Judée, & y envoya Annius Rufus, pour la gouverner en qualité de Procurateur.

Ann XIV. depuis J. C. AUGUSTE. 44. TIBERE. 3.

Auguſte (*b*) mourut à Nole dans la Campanie le 19. d'Août. Il avoit ſoixante ſeize ans, moins trente-cinq jours. Il étoit né le 23. de Septembre de la LXIII. année avant l'Ere Chrétienne, & mourut le 19. d'Août de la XIV. année de cette Ere. Son regne fut juſtement de cinquante-ſix ans, à commencer à ſon premier Conſulat, dont il prit poſſeſſion le même jour du mois qu'arriva ſa mort. Mais à compter de la victoire d'Actium, ſon regne n'a duré que quarante-quatre ans, moins quatorze jours: car cette victoire fut remportée le ſecond jour de Septembre, & ſa mort arriva le 19. d'Août. Et comme ce fut cette victoire qui lui acquit tout l'Empire & la Souveraineté abſolue, c'eſt de là que nous avons compté ici les années de ſon regne, que nous avons miſes à la marge depuis la dépoſition d'Archelaüs, & la réduction de la Judée en Province Romaine.

(*c*) Tibere, fils de Livie d'un premier

(*b*) VELL. PATERC. II. 123. SUET. *in Octav.* 103. TACIT. I. 5, & 7. DION CASS. LVI. p. 589. & 590.

(*c*) JOSEPH. *Antiq.* XVIII. 3. VELL. PATERC. II. 124. TACIT. *Ann.* I. 7. SUET. *in Tiber.* 24. DION CASS. LVII.

lit, lui ſuccéda. Il avoit déja été aſſocié à l'Empire; mais alors il fut ſeul maître de tout, & de la Ville de Rome elle-même, auſſi bien que des Provinces & des armées. Il avoit cinquante-cinq ans alors. Il regna, ſur tout l'Empire, (*d*) vingt & deux ans, ſept mois & ſept jours.

Année XIV. depuis J. C. AUGUSTE. 44. TIBERE. 3.

Tibere (*e*) envoya Valerius Gratus en Judée, toujours en qualité de Procurateur, à la place d'Annius Rufus. Il demeura onze ans dans ce Gouvernement.

Année XV. depuis J. C. TIBERE. 4/1.

La mort d'Archelaüs Roi de Cappadoce, celle d'Antiochus Roi de Comagene, & celle de Philopator Roi de Cilicie, qui arriverent toutes cette année, ayant cauſé quelques deſordres dans ces pays-là; (*f*) Tibere en prit occaſion d'arracher Germanicus à ſes Légions Germaniques. L'attachement qu'elles avoient pour ce jeune Prince lui avoit donné de l'ombrage. Il l'envoya en Orient, ſous prétexte qu'il n'y avoit que ſa prudence qui fût capable d'appaiſer ces troubles. Pour cet effet, il fit faire un Décret du Sénat, qui donnoit à Germanicus le ſoin de toutes les Provinces de l'Orient par delà la mer Egée.

Ann. XVII. depuis J. C. TIBERE. 6/3.

(*d*) DION CASS. LVIII. p. 639.
(*e*) JOSEPH. *Antiq.* XVIII. 3.
(*f*) TACIT. *Ann.* II. 5. 42. 43. JOSEPH. ibid.

Ann. XVIII. depuis J. C. 17. TIBERE. 4. Germanicus (*g*) y alla donc, & réduisit la Cappadoce & la Comagene en forme de Provinces. Il appaisa aussi les troubles d'Arménie, & lui donna pour Roi Zenon fils de Polemon Roi de Pont : choix également agréable à la Noblesse & au petit Peuple du pays ; parce qu'ayant été élevé parmi eux, il avoit sçu s'en faire aimer. De là il passa en Syrie, & y prit ses quartiers d'hiver. C'étoit Cneus Pison qui en étoit alors Président. (*h*) Il y avoit été envoyé lorsque Germanicus partit de Rome pour se rendre en Orient. Les ordres secrets, que lui avoit donnés Tibere, étoient de contrecarrer Germanicus, de le traverser en tout, & de lui faire toutes les peines qu'il pourroit ; & il les exécuta fort ponctuellement.

Ann. XIX. depuis J. C. 18. TIBERE, 5. Le printems venu (*i*) Germanicus passa en Egypte, & y vit toutes les Curiosités du pays. Il remonta le Nil depuis Canope jusques aux frontieres de l'Ethiopie. A son retour en Syrie, (*k*) il tomba malade, & mourut à Antioche du poison que lui firent donner Pison & sa femme Plancine. Germanicus connut bien la cause de son mal, & s'en ouvrit

(*g*) TACIT. *Ann.* II. 54. SUET. *in Calig.* 1.
(*h*) Idem. *Ann.* II. 55.
(*i*) TACIT. *Ann.* II 59. & 60.
(*k*) TACIT. *Ann.* II. 69-72. SUET. *in Calig.* 1.

Ann. XIX. depuis J. C. 8/5 Tibere.

assez clairement à ses amis ; & personne ne douta non plus que lui (*l*) que ce ne fût par ordre de Tibere que ce crime se commettoit. Germanicus, par un mérite supérieur, s'étoit acquis l'estime & l'affection de tout le monde, jusques à un point qui donna de l'ombrage à Tibere & excita son envie. (*m*) Il n'eut point de repos qu'il ne s'en fût défait par cette voie si noire & si lâche. Tout (*n*) l'Empire fut attristé de cette perte, sur tout à Rome : & l'on ne sçauroit exprimer la colere & l'indignation que l'on y conçut contre Pison & sa femme qui avoient été les instruments de sa mort.

Ann. XX. depuis J. C. 9/6 Tibere.

Aussi à peine furent-ils de retour à Rome, (*o*) qu'on leur intenta un procès au Sénat. Pison, qui vit bien qu'il y seroit infailliblement condamné, pour prévenir la Sentence, s'enfonça son épée dans le corps, & en mourut.

Ann. XXIII. depuis J. C. 12/9 Tibere.

Valerius Gratus (*p*) ôta la Souveraine Sacrificature à Anne, qui en avoit été revêtu quinze ans ; & lui substitua Ismaël fils de Fabus.

Ann. XXIV. depuis J. C. 13/10 Tibere.

Mais l'année d'après desapprouvant

(*l*) SUET. *in Calig.* 2.
(*m*) SUET. *in Calig.* 3. & 4.
(*n*) TACIT. *Ann.* II. 71. 72. SUET. *in Calig.* 5. & 6.
(*o*) TACIT. *Ann.* III. 10-15. DION CASS. LVII. pag. 615.
(*p*) JOSEPH. *Antiq.* XVIII. 3.

son propre choix, (q) il déposa Ismaël; & éleva à cette dignité Eléazar le fils d'Anne à qui il l'avoit ôtée il y avoit un an.

Ann. XXV. depuis J. C. 14 TIBERE. 11

Ce dernier (r) n'en jouit pas plus long-tems que son prédécesseur. Il fut aussi déposé; & sa Charge fut donné à Simon fils de Camith, qui n'y demeura pas plus long-tems que le précédent.

Ann. XXVI. depuis J. C. 15 TIBERE. 12

L'année suivante (s) Gratus la lui ôta aussi, & y mit Joseph surnommé Caïphe, (t) gendre d'Anne le premier de ceux qu'il avoit déposés : & ce sont là (u) les deux Souverains Sacrificateurs dont parle l'Evangile, & les deux personnes qui contribuerent le plus à faire crucifier Notre-Seigneur.

Cette même année, Gratus étant rappellé, (x) Ponce Pilate fut envoyé par Tibere en qualité de Procurateur de Judée en sa place. C'étoit un homme à qui rien ne manquoit de toutes les qualités qu'il faut pour commetre les plus grandes iniquités, comme cela parut dans tout son Gouvernement. Philon (y) l'accuse d'avoir vendu la Justice, & rendu

(q) JOSEPH. ibid.
(r) JOSEPH. ibid.
(s) JOSEPH. ibid.
(t) *Jean* XVIII. 13.
(u) *Luc.* III. 2. *Act.* IV. 6. *Jean* XVIII. 13. 24.
(x) JOSEPH. *Antiq.* XVIII. 3.
(y) *In libro de Legatione ad Caium.*

pour de l'argent quelle Sentence on vouloit. Il parle de ses rapines, de ses injustices, de ses meurtres, des tourments qu'il avoit fait souffrir à des innocents, des personnes qu'il avoit fait exécuter sans forme de procès, & de son excessive cruauté pendant toute son administration. Un homme d'un caractere d'iniquité aussi consommée étoit tout propre à prononcer l'injuste Sentence, qui condomna à la mort le Prince de la Vie.

C'est ici la quinzieme année de Tibebere depuis son association à l'Empire par Auguste ; & c'est elle dont parle (z) S. Luc, quand il dit : qu'alors Jean-Baptiste commença à prêcher le Baptême de repentance en remission des péchés. C'est ici aussi que (a) commence l'Evangile de Jesus-Christ. Car le Christ paroît en quelque maniere dès qu'il fait annoncer cette bonne Nouvelle par le Messager, qu'il envoya devant lui préparer le chemin pour sa venue en personne, qui arriva trois ans & demi après. Ce fut donc la quinzieme année de Tibere, que Jean-Baptiste commença à exercer ce Ministere de l'Evangile : & il y travailla trois ans & demi, depuis la Fête de Pâque de l'année où nous sommes, jusques à cel-

(z) *Luc.* III. 1. *Luc.* III 3.
(a) *Marc.* I. 4. *Marc.* I. 1.

Ann. XXVI. depuis J. C. TIBERE. 15/12

le des Tabernacles, trois ans & demi après. Alors Jean ayant été mis en prison, (*b*) Jesus-Christ se montra lui-même, & entra en personne dans son Ministere, & l'exerça aussi trois ans & demi. De sorte que le Ministere de Christ sur la Terre, tant celui qu'il fit exécuter par son Précurseur Jean-Baptiste, que celui qu'il exerça en personne après cela lui-même, a duré justement sept ans; & ces sept ans sont la derniere des septante semaines (*c*) de Daniel.

On a déja expliqué, dans le Livre V. de cet Ouvrage, comment les soixante-deux semaines de cette Prophétie, dont le bout marquoit le tems de la venue du Christ pour ce Ministere de l'Evangile, finissent où commence celle-ci; comment dans cette derniere semaine l'Alliance a été confirmée avec plusieurs, comment dans sa derniere moitié les Sacrifices & les Oblations Lévitiques ont pris fin; enfin comment, à la fin de la semaine, le Messie a été retranché. Ainsi il n'est pas nécessaire de répéter ici tout cela.

An. XXXIII. depuis J. C. TIBERE, 19.

Dans le tems donc marqué par cette Prophétie, le Christ fut offert en Sacrifice pour nous, pour faire la reconciliation à cause de nos iniquités, & mourut sur la

(*b*) *Matt.* IV. 12. & 17.
(*c*) *Dan.* IX.

Croix

Croix pour les expier ; & ayant par-là acquis la Royauté ſpirituelle ſur nous, il en prit poſſeſſion à ſa Réſurrection. Alors commença ſon Egliſe, qui eſt ſon Royaume. Par-là furent accomplies deux autres Prophéties de Daniel qui regardent ce Royaume : la premiere ſe trouve dans le ſecond Chapitre de ce Prophete ; & l'autre dans le ſeptieme. Toutes deux prédiſent que le Royaume du Meſſie viendroit & s'établiroit ſur les ruines de celui des Romains. Car les quatre Monarchies repréſentées par les quatre métaux de la Statue de Nabucodonoſor, dans la premiere, & par les quatre Bêtes, dans la ſeconde, ſont celles des Babyloniens, des Perſes, des Macédoniens, & des Romains. Et ces deux Prophéties marquent aſſez clairement, que le Royaume du Meſſie commenceroit quand la derniere, qui eſt celle des Romains, viendroit à baiſſer. Car ce qui eſt dit dans la premiere du Roi qui lui ſuccéderoit ; Que (c) *ſon Royaume ne ſeroit jamais diſſipé* ou détruit *: mais qu'il ſeroit établi éternellement :* & dans la ſeconde ; Que (d) *Seigneurie, & honneur, & regne, lui ſeroient donnés ; & que tous les Peuples, toutes les Nations, & toutes les Langues le ſerviroient : que ſa*

An. XXXIII. depuis J. C. Tibere. 19.

(c) *Dan.* II. 44.
(d) *Dan.* VII. 14.

Domination est une Domination eternelle, qui ne passera point, & son regne un regne qui ne sera point dissipé, ou détruit : tout cela, dis-je, ne peut pas s'entendre d'un autre que de Christ & de son regne. Par conséquent la force de l'Empire Romain ayant commencé à déchoir sour le regne de Tibere ; c'est là aussi qu'a commencé le Regne du Messie avec l'établissement de son Eglise ici-bas sur la terre.

Dans (*e*) la premiere de ces Prophéties, l'Empire Romain est représenté sous l'embléme de pieds de fer & de terre mêlés ensemble. Cela marque les deux especes différentes de Gouvernement, sous lesquelles les Romains ont passé ; la premiere, le Gouvernement selon les Loix, ou leur ancien Etat en forme de République ; la seconde, le Despotique & le Tyrannique, sous les Empereurs. Tant que le premier dura, l'Empire de Rome étoit d'une constitution vigoureuse & solide, comme sur des jambes de fer. Mais quand le second commença, & qu'à la place des Loix succéda la volonté & la fantaisie d'un Prince, ce ne fut plus qu'un mélange de fer & de terre, dont ces pieds étoient composés, une base foible, & sur laquelle portoit tout cet Edifice. Tant qu'Auguste, qui étoit

(*e*) *Dan.* II. 32. 40.

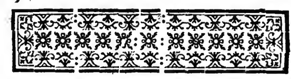
un Prince sage, juste, & clément, vécut, la terre étoit si ferme, que le fer, ou, si l'on veut, l'alliage du fer, prévaloit encore. Mais quand Tibere vint à lui succéder; un Prince (*f*) qui tenoit plus de la bête que de l'homme, & qui gouvernoit presque toujours sans égards pour la raison & pour la Justice, par pur caprice, ou par une volonté cruelle & barbare; la terre commença à s'ébouler, les fondements de l'Empire croulerent, & menacerent bientôt ruine. Ce fut justement, lorsque les choses prirent ce train-là, que le Royaume de Christ commença à se former, par l'établissement de son Eglise: & là où celle-ci commence, la Juive finit avec toute l'Economie Mosaïque.

An. XXXIII. depuis J. C. TIBERE, 19.

C'est là le dernier terme où je m'étois proposé de conduire cet Ouvrage. M'y voici arrivé. Il est tems de le finir, par de très-humbles & très-ferventes actions de graces à Dieu de la grace qu'il m'a faite, dans sa grande misericorde, de m'accorder la vie & la force de l'achever.

(*f*) Voyez sa vie dans SUETONE.

Fin du XVII. & dernier Livre.



LETTRES
DE
MONSIEUR MOYLE
A MONSIEUR
LE DOCTEUR PRIDEAUX,

Contenant diverses Remarques Critiques sur quelques Passages de l'Histoire des Juifs & des Peuples voisins, &c.

Avec les Réponses de M. PRIDEAUX;

Traduites de l'Anglois.

LETTRE I.

De M. MOYLE *au Docteur* PRIDEAUX.

MONSIEUR,

VOus dites à la page 18. du Livre I. de votre Histoire, que depuis que les Ptolomées regnerent en Egypte, » tout le Commerce que les pays Occi-

» dentaux eurent avec la Perse, les In-
» des, l'Arabie & les côtes Orientales
» de l'Afrique, se faisoit par la Mer Rou-
» ge & l'embouchure du Nil. » Mais Strabon même, sur la foi de qui vous rapportez ce fait, dit seulement, ὡς ἐπὶ τὸ πολύ, que *la plus grande partie* des marchandises des Indes se transportoient par la voie d'Alexandrie.

De plus, Appien (*a*) assure formellement le contraire de ce que vous avancez; car il parle de Palmyre, comme d'un lieu célebre pour les marchandises des Indes & d'Arabie, que les Négociants de cette Ville faisoient venir de Perse, & qu'ils vendoient ensuite aux Romains. Palmyre étoit bâtie près de l'Euphrate; situation très-avantageuse pour lui attirer la plus grande partie du Commerce des Indes qui se faisoit par terre par la voie de Perse.

Ammien Marcellin dit, (*b*) que Batne, Ville de l'Anthemisie, au nord de la Mésopotamie, proche de l'Euphrate, étoit renommée pour le même trafic; car on y tenoit chaque année une foire, à laquelle se rendoit un grand concours d'étrangers, pour acheter les marchan-

[*a*] *De Bello Civ.* V. p. 676, *Ed.* STEPH.
[*b*] Lib. XXIV, c. 3.

difes qu'on y avoit apportées des Indes & du pays de Seres.

Pour ce qui eſt du Commerce avec les Seres, nous apprenons du même Auteur, (c) que les Marchands qui y négocioient, s'y rendoient de la Perſe, en traverſant les territoires des Saques, & en tranſportoient par terre diverſes marchandiſes. Il eſt auſſi certain, que toutes celles qui venoient par mer, à l'un ou à l'autre de ces deux endroits, devoient néceſſairement paſſer par le Golfe Perſique, & de là remonter l'Euphrate, & non pas traverſer la Mer Rouge, qui étoit trop éloignée.

Il eſt vrai qu'on faiſoit un grand Commerce avec les Indes, par la voie de la Mer Rouge & d'Alexandrie, comme on peut le voir non ſeulement dans Strabon, mais auſſi dans Pline (d) qui a marqué la route que les Marchands tenoient par terre d'Alexandrie à Berenice; & de là par mer, à la côte de Malabar. Il ajoute que le premier prix des marchandiſes des Indes qu'on tranſportoit, chaque année, dans l'Empire Romain, montoit à plus de 400000 livres Sterling. Le même Auteur aſſure dans un autre endroit, (e)

(c) Lib. XXIII. c. 6. p. 292. *Ed.* GRONOV.
(d) Lib. VI. c. 23. p. 703. *Ed.* HARDUIN.
(e) Lib. XII. c. 18.

que l'Empire perdoit chaque année par son Commerce avec les Indes, l'Arabie & la Judée, au de là de 800000 livres Sterling.

De ces deux passages comparés ensemble, il paroît que les Romains faisoient un aussi grand Commerce avec les Seres & les Arabes, qu'avec les Indes : *Tanto nobis deliciæ & fœminæ constant.* Tacite se plaint de la même chose(*f*). Or si 800000 livres Sterling, appliquées chaque année à un tel usage, étoient pour l'Empire Romain une trop grande dépense à soutenir. . . . .

. . . . .

(*f*) *Annal.* III. 53.

LETTRE II.

De M. MOYLE *au Docteur* PRIDEAUX ; *Sur ce qu'il dit de* Zoroastre *au IV. Livre de cette Histoire*, T. II. *p.* 44. *& suiv.*

MONSIEUR,

CE que vous dites de Zoroastre est si touchant & si bien narré, que j'ai tout le penchant possible à le croire vrai:

mais il s'y rencontre des circonſtances ſi incompatibles avec les relations de tous les Auteurs Grecs & Latins, qu'elles donnent un juſte ſujet de révoquer en doute toute cette Hiſtoire.

Il eſt certain que la plus grande partie des anciens Ecrivains place Zoroaſtre long-tems avant le regne de Darius Hyſtaſpide, comme vous pouvez le voir dans tous les Auteurs modernes, qui ont traité ce ſujet.

Je n'entrerai point dans la diſpute; ſçavoir, s'il n'y a eu qu'un ſeul homme de ce nom, ou s'il y en a eu pluſieurs. Je ne prétends pas non plus déterminer le tems auquel a vécu Zoroaſtre, le fondateur de la Religion des Perſes; parceque je crois qu'il eſt impoſſible de faire aucune conjecture probable, parmi une ſi grande variété d'opinions. Il ſuffit pour mon deſſein, que je puiſſe prouver, qu'il eſt plus ancien que le période où vous l'avez placé.

Pour cela je n'ai pas beſoin de vous produire une longue liſte d'anciens Hiſtoriens; car ce qu'ils ont dit là-deſſus a déja été recueilli par Marsham, Stanley, Mrs. Fabricius, Huet, &c. A la vérité, vous voudriez m'enlever Juſtin, en le corrigeant par Diodore de Sicile; mais c'eſt tout le contraire. Diodore doit être

corrigé par Justin, comme le montre un passage d'Arnobe, (g) de la maniere que le lisent & que le distinguent Stanley, Marsham, ou Herauld. Ce passage porte, que Ctesias appelle ce Roi des Bactriens, non pas *Oxiartes*, mais *Zoroastres*; & par conséquent la vraie leçon dans Diodore, qui fait profession de le suivre dans toute sa relation de cette guerre, étoit *Zoroastre*.

Le seul ancien Ecrivain qui semble favoriser votre opinion, c'est Agathias, qui a vécu 1100. ans après, & qui fait Zoroastre contemporain de Darius Histaspide, comme les Perses l'assuroient généralement alors; mais il dit en même tems, qu'il étoit impossible de sçavoir, s'il étoit le pere de Darius, ou non. Or si l'on doutoit alors de ce fait, comment, je vous prie, est-on venu à s'en mieux instruire dans des tems plus éloignés? Et c'est une chose remarquable, que de tous les Auteurs Orientaux que vous avez cités, il n'y en a pas un qui ait plus de 600. ans d'antiquité; Mirconde lui-même donné par Texeira, & le plus célebre de tous les Historiens Orientaux, ne fait aucune mention de ce fait dans ses Annales.

(g) Lib. I. p. 31. comparé avec p. 5. *Ed. Lugd.*

Marcellin dit bien (h) que Zoroastre étoit pere de Darius ; mais si on examine attentivement toute la période, on verra qu'il fait vivre Hystaspe long-tems après Zoroastre, & Lactance le place avant la guerre de Troye. (i) De sorte qu'on ne peut faire aucun fonds sur cette preuve.

Apulée (k) est un autre Auteur que vous produisez, pour prouver que Zoroastre étoit contemporain de Pythagore ; mais vous avez entierement détruit son autorité, par une preuve chronologique. A quoi je puis ajouter, qu'Apulée, dans la période qui suit immédiatement, contredit lui-même ce fait ; puisqu'il assure que c'étoit l'opinion regnante que Pythagore alla de son propre mouvement en Egypte, & qu'il s'y instruisit dans toute la science des Prêtres de ce pays-là. Mais il ne dit pas un seul mot de sa prétendue conversation avec Zoroastre, lequel, comme il paroît par son Apologie, (l) il a supposé avoir vécu plusieurs siécles avant Pythagore, puisqu'il le fait plus ancien que Moïse : passage, pour le dire en passant, qu'il a co-

(h) Lib. XXIII. c. 6.
(i) *Instit.* VII. 15.
(k) *Florid.* 501. *Ed. Lugd.*
(l) P. 310.
(m) Lib. XXX. c. I.

pié de Pline, (*m*) comme le P. Hardouin l'a très-bien remarqué.

En effet, si on suppose que Zoroastre étoit contemporain de Ninus, & que la Monarchie des Assyriens a subsisté 1400. ans selon Diodore, (*n*) ou 1300. selon Troge, (*o*) il faut le placer quelques siécles avant Moïse. Cela ne sçauroit non plus, comme vous le supposez, s'accorder avec la conquête de l'Egypte par Nebucadnetsar ; car depuis ce tems-là jusqu'à la mort de votre Zoroastre, il y a 85. ans, comme il paroît par votre propre calcul. Or quand on accorderoit que ce Zoroastre étoit âgé de 90. ans, lors de sa mort, qui, pour le remarquer en passant, ne fut pas naturelle, mais violente, il ne pouvoit avoir que cinq ans dans le tems de cette fameuse conquête: & posé, que ce que Jamblique dit de Pythagore, qu'il avoit demeuré douze ans à Babylone, fût vrai, Zoroastre ne pouvoit être âgé que de dix-sept ans, quand Pythagore quitta cette Ville ; par conséquent, il étoit encore sans contredit trop jeune, pour s'ériger en Docteur.

Mais, si nous supposons pour un moment, que Pythagore ait été à Babylone, sous le regne de Nebucadnetsar, ou

(*n*) Lib. II. p. 115. *Edit. Hanov.*
(*o*) I. 2.

même plus tard si vous voulez, vingt ans avant la conquête de l'Egypte par Cambyse, qui est le plus bas période, comme vous l'avouez vous-même, qu'on puisse assigner à ses voyages, & qui a précédé la prise de Babylone par Cyrus; je nie qu'il ait pu voir aucun des Perses & des Mages; car cette Secte se répandit seulement par les conquêtes & avec l'Empire des Perses, & dans les Indes. (*p*) C'est se mocquer, que de supposer qu'aucun des Prêtres des Perses eût voulu s'établir, ou qu'on lui eût permis de s'établir à Babylone, le centre du Sabiasme, lequel, comme vous le dites, (*q*) ils avoient en horreur, & haïssoient les Babyloniens plus que tous les autres de cette Secte. Si Pythagore eût pu s'instruire, dans cette Ville, de la science des Mages, il n'auroit pas eu besoin de faire un voyage en Perse exprès pour cela, comme Clément d'Alexandrie (*r*) & Pline (*s*) nous assurent qu'il le fit.

Je conviens que le *Zabrate* de (*t*) Porphyre, le *Zarate* de (*u*) Clément, de (*v*) Plutarque & de Jamblique, & le *Zaran*

(*p*) *Histoire du Doct.* PRIDEAUX, Liv. III. T. I. p. 97.
(*q*) *Ibid.* Liv. IV. Tom. II p. 116.
(*r*) *Strom.* I. p. 357. *Ed.* POTTER.
(*s*) Lib. XXX. I.
(*t*) *In Pythagora*, p. 185. *Ed. Cantab.*
(*u*) Ibid.
(*v*) *De Gen. anima in Timao*, p. 1862. *Ed.* STEPHAN.

de (x) Cyrille ſont un ſeul & même homme ; mais je nie qu'aucun d'eux ſoit Zoroaſtre. Pour commencer par Porphyre, ſi par Zabrate il a entendu Zoroaſtre, pourquoi ne l'a-t-il pas appellé de ce dernier nom, comme il a fait dans ſon Livre (y) *de Antro Nympharum* ? L'endroit même où il en parle, peut ſervir à montrer, que le tems auquel Zoroaſtre a vécu, eſt anterieur de pluſieurs ſiécles à celui de Darius Hyſtaſpide ; car il dit, que Zoroaſtre conſacra une grotte au culte de ſon Dieu Mithra, & que ce fut lui qui introduiſit cette coutume parmi les autres Nations. Or l'on trouve dans l'Hiſtoire, en remontant auſſi haut que la guerre de Troye, divers exemples de grottes conſacrées aux Nymphes, ou à d'autres Divinités, comme il paroît par les vers d'Homere, qui ſont le ſujet du Diſcours de Porphyre ; pour ne rien dire de la grotte de Jupiter fréquentée par Minos, (z) & de pluſieurs autres, dont parlent Strabon, Pauſanias, &c. longtems avant le regne de ce Prince.

De plus, il eſt manifeſte que Porphyre fait Zabrate Chaldéen, comme Holſtenius l'a très-bien remarqué ; c'eſt-à-

(x) *Contra Julian.* p. 133. *Ed.* SPANHEM.
(y) Pag. 254.
(z) STRABO X. p. 482. *Ed.* CASAUB. DION. HAL. L. II. p. 91. *Ed.* STEPH.

dire, un Philosophe de cette Secte, comme le prouvent clairement les paroles qui suivent : par conséquent il ne pouvoit pas avoir dans l'esprit Zoroastre, qui étoit un Mage. A la vérité, quelques Ecrivains ont confondu ces deux Sectes, comme Celse; aussi Origene (*a*) se moque-t-il de lui avec beaucoup de raison. Clément & Cyrille font Zoroastre Assyrien de naissance, quoique Chaldéen de profession. Pline (*b*) parle de *Zarate*, comme de l'un des successeurs de Zoroastre; mais il faut qu'il soit différent du Zarate de Clément, &c. à cause qu'il le dit Mede & Mage. Quoi qu'il en soit, ce passage prouve clairement, que Zarate & Zoroastre sont deux personnes différentes, & non pas deux différents noms d'une seule & même personne.

J'avoue que je me suis trop arrêté à un argument, sur lequel vous ne faites pas grand fond vous-même, & que vous semblez abandonner. Permettez-moi cependant, avant que de quitter ce sujet, de remarquer une grande contradiction où vous êtes tombé. Vous dites (*c*) que *Pythagore forma le dessein de se retirer dans une grotte, à l'imitation de Zoroastre son*

(*a*) *Contra Celsum*, I. p. 45. *Ed. Cantab.*
(*b*) Lib. XXX. I.
(*c*) Liv. IV. Tom. II, p. 63.

maître. Mais puisque, suivant votre calcul, Zoroastre ne s'étoit point érigé en Prophete, ni retiré dans sa grotte jusques au regne de Darius Hystaspide ; & que Pythagore étoit revenu de ses voyages plus de vingt ans avant la conquête de l'Egypte par Cambyse ; comment Pythagore pouvoit-il suivre l'exemple de Zoroastre, dans une chose qui arriva si long-tems après qu'il se fut retiré lui-même dans une caverne, & dont il étoit impossible qu'il fût jamais instruit dans un si grand éloignement, quand même elle seroit arrivée beaucoup plutôt.

A l'égard de son opinion de l'Immortalité de l'ame, il pouvoit la tenir de son maître Pherecyde, qui a enseigné le premier cette doctrine, suivant Cicéron, & quelques autres. (*d*) Mais pour celle de la Metempsycose, j'avoue qu'il pouvoit l'avoir prise des Brachmanes, ou même des Mages, qui étoient tous dans ce sentiment, s'il en faut croire votre propre Auteur Porphyre. (*e*)

Le témoignage général de l'Antiquité étant contraire à votre opinion sur le tems où a vécu Zoroastre, il ne vous reste plus que l'autorité des Ecrivains Orientaux. Il n'est pas nécessaire que je

(*d*) Vide MENAG. *ad* LAERTIUM I. §. 116.
(*e*) *De abstinentia*, IV. 165.

répete ici ce que j'ai remarqué à ce ſujet, dans l'article d'Agathias ; car aſſurément aucun homme de bon ſens ne mettra en parallele des Auteurs ſi modernes & ſi peu ſinceres, avec des Hiſtoriens d'une réputation auſſi bien établie que les Grecs & les Latins. Pour faire juger de la bonne foi & de l'exactitude des Orientaux, j'en appelle au fameux Hiſtorien de Perſe, à Mirconde, qui a écrit une Hiſtoire du regne de Darius, qui contient autant de menſonges qu'il y a de lignes. Ce n'eſt depuis le commencement juſqu'à la fin, qu'une impertinente rapſodie de fables groſſierement inventées, & d'abſurdités ridicules. En un mot, c'eſt le plus indigne Livre que j'aie lû de ma vie. Il m'a été facile de juger par celui-là de tous les autres, & de comprendre qu'on ne peut faire aucun fond ſur les Hiſtoriens Orientaux, pour la vérité de quelque fait ancien que ce ſoit. M. Huet (*f*) aſſure que les Perſes modernes font Zoroaſtre contemporain d'Abraham.

Je paſſe à l'examen de quelques autres circonſtances de cette relation, qui ſont, ou inconnues, ou contredites par les anciens Auteurs Grecs & Romains. Je commence par le grand changement que Zoroaſtre fit dans la Religion nationale

(*f*) Voyez p. 89.

des Perses, sous Darius Hystaspide. Tous les anciens, sans en excepter aucun, gardent un profond silence sur ce fait, ce qui est une bonne preuve de sa fausseté. Est-il croyable que tant d'habiles Historiens n'eussent rien dit d'un événement si singulier, s'ils en avoient eu connoissance? ou y a-t-il la moindre probabilité, que cet événement, qui a dû faire tant de bruit, ait pu échapper à leurs recherches? Qui pourroit se persuader, qu'Herodote, qui a parcouru un si grand nombre de Provinces de Perse, afin de ramasser des materiaux pour son Histoire, n'en ait rien appris dans tous ses voyages; ou que Ctesias, qui a résidé tant d'années à la cour de Perse, ait ignoré un fait que les plus ignorants du Peuple devoient sçavoir.

Il est étonnant que Xenophon, qui avoit conversé avec le jeune Cyrus, & pénétré à la tête d'une armée dans le cœur de l'Empire de Perse, ne pût pas en instruire ses compatriotes à son retour. Mais ce qui est plus étonnant encore, d'où vient qu'Ostane, qui accompagna Xerxès dans son expédition contre la Grece, & qui inspira aux Grecs une fureur étrange pour la Magie, ne dit rien à ses Sectateurs de l'origine de sa Secte, ou de l'âge de son Fondateur? Ce sont

là tout autant de fortes présomptions contre cette Histoire. A quoi j'ajouterai l'autorité de Xenophon, (g) qui dans sa Cyropœdie assure, que les reglements faits par Cyrus, dans le culte Religieux, avoient subsisté sans altération jusques au tems où il vivoit. Dans la conclusion de ce même ouvrage, quoiqu'il y donne une ample idée de la corruption des mœurs & de la discipline militaire des Perses, de leur négligence dans l'éducation de leurs enfants, & de la maniere dont ils avoient entierement dégeneré des vertus de leurs ancêtres; cependant il n'y dit pas un mot d'aucun changement qui fût arrivé dans leur culte national, ou dans les principes de leur Théologie; ce que le sujet qu'il traitoit lui donnoit une belle occasion de faire, s'il s'étoit passé quelque chose de semblable.

Les principaux changements, que Zoroastre fit dans l'établissement de la nouvelle Religion, furent de bâtir des Temples que les Perses n'avoient point encore, & d'introduire un Dieu supérieur aux deux Principes que l'on reconnoissoit alors.

Pour détruire le premier de ces faits, je ne ferai pas valoir, comme dans l'article précédent, le silence des anciens

(g) *Cyropædia.* VIII, p. 121. *Ed.* Steph.

Ecrivains ; mais j'employerai des autorités expresses qui le contredisent. Herodote, Gouverneur en Perse & homme de guerre, assure positivement (*h*) que les Perses de son tems (car il parle dans le tems présent) n'avoient point de Temples. Dinon (*i*) qui fleurissoit après Alexandre, dit que les Perses faisoient leurs sacrifices en pleine campagne, ce qui montre qu'ils n'avoient pas de Temples. Cicéron (*k*) nous apprend que Xerxès, à l'instigation des Mages, mit le feu aux Temples de la Grece, sur ce principe, que tout l'Univers étoit le Temple des Dieux, qui devoient être au large, & non pas renfermés dans des murailles. Voilà la véritable cause de l'aversion que les Perses avoient pour les Temples. Elle ne venoit point, comme vous le supposez, (*l*) d'aucune horreur qu'ils eussent d'adorer les Dieux sous des images ; car ils étoient d'aussi grands Polytheistes & aussi Idolâtres qu'aucuns de leurs voisins. (*m*) Ils s'abstenoient de l'usage des images par le principes dont j'ai parlé ; & la raison d'Herodote bien entendue, revient à celle de Cicéron.

(*h*) Lib. I. p. 35.
(*i*) *Apud* CLEM. ALEX. *in Protrept.* p. 56.
(*k*) *De Leg.* II. 10.
(*l*) Liv. IV. Tom. II. p. 114.
(*m*) CLEM. ALEXAND. p. 56. 7.

Ces autorités prouvent clairement, que les Perses n'avoient point de Temples, long-tems après le regne de Darius ; ils ne paroît pas qu'ils en aient eu plutôt que sous l'Empire de Tibere, plusieurs siécles après. Il y a bien de l'apparence, comme MM. le Clerc & Stanley le conjecturent, que ce fut là une innovation dans leur culte, causée par le commerce qu'ils eurent avec les Macédoniens, qui étoient devenus leurs maîtres.

A l'égard de la partie la plus importante du systéme de Zoroastre, ou de son opinion qui établit un troisieme Principe supérieur aux deux déja reçus, c'est un fait contredit par tous les Anciens Auteurs. La citation de Stanley, tirée des Ecrits de Zoroastre, que vous reconnoissez, avec tous les Sçavants, être supposés, ne sçauroit être d'aucun poids ; & ce que Plutarque dit, que ce Mage croyoit deux Dieux indépendants, & un troisieme mitoyen, ne s'accorde point avec votre hypothêse. Aristote, Hermippe, Eudoxe (n) & Theopompe assurent, qu'il admettoit seulement deux Principes, un bon & un mauvais. Agathias, Auteur beaucoup plus moderne, affirme la même chose des Perses de son

(n) *Apud* LAERTIUM *in Proem.*

tems ; & il ajoute, comme vous le dites aussi, (o) que les Manichéens avoient tiré de là ce grand article de leur hérésie. De toutes ces autorités jointes ensemble, il me paroît certain, que ce changement dans la Théologie des Perses, qui la rendit plus épurée, est de beaucoup postérieur au tems où vous le placez.

(o) *Histoire du Doct.* PRIDEAUX, Liv. III. Tom. I. p. 397. note (a).

LETTRE III.

De M. MOYLE au Docteur PRIDEAUX : Sur un endroit du Livre V. Tom. II. p. 255.

MONSIEUR,

Quelque jugement que l'on fasse de la correction du passage de Josephe, Liv. XI. c. 7. par Isaac Vossius, je ne sçaurois m'empêcher de croire que ce passage est corrompu, car στρατηγὸς τοῦ λαοῦ Ἀρταξέρξου n'est point une phrase Grecque, mais un pur Hébraïsme. Il est vrai que nous trouvons souvent dans les Septante, λαὸς pour στρατὸς, ce qui est une version litterale ; mais il n'y a pas d'apparence qu'un Auteur aussi élegant que Josephe,

ſe ſoit ſervi d'une expreſſion ſi barbare. Je crois qu'il faudroit lire ὁ στρατηγὸς τοῦ Ὤχου Ἀρταξέρξου. J'ai tiré l'idée de cette correction du Livre de Scaliger, intitulé συναγωγὴ ἱστοριῶν, p. 379. lequel, comme il l'avoue, p. 431. étoit un Recueil qu'il avoit tiré, partie des Livres imprimés, & en partie des manuſcrits. Sa leçon, dans cet endroit, eſt ὁ στρατηγὸς τοῦ Ἄχου, &c. Je ne doute pas qu'il n'eût trouvé Ἄχου dans quelque manuſcrit de Joſephe, car autrement il n'auroit jamais écrit un mot qui n'a aucune ſignification : en changeant une lettre, il y aura Ὤχου, que je crois être la vraie leçon.

Bagoſes eſt *Bagoas*, qui étoit le premier favori, & le Généraliſſime d'Ochus, ſous le regne duquel ſe paſſa toute cette affaire. Uſſerius (*a*) a fait un raiſonnement qui fournit une objection contre mon hypotheſe ; mais ſon raiſonnement n'eſt fondé que ſur la fauſſe ſuppoſition, que Johanan, fils d'Eliaſçib, dont parle (*b*) Eſdras dans la ſeptieme année du regne d'Artaxerxe-Longuemain, étoit le même Johanan, qui fut enſuite Grand Prêtre : au lieu qu'il paroît manifeſtement (*c*) par Joſephe, par la Chronique d'Alexandrie, & par (*d*) Nehemie, que

(*a*) *Ad ann. Jul. Per.* 4312.
(*b*) Cap. X. 6.
(*c*) Lib. XI. c. 7.
(*d*) Cap. XII. 2.

Johanan ou Jonathan, le Grand Prêtre, n'étoit pas fils d'Eliaſçib, mais de Jojada, comme vous l'avez très-bien remarqué, ce qui détruit entierement la conjecture de ce Prélat.

Vous avez été un peu trop ſévere, dans la maniere dont vous avez cenſuré Joſephe, comme s'il avoit ignoré la ſuite des Rois de Perſe. Il faut conſidérer que ſon principal but étoit d'écrire l'Hiſtoire de ſa propre Nation, & qu'il n'étoit point obligé, par les regles de l'Hiſtoire, de parler des affaires de Perſe, qu'autant qu'elles ſe trouvoient mêlées avec celles des Juifs. S'il a donné un abregé de la vie des ſix premiers Rois, c'eſt parce qu'ils s'étoient tous diſtingués par des actes de faveur ou de ſéverité envers les Juifs ; & cette raiſon ſuffiſoit pour l'autoriſer à le faire. Au contraire, s'il n'a point parlé de quelques-uns de leurs ſucceſſeurs, c'eſt à cauſe qu'il ne s'étoit rien paſſé de remarquable de leur tems, qui eût rapport à la Judée, juſques au regne d'Ochus. Je crois qu'il a fait mention de ce Prince, auſſi bien que de Darius Codoman, parce que ce fut ſous lui que les Juifs changerent de maîtres : événement qui intéreſſoit de fort près ſa propre Nation, & qui par conſéquent ne devoit pas être oublié.

C'eſt là une raiſon très-probable, pour laquelle Joſephe a omis dans ſon Hiſtoire quelques-uns des Rois de Perſe ; car il n'eſt pas poſſible de s'imaginer, qu'un Ecrivain auſſi verſé dans les Auteurs Grecs, pût ignorer la ſuite de ces Rois. Ephorus, qu'il a cité ſi ſouvent, & qui finit ſon Hiſtoire par le regne d'Ochus, pouvoit lui fournir de grandes lumieres là-deſſus.

L'argument de ce Chapitre fournit une autre preuve en faveur de mon opinion ; car on y donne à cet Artaxerxe le nom d'Artaxerxe le jeune, c'eſt-à-dire, Ochus. Cela prouve manifeſtement que ma correction étoit la premiere leçon des manuſcrits, puiſqu'à l'exception de ce ſeul paſſage, il n'y a rien dans tout le Chapitre, qui puiſſe faire comprendre au Lecteur de quel Artaxerxe il s'agit. A l'égard des arguments des Chapitres, s'ils n'ont pas été compoſés par Joſephe lui-même, il eſt pourtant certain qu'ils ſont anciens, parce qu'on les trouve dans la plupart des manuſcrits, comme il paroît par les diverſes leçons de l'Edition imparfaite de Joſephe du Docteur Bernard.

Je ſuis, &c.

LETTRE

LETTRE IV.

De M. MOYLE au Docteur PRIDEAUX. Sur ce qu'il dit, Liv. VII. Tom. III. p. 136. touchant le voyage d'Alexandre à Jérusalem

MONSIEUR,

JE passe présentement au fameux voyage d'Alexandre à Jérusalem, &c. tel que Josephe (*a*) l'a décrit avec toutes ses circonstances. Je n'ignore pas que quelques Auteurs plus modernes varient, par rapport à certaines particularités, & qu'Eusebe a fort adroitement donné à cette Histoire le tour le plus plausible. Mais puisque Josephe est l'original, dont ils ont tous tiré leur relation, j'examinerai ce fait tel qu'il l'a rapporté.

M. Fabricius, dans sa *Bibliotheque des Auteurs Grecs*, (*b*) semble douter de la vérité de cette Histoire, & l'abandonner aux arguments de Vandale, qui, dans ses

(*a*) *Antiq. Jud.* XI. 8.
(*b*) Vol. II. p. 206.

réflexions ſur l'Hiſtoire des Septante, s'attache à prouver que ce fait ne ſçauroit ſubſiſter avec ce que diſent tous les anciens Hiſtoriens. Je n'ai jamais lû ce Livre de Vandale, ni entendu parler d'aucune de ſes preuves ; mais je vais vous donner les raiſons, qui me portent à être de ſon ſentiment.

Je commencerai par l'avantage que me donne le ſilence de tous les anciens Hiſtoriens qui nous reſtent : car pour ceux qui ſont perdus, il eſt évident qu'ils n'ont jamais rien dit de ſemblable, parce que Joſephe n'a point produit leurs témoignages, ce qu'il ne manque pas de faire dans toutes les autres occaſions.

Cet Auteur dit, qu'Alexandre alla à Jéruſalem, après avoir pris la Ville de Gaza, mais vous avez prouvé fort clairement, (c) qu'il alla de Gaza tout droit en Egypte. Ce qui eſt encore plus étonnant, c'eſt qu'Arrien (d) aſſure expreſſément que toute la Paleſtine, à l'exception de Gaza, s'étoit ſoumiſe à ſa domination, avant qu'il eût commencé le ſiége de cette Ville ; par conſéquent, il n'avoit pas beſoin d'entrer avec une armée en Judée, pour la réduire ſous ſon obéiſſance. Ce ſeul argument ſuffit pour ébran-

(c) Liv. VII. Tom. III. p. 141.
(d) Lib. II. p. 150.

ler la vérité de toute cette relation. Eusebe, qui en sentoit bien la force, fait marcher Alexandre de Tyr à Jérusalem. Mais puisque Josephe, son Auteur, ignoroit cette circonstance, je souhaiterois qu'Eusebe nous eût produit son garant, & qu'il nous eût appris par quelle voie il avoit été mieux informé du fait si long-tems après.

Le passage d'Eusebe, de la maniere qu'il se trouve dans l'édition de Scaliger, est corrompu & inintelligible, sans l'aide d'une correction. Je crois qu'il faudroit lire, *Alexander captâ Tyro Judæam invadit, atque favorabiliter exceptus*, &c. Mais cet expédient d'Eusebe ne feroit pas de grand usage; car non seulement Josephe, mais encore tous les anciens Historiens font venir Alexandre directement de Tyr à Gaza, sans s'arrêter du tout en chemin.

A l'égard de la citation d'Usserius, tirée de Pline, (e) *Alexandro magno res ibi gerente*, c'est-à-dire, Alexandre faisant la guerre dans ces quartiers-là, car *ibi* dans cet endroit n'a pas besoin d'être restreint à Jéricho seul; je ne doute point qu'elle ne se rapporte au siége de Tyr, ou à celui de Gaza, qui étoit une Ville de la Palestine. On ne sçauroit jamais

(e) *Hist. Natur.* XII. 25.

l'entendre de Jéricho ; car nous apprenons d'Arrien, & de Joſephe lui-même, que les Juifs ſe ſoumirent ſans réſiſtance. Je n'ai pas beſoin de vous dire, que *res gerere* ſignifie, *faire la guerre*. Pline a employé la même phraſe, dans le même (*f*) Livre, & (*g*) ailleurs, mais jamais dans aucun autre (*h*) ſens. Je ne ſçai s'il vaut la peine de remarquer, que l'Auteur barbare des *Excerpta Chronologica*, publiés par Scaliger à la ſuite de la Chronique d'Euſebe, (*i*) place ce voyage d'Alexandre à Jéruſalem, après ſon retour d'Egypte, & que Sulpice Severe (*k*) ſemble inſinuer qu'il l'entreprit, après avoir mis fin à toutes ſes conquêtes : ce qui montre combien ces Auteurs étoient incertains là deſſus.

Le paſſage de Q. Curce (*l*) que Joſephe cite, fait encore moins au ſujet; car il ne peut ſe rapporter à Jéruſalem, comme je l'ai déja ſuffiſamment prouvé, mais à toutes les autres Villes où Alexandre avoit marché en perſonne avec ſon armée, depuis la bataille d'Iſſus juſqu'au ſiége de Gaza.

(*f*) Cap. 14.
(*g*) Lib. XXXIII. c. 10.
(*h*) Vide BENTLEI. ad HORAT. Ode 6. L. III. GRONOV. ad JUSTIN. XIII. 4.
(*i*) P. 72.
(*k*) II. 16.
(*l*) IV. 5.

Joſephe dit que ce Prince, dans ſon voyage de Jéruſalem, avoit à ſa ſuite des Phéniciens & des Chaldéens. Il eſt manifeſte que par les Chaldéens il faut entendre ici, non les Aſtrologues Judiciaires, comme ce terme le ſignifie ſouvent, mais les Chaldéens proprement ainſi nommés, c'eſt-à-dire, les naturels & les habitants de la Chaldée, puiſqu'ils ſont joints aux Phéniciens. On peut bien ſuppoſer qu'Alexandre étoit accompagné des Phéniciens, qu'il avoit alors ſoumis à ſon Empire ; mais par quel hazard, je vous conjure, avoit-il auſſi à ſa ſuite des Chaldéens ? Dans ce tems-là il n'étoit pas le maître de la Chaldée, il n'en conquit pas même un pouce avant la bataille d'Arbelles, lorſque Babylone, & tout le pays qui en dépendoit ſe fut révolté ; ainſi cette circonſtance eſt très-certainement fauſſe.

Joſephe ajoute qu'Alexandre, à l'approche du Souverain Pontife, adora le nom de Dieu gravé ſur ſon Pectoral ; & que Parmenion en étant ſurpris demanda à ce Prince, ce qui le portoit à adorer le Grand Prêtre, lorſque tout le monde l'adoroit lui-même ? Nous ſçavons tous quelle eſpece d'adoration on rendoit à Alexandre. Il n'y a, pour s'en

instruire, qu'à lire Quinte-Curce, (*m*) & Arrien (*n*) qui se servent du même terme (*o*) que Josephe ; & c'est ce que font aussi (*p*) Plutarque, (*q*) Cornelius Nepos, (*r*) Xenophon, & (*s*) Ælien, en parlant des Rois de Perse. Cyrus (*t*) fut le premier de ces Rois, à qui l'on fit ce compliment ; car on les regardoit comme des Dieux, (*u*) & on leur rendoit des honneurs divins. (*v*) C'est sur cet exemple que se reglerent les flateurs d Alexandre, quand ils introduisirent cette pratique. L'on ne sçauroit entendre dans un autre sens, le discours de Parmenion, & ainsi cette circonstance de l'Histoire est manifestement fausse ; car il est certain qu'Alexandre ne s'érigea en Dieu, ou ne se fit rendre des honnneurs divins, que long-tems après la mort de Darius & l'entiere conquête de la Perse, qui arriva quelques années, après. (*x*) Par la fausseté de cet article, vous

(*m*) VIII. 5.
(*n*) IV. 264.
(*o*) Προσκύνησις.
(*p*) *In Alexandro*, p. 1276.
(*q*) *In Conone.*
(*r*) VIII. 127.
(*s*) *Variar. Histor.* I. 21.
(*t*) XENOPHON *in Conone.*
(*u*) Vide ÆSCHYLI *Persas*, vs. 623. *& Scholiasten.*
(*v*) ARRIANUS & CURTIUS ibid.
(*x*) ARRIAN. & CURTIUS ibid. TROG. XII. 7. ÆLIAN. II. 19.

pouvez juger de la vérité de tout le reste.

Une autre chose que je releverai dans Josephe, c'est la demande qu'il dit que le Grand Prêtre fit à Alexandre, d'accorder aux Juifs qui demeuroient à Babylone & dans la Médie, le libre exercice de leur Religion. Cette requête suppose que ce Prince étoit alors maître de cette partie de l'Asie, chose certainement fausse, puisqu'il ne la conquit qu'après la bataille d'Arbelles, qui arriva, je pense, l'année suivante. Je n'ignore pas, qu'Usserius a donné un autre tour à ce passage; je crois cependant mon explication plus claire & plus naturelle. En effet, quiconque fera attention à la bévue de l'Auteur de cette Histoire, en parlant des Chaldéens, dans un endroit où il n'est pas possible de les amener, le jugera bien capable de commettre, une seconde fois, une pareille faute en fait de Chronologie.

Je conclurai par une preuve tirée de la Chronique d'Alexandrie, qui place la mort de *Jaddus* le Grand Prêtre, quelques années avant que Darius Codoman parvînt à la Couronne; car il suit de là que toute cette Histoire est fausse d'un bout à l'autre. Je ne sçai point de quelle force pourra paroître cet argument à d'autres Critiques. Il me semble qu'il

doit faire une grande impression sur vous; parce que vous avez suivi Josephe (*y*) par rapport à la succession, & à la Chronologie des Souverains Pontifes; & que sans cela, votre hypothese des septante semaines ne peut jamais se soutenir: de sorte que vous êtes obligé, ou de reconnoître son autorité dans ce cas-ci, ou de la rejetter dans celui-là.

Il y a dans cette Histoire quelques autres circonstances, qui se rendent suspectes par elles-mêmes, & qui méritent d'être examinées. Les deux songes, dont il y est parlé, sont assez extraordinaires & il n'y a pas beaucoup d'apparence, qu'un fier & jeune conquérant, qui eut la vanité, avant la fin de cette même année, de se faire donner le titre de fils de *Jupiter Ammon*, voulût se jetter aux pieds du Grand Prêtre, ce que signifie le mot προσκυνεω, comme il paroît par les Auteurs que j'ai cités ci-dessus, & adorer un Dieu dont le nom étoit ou inconnu, ou méprisé des Grecs, & en général de tous les Païens.

Il semble d'ailleurs que Jaddus n'agissoit pas d'une maniere fort convenable à son caractere. Il déclara avant la prise de Tyr, qu'il vouloit vivre & mourir dans l'obéissance qu'il avoit jurée à

(*y*) Voyez Liv. VI.

Darius. Enſuite il reçoit à bras ouverts l'ennemi de ce Prince, l'encourage dans ſon expédition contre la Perſe, en lui montrant pour cet effet les Prophéties de Daniel. Ne ſemble-t-il pas, qu'il auroit du employer ſon crédit à détourner les Juifs, de s'enrôler dans une armée, qui étoit deſtinée à combattre ſon ancien maître. J'avoue qu'il eſt poſſible que toutes ces circonſtances ſoient vraies, mais elles ont tout l'air d'un Roman; & Euſebe a ſagement fait, de les omettre toutes dans ſa relation.

J'ai été ſouvent embaraſſé à déterminer, ſi Joſephe étoit l'Auteur de cete Hiſtoire, ou s'il l'avoit écrite ſur la foi de la tradition, ou tirée de quelque Livre Juif, enſorte qu'il eût été trompé lui-même. Mais tout bien conſideré, je me range charitablement à ce dernier ſentiment. Il paroît par l'Hiſtoire qu'il nous a donnée de ſon tems, & même en remontant auſſi haut que l'élevation de la race des Aſmonéens, ſur quoi il avoit de bons mémoires, que c'étoit un Ecrivain très-judicieux, & d'une grande ſincérité, jointe à beaucoup d'éloquence & de politeſſe. Pour ce qui eſt des tems dont parle l'Ecriture, il faut avouer qu'il a pris une étrange liberté de s'éloigner de ce ſaint Livre, d'y ajouter, de l'alterer,

d'en retrancher, & même quelquefois de le contredire. C'eſt une faute qu'on ne peut excuſer qu'en diſant, qu'il étoit de la Secte des Phariſiens, & qu'il ajoutoit trop de foi à leurs vaines traditions.

Cependant, pour l'eſſentiel, cette partie de ſon Hiſtoire eſt paſſablement exacte : mais quand il vient à l'intervalle qui s'eſt écoulé, depuis le Gouvernement de Nehemie, où finit l'Hiſtoire du Vieux Teſtament, juſques à l'élevation de la race Aſmonéenne ; ce qui renferme le période le plus ténébreux de l'Hiſtoire Juive, & comprend la fin du XI. & la plus grande partie du XII. Livre de ſes *Antiquités* ; ce qu'il dit n'eſt, en vérité, autre choſe qu'un tiſſu de fables. Cependant je ne le condamne pas même dans cet endroit, comme s'il avoit manqué d'honneur & de ſincerité. Je le plains ſeulement de n'avoir pas eu de meilleurs guides que des traditions fabuleuſes, & les impertinentes Legendes des Juifs Helleniſtes.

Je ſuis, &c.



LETTRE I.

DU DOCTEUR PRIDEAUX à M. Moyle.

MON CHER COUSIN,

JE vous remercie de vos Lettres obligeantes, & de la peine que vous vous êtes donnée à l'égard de mon Livre. J'aurois été ravi d'avoir auprès de moi un ami aussi sçavant, à qui j'eusse pu communiquer cette Histoire, avant que de la faire imprimer. Mais à présent qu'il y en a déja trois éditions, vos remarques viennent trop tard, pour être de quelque usage à la correction des fautes qui peuvent s'y rencontrer. Je serois pourtant bien aise d'avoir toutes les observations que vous avez faites; & si je vis assez pour voir la quatrieme édition, je ne manquerai pas d'examiner tous les endroits où vous aurez trouvé quelque chose à redire, & de les corriger, suivant que cela me paroîtra nécessaire.

Quant à votre premiere remarque touchant le commerce des Indes Orientales, je m'apperçois, mon cher Cousin,

que vous n'avez pas fait attention, que tout ce que j'en ai dit ne regarde que celui qui se faisoit par mer. Je ne croyois pas qu'aucun Lecteur l'entendît autrement; mais, puisque vous l'avez fait, j'aurai soin, dans la seconde partie de cet Ouvrage, où j'aurai occasion de parler encore de cette matiere, de m'exprimer en des termes si précis, que personne ne puisse plus s'y méprendre.

A l'égard de ce que vous dites de Zoroastre, je ne trouve rien de plus certain que ceci dans l'Histoire ancienne; c'est qu'il ne fut jamais Roi de Bactrie, ni autre chose qu'un insigne Imposteur, & qu'il a fleuri sous le regne de Darius Histaspide, comme en conviennent tous les Auteurs Grecs qui en ont parlé. Ceux qui prétendent qu'il fut Roi de Bactrie, & qu'il a fait la guerre à Ninus, n'ont d'autre autorité que celle de Justin & des Ecrivains qui l'ont suivi. Tous les Grecs en parlent d'une autre maniere, & quelques-uns lui donnent une antiquité fort fabuleuse.

Mais puisque vous demandez seulement, que l'on vous prouve que Zoroastre n'étoit pas plus ancien que le tems de Darius Hystaspide, je ne vous renverrai, pour cela, qu'à l'endroit de la Préface du Livre de Diogene Laërce que j'ai ci-

té ; où, en nommant les successeurs de Zoroastre, Ostane est compté le premier, & il vint en Grece avec Xerxès. Suidas l'appelle Περσομήδης, mais il n'y avoit point de Persomédiens, avant que Cyrus unit ensemble la Médie & la Perse. J'avoue qui Suidas n'est pas fort ancien, mais son recueil est tiré des Auteurs anciens, dont plusieurs sont maintenant perdus.

Une autre raison qui confirme ce que je viens de dire, c'est que Zoroastre est dit être contemporain de Pythagore. *Si* le passage d'Arnobe, auquel vous renvoyez, prouve quelque chose, il prouve que cet Imposteur vivoit du tems de Cyrus ; & Apulée, le plaçant sous le regne de Cambyse, montre suffisamment qu'on croyoit alors, qu'il avoit vécu environ ce tems-là. Ainsi en joignant tout cela ensemble, je ne vois pas qu'il y ait lieu de douter, que celui que les autres appellent *Zabrate*, *Zarate*, *Zaras*, *Zaroes*, *Nazaratus*, &c. ne soit le même que Zoroastre ; le caractere de la personne, aussi bien que la ressemblance des noms en font une preuve. Porphyre peut bien avoir cru que Zabrate & Zoroastre étoient deux personnes différentes ; mais cela ne prouve pas qu'ils le fussent effectivement, puisque cet Auteur vivoit plusieurs siécles après.

Tout ce que je prétends prouver par ces divers témoignages, c'eſt que les preuves les plus fortes que nous puiſſions tirer des Auteurs Grecs & Latins, pour déterminer le tems auquel a vécu Zoroaſtre, le rapportent, à peu près, à celui que j'ai marqué. Mais pour ce qui eſt d'une Chronologie exacte de toutes ſes actions, il ne faut point l'attendre des anciens Auteurs Grecs, ni dans ce cas, ni dans un autre; & j'avoue que je ſuis les Ecrivains Orientaux, dont les Livres ſont tous pleins de cet Impoſteur. Ils ſont fondés, non pas ſur une tradition orale, comme vous le ſuppoſez, mais ſur les anciens Auteurs.

A la vérité, les Arabes n'ont cultivé les Sciences que depuis le tems de Mahomet, mais les Perſes en étoient en poſſeſſion bien des ſiécles auparavant. C'eſt auſſi pour cette raiſon que je n'ajoute foi à aucun Auteur Arabe, dans le fait dont il s'agit, qu'autant que ce qu'il avance eſt tiré des Perſes; & ſi les Perſes ont là deſſus des écrits de plus de deux mille ans d'antiquité, pourquoi ne leur donneroit-on pas créance, auſſi bien qu'à Herodote & à Thucydide? Les Livres même de Zoroaſtre ſont encore entre les mains des Mages de Perſe & des Indes. C'eſt d'eux que vient tout ce qu'on a dit

de lui dans l'Orient ; & comme ils ont pour ſes écrits une vénération égale à celle des Mahometans pour l'Alcoran, il n'eſt pas difficile de concevoir qu'ils aient pu les conſerver avec le même ſoin.

A l'égard de Texeira, ce n'eſt pas une traduction, mais un court abregé de l'Hiſtoire Perſienne d'Emir Conda, qui eſt dix fois plus étendue. Quoique cet Auteur ne diſe rien de Zoroaſtre, ou Zerdusht, comme les Perſes l'appellent, il ne s'enſuit pas plus de là qu'il n'y a point eu un tel homme, qu'il s'enſuivroit que Jeſus-Chriſt n'a jamais exiſté, parce qu'il n'en ſeroit fait aucune mention dans l'Hiſtoire de Joſephe, ſuppoſé que le paſſage conteſté de cet Auteur, où il en eſt parlé, fût entierement rejetté. Si Emir Conda n'a rien dit de Zerdusht, on en peut donner une bonne raiſon. Il étoit Perſe Mahometan, & il n'y a rien que les gens de cette Secte mépriſent tant que les Mages ; de ſorte qu'il ne faut pas être ſurpris, s'il n'a parlé ni d'eux, ni de leur Prophete.

Je vous prie de m'excuſer, je n'ai pas le tems d'examiner toutes vos obſervations. D'autres, auſſi bien que vous, ſouhaitent de voir la ſeconde partie de mon Hiſtoire. Je ſuis dans le dernier pé-

riode de ma vie, & presque à la fin de ce période ; ainsi il ne me reste que très-peu de tems pour achever cet Ouvrage, que je voudrois bien finir avant ma mort, pour votre satisfaction, & celle des personnes qui le demandent. Que si je vis assez pour cela, & qu'on fasse une autre édition de la premiere partie, j'examinerai à fond tout ce que vous m'aurez communiqué ; mais je crois que mon opinion, par rapport au tems auquel Zoroastre a vécu, est trop bien fondée pour que je la change jamais.

Je suis, &c.

A Norvvich le 14 Octobre 1716.

LETTRE V.

Ou Replique de M. MOYLE au Docteur Prideaux.

MONSIEUR,

. . . .

EN second lieu, vous voudriez placer Zoroastre aussi bas que le tems de Cyrus, à la faveur d'une demi-citation tirée d'un Auteur anonyme, dans Suidas, qui lui donne le titre de Persomé-

dien ; mais qui ajoute immédiatement après qu'il fleurissoit cinq cents ans avant la guerre de Troye, c'est-à-dire, mille ans avant Cyrus. De là il paroît clairement, que Stanley, Marsham, & *** se sont trompés dans l'explication du mot de Persomede, dont vous supposez que l'on n'avoit jamais entendu parler jusqu'au tems de l'union des deux Royaumes de Médie & de Perse sous Cyrus : puisque vous voyez qu'il étoit connu mille ans auparavant. Certainement si l'autorité de Suidas est recevable dans l'un de ces cas, elle doit l'être aussi dans l'autre.

Ce seul argument suffit pour renverser votre interprétation du terme de Persomede; j'y joindrai cependant quelques autres preuves. Premierement, je nie que le terme de *Persomedia* ou *Persomedes*, se trouve dans aucun Géographe ou Historien, comme Marsham l'avoue lui-même, ou dans aucun autre endroit, excepté dans ce seul passage, où il est employé dans un sens tout-à-fait différent de celui que vous lui donnez, comme je le montrerai plus bas. Ce terme ne pouvoit avoir lieu, après que Cyrus eut réuni les Monarchies des Perses & des Medes ; parce que la Médie, après le regne de Cyrus, n'étoit pas moins une

Province de l'Empire que toutes les autres conquêtes des Perses.

Tous les anciens Auteurs conviennent unanimement que Cyrus subjuga les Medes & mit fin à leur Monarchie, excepté Xenophon dans sa Cyropœdie, que Platon, Cicéron, Ausonius & toute l'antiquité, qui étoit en état d'en bien juger, a regardé comme un Roman. Un passage remarquable de Xenophon lui-même (*a*) auquel aucun Critique, que je sçache, n'a fait attention, me persuade pleiment qu'il avoit écrit cet Ouvrage sur ce pié-là. Il dit expressément dans cet endroit, que les Medes avoient été subjugués & dépouillés de leur Empire par les Perses, & il rapporte plusieurs circonstances particulieres de la derniere guerre, entre les Rois de Perse & de Médie. A la vérité il n'y donne pas les noms de ces Rois; mais il est manifeste, qu'il ne pouvoit avoir en vûe que Cyrus & Astiage; car il parle de cette guerre, comme d'un ancien événement; ensorte qu'on ne sçauroit jamais l'entendre de la révolte des Medes, sous Darius Nothus, qui n'étoit arrivée que six ou sept ans auparavant. Ce passage contredit formellement toute la Cyropœdie, d'un bout à l'autre, & démontre que Xenophon ne

(*a*) Ἀνάβασις, III, 182. 3.

l'avoit pas donnée comme une Hiſtoire véritable, mais comme le modele d'un bon Prince.

Il paroît par la révolte des Medes, ſous Darius Nothus, pour recouvrer leur ancienne Souveraineté, dont Herodote (*b*) & Xenophon (*c*) font mention, & par le dernier diſcours de Cambyſe mourant, (*d*) dans lequel il conjure les Perſes de ne point ſouffrir que l'Empire fût de nouveau transferé aux Medes ; il paroit, dis-je, par là, que la Perſe proprement ainſi nommée, étoit le ſiége de l'Empire,(*e*) & que les Medes n'y avoient aucune part. C'eſt ce que confirme encore la forme de l'Edit que Cyrus donna en faveur des Juifs, (*f*) dans lequel il prend ſimplement le titre de Roi de Perſe ; & une infinité d'autres témoignages, qu'il ſeroit trop long de produire.

Il eſt vrai que l'on rencontre ſouvent dans Thucydide, Herodote & d'autres Auteurs, les mots de τὰ μηδικὰ, μηδισμοὶ, & μηδίζειν, lorſqu'il s'agit manifeſtement des Perſes ; mais on n'en peut conclure autre choſe, ſinon que ces Ecrivains re-

(*b*) I. 35.
(*c*) *In* Ἑλλην. I. 255.
(*d*) Herodot. III. 119.
(*e*) *Domicilium Imperii.*
(*f*) *Eſdras*, I. 2.

gardoient la Médie, comme la Province la plus considérable de la Monarchie des Perses ; parce qu'elle avoit été auparavant en possession de l'Empire d'Asie, (*g*) & qu'ils appelloient le nouvel Empire, qui s'étoit élevé sur les ruines de celui-ci, de son ancien nom, quoiqu'il eût passé en d'autres mains. C'est ainsi qu'Horace, Properce & Lucain ont appellé les Parthes, Medes, quoi qu'il n'y ait aucune ombre de raison pour supposer que ces deux Peuples aient jamais été unis, ou incorporés dans une seule nation.

Cette même réponse peut servir à refuter les arguments, que Marsham a tirés du Livre d'Esther. A l'égard de ce que lui & Stanley ont objecté, que la Perse ne faisoit point de figure dans le monde, avant le tems de Cyrus, la chose est très-vraie ; mais cela n'empêche pas que Zoroastre ne puisse être né en Perse. Le nom & la nation des Perses sont plus anciens que la guerre de Troye, comme il paroît par (*h*) Diodore, (*i*) Herodote, (*k*) Eustathe, (*l*) Salluste,

(*g*) STRABO. XI. 525.
(*h*) Lib. II. p. 109.
(*i*) Lib. VII. 257. 274.
(*k*) *Ad Dionysium*, vs. 1056.
(*l*) *De Bello Jugurth.* c. 21.

(*m*) Pline, (*n*) Stephanus, & (*o*) Apollodore.

Voilà ce que j'avois à oppofer au fens que vous donnez au mot de *Perfomede*; je vais maintenant vous dire mon fentiment que je tiens de Scaliger. (*p*) Il fuppofe que ce mot fignifie, moitié Perfe & moitié Mede, c'eft-à-dire un homme dont le pere étoit de l'une de ces nations & la mere de l'autre; comme Cyrus eft pour la même raifon défigné fous le nom de *Mulet*, par l'Oracle dans Herodote, (*q*) & par Megafthene dans Abydene. Ufferius (*r*) prend ce terme dans le même fens. Cela eft confirmé par Clément d'Alexandrie, (*s*) qui donne à Cyrus le titre de Perfe, & un peu plus bas dans le même Livre (*t*) celui de Mede: contradictions qu'on ne fçauroit concilier, qu'en fuppofant, que Zoroaftre étoit defcendu de ces deux Peuples. Ce n'eft pas une chofe fi étrange, qu'une feule perfonne tire fon nom national de deux différentes Provinces, puifqu'on en trouve affez d'exemples dans l'Hiftoire de nations en-

(*m*) Lib. V. 8.
(*n*) *In* Πέρσαι.
(*o*) Lib. II. 4.
(*p*) *Ad Fragmenta*, p. 20.
(*q*) Lib. I. 13.
(*r*) *Ad ann. Jul. Period.* 4215.
(*s*) *In Strom.* I. p. 357.
(*t*) P. 399.

tieres, dont les noms se sont formés de la même maniere. Les Gallo-Grecs de l'Asie étoient ainsi appellés, parce qu'ils descendoient, par des mariages entremêlés, des Gaulois & des Grecs Asiatiques (*u*). Les Celtiberes d'Espagne avoient pris ce nom des Celtes & des Iberiens, dont ils étoient également descendus (*v*). Il y a plusieurs autres exemples de la même espece, comme les Gallo-Scythes dont (*x*) Plutarque fait mention; les (*y*) Lybiens-Egyptiens; les Lybiens-Phéniciens (*z*) auxquels je pourrois joindre les Médo-Bithyniens dont parle (*a*) Strabon, & les Armeno-Chalybes.

Il seroit facile d'alléguer bien d'autres exemples de noms nationaux (*b*) composés dans le même sens que celui que j'ai donné au mot *Persomede*; mais ceux-là suffisent pour autoriser mon explication, & pour prouver qu'elle est conforme à l'analogie & l'usage de la Langue Grecque. A l'égard du Chevalier Marsham, qui a proposé le premier l'autre

(*u*) *Flor*. II. 11. Lib. XXXVIII. 17.
(*v*) DIODOR. V. 309. APPIAN. *Iberica*, p. 256.
(*x*) *In Mario*, p. 752.
(*y*) MELA I. 4. PLIN. V. 8.
(*z*) PLINIUS V. 4. L. XXV. 40. PTOLOM. IV. 3. SCYMNUS CHIUS V. 196.
(*a*) C. VII. 295.
(*b*) Ἐθνικὰ.

interprétation & qui est suivi de Stanley, je ne m'étonne point qu'il ait pris ce parti-là. Tout son systême consiste à faire venir des Egyptiens l'origine de tous les Arts & de toutes les Sciences; & dans cette vûe il a placé Zoroastre, à quelque prix que ce fût, quelques siécles plus bas que les Magiciens d'Egypte, contre l'autorité de Pline, (c) d'Arnobe & d'Usserius (d).

Je suis surpris que vous insistiez sur l'autorité d'Apulée, pour une opinion qu'il contredit expressément; & que vous avouez vous-même ne pouvoir subsister avec la Chronologie de Pythagore. Quand à l'article de *Zaratus*, vous avez abandonné un de vos Auteurs, sçavoir, Porphyre. Par la même raison vous devez aussi abandonner Clément d'Alexandrie, qui, dans le même endroit (e) où il fait mention de *Nazaratus* ou *Zaratus*, parle de Zoroastre, comme d'une personne différente & de différente nation. J'en dis autant de Plutarque (f) qui les distingue expressément; car il fait le premier contemporain de Pythagore, & le dernier quelques mille ans plus ancien. C'est une chose bien étrange, que

(c) C. 30. I.
(d) *Ad ann. Jul. Period.* 3447.
(e) *Strom.* I. p. 357.
(f) *De Iside & Osiride*, p. 659.

vous vouliez que Zaratus & Zoroaſtre ſoient une ſeule & même perſonne, quoique vos propres Auteurs le nient poſitivement. Après tout ce que je viens de dire, je ne vois pas que vous ayez un ſeul paſſage d'aucun Auteur Grec ou Latin en faveur de cette hypotheſe. Elle ſe réduit uniquement à l'autorité des Ecrivains Orientaux, que je crois indignes de toute croyance.

Je n'ai rien déterminé, touchant le tems précis auquel Zoroaſtre a vécu, à cauſe de l'incertitude qui regne à cet égard dans les anciens Auteurs. Je n'ai jamais dit non plus, qu'il fût Roi de Bactrie. Je ne crois cependant pas que Troge Pompée ſoit le ſeul, qui ait avancé cette opinion. Hermippe, Ecrivain fort ancien, dit que Zoroaſtre étoit de Bactrie (*g*) & Uſſerius prétend (*h*) qu'il faut lire dans Diodore, *Zoroaſtre*, & non pas *Oxyatre*; ce que je crois auſſi qu'on pourroit très-bien inférer du paſſage corrompu d'Arnobe, que j'ai cité dans ma Lettre.

Vous ſuppoſez que les Ecrivains qui donnent une grande antiquité à Zoroaſtre, ne ſçavoient ce qu'ils diſoient, quoique ce ſoient des Auteurs très-célebres

(*g*) *Apud* ARNOB. I.
(*h*) *Ad ann. Jul. Period.* 3447.

&

& très-anciens. De ce nombre eſt Xanthus Lydius, dont l'antiquité eſt égale à celle que vous donnez à Zoroaſtre, & qu'un très-bon juge, Denys d'Halicarnaſſe, loue comme un excellent Hiſtorien, & le fait plus ancien que lui-même, de pluſieurs ſiécles.

Ariſtote & Eudoxe ſont d'anciens Auteurs, & très-diſtingués par leur jugement & leur intégrité; & s'ils placent Zoroaſtre dans des tems trop éloignés, c'eſt au moins une forte preuve qu'il eſt très-ancien. Hermippe, qui fleuriſſoit un peu après eux, eſt un Ecrivain qui fait pour moi, ſans parler de Plutarque, de Pline, d'Hermodore & de pluſieurs autres, qui, ſi on les met en balance, l'emporteront infiniment ſur le témoignage d'Apulée & de Suidas; ſuppoſé que ces derniers favoriſent effectivement votre hypotheſe, ce que je ſuis fort éloigné de croire.

Je n'ajouterai qu'un ſeul Auteur, parce qu'il me ſemble avoir échappé aux Critiques modernes qui ont parlé de Zoroaſtre; ſçavoir, Nicolas de Damas. Il nous dit (*i*) que *lorſque les Prêtres brûloient Créſus, ils ſe reſſouvinrent des Oracles*, ou des loix, *de Zoroaſtre, qui défendoient une pareille profanation de feu.* Et il ajoute, que

(*i*) *Excerpta Valeſiana*, p. 460.

c'étoit une ancienne défense : ce qui montre que Zoroastre étoit de beaucoup antérieur à Cyrus. Par les Oracles de Zoroastre, je n'entends pas cette rapsodie pleine de galimathias mystiques, publiée par Patricius, mais le Livre de ses loix, où il a établi son systême du Culte religieux; dans le même sens que le mot de λογια est employé, *Actes* VII. 38. *Rom.* III. 2.

Je m'étonne que vous me renvoiyez à la Préface de Diogene Laërce, qui fait directement contre vous. Le passage auquel vous renvoyez est pris de Xanthus Lydius, qui, au rapport de Suidas, vivoit sous le regne de Darius Hystaspide. Cela est confirmé par Athenée, (k) qui dit, qu'Hephore, qui le fait plus ancien qu'Herodote, l'avoit cité dans ses ouvrages. Tous les Critiques modernes conviennent de ce fait ; comme Vossius, Du Pin, Ménage, & le P. Hardouïn dans ses notes sur les Auteurs cités par Pline : ainsi, suivant votre calcul, il faut que Xanthus Lydius ait été contemporain de Zoroastre. Voici l'opinion de cet Auteur, rapportée par Diogene.

Xanthus Lydius met six cents ans entre Zoroastre & l'expédition de Xerxès en Grece ; & il dit qu'après lui, il y eut une succession de plusieurs Mages ; sça-

(k) Pag. 515.

voir, les *Ostanæ*, les *Astrapsichi*, les *Gobryæ*, & les *Pazatæ*. Ce qui suit est une addition de Diogene Laërce : car il implique contradiction, qu'un Ecrivain, qui fleurissoit sous Darius & sous son fils Xerxès, pût faire mention du renversement de la Monarchie des Perses par Alexandre ; & je suis surpris que Ménage & les autres Ecrivains ne s'en soient pas apperçus. Je ne puis m'imaginer, quelle conséquence vous prétendez tirer de ce passage, en faveur de votre hypothese. Il est évident que Xanthus Lydius, qui, dans votre supposition, étoit d'une antiquité égale à celle de Zoroastre, le place six cents ans avant l'expédition de Xerxès ; ce qu'il n'auroit jamais fait, s'ils avoient vécu tous deux dans le même tems. Il étoit lui-même de Perse, & ne pouvoit par conséquent ignorer la Religion, les Loix, ou l'Histoire de cet Empire, surtout par rapport aux faits dont il avoit conservé le souvenir.

Pour ce qui est d'Ostane, successeur immédiat de Zoroastre, sur quoi roule votre raisonnement, il est clair qu'il ne pouvoit pas être au delà de quarante ou cinquante ans, plus jeune que son maître ; & ainsi il faut qu'il ait vécu plusieurs siécles avant Xerxès. Mais si vous croyez sur l'autorité de Xanthus, qu'Ostane

étoit le ſucceſſeur de Zoroaſtre, pourquoi ne voulez-vous pas ajouter foi à ce qu'il dit, quand il fait Zoroaſtre ſix cents ans plus ancien que Xerxès ? Si vous admettez une partie de ſa relation, vous devez auſſi, par la même raiſon, admettre l'autre. De plus, il eſt à remarquer que cet Auteur ne dit pas, que Zoroaſtre eut pour ſucceſſeur Oſtane, mais les Oſtanes au nombre pluriel, c'eſt-à-dire, une ſuite de pluſieurs perſonnes de ce nom, comme M. Fabricius l'a très bien (*l*) entendu ; & Suidas parle d'une ſucceſſion entiere de ce (*m*) nom. Or il y a ici une trop longue ſuite de ſucceſſeurs, pour un période de tems auſſi court, qu'eſt celui qui s'eſt écoulé entre Darius & l'expédition de Xerxès, ſous le regne duquel, ou environ, Xanthus a écrit. Diogene, par une ridicule gloſe ou addition à la relation de cet Auteur, a étendu cet eſpace de tems : erreur, dans laquelle je ſuppoſe qu'il eſt tombé, parce qu'il avoit ouï parler d'un Oſtane, qui fleuriſſoit ſous Alexandre, comme le dit (*n*) Pline.

Ainſi, Monſieur, je crois avoir ſuffi-

(*l*) *Bibl. Græca*, I. 14.

(*m*) In 'Οςᾶναι. *Vide etiam* GESNERUM & WORTH. *ad* TATIANUM. c. 28. *&* SCALIGER. *ad Græc.* EUSEB. *Chron.* p. 420.

(*n*) Lib: XXX. I.

famment prouvé, que plusieurs des successeurs de Zoroastre porterent le nom d'Ostane. Il n'est pas moins certain, par ce passage de Xanthus, que le premier de ces Ostanes qui succéda immédiatement à Zoroastre, ne pouvoit pas être l'Ostane qui vint avec Xerxès en Grece, à cause qu'il le fait plus ancien de plusieurs siécles. Cela se trouve aussi confirmé par Apulée, dans son Apologie, où il le place dans un tems beaucoup plus éloigné; car il le fait antérieur à Moïse & à Jamnes.

Pour ce qui est des Ecrivains de Perse, je n'en sçai rien que ce qu'on en peut recueillir de Texeira, qui nous dit que Mirconde avoit la réputation d'être le meilleur Historien de cette nation. On peut bien supposer, qu'il avoit pris ses matériaux des Auteurs Perses les plus anciens & les plus approuvés. Mais par cette même raison, je ne sçaurois croire qu'ils aient plus de 2000 ans d'antiquité; car il est impossible que des Ecrivains qui fleurissoient sous l'Empire des Perses, fussent dans une si crasse ignorance sur la succession, la généalogie, la vie & les actions de leurs propres Rois. Il faut que vous conveniez que cette accusation est bien fondée, à moins que vous ne soyez résolu d'abandonner tous les anciens monu-

ments Grecs & Latins, & la Bible même, & de leur ſubſtituer les miſérables Romans de ces Auteurs.

Je ne ſçaurois jamais me perſuader, que le Livre de leur loi ſoit le même que celui qu'ils avoient auparavant, à cauſe que leur Religion n'eſt plus la même. J'en ai donné quelques preuves dans ma premiere Lettre, que je ne répéterai pas ici. Je remarquerai ſeulement, que les Perſes d'aujourd'hui, de la maniere dont vous en parlez, ſont de véritables Déïſtes; au lieu que ceux d'autrefois étoient très-certainement Polythéïſtes & Idolâtres, comme il paroît par les paſſages que j'ai cités de Clément & d'Epiphane. A leur autorité je joindrai celle de Strabon (o) beaucoup meilleur Ecrivain, qui a vécu en Cappadoce, où il y avoit un grand nombre de gens de la ſecte des Perſes, qui profeſſoient ouvertement leur Religion. Or il eſt impoſſible qu'un témoin oculaire, comme il dit qu'il l'étoit, pût ſe tromper dans l'idée qu'il donne de leur culte.

Si vous me demandez, comment le Livre de leur ancienne Loi a pu ſe perdre; je réponds qu'il eſt très-naturel de ſuppoſer, qu'après tant de changements & de révolutions qui arriverent en Per-

(o) Lib. XV. 733.

ſe, il eut le même ſort que celui de la Loi des Juifs, qui s'étoit perdu à un tel point, que du tems de Joſias il ne s'en trouva qu'un ſeul exemplaire dans toute la Judée. Ou peut-être lui eſt-il arrivé, comme aux petites Epitres d'Ignace, d'être ſi fort alteré par les additions & les Interpolations qu'on y a faites à la longue, qu'il eſt devenu tout différent de ce qu'il étoit. Il paroît par ce qu'en dit Herbert dans ſes voyages, que ce Livre, tel qu'il eſt à préſent, & par rapport à ce qu'il renferme d'hiſtorique, n'eſt autre choſe qu'un ramas de fables, & de Legendes ſi ridicules, que je ſuis porté à croire, que la République des Lettres n'a pas perdu grand choſe à la traduction que le Docteur Hyde vouloit en faire & qu'il n'a pu exécuter. M. Huet (*p*) a d'ailleurs donné tant d'exemples de faits & de doctrines tirées manifeſtement de l'Evangile, & attribuées à Zoroaſtre, qu'aucun homme raiſonnable ne ſçauroit douter, que cet ouvrage n'ait été compoſé longtems après l'établiſſement du Chriſtianiſme.

Si ce Livre porte encore le nom de Zoroaſtre, quoique forgé tant de ſiécles après lui, il eſt aiſé de comprendre comment cela a pu ſe faire. On n'a qu'à lire

(*p*) P. 88.

le *Code Apocryphe du Nouveau Testament*, publié par M. Fabricius, où l'on trouvera un grand nombre d'exemples de faux Evangiles & de fausses Epitres : ouvrages fabriqués plusieurs siécles après la mort des Auteurs dont ils portent le nom, & c[illegible] aussi fermement par ceux qui les ont reçus, que le Zendavesta l'est par les Perses. Si Mirconde étoit bigot, il a dû s'attacher d'autant plus à faire connoître l'imposture de Zoroastre, pour la rendre plus odieuse ; comme Sanders & Ward ont composé l'Histoire de notre Réformation, & comme vous avez vous-même, Monsieur, écrit la Vie de Mahomet.

L'argument tiré du silence de Mirconde n'est pas démonstratif ; aussi ne l'ai-je point pressé comme tel. J'ai cru seulement qu'il étoit fort naturel de supposer, que si un changement si mémorable dans la Religion étoit arrivé du tems de Gortorp, Mirconde ne l'auroit jamais omis, dans l'Histoire qu'il a donné du regne de ce Prince. Mais si l'on doit en croire (q) Texeira, Zoroastre est le même que *Zoakt* sixieme Roi de Perse, qui, suivant Mirconde, vivoit plusieurs siécles avant Gortorp.

Je finirai en remarquant, que votre

(q) P. 31.

hypothefe auroit été plus plaufible & mieux liée, fi vous aviez fuppofé deux Zoroaftres; le premier qui a été le Fondateur de la fecte des Perfes, dont tous les anciens Auteurs Grecs font mention; & le fecond qui a été le Reftaurateur, ou le Réformateur de la même fecte, pour lequel vous avez l'autorité des Hiftoriens Orientaux, auffi loin qu'elle peut s'étendre. De cette maniere vous auriez évité une infinité de difficultés & d'objections, dont il eft impoffible de fe débaraffer, fur le pié que vous avez pofé les chofes, fans rejetter l'autorité des meilleurs Ecrivains de toute l'Antiquité; ce que les Critiques n'approuveront jamais.

Je fuis, &c.

LETTRE II.

DU DOCTEUR PRIDEAUX à M. Moyle.

MON CHER COUSIN,

J'Ai recu vos nouvelles remarques. Un volume entier fuffiroit à peine, pour répondre pleinement à ce que vous m'objectez. Je n'ai ni le tems ni la force de le

faire, affoibli, comme je le ſuis, par les infirmités que les maux que j'ai ſoufferts m'ont cauſées, & par mon grand âge ; car je ſuis entré dans la ſoixante-dixieme année de ma vie. Je m'en trouve ſi fort accablé, que je ne puis abſolument ſortir de ma maiſon, ni preſque de ma chambre.

Puiſque vous m'attaquez ſur l'Ἀναβάσις, (*a*) je vous dirai ſeulement, que Xenophon n'eſt point l'Auteur de ce Livre, mais un certain Thémiſtogene de Syracuſe. C'eſt ce que Xenophon lui-même nous apprend au commencement du III. Livre de ſes *Helleniques*. Prenez la peine, s'il vous plaît, de conſulter les Annales d'Uſſerius, (*b*) vous y trouverez ce fait pleinement démontré. Il eſt vrai que j'ai cité cet Ouvrage ſous le nom de Xenophon, parce que l'opinion commune le lui attribue conſtamment ; mais je crois que cela eſt contraire à la vérité.

Je m'apperçois que vous prenez fort à cœur l'affaire de Zoroaſtre ; cependant tout ce que vous m'objectez, à ce ſujet, n'eſt fondé que ſur des mépriſes. Si vous ne le placez pas dans le tems que j'ai marqué, où le placerez-vous ? Suppoſerez-vous avec Plutarque, qu'il a vécu cinq

(*a*) Voyez la Lettre précédente de M. Moyle.
(*b*) *Ad ann. Jul. Per.* 4313.

mille ans avant la guerre de Troye ; ou avec d'autres, ſix mille ans avant Platon ? A la vérité, il y a des Auteurs qui réduiſent les mille aux cents, mais tout cela n'eſt que fable ; car les Anciens affectoient beaucoup de donner aux faits qu'ils rapportoient une antiquité fabuleuſe.

Ceux qui placent les choſes dans les tems moins éloignés, approchent, généralement parlant, le plus de la vérité. Il eſt facile, dans toutes les matieres de cette nature, de faire des objections pour détruire les ſentiments reçus ; mais cela ne ſuffit pas, il faut établir en la place, quelque choſe de meilleur. Je vous écris d'une main paralytique, & par conſéquent avec beaucoup de peine, ainſi j'ai beſoin de votre indulgence.

Je ſuis, mon cher Couſin, &c.

A Norvvich le 30 Janvier 1716.

LETTRE III.

DU DOCTEUR PRIDEAUX à M. Moyle.

MON CHER COUSIN,

QUoique ma main ne soit presque plus en état d'écrire, comme vous le verrez assez par cette Lettre, je ne sçaurois me dispenser de vous remercier de l'amitié que vous me témoignez dans votre derniere. Je me flate que vous avez déja reçu mon Livre. Je suis assuré qu'il ne sçauroit tomber entre les mains d'un Lecteur plus attentif & plus judicieux ; en ayant eu assez de preuves, dans vos sçavantes remarques sur la premiere partie. Elles m'ont mis en état de faire quelques changements avantageux, dans une autre édition. Néanmoins je ne sçaurois me départir du tems où j'ai placé Zoroastre, qui est le *Zerdusht* des Perses, & l'Auteur du Livre *Zendavesta*, qu'on peut regarder comme la Bible des Mages : parler autrement, ce seroit contredire toutes les anciennes Histoires des Perses, & la tradition constante de tout l'Orient.

Le paſſage que vous m'objectez, tiré de Xanthus Lydius, qui a vécu dans le tems même, où je place Zoroaſtre, ſemble former un argument ſans replique ; n'y ayant aucune apparence que cet Auteur ſoutînt, que Zoroaſtre vivoit ſix cents avant l'expédition de Xerxès, s'il avoit été ſon contemporain. Mais on peut répondre, que l'Hiſtoire qui, du tems de Diogene Laërce, étoit attribuée à Xanthus Lydius, n'étoit point de lui, mais d'un certain Denys Scythobrachion, qui vivoit un peu avant Cicéron & Jules-Céſar. C'eſt ce qu'Athenée nous apprend, Liv. XII. & il cite pour cela Artemon Caſſandreus, qui avoit écrit un Traité exprès, pour faire connoître les ouvrages véritables, & les diſtinguer des ouvrages ſuppoſés, qui exiſtoient alors.

Cependant je croirois plutôt avec Pline, (*a*) qu'il y a eu deux Zoroaſtres, dont le plus ancien étoit le Fondateur de la ſecte des Mages, & l'autre le Réformateur ; & que ce dernier eſt le *Zerdusht* des Perſes, & a vécu dans le tems où je l'ai placé. Pline, dans le dernier chapitre que j'ai cité, nous parle d'un Zoroaſtre, qui vivoit un peu avant (*paulo an-*

(*a*) Lib. XXX. c. I.

te hunc, ce ſont ſes termes) cet Oſtane qui vint en Grece avec Xerxès. Platon, dans le dixieme Livre de ſa Politique, fait mention d'un Zoroaſtre, qui étoit *Herus Armenius*, Pamphylien. C'eſt le même *Armenius Pamphilus*, qu'Arnobe dit avoir été très-familier avec (*b*) Cyrus.

J'avoue que le paſſage d'Arnobe eſt fort obſcur ; mais s'il a quelque ſens, il faut que ce ſoit celui-ci ; qu'il y a eu un Zoroaſtre qui vivoit du tems de Cyrus. A quoi je puis ajouter, que l'antiquité que la plupart des anciens Auteurs Grecs & Latins attribuent à Zoroaſtre, eſt manifeſtement fabuleuſe, comme celle de cinq mille ans avant la guerre de Troye, & celle de ſix mille ans avant Platon, &c. Dans des choſes de cette nature, on peut regarder comme une regle générale, que ceux qui s'en tiennent aux tems les moins éloignés, rencontrent le plus juſte.

Pour ce qui eſt de votre objection contre le voyage d'Alexandre à Jéruſalem, le paſſage de Pline, ſur lequel vous vous fondez, & auquel vous renvoyez, fait manifeſtement contre vous. Les pa-

(*b*) *Vide* CLEM. ALEX. *Strom.* V. p. 436. *Edit. Hinj.* ARNOB. Lib. I. p. 31.

roles dont il se sert, prouvent clairement, qu'Alexandre étoit à Jéricho, quand on fit à l'arbrisseau qui produit le Baume, l'incision dont il parle. Autrement cette phrase, *Alexandro magno res ibi gerente*, auroit été fort impertinemment inserée dans le texte : & s'il étoit à Jéricho, il ne pouvoit aller de là à Gaza, sans se rendre maître de Jérusalem, en chemin faisant. Les paroles de Pline emportent manifestement, à mon avis, qu'Alexandre étoit à Jéricho quand cette incision se fit, & qu'elle se fit en sa faveur pour amasser de ce Baume. On ne sçauroit disconvenir, qu'une providence extraordinaire n'ait toujours veillé à la conservation des Juifs ; ceux qui subsistent aujourd'hui en sont un preuve suffisante.

Je suis, &c.

A Norwich le 10 Juillet 1718.



LETTRE VI.

De M. MOYLE au Docteur Prideaux : Sur le voyage d'Alexandre à Jérusalem.

MONSIEUR,

L'Archevêque Usserius s'est servi du passage de Pline, que vous avez cité, pour prouver qu'Alexandre, après avoir pris la Ville de Tyr, envahit la Judée. C'est ce que j'ai reconnu, en prenant le terme de Judée dans son sens le plus étendu, pour désigner la Palestine proprement ainsi nommée, & par conséquent Gaza qu'Alexandre assiégea : événement auquel je suppose, que Pline fait allusion dans cet endroit.

Voici de quelle maniere cet Auteur s'exprime, au commencement du Chapitre 25. du Livre XII. *Sed omnibus odoribus præfertur Balsamum, uni terrarum Judææ concessum*, &c. Or depuis cette période jusqu'au passage que vous citez, il n'est fait mention d'aucun pays, Province, Ville ou Bourg de la Judée ; & par conséquent, selon toutes les regles

de la Grammaire, *ibi* ne peut être rapporté qu'à la Judée. Pline nomme le pays en général, sans spécifier le lieu particulier où les Baumes croissoient; & cela à l'imitation de Dioscoride, qui s'exprime précisément de la même maniere: car pour Théophraste, il laisse la chose encore plus indéterminée, en disant que ces arbres croissoient dans une vallée de la Syrie.

Mais ces arbres, dites-vous, *croissoient dans les Jardins de Jericho.* Cela est très-vrai, mais Pline ne le dit pas, & il y a bien de l'apparence qu'il n'en sçavoit rien, ou du moins qu'il l'avoit oublié. Car il parle de Jéricho dans deux différents endroits, (*a*) & dans l'un & dans l'autre, il en parle comme d'un lieu remarquable par ses bocages de palmiers, sans dire un seul mot de ses Baumes, qui en faisoient la rareté distinctive, comme étant une chose particuliere à cette seule Ville, & la plante la plus précieuse qu'il y eût dans le monde. S'il en eût ouï parler, ou qu'il s'en fût souvenu, il n'auroit pas manqué sans doute d'en faire mention.

Il est vrai qu'on pourroit objecter, que Troge Pompée & Strabon, tous deux plus anciens que Pline, ont placé

(*a*) Lib. V. 14. & XIII. 4.

le Jardin des Baumes à Jéricho ; enforte que cet Auteur auroit pu aiſément s'inſtruire de cette particularité, par leur moyen. Mais, à l'égard du premier, le texte eſt douteux, n'y ayant qu'un ſeul manuſcrit qui favoriſe la leçon ordinaire ; & il eſt incertain, ſi le mot *Hierichus* eſt de Troge, ou de Juſtin ſon abbréviateur. D'ailleurs Pline n'a jamais cité l'Hiſtoire de Troge, quoiqu'il ait fait mention de tous ſes autres ouvrages. Pour ce qui eſt de Strabon, il n'en a pas allégué un ſeul paſſage, dans tout le cours de ſon Hiſtoire ; d'où l'on peut fort bien inferer, qu'il n'avoit jamais lû ces Auteurs, ou du moins qu'il avoit oublié, qu'on y trouve cette particularité. Quant au paſſage en queſtion, Pline l'avoit tiré d'un Auteur que nous n'avons plus, comme Théophraſte en a emprunté les dernieres paroles. Mais parce qu'il dit d'Alexandre, qu'il étoit alors dans ces quartiers-là, on peut aiſément conjecturer le ſiécle où il a vécu. Il a parlé plus d'une fois des *Comites Alexandri*, compagnons du voyage d'Alexandre, à l'occaſion des nouvelles plantes, & autres raretés qu'ils avoient découvertes à la ſuite de ce Prince, dans ſon expédition d'Orient. Il eſt très-naturel de ſuppoſer que leur curioſité les porta à aller voir

une plante aussi renommée que celle qui produit le Baume, pendant qu'Alexandre campa avec son armée dans ces quartiers-là. Je ne doute point, que ce ne soit de leurs relations, que Pline a tiré cette circonstance de son Histoire. Ainsi il n'y a nulle nécessité d'inferer de ce passage, qu'Alexandre a été en personne à Jéricho. Il avoit alors trop d'affaires sur les bras, pour perdre tout un jour d'été à faire des expériences sur la maniere de tirer le Baume. D'ailleurs Jéricho étoit hors de son chemin de Tyr à Jérusalem, où Josephe le fait aller directement, non pas à la vérité de Tyr, mais de Gaza. Il ne fit point non plus la guerre dans la Judée, proprement ainsi nommée, ce qu'emporte le passage de Pline ; car votre propre Auteur nous dit, que tout le pays se soumit à sa domination, sans aucune résistance, & le reçut à bras ouverts.

Je suis éloigné de penser qu'Alexan- ait été à Jéricho, que je ne crois pas qu'il fût jamais dans aucune partie de la Judée, proprement dite. Il est très-probable qu'il prit le droit chemin de Tyr, le long de la Mer, au travers de la Phénicie & de la Palestine, pour aller à Gaza. Josephe le fait marcher tout droit de Tyr à Gaza. Arrien marque précisément la même chose ; & Quinte-Curce dit, qu'il

donna ordre à Hepheſtion de naviger avec la flote qu'il avoit ſous ſon commandement, le long des côtes de Phénicie; pendant qu'il iroit lui-même à Gaza avec ſon armée de terre, ſans marquer qu'il ſe paſſât aucune action dans ſa marche. Or qui pourroit s'imaginer, que ſi Alexandre s'étoit effectivement rendu maître de la Judée, en chemin faiſant, Quinte-Curce, qui entre dans un ſi grand détail de ſes moindres exploits, eût paſſé ſous ſilence la conquête d'une Province ſi conſidérable? Et ceci confirme l'obſervation que j'ai tirée d'un paſſage d'Arrien dans ma premiere Lettre, que la Judée s'étoit ſoumiſe à Alexandre, avant qu'il eût quitté la Ville de Tyr.

Je ne répéterai pas ici les fauſſes dates, & les autres contradictions que j'ai découvertes dans le récit de Joſephe. J'enviſage le tout comme un pieux Roman, du nombre de ces ouvrages, dont vous dites que les Juifs de ce tems-là étoient fort entêtés; & peut-être avoit-il été forgé dans la même boutique que l'Hiſtoire des Septante d'Ariſtée, que vous avez ſi admirablement bien refutée.

L'explication que j'ai donnée des textes de l'Ecriture, qui parlent de l'Empire des Medes & des Perſes, eſt confir-

mée par un passage parallele de Polyænus, dans sa Dédicace à Antonin & à Verus, où il leur prédit qu'ils remporteroient la victoire sur les Perses & les Parthes. Mais il ne s'ensuit nullement de là, qu'il y eût une coalition volontaire entre ces deux Peuples, ou qu'ils partageassent ensemble la souveraineté. Il se peut, je l'avoue, que les Perses eussent alors des Rois titulaires, ou des Vice-Rois, comme ils en avoient eu du tems de Strabon ; mais il est certain que ces Vice-Rois furent Parthes, jusqu'à ce qu'Artaxerxe en secouât le joug, & rendit aux Perses la liberté avec l'Empire. Je ne vois pas quelle autre explication on pourroit donner à ce passage, où ces deux Peuples sont joints ensemble, que celle que j'ai assignée aux endroits de la Bible, où les Perses & les Medes sont nommés conjointement.

L'opinion de l'Archevêque Usserius qui porte, que Thémistogene est l'Auteur de l'Ἀνάβασις de Xenophon, contre le consentement de cette nuée de témoins qu'il a produit lui-même, est un étrange paradoxe. Aux neuf Auteurs qu'il a cités, tous très-dignes de foi, j'en joindrai onze autres ; sçavoir, (a) Ælien,

(a) Lib. VII. 14.

(*b*) Lucien, (*c*) Strabon, Stephanus, Euſtathius *in Dionyſium*, Heſychius, Pollux, Harpocration *paſſim*, Ammonius le Grammairien *in ἀποδρᾶναι*, Suidas & Tzetzes. Se peut-il qu'un fait ancien ſoit mieux atteſté ?

Le ſeul argument ſur lequel Uſſerius inſiſte, eſt très-bien expliqué par Plutarque qu'il allégue, & par Tzetzes (*d*). Il eſt vrai que ces Auteurs ne s'accordent pas dans les raiſons qu'ils avancent, pour leſquelles Xenophon donne à Thémiſtogene l'honneur de cette Hiſtoire. Cependant ces raiſons peuvent très bien s'accorder enſemble, & ſont alléguées fort à propos, ſuppoſé qu'elles ſoient vraies.

Tous les Auteurs modernes de quelque réputation, ſuivent l'autorité des anciens, qui étoient certainement les meilleurs juges de cette diſpute. Mais, mettant à part le témoignage des Critiques anciens & modernes, la conformité du ſtyle, & de la maniere de penſer de l'Auteur de ce Livre, avec le reſte des œuvres de Xenophon, me perſuade, qu'il faut, ou que Xenophon ait compoſé cette piece, ou que Thémiſtogene ſoit

(*b*) In Somnio, p. II. 12.
(*c*) Lib. VIII. p. 387.
(*d*) *In Chil.* VII. 154.

l'Auteur de toutes les autres qu'on attribue au premier.

Usserius est singulier dans son opinion, n'y ayant pas un seul Critique, que je connoisse, qui ait jugé à propos de le suivre ; mais il est facile d'en comprendre le motif. Il faloit, pour des raisons qu'il est aisé d'imaginer, soutenir à quelque prix que ce fût, l'autorité de la Cyropædie, quoique toute l'antiquité l'ait regardée comme un Roman. Mais l'Ἀνάβασις, que tout le monde reconnoît pour une Histoire véritable, contredisant si directement ce Livre, étoit une preuve manifeste, que Xenophon ne l'avoit jamais envisagé lui-même, que comme un recueil d'avantures fabuleuses. Pour éviter cette difficulté, & maintenir l'autorité de la Cyropædie, le Prélat a été obligé d'attribuer l'Ἀνάβασις à un autre Auteur.

Athenée dit, il est vrai [1], qu'*Artemo Cassandreus* assure, que le Livre intitulé, *Lydiaca*, qui passoit sous le nom de Xanthus, avoit pour Auteur *Dionisius Scythobrachion*. Mais il est si éloigné de l'opinion d'Artemon, qu'il lui reproche son ignorance, de ne sçavoir pas que ce Livre avoit été cité par Ephorus, & que l'exemple de Xanthus avoit engagé Herodote à écrire son Histoire. Ces deux Auteurs fleurissoient plusieurs siécles a-

vant Dionyſius Scythobrachion, comme vous le remarquez très-bien ; & le paſſage de Suetone, d'où Caſaubon (*e*) *infere* le contraire, eſt une démonſtration contre lui-même. Ainſi il eſt manifeſte, qu'Athenée a cru le *Lydiaca* un ouvrage véritable, & non ſuppoſé.

Il eſt cité comme tel par Strabon, & par Denys d'Halicarnaſſe, les meilleurs Critiques du ſiécle le plus poli qu'il y ait jamais eu, qui donnent en même tems une très-grande idée de l'Auteur, pour ne rien dire de Pline, de Suidas, de Stephanus & d'autres, qui parlent ſouvent de cette Hiſtoire, ſans faire paroître le moindre ſoupçon qu'elle fût ſuppoſée. Enſorte que nous avons toute l'évidence qu'on peut demander, pour en établir l'authenticité.

Pour ce qui eſt des preuves internes, on n'en doit point attendre ; parce qu'il ne nous reſte de cette Hiſtoire que quelques morceaux détachés, qui ne ſçauroient nous fournir aucune lumiere, ni pour, ni contre. Mais après tout, quand j'accorderois que c'eſt là un ouvrage ſuppoſé, cela ne nuiroit en rien à mon argument ; car je ne dis pas, que le paſſage de Diogene Laërce, dont nous diſputons, fût emprunté de l'Hiſtoire Ly-

(*e*) *De Grammat. Illuſtr.* c. 7.

dienne

dienne de Xanthus, mais d'un autre ouvrage de cet Auteur, qui traitoit de la Doctrine & des principes des Mages, & qui est cité par Clément (*f*) d'Alexandrie. C'est ce que disent aussi Vossius, Dupin, le P. Hardouïn & Ménage. Il est infiniment plus naturel de supposer, qu'il a fait mention de l'âge de Zoroastre, dans le Livre qui traitoit d'une Secte, dont ce Philosophe étoit le Fondateur, que dans l'Histoire des Antiquités de Lydie, où il ne s'agissoit point du tout de lui. Artemon, Ecrivain obscur, pourroit-il tenir contre une nuée de témoins ?

Mais l'autre réponse que vous faites à mon objection, est incomparablement meilleure, & je crois que vous faites très-bien de supposer deux Zoroastres. C'est l'expédient, que je vous avois proposé dans ma derniere Lettre sur ce sujet ; & je doute qu'il soit possible de concilier ce qu'en disent les Auteurs Grecs & Perses, si l'on suit une autre hypothese. D'ailleurs en adoptant celle-ci, vous rendrez toute votre narration infiniment plus probable ; & si vous posez, que le dernier Zoroastre étoit, non le Fondateur, mais le Réformateur de la secte des Mages, vous résoudrez en quelque

(*f*) Lib. III. 525.

maniere, l'objection qui naît de ce que les Auteurs Occidentaux parlent très-peu de lui. Car il est possible que plusieurs de ses actions & de ses dogmes aient été attribués par mégarde, au premier Zoroastre, qui donna naissance à cette secte, & que les Ecrivains Grecs ont rendu si célebre, pour cette raison-là même.

Permettez-moi de remarquer encore une méprise que vous avez faite, sur ce sujet, dans la premiere partie (g), & que vous ferez bien de corriger dans une autre Edition. Vous citez Jamblique pour prouver, que Pythagore étoit disciple de Zoroastre. Mais Jamblique dit seulement en général, que Pythagore conversa avec les Mages, sans nommer Zoroastre, ou aucun autre de cette secte. . . .

. . . .

. . . .

Au Liv. XVI. pag. 139. du Tome VI. vous dites, que *la postérité d'Octavien ne posséda jamais l'Empire*; mais vous n'ignorez pas qu'Agrippine fille de Julie, fille d'Auguste, étoit la mere de l'Empereur Caligula, & d'Agrippine mere de l'Empereur Neron; ensorte que Caligula étoit arriere petit-fils d'Auguste, & Neron son bisarriere petit-fils.

(g) Cette faute a été corrigée dans l'Edition suivante, & ne se trouve point dans celle-ci.

LETTRE IV.

DU DOCTEUR PRIDEAUX à M. Moyle.

MON CHER COUSIN,

JE vous remercie de tout mon cœur de votre obligeante Lettre, surtout à cause de vos remarques sur les fautes que j'ai faites, dans la derniere partie de mon Histoire. Il faut avouer que ce que j'ai dit de la posterité d'Octavien, en est une très-grande : c'est un véritable effet de la vieillesse. Je suis ravi qu'un Lecteur aussi exact, & aussi éclairé que vous l'êtes, n'en ait pas apperçu davantage ; ce qui me fait espérer, qu'il ne m'en a pas échappé un plus grand nombre de cette espece. J'ai corrigé & celle-là, & toutes les autres que vous avez marquées ; seulement, je ne sçaurois faire de Socrate un Sodomite. Le passage de Juvenal que vous citez, le censure à cause de l'affection qu'il avoit pour Alcibiade, comme si c'eût été un amour pederastique.

Je suis hors d'état de travailler davan-

tage, ayant à présent plus de soixante-dix ans. Si je vis jusqu'au printems prochain, c'est plus que je n'espere, & qu'en vérité, je ne desire ; car mon corps & mon esprit sont déchus à un tel point, que j'éprouve sensiblement la vérité de cette maxime, *gravis est*, *& dura senectus*. Tout le monde ne peut pas vivre aussi long-tems que ma tante M. M. quoique peut-être je serois parvenu à un âge beaucoup plus avancé, & j'aurois joui d'une santé parfaite, si les grands maux que j'ai soufferts ne m'étoient pas venus accabler. Quand j'y pense, je trouve que c'est beaucoup que j'aie vécu si long-tems. Je bénis Dieu de toutes les faveurs, qu'il m'a fait jusques ici, &c.

Je suis, mon cher Cousin, &c.

A Norvvich ce 16 Septemb. 1721.

FIN.

